
U d'/of OTTAWA
39003001362465

aug 28/69

HISTOIRE

ET

CRITIQUE

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, rue des Grands-Augustins, 5.

MAXIME DU CAMP

HISTOIRE

ET

CRITIQUE

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

SOUVENIRS DE VOYAGES

LETTRES A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1877



A ROGER DE CORMENIN.

Lorsqu'en 1852 je publiai un gros in-folio intitulé : *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, — sorte d'incunable où la photographie et la typographie se sont côtoyées pour la première fois, — je le dédiai à ton père avec cette épigraphe : *Salve, tu nate mecum*. En effet, nous étions nés sous le même toit, presque à la même date, et nos berceaux furent si rapprochés qu'ils se touchaient. Tu connais la tendresse fraternelle qui m'a uni à celui dont tu es le fils, tu ne seras donc pas étonné si je place aujourd'hui ton nom en tête de ce volume, comme pour resserrer encore la chaîne d'amitié qui m'a lié à tous les tiens. J'ai joué sur les genoux de ton bisaïeul ; j'étais au chevet du lit où mourait ton grand-père, le célèbre Timon ; ton père, du jour de sa naissance au jour de sa mort insupportablement prématurée, a été mon ami le plus cher, le plus écouté, le plus attentif. Tu

continues, à ma grande joie, cette vieille et affectueuse tradition ; ta moustache naissante n'a pas peur de ma barbe grise ; tu viens souvent causer avec moi, et je m'imagine que tu retrouveras dans les pages qui vont suivre l'écho de nos conversations familières, comme tu verras dans cette dédicace la preuve des sentiments inaltérables que t'a voués

Ton vieil ami

M. D.

Mai 1877.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES

SUR LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

LES CAHIERS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Lorsqu'en 1862 on commença l'importante publication des *Archives parlementaires*, on avait pris pour point de départ l'année 1800 et la Constitution de l'an VIII. Pour la période précédente, ouverte par la convocation des États-Généraux, on s'en rapportait au *Moniteur universel* et aux reproductions qui en avaient été faites. C'était là un tort qu'on ne tarda pas à reconnaître. En effet, *le Moniteur* n'est pas toujours complet, la réimpression ne donne trop souvent qu'un abrégé imparfait des documents originaux ; de plus, les tables des procès-verbaux de la Convention sont encore inédites. Cet état de choses créait dans notre histoire parlementaire une lacune regrettable ; on se décida à la combler et à remonter non pas aux premiers jours, aux premiers actes de la Révolution française, mais aux heures de recueillement solennel qui l'avaient précédée et préparée. Avant l'exode il faut la genèse. Les éditeurs l'ont parfaitement compris, et ils

nous ont donné les célèbres *cahiers* [1] qui continrent et exprimèrent les vœux de la France au moment où elle allait, après tant de siècles, être enfin appelée à se prononcer sur ses destinées. C'est dignement ouvrir les archives parlementaires ; le péristyle est digne du monument.

I

Je ne crois pas qu'il existe une lecture plus instructive, plus attachante, plus poignante que celle de ces *vœux* et *doléances* où le cœur même de la France a battu d'une telle force que la vibration s'est fait sentir dans le monde entier et n'est pas près de s'éteindre. Pendant longtemps l'histoire n'a été pour ainsi dire qu'un récit officiel racontant au jour le jour les hauts faits des hommes et des classes privilégiés ; les vaincus n'avaient pas la parole, et c'est à peine si leurs humbles plaintes parvenaient jusqu'à nous. Une réaction se fait aujourd'hui, et l'on se met à rechercher avec curiosité et intérêt ce qu'était la vraie nation entre la noblesse et le clergé, sous la monarchie du droit divin, qui appuyait sur elle d'un poids considérable. Grâce à MM. Michelet, Bonnemère, Louandre, on commence à voir clair dans la douloureuse destinée du *pauvre commun* de France, et les *Origines du droit*

1. *Cahiers des États généraux* (clergé, noblesse, tiers-état) classés par ordre alphabétique de bailliage ou sénéchaussée, imprimés par ordre du Corps-Législatif, sous la direction de MM. J. Madival et E. Laurent, sous-bibliothécaires du Corps-Législatif. (Extrait des *Archives parlementaires.*) Paris, Paul Dupont.

ont jeté sur les coutumes d'autrefois un jour qui a montré, dans toute sa laideur, l'iniquité des conditions à cette époque que certains esprits prévenus appellent encore *le bon vieux temps*. On peut affirmer que, pour avoir résisté aux misères morales et physiques qui l'ont assailli depuis la conquête romaine, il faut que le peuple de France ait été doué d'une vitalité dont l'histoire n'offre peut-être pas un second exemple. En lisant *les Cahiers des États-Généraux*, en voyant les demandes formulées, on comprendra sans peine quelles souffrances avaient été endurées. Par-ci par-là on faisait quelque bruit ; quand le comte de Charolais, pour montrer son adresse, tuait des couvreurs à coups de fusil, on s'étonnait, on menaçait d'en parler au roi ; mais bien vite on retombait dans l'indifférence, dans l'atonie, et l'on se trouvait surpris d'avoir protesté pour des faits que chaque jour voyait renaitre. Nulle Constitution, nul contrat entre le roi et ses sujets. Une seule règle, le bon plaisir ; un seul frein, la religion complice du pouvoir. « Voyez, Sire, disait le maréchal de Villeroy à Louis XV enfant, tout ce peuple est à vous ! »

La volonté péremptoire, d'essence surhumaine et divine du monarque, était une sorte de pouvoir arbitraire que les classes privilégiées se partageaient entre elles et qu'elles appliquaient au hasard de leurs désirs, de leurs besoins, de leurs ambitions ; les seigneurs, les ministres, les commis, grâce aux lettres de cachet dont ils disposaient, étaient tout-puissants.

Les 200,000 ordres d'incarcération du ministère La

Vrillière, ordres administratifs et privés où la justice n'avait rien à démêler, resteront la honte éternelle d'un semblable système. Il suffisait à Louis XVI d'écrire, dans un moment de mauvaise humeur, sur le dos d'une carte à jouer un ordre d'arrestation, pour que Beaumarchais fût appréhendé au corps comme un malfaiteur, et jeté à Saint-Lazare au milieu des polissons les plus crapuleux de Paris. Que respectait-on? rien : ni la liberté, ni la vie, ni la fortune, ni la sainteté des liens civils. Les grands seigneurs les plus libéraux, ceux même qui devaient essayer de jouer un rôle dominant pendant la Révolution, ne reculaient guère quand il s'agissait de leurs plaisirs. En 1787, deux ans avant l'ouverture des États-Généraux, un prince du sang, emporté par la chasse, se jette dans Paris à la suite d'un cerf, traverse les faubourgs, les rues, renverse, blesse les passants, prend enfin l'animal place Louis XV, et n'imagine pas qu'une telle et si brutale conduite puisse exciter quelques murmures. Quant aux plaintes, qui eût été assez hardi pour en oser formuler ?

Certes la nation avait été abreuvée de fiel, et cependant nulle amertume ne paraît être restée sur ses lèvres. A cet égard, il est difficile de ne pas être touché de la modération des vœux exprimés dans les cahiers. Le Tiers-État est fort et fier de son droit, cela n'est point douteux, on le sent à chaque phrase; mais en même temps il est conciliant et, loin d'exiger le renversement des Ordres privilégiés, il ne réclame pour lui-même que sa place au soleil. A cette époque, il est

profondément attaché à la monarchie, et si celle-ci avait répondu franchement aux espérances qu'on avait conçues, si elle avait tenu les promesses qu'elle avait faites, si elle n'avait pas, dès l'abord, par toute sorte de mesures ambiguës, séparé son sort de celui de la nation, elle n'aurait pas sombré dans le grand naufrage où tant de choses se sont englouties avec elle. Parmi les demandes du Tiers, il en en est qui saisissent au profond du cœur et semblent même incompréhensibles, tant les oppressions auxquelles elles font allusion sont aujourd'hui loin de nos mœurs, tant l'abîme creusé par la Révolution entre le passé et le présent est profond et devenu infranchissable. Le Tiers-État du bailliage de Blois demande : « qu'il soit libre aux propriétaires d'entrer dans leurs champs pour y cueillir de l'herbe dans tous les temps. » Voilà donc jusqu'où allait le droit de chasse, jusqu'à empêcher le cultivateur de sarcler sa terre. Le même bailliage, qui par ce seul vœu prouve ce qu'il a eu à souffrir des privilèges de la noblesse, quand il s'agit de celle-ci, n'inscrit que deux courts articles aux cahiers : « 1° Que laissant à la noblesse les distinctions honorifiques, le Tiers-État soit cependant admis au service militaire, et qu'il ne soit exclu d'aucun grade qu'il aura mérité ; 2° que la noblesse supporte tous les impôts et les charges publiques indifféremment et sans distinction avec le Tiers-État. »

Du reste, la souffrance avait été égale partout, car partout les doléances sont semblables. On dirait que, pour ce Tiers-État, un même cœur a battu à la fois

dans toutes les poitrines, de la Provence aux Flandres, du Boulonnais au Dauphiné. L'ensemble des vœux semble être résumé avec une netteté extrême par le Tiers de la sénéchaussée de Castelnaudary : « Que l'impôt soit également réparti sur tous les citoyens proportionnellement à leurs facultés, sans distinction d'ordres ni de biens ; — que les lettres de cachet soient absolument supprimées, et les détenus en vertu de pareils ordres, mis en liberté ; — que nul citoyen ne puisse être privé de la liberté que pour être remis de suite à ses juges naturels ; — que la liberté de la presse et celle de la profession d'imprimeur soient établies ; — que le tirage de la milice soit aboli ; — que les ministres soient responsables à la nation de tous les abus du pouvoir exécutif, et qu'il soit déterminé la manière de les poursuivre et de les juger ; — qu'aucune charge ne confère par elle-même le privilége de noblesse ;— que tous les Ordres indistinctement soient admis à tous les emplois civils et militaires ; — qu'aucune profession utile n'entraîne dérogeance ; — qu'il n'y ait point de distinction dans les peines relativement à l'ordre du coupable ; — qu'à la dégradation de noblesse on substitue la privation des droits du citoyen. »

C'est à l'unanimité, — et il faut en tenir un grand compte, car nul concert n'avait été possible, par ce temps de communications difficiles, entre les diverses parties de la France, — qu'on réclame le secret des lettres, le rachat de ces droits humiliants dont Boutellier appelle l'ensemble le « droit haineux », l'aboli-

tion des douanes provinciales, la liberté du transport, du commerce, des transactions, et que « les barrières dans l'intérieur du royaume soient reculées aux extrêmes frontières ». Il y a unanimité aussi pour réclamer un nouveau Code de lois civiles et criminelles, l'uniformité des poids et des mesures dans le royaume ; que l'administration de la justice soit réformée, que les charges soient communiquées aux accusés, qu'on leur donne un conseil, que les débats soient publics ; que les comptes généraux, — nous dirions le budget, — soient publiés tous les ans.

On a discuté bien souvent, au gré de la polémique des journaux quotidiens, pour savoir si le droit de faire battre les étangs n'était pas une plaisanterie, si la triste chanson : *Rana, paix, laissez dormir M. l'abbé*, n'était pas la méchante invention d'un « voltairien » ? A ces questions le Tiers-État répond dans le cahier de la sénéchaussée de Carhaix : « Que les droits de servitude odieuse, tels que de se jeter dans l'eau à certains jours, de faire taire les grenouilles, et autres droits ridicules de cette espèce, soient abolis, ainsi que les péages et coutumes, *moyennant indemnité.* » Quant aux finances, on s'en occupe fort ; on demande qu'elles soient sagement conduites, et je trouve dans un des cahiers un article qui est devenu la base même du droit financier moderne : « qu'aucun emprunt ne sera fait, aucun impôt direct ni indirect ne sera, à l'avenir, établi ni prorogé sans le consentement libre des États-Généraux. » Citons encore cet autre passage : « L'ordre du Tiers-État de la sénéchaussée de

Guienne terminera ses demandes et doléances générales en représentant aux États-Généraux combien il serait important de travailler à la réformation des mœurs publiques, d'arrêter, par des lois somptuaires, cette propension générale au luxe qui a gagné et confondu tous les États; de considérer que le luxe peut donner quelques instants de l'éclat à une monarchie, mais qu'il énerve nécessairement les principes de sa puissance. »

II

Il ne sera pas superflu de montrer quelles étaient les tendances de la noblesse à une époque où elle jouissait des exemptions exorbitantes que chacun sait. La sénéchaussée de Castres n'y va pas de main morte : « La noblesse aura-t-elle le courage de taire à Votre Majesté l'impression profonde de douleur que lui ont laissée jusque dans le fond des campagnes qu'elle habite les plaintes si amères, si répétées et si peu méritées du Tiers-État ? Que le Tiers-État, satisfait de tous les droits qu'il a acquis et de ceux que la noblesse a perdus, cesse enfin de se plaindre ; qu'il jette les yeux sur tous les États de l'Europe ; il y verra dans tous les royaumes une noblesse plus privilégiée que la noblesse française. « Est-il étonnant, d'après cela, que dès les premiers jours la lutte se soit engagée avec un caractère irréconciliable qui la rendit mortelle ?

Cette guerre, qui devait avoir de si terribles conséquences et qui allait éclater entre le Tiers et la No-

blesse, c'est-à-dire entre l'intelligence et le privilége, aurait-on pu l'éviter? Sans nul doute, en s'appuyant sur la petite noblesse militaire, sur la noblesse de robe, sur la noblesse campagnarde qui n'aurait pas hésité à s'allier avec le Tiers contre la noblesse de cour, dont la domesticité était devenue une puissance redoutable. Mais il ne fallait pas être grand prophète pour prévoir qu'entre le clergé et la nation la bataille serait sans merci. Le clergé est comme l'abîme, rien ne peut le combler. Parlant au nom de Dieu, dont il se dit le représentant, il est en droit de tout exiger, il exige tout, et il affaiblit ainsi son action qui serait toute-puissante, s'il consentait à la maintenir dans les limites, déjà très-larges, de la morale et de la religion. C'est la fatalité de sa doctrine. Celui qui dit : « Je suis parce que je suis », possède implicitement tous les pouvoirs et les veut exercer; toute autorité qui se manifeste en dehors de lui n'existe que par le fait de sa tolérance ou d'une usurpation. A ce point de vue les *Cahiers des États-généraux* sont singulièrement instructifs ; le doute n'est pas permis : la direction spirituelle des peuples lui appartient, c'est-à-dire le gouvernement exclusif des choses de ce monde. La théorie s'affirme à chaque page, et l'appel au bras séculier suit de près pour la faire respecter.

Dès cette époque, l'ennemi commun, la bête de l'Apocalypse qu'il faut enfermer sous les sept sceaux symboliques, c'est la liberté de la presse. Le style n'a pas changé; c'est le même que nous entendons aujourd'hui; c'est la fausse rhétorique cicé-

ronienne du *Syllabus*. Le clergé de Chartres « demande au roi, avec les instances les plus vives et les plus pressantes, de prendre incessamment les moyens que, dans sa sagesse, il jugera le plus propres à mettre un frein à la scandaleuse licence des presses. Cette foule de productions qu'enfante l'esprit d'incrédulité et de libertinage, où l'on attaque avec une audace effrénée la foi et la pudeur, ne borne plus dans l'enceinte des villes ses funestes ravages. Le ministère des curés les met à portée d'assurer qu'elles pénètrent jusque dans la chaumière du laboureur, et que déjà elles altèrent, d'une manière effrayante pour l'avenir, l'innocence et la simplicité des mœurs des habitants de la campagne. » — Clermont-Ferrand fait écho : « Qu'il (le roi) réprime avec force cette multitude d'impies, d'incrédules, de philosophes téméraires qui osent parler hautement et sans gêne... Que loin d'autoriser par une loi la liberté de la presse... S. M. soit suppliée d'en arrêter le cours en renouvelant toutes les anciennes défenses sur cet objet. » Le même clergé déclare protester d'avance contre toute innovation qui pourrait altérer en rien les bases de la monarchie. En passant, il fait aussi une demande et un aveu qu'il est bon de retenir : « Le clergé de la sénéchaussée désire que, pour régénérer les ordres religieux et repeupler les monastères, les vœux soient remis à dix-huit ans pour l'un et l'autre sexe, l'expérience ayant appris que l'édit de 1768 qui les porte à vingt et un n'a servi qu'à faire craindre la prochaine extinction de ces établissements précieux. » On ne peut

mieux prêcher pour la vocation forcée en matière religieuse.

Quant à la question de l'enseignement, elle est très-nettement posée par le clergé du bailliage de Châlons-sur-Marne, qui émet simplement ce vœu, « que, la décadence des études étant devenue malheureusement trop sensible, il soit créé un corps enseignant dont le clergé présentera le régime et aura seul la surveillance ». Cette prétention n'est pas éteinte, et dès qu'elle en trouve l'occasion, elle se manifeste; on a pris aujourd'hui un thème nouveau : toute instruction qui n'a pas le catholicisme pour base est entachée de matérialisme; la science elle-même, la science qui ne peut et ne doit s'appuyer que sur l'observation, est accusée de dédaigner les préceptes de la Bible.

Le clergé ne se montre pas non plus très-accommodant sur les affaires d'argent; il sollicite beaucoup de dotations, de subventions, de fondations. Le clergé de la sénéchaussée de Guienne, donnant ses instructions à ses députés, dit : « Ils demanderont que la dette du clergé contractée pour l'État soit réputée et reconnue dette de l'État, et que l'on y comprenne les dettes des diocèses qui ont la même origine. » C'est fort bien, et alors le clergé va se charger d'entretenir les monuments du culte? J'en doute, car les députés sont priés de représenter aux États-Généraux que, depuis l'incendie du 25 août 1787, la cathédrale de Bordeaux a besoin de réparations urgentes, et qu'il serait bon d'accorder une bonne abbaye pourvue d'un revenu qui permettrait de restaurer l'église archiépiscopale.

J'aime mieux le Tiers-État d'Avesnes, qui demande qu'on établisse sur les chiens une taxe dont le produit servirait à alléger les autres impôts.

A quelque opinion que l'on appartienne, il faut lire et méditer ce livre qui seul suffit pour assurer à la France une place exceptionnelle dans l'histoire. C'est de là qu'est sorti le monde nouveau ; c'est la grande source où tous les peuples sont venus boire, et ce n'est pas un mince honneur de l'avoir ouverte. Mais lorsque, dédaignant les réclamations intéressées des deux Ordres privilégiés, on aura vu la grandeur, le bon sens, la justice des vœux du Tiers-État, on restera surpris qu'une nation capable de concevoir ainsi ses droits et ses devoirs se soit parfois associée à des violences qui ont singulièrement ébranlé les principes dont elle avait si énergiquement formulé la théorie.

II

MARAT

I

A côté des hommes exceptionnels qui donnent le ton général aux épopées héroïques et aux grandes époques de l'histoire, apparaissent certaines personnalités rabougries dont la mission semble être de faire ressortir et briller d'un éclat plus vif les gloires au milieu desquelles le sort les a jetées. Ces figures hideuses ont leur utilité historique : elles complètent l'œuvre en la faisant envisager sous tous les aspects; elles en sont l'élément à la fois comique et terrible. Quand, ne voyant que la grandeur des résultats obtenus, on est tenté d'oublier les erreurs et les crimes de ceux qui y concoururent, elles apparaissent pour vous rappeler au sentiment douloureux de la réalité, elles vous font souvenir qu'après tout ces héros, ces législateurs étaient des hommes, et que nulle de nos faiblesses ne leur fut inconnue. A ceux qu'on pourrait

croire immortels, elles disent comme le livre saint : « *Memento quia pulvis es !* » *L'Iliade* a Thersite, la *Tempête* a Caliban, la Révolution française a Marat : on pourrait les nommer les grotesques de la poésie et de l'histoire.

La France n'a point à revendiquer le triste honneur d'avoir vu naître ce dernier, dont le vrai nom s'écrivait *Mara;* fils d'un père sarde, il naquit dans la petite principauté de Neuchâtel, à Boudry, et l'on peut regretter que la mobilité de son humeur l'ait engagé à chercher fortune hors de sa patrie naturelle. Il avait quarante-cinq ans lorsqu'en 1789 la Révolution le surprit dans l'humble poste de médecin des gardes du comte d'Artois. « C'était, dit Dulaure qui le connut à cette époque, un petit maître frisé à triples boucles, hideux de figure, le chapeau sous le bras, ayant peu d'amis et paraissant extasié de ses connaissances. » Sa violence et son audace maladive ne tardèrent pas à se faire jour et à montrer dans quelle voie de politique sanglante et outrée il voulait entraîner la nation. Dès ses débuts, on put reconnaître l'énergumène qui ne savait se posséder et donnait volontiers carrière aux instincts mauvais dont sa chétive nature était composée. L'Assemblée Constituante était à peine réunie, qu'il criait déjà à la trahison et demandait, en guise d'holocauste à offrir sur l'autel de la patrie, que huit cents députés fussent pendus haut et court aux arbres des Tuileries. Malouet, que de tels cris de fureur avaient un peu effrayé, proposa à l'Assemblée de livrer Marat aux tribunaux ; Mirabeau, du haut de son dé-

dain, réclama simplement l'ordre du jour et l'obtint. Dès lors commence l'importance de celui qui se nommait pompeusement lui-même : *l'Ami du peuple*, et que Danton, fort mal inspiré, fait entrer au club des Cordeliers. Ai-je besoin de dire que, dès ce moment, la mort lui semble un argument sans réplique pour réduire ses adversaires au silence ? Ayons des lanternes, soit, mais pour nous éclairer les uns les autres et non pas pour y accrocher nos adversaires.

Sa probité, dont on a fait si grand fracas, ne me paraît pas d'un aloi aussi pur qu'on voudrait bien le dire. Sous la Législative, il propose ses services à Roland, qui les dédaigne, et qui paya cher plus tard le mépris que lui inspirait ce crapuleux pamphlétaire. Danton fut plus accommodant, et soudoya Marat à l'aide des fonds secrets de son ministère. Du reste, *l'Ami du peuple* ne s'en cachait pas, et dans un placard affiché sur les murailles de Paris, il réclame de Philippe-Égalité le prix des services qu'il lui avait rendus. D'après cela, on pourrait inférer que ses convictions n'étaient peut-être pas aussi solides qu'il tentait de le faire croire, et que son caractère manquait de cette inflexible rigidité de principes qui seule fait les hommes politiques sérieux et respectables. Dans le projet de constitution libellé par lui en 1791, n'avait-il pas écrit : « Dans un grand État, la forme du gouvernement doit être monarchique ; c'est la seule qui convienne à la France, sa position et la multiplicité de ses rapports le nécessitent, et il faudrait s'y tenir par tant de raisons puissantes, lors même que le caractère

de ses peuples permettrait un autre choix. » Ce qui ressort de la lecture de son œuvre et des histoires du temps, c'est que Marat était un drôle vaniteux, malsain et méchant, auquel sa mort a donné une sinistre immortalité qu'il ne méritait même pas. Si, sortant aujourd'hui de sa tombe et comprenant le rôle odieux qu'il a joué pendant sa vie révolutionnaire, *l'Ami du peuple* voyait de quel anathème sa mémoire est chargée, il pourrait dire comme le moine de Saint-Bruno : *Justo judicio damnatus sum !*

II

Dans ses écrits, où sa vanité le pousse à s'occuper beaucoup de lui-même, Marat ne s'épargne pas les éloges ; à l'entendre, « son âme sensible » fut d'une précocité singulière ; à huit ans, il avait le sens moral très-développé; l'aspect d'une cruauté le soulevait d'indignation, et le spectacle d'une injustice a toujours révolté son cœur comme un outrage personnel. J'admets volontiers qu'il soit né bon, et, du reste, j'estime que cela est insignifiant; quand les hyènes n'ont pas encore de dents, on peut les caresser sans danger. Cela ne présageait rien pour l'avenir; certaines natures se développent jusqu'à la maladie dans les circonstances spéciales qui les entourent; Néron, obligé de contre-signer une condamnation à mort, n'a-t-il pas regretté de savoir écrire? « Ce qu'on refusera peut-être de croire, dit Marat, c'est que, dès mon bas âge, j'ai été dévoré de l'amour de la gloire, passion qui

changea souvent d'objet dans les diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a jamais quitté un instant. A cinq ans, j'aurais voulu être maître d'école; à quinze ans, professeur; auteur, à dix-huit; génie créateur, à vingt, comme j'ambitionne aujourd'hui la gloire de m'immoler pour la patrie. » L'aveu mérite d'être retenu, car, à mon sens, il explique Marat. Érostrate aussi était né avec ce que les ambitieux médiocres appellent prétentieusement « l'amour de la gloire » ; ce qui n'est, en somme, qu'un besoin impérieux d'échapper quand même à l'obscurité et de faire parler de soi. Là peut-être fut tout le secret des violences de Marat; en érigeant la défiance en principe et la mort en système; en répétant chaque matin, sous tout prétexte et pour tout individu, son cri sinistre : *A la guillotine !* il se fit une sorte de spécialité monstrueuse qui insensiblement le mena à une célébrité bien faite pour flatter ses bas instincts et les désirs immodérés de popularité qui le dévoraient. Intelligent et bon, il serait arrivé à jouer un rôle important et fécond dans les événements dont il fut le témoin; médiocre et méchant, il exagéra d'abord intentionnellement ses facultés d'énergumène, finit par se prendre au sérieux, et, devenu dupe de lui-même, crut à sa mission. Malgré le sentiment de justice qu'il prétendait posséder au suprême degré, il n'avait aucune notion du juste et de l'injuste; je n'en veux pour preuve que ce commentaire à la définition du droit à la subsistance : « Quand un homme manque de tout, il a droit d'arracher à un autre le superflu dont il regorge; que dis-je ? il a droit

de lui arracher le nécessaire, et plutôt que de périr de faim, il a droit de l'égorger et de dévorer ses chairs palpitantes. » Ici l'odieux touche à l'absurde ; je ne sais si les peuplades du Dahomey ou du Caragoué ne se révolteraient point devant une telle maxime.

Ce qui précède, ce droit à la subsistance si étrangement défini et qui ne tend à rien moins qu'à faire de l'homme un simple animal carnassier, n'est que de la théorie, on peut sourire et passer. Mais dans les jours d'émotions populaires, quand des armes sont dans toutes les mains, quand le levain des mauvaises passions fermente dans bien des cœurs, quel est le langage de Marat ? Que dit-il au peuple dont il se prétend l'ami ? Dans le fameux placard : *C'en est fait de nous !* « Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos, liberté, bonheur ; une fausse humanité a retenu vos bras et suspendu vos coups ; elle va coûter la vie à des millions de vos frères. » Lors de l'échauffourée de Nancy : « Désarmez les satellites allemands qui vont égorger vos concitoyens ; arrêtez leurs chefs, et que la hache vengeresse les immole enfin sur l'autel de la liberté ! » Pauvre liberté ! que de sottises tu auras fait dire ! et encore : « Aujourd'hui, dix mille têtes abattues suffiraient à peine au salut de la patrie. »

Après le 10 août : « Ainsi point de quartier ; vous êtes perdus sans retour si vous ne vous hâtez d'abattre les membres pourris de la municipalité, du département, tous les juges de paix antipatriotes et les membres les plus gangrénés de l'Assemblée nationale..... Considérez que l'Assemblée nationale est votre plus re-

doutable ennemi... » Il n'avait pas attendu le renversement du trône pour vociférer ses malédictions et ses appels au meurtre. Le 27 mai 1791, il écrit : « Il y a onze mois que cinq cents têtes auraient suffi, aujourd'hui il en faudrait cinquante mille; peut-être en tombera-t-il cinq cent mille avant la fin de l'année. La France aura été inondée de sang, mais elle n'en sera pas plus libre. » En effet, elle n'en fut pas plus libre, et cela tient uniquement au sang dont on l'a inondée. Les souvenirs de la Terreur ont rendu toute compression possible dans notre pays.

Ce besoin de tuerie est chez lui une monomanie qui l'étreint et le domine comme un accès d'épilepsie ; en mai 1792, il vomit ses exhortations furibondes : « Mon espoir est que l'armée sentira que la première chose qu'elle ait à faire, c'est de massacrer ses généraux. » Deux jours après, il s'adresse au peuple : « Que faites-vous? Tous vos chefs vous trahissent ! Armez vos mains de poignards, égorgez le perfide Motier (Lafayette), le lâche Bailly; courez ensuite au Sénat, arrachez-en les pères conscrits ; empalez ces représentants; et que leurs membres sanglants, attachés aux créneaux de la salle, épouvantent à jamais ceux qui voudraient les remplacer. »

Est-ce là simplement le rôle d'un fou furieux qui se grise à ses propres paroles et reculerait devant la mise en œuvre de si épouvantables conceptions? Nullement; Marat demandait impudemment à être l'exécuteur de son propre système. Cette brute sanguinaire rê ve la dictature ; il pousse le peuple à nommer un t

bun militaire qui en trois jours le débarrassera de tous ses ennemis ; il s'offre modestement au choix de ses concitoyens : « Si j'étais jugé digne de cet honneur, ma première expédition serait de faire accrocher les pères conscrits, traîtres à la patrie, chacun à *leur* place. » Quand on veut gouverner par de tels moyens, on n'est pas tenu de savoir la grammaire. Le cœur défaille devant un tel amas d'absurdités cruelles ; de dégoût on ferme les yeux.

Le tort que Marat a fait au souvenir de la Révolution est incalculable ; à côté de lui, Robespierre apparaît comme un législateur doux et timide ; du reste, Marat ne l'estimait guère, car il trouvait qu'il n'avait pas « la vigueur nécessaire aux hommes d'État ». De quoi donc était fait ce caractère si amer, si âpre, si violent, cette âme si aigre renfermée dans un corps dartreux ? De vanité et d'envie, sans doute. M. Michelet l'a dit : « La maladie de Rousseau, l'orgueil, devint vanité dans la tête de Marat, mais exaltée à la dixième puissance. » Les natures ainsi faites ne peuvent supporter aucune contradiction ; au premier obstacle, elles font appel à la force pour réduire leurs adversaires au silence ; sous prétexte de désintéressement personnel et de bien général, elles couperaient volontiers la tête à une moitié de l'humanité afin de réduire l'autre à accepter leurs doctrines. C'est plus aisé que de persuader ; mais tuer n'est pas convaincre. Toute indulgence leur paraît une lâcheté, toute concession est un crime. Ils attaquent le pouvoir d'autrui avec colère et défendraient le leur avec fureur. Ce sont des bêtes féroces élevées trop tôt

à la dignité d'homme. Ah ! quelle puissance les hommes de la Révolution auraient exercée sur le monde entier s'ils avaient su que « lorsque la mansuétude et la violence jouent un royaume, c'est la joueuse la plus douce qui gagne » ! Le mot est de Shakspeare et éclatant de vérité.

III

Que dans tout le fatras de ses écritures Marat ait parfois rencontré une idée vraie, je l'accorde ; qu'il ait déployé une activité prodigieuse, j'en conviens ; mais ce qui me frappe néanmoins, c'est l'inintelligence de *l'Ami du peuple.* Il me paraît n'avoir rien compris à la Révolution ; il fut exactement l'inverse des nobles entêtés qui ne voulurent jamais la reconnaître ; c'était, pour ainsi dire, un aristocrate à l'envers. Marat excluait des bénéfices du nouvel état de choses tout ce qui n'était pas le *peuple.* Selon lui, la noblesse, le clergé, le Tiers-État devaient obéir à ce qu'on nomme aujourd'hui les prolétaires. Il enlevait les priviléges aux uns et les reportait aux autres ; il semblait dire : chacun a son tour ! Le mot de la Révolution n'était pas là, Dieu merci ; droits égaux pour tous, liberté égale pour tous. Cela était juste et cela survivra d'une façon impérissable. Il ne faut pas plus admettre la tyrannie d'en bas que la tyrannie d'en haut. L'espèce de haine que Marat avait de toute supériorité, qu'elle fût intellectuelle, physique ou sociale, peut lui avoir valu quelques adhérents parmi les envieux et les ignorants ;

mais, en somme, il n'eut jamais de parti, et cela se conçoit facilement, il n'avait ni corps de doctrine, ni principe, ni système. Un seul cri : la mort ! un seul sentiment : la défiance ! un seul procédé : la dénonciation ! pour avoir des adeptes, il faut partir d'un principe raisonné, vrai ou faux, et arriver à une déduction logique ; mais n'avoir d'autre principe qu'une suspicion perpétuelle, d'autre déduction que la guillotine, c'est faire acte de folie ou de férocité. On peut étonner, épouvanter, séduire même quelques esprits malades, mais, au demeurant, on n'exerce aucune action durable ; on reste un accident pathologique redoutable dans le présent et un déplorable exemple pour l'avenir, en un mot on n'est qu'un épouvantail.

Ce qui a donné de l'importance à Marat pendant sa vie, c'est la sottise et la pusillanimité des hommes d'État de son époque qui eurent peur de lui et centuplèrent son influence en le persécutant. La persécution donne de l'intérêt aux causes les plus mauvaises. Un libelle défendu et proscrit devient célèbre le lendemain, si on l'eût laissé circuler librement, nul n'y aurait fait attention. Un sot ou un méchant, condamné pour la simple publication de ses opinions, est tout prêt de devenir un grand homme. En poursuivant Marat, en le contraignant à se cacher de retraite en retraite, en redoublant son activité naturelle par cela seul qu'on voulait le réduire au silence, on en fit une sorte de personnage légendaire, et on lui valut ainsi une force qui n'aurait même pu se faire jour, si on l'avait laissé librement barboter tout à son aise dans la fange

sanguinolente où il se complaisait. Il eût alors ravalé sa bave et nul aujourd'hui n'y penserait plus. Ceux qui le persécutèrent manquèrent d'esprit, car ils lui firent précisément le rôle qu'il ambitionnait. Il était en droit de dire au peuple : C'est pour toi que je souffre, c'est ton ami qu'on attaque, c'est parce que je te défends qu'on m'abreuve d'outrages ! et sa voix alors était écoutée, car elle parlait avec un semblant de raison. Les chouettes effrayent pendant les ténèbres et font rire en plein jour.

Ce qui a donné de l'importance à Marat dans l'histoire, c'est sa mort, qui, il faut avoir le courage de le dire, fut le résultat d'un crime. La tradition, je le sais, a entouré d'une auréole le jeune front de Charlotte Corday ; elle apparaît à la postérité comme une sorte de Judith politique vêtue de la robe blanche des martyrs ; c'est, je n'en doute pas, à sa jeunesse, à sa grâce, à sa beauté qu'elle doit un tel honneur, beaucoup plus qu'à l'action qu'elle se résolut à commettre. Si au lieu d'être une pure et blonde jeune fille animée par l'abnégation d'un héroïsme trop farouche, l'assassin de Marat avait été un simple conspirateur appartenant à une faction opposée, nul aujourd'hui n'en parlerait plus. Quelque sympathie que l'on éprouve pour l'amie des Girondins, il faut reconnaître que son acte suprême fut criminel. Chercher la satisfaction de ses désirs ou l'accomplissement de son rêve en dehors de la légalité, c'est faire une action coupable que l'histoire doit condamner sous peine de déchéance. Quel que soit son motif déterminant, l'assassinat, politique ou non, est

toujours un crime. Dût-on entrer en contradiction avec certaines théories modernes trop faciles, il faut affirmer hautement que la morale est *une ;* elle ne se bifurque pas selon les besoins d'une cause, selon les intérêts du moment ; elle doit être absolue sous peine de ne plus être.

Par son acte désespéré, mademoiselle de Corday a donné l'immortalité à Marat ; elle y a gagné, pour elle, en sacrifiant sa vie, de sauver sa mémoire de l'oubli et d'être l'héroïne de quelques tragédies. Mais elle eût été fort humiliée sans doute dans son orgueil qui me paraît avoir été excessif, si elle eût pu deviner que sa résolution violente n'aurait guère d'autre résultat que d'inspirer des alexandrins. Marat, rongé par une lèpre telle qu'on eût dit que son âme lui sortait à la peau, Marat ne vivait plus que dans des bains prolongés où il trouvait un apaisement aux cuisantes souffrances qui le dévoraient, Marat n'avait plus longtemps à vivre lorsque le couteau de Charlotte Corday le jeta dans la mort. Charlotte Corday voulait sauver ses amis, elle hâta leur perte ; elle voulait assurer la paix, elle déchaîna la guerre. Il faut être d'une ignorance singulière en histoire pour ne pas savoir que l'assassinat politique atteint invariablement et toujours le but diamétralement opposé à celui qu'il cherchait. Tous ces illuminés qui emmanchent leurs opinions dans des poignards citent volontiers Brutus. Certes, l'acte de César fut coupable, mais n'est-ce pas l'assassinat du grand usurpateur qui fit de l'empire romain cette *cloaca maxima* où vint croupir l'impureté de

l'univers entier ? Charlotte Corday qui, au moment de marcher à l'échafaud, écrivait à Barbaroux : « Ceux qui me regretteront se réjouiront de me voir jouir du repos dans les Champs Élysées avec Brutus et quelques anciens », Charlotte Corday sacrifia à la déesse du moment, à la rhétorique; elle traduisit en action certains principes déclamatoires et faux qu'on met en vers latins dans les colléges, et, loin d'arrêter le cours des événements qu'elle redoutait, elle ne fit que le précipiter.

Marat cependant était tellement et si justement odieux, que sa mort tragique n'effaça rien de l'horreur qui pèse sur lui. Après la première et ridicule explosion des regrets de commande, le bon sens public se détourna pour toujours de cet étrange ami du peuple. Après la bouffonne litanie « Cœur de Jésus, cœur de Marat », après « la panthéonisation », il n'y eut plus pour lui que des malédictions et je ne sais quelle tombe qui ressemblait à la voirie. Un tel personnage est-il justiciable de l'histoire ? J'en doute ; je ne sais guère ce que la muse austère aurait à faire de cet avorton épileptique. Il me semble plutôt qu'il appartient à l'histoire naturelle; son cas est un cas pathologique qui peut offrir un sérieux sujet d'étude à un médecin aliéniste ; mais je pense que les historiens sérieux n'ont rien à voir dans cette cervelle détraquée. Il y a à Bicêtre et à Charenton bien des pauvres diables dont les idées sont plus saines que celles de Marat ; il n'était pas net d'esprit et sa sœur était folle. Certes, au point de vue de la société, il était responsable du

mal qu'il cherchait à faire ; mais, en regard de sa propre conscience, il pouvait être irresponsable, irresponsable comme le loup qui égorge parce qu'il est dans son instinct d'égorger. Marat se croyait peut-être sérieusement un honnête homme et un grand citoyen ; mais il est probable que si l'on eût pu, par miracle, lui montrer sa personnalité telle qu'elle était réellement, il eût reculé d'horreur. Les monstres s'ignorent eux-mêmes, et c'est là un motif de consolation pour l'humanité.

III

ANACHARSIS CLOOTZ

I

Le baron Jean-Baptiste Clootz, seigneur de Guadenthal, naquit le 24 juin 1755, près de Clèves, « dans ce duché que Frédéric de Prusse appelait indifféremment son parc ou son paradis, parce qu'il n'est habité, disait-il, que par des bêtes ». On l'envoya à Paris ébaucher son éducation ; à la cour de Potsdam, il était de bon ton alors d'avoir l'esprit français et de se montrer philosophe. Pour Clootz, la philosophie n'était point un vernis de courtisan ; les doctrines des encyclopédistes avaient profondément pénétré son âme ; aussi le dur, étroit et minutieux service militaire inauguré par Frédéric ne tarda pas à le révolter jusqu'au dégoût. Les formules religieuses ne lui plaisaient guère davantage ; il était inquiet, se sentait mal à l'aise dans sa foi héréditaire. Ne voyant que les effets, il recherchait les causes ; à ses interrogations sans nombre, les livres ne donnaient que des réponses douteuses et les hommes

restaient muets, autant par ignorance que par crainte de se compromettre. Enfin, dans l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*[1], il découvrit l'argument suivant : « Une religion dont les preuves ne sont point à la portée de tous les hommes raisonnables ne peut être la religion établie de Dieu pour les simples et pour les ignorants ; or, il n'y a aucune religion, de toutes celles qui se prétendent révélées, dont les preuves soient à la portée de tous les hommes ; donc aucune des religions qui prétendent être révélées ne peut être établie de Dieu pour les simples et les ignorants. » Ce fut une lumière ; il put dire aussi : *Eurêka!* De ce jour il entra résolûment dans la négation de toute religion, il fit profession d'athéisme, et plus tard il put avec bonne foi applaudir Thuriot de la Rozière qui s'écriait à la Convention : « Écrasons la superstition et le fanatisme sous les principes de la nature. » Galimatias fort en usage à cette époque, et qui a le mérite de ne rien signifier.

Dès que Clootz eut perdu son père, il accourut à Paris et il y fit belle figure avec ses vingt et un ans et ses cent mille livres de rentes ; c'était un Prussien libéré, comme eût dit Henri Heine. Mais ce qu'il cherchait, c'était moins les plaisirs du monde élégant où l'avait patronné sa parenté avec les Montesquiou-Fezensac, que le renom d'un philosophe militant. Il ne

1. Cet ouvrage, faussement attribué à Fréret depuis sa mort, est en réalité de L. de Burigny. (Voir la très-longue et très-curieuse Note de Barbier à ce sujet : *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, etc.; Barbier, 2e édition, tome Ier, p. 463 *et seq.*, nº 6,129.)

rêvait rien moins que renverser le catholicisme. Il croyait la tâche facile, n'en semblait pas très-effrayé, et, pour jeter bas le grand monument, il écrivit le livre intitulé : *Certitude des preuves du mahométisme;* ce n'est en somme que la réfutation du livre de Bergier : *Certitude des preuves du christianisme.* Il n'avait rien négligé pour être agressif; il avait espéré susciter une polémique ardente, diviser la société française en deux camps, amener un conflit définitif entre la religion et la philosophie et commander la grande bataille où les textes, les syllogismes auraient été les engins d'une guerre qui aurait amené la chute suprême de ce que Voltaire appelait « l'infâme ». La déception fut cruelle; nul ne s'occupa du livre du baron prussien; nul Parlement ne le condamna au feu; nul bourreau ne le brûla en place de Grève; nul moine ne le rétorqua; nul écrivain catholique ne le critiqua.

Le coup fut sensible pour Clootz, qui aimait fort que l'on s'occupât de lui. Il n'en continua pas moins à argumenter à outrance par la conversation et la discussion. Il offrait le combat à tout venant, ergotant sans relâche et criant à tous sa devise, qui était : *Veritas atque libertas!* Du reste, il ne doutait pas de lui; il voulait adresser au roi une supplique pour être autorisé à fonder une religion nationale qui n'eût été que la religion naturelle (?), et il ne demandait que trois séances pour confondre les plus savants défenseurs du catholicisme : « O Louis XVI! ô roi bienfaisant! ces trois jours délivreraient à jamais vingt

millions d'hommes de l'esclavage superstitieux et fanatique ! » Les illuminés de la politique et de la religion sont tous les mêmes ; Marat devait plus tard demander une dictature de trois jours pour faire à jamais le bonheur de la France. Est-ce naïveté, vanité, folie, foi en soi-même? J'avoue que je n'ose décider la question.

Quant à Clootz, il fit tant et si bien que, tout baron prussien qu'il était, M. Lenoir, lieutenant de police, le fit venir, lui lava la tête, et lui ordonna de se taire ou de quitter la France, le menaçant de la Bastille en cas de désobéissance. Le dégoût le prit, la crainte aussi d'un martyre inutile, et il partit pour l'Angleterre. Il s'y ennuya, revint à Paris, s'en éloigna de nouveau, se rendit en Hollande, où, croyant plus que jamais à l'avenir civilisateur de la France, il écrivit ses *Vœux d'un gallophile*, et se laissa fort niaisement duper par un faux prince d'Albanie, qui disait avoir besoin de quelque argent pour chasser les Turcs et reconquérir le trône de ses pères. Il courut la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Maroc ; la nouvelle foudroyante de la prise de la Bastille lui parvint et il accourut à Paris.

C'est alors que commence sa vie politique qui devait se dénouer tragiquement sur l'échafaud où tombèrent les Hébertistes. Clootz fut ébloui par cette aurore grandiose qui se levait sur le monde ; dans son ardent amour de l'humanité, dans sa foi inébranlable à la philosophie, il devança les temps possibles et rêva la régénération de l'espèce humaine par la liberté. Rêve innocent, s'il en fut jamais, et que le pauvre Prussien

n'était point de tempérament à faire sortir du domaine de la pure théorie. Il prêcha dès lors le renversement de tous les rois, l'établissement d'une république universelle, prenant la France pour guide et Paris pour capitale intellectuelle. Du jour qu'il eut accepté ce rôle, il s'y tint ferme et mourut dans son illusion.

Son existence politique n'est point à raconter ici; elle nous entraînerait à des développements que son importance ne justifie pas. Il traversa les événements auxquels il se mêlait avec cette sorte de frénésie douce qui était un des éléments constitutifs de son caractère; presque toujours il pencha vers l'extrême, car la plupart des factions qui se partageaient les assemblées délibérantes refusaient de s'associer à son rêve gigantesque. L'homme qui voulait très-sérieusement la république universelle et s'intitulait l'orateur du genre humain, devait combattre ceux qui cherchèrent à fédéraliser la France; c'est assez dire qu'il fut un adversaire rigoureux pour les Girondins. Malgré sa déconvenue presque perpétuelle, il eut de beaux jours pendant la Révolution et quelques heures qui ressemblèrent à un triomphe.

Le 19 juin 1790, jour anniversaire du serment du Jeu-de-Paume, il se présente à l'Assemblée à la tête des députés du genre humain : « Le président, dit *le Moniteur*, annonce qu'une députation va paraître et qu'elle est composée d'Anglais, de Prussiens, de Siciliens, de Hollandais, de Russes, de Polonais, d'Allemands, de Suédois, d'Italiens, d'Espagnols, de Brabançons, de Liégeois, d'Avignonnais, de Suisses, de

Genevois, d'Indiens, d'Arabes, de Chaldéens, etc., » ; en somme ils étaient trente-six; quelques mauvaises langues ont même prétendu que Clootz avait, de ses deniers, payé les costumes nationaux de ces représentants de l'humanité. Parmi eux figurait un homme célèbre et qui devait terminer son étrange carrière en mourant sur l'échafaud parisien, comme « agent de Pitt et Cobourg » ; je veux parler du baron de Trenck, l'amant de la trop sensible Amélie de Prusse, l'échappé de toutes les geôles du grand Frédéric, qui cependant se piquait de philosophie. Clootz, en présence de l'Assemblée, fit un petit discours assez bien tourné, et fut invité par le président Menou aux honneurs de la séance. *Le Moniteur* (n° 172) ajoute : « Un Turc prend la parole; la difficulté avec laquelle il prononce le français ne nous a pas permis de retenir son discours. » De ce jour, Clootz adopta le titre d'*orateur du genre humain*, qu'il garde jusque dans l'histoire. Pour mieux rompre avec son passé, pour bien se prouver à lui-même que *la Déclaration des Droits* avait fait de lui un homme nouveau, il se débaptisa, jeta aux orties ses prénoms de Jean-Baptiste, et notifia « au genre humain » que désormais il s'appelait Anacharsis.

Ce fut sous ce nom qu'il fut naturalisé Français, dans la séance du 26 août 1792, sur le rapport de Guadet, en même temps que Payne, Kosciusko, Klopstock, Washington, etc., etc., et Schiller, que le diplôme signé par Danton, le 6 septembre de la même année, appelle *Gilles, auteur de Robert, chef de brigands*. L'intention était bonne ; qu'elle soit réputée

pour le fait. Ce ne fut pas là que s'arrêtèrent les honneurs décernés à Anacharsis Clootz ; il fut président du club des Jacobins, président du comité diplomatique, député de l'Oise à la Convention, et l'un des présidents de la tempêtueuse Assemblée. Mais ce qui dut le plus flatter sa vanité philosophique, c'est l'influence très-nette qu'il exerça sur l'évêque de Paris, Gobel, en le déterminant à venir déposer à la barre de la Convention les insignes « de l'ignorance et de la superstition ».

C'était un pauvre homme que ce Gobel, fort indécis, très-timide et ne comprenant rien au courant furieux qui emportait tout autour de lui. Il fut faible jusqu'à la sottise, et ne sauva rien, pas même sa tête. Dans la séance du 16 brumaire an II (novembre 1793), à propos d'une députation des habitants de Mennecy qui venaient annoncer à la Convention qu'ils « abjuraient les préjugés de la superstition et que déjà ils avaient remplacé dans leur église les statues de saint Pierre et de saint Paul par les bustes de Lepelletier et de Marat », Thuriot avait demandé que l'Assemblée n'eût plus à s'occuper des affaires du culte. C'était là un mot d'ordre dont on s'empara, et il fut décidé qu'une demande serait faite auprès de l'évêque constitutionnel Gobel pour l'engager à se « déchristianiser ». Léonard Bourdon, l'israélite Pereyra et Anacharsis Clootz, à la tête de quelques patriotes, s'en vont réveiller l'évêque à onze heures du soir. L'orateur du genre humain porta la parole. On équivoqua sur les mots. « J'abdiquerai mon ministère, disait Gobel ; mais je ne puis

abjurer une croyance. — Abjurez toujours le ministère, répondait Clootz, c'est là le principal; le reste est affaire entre votre conscience et vous. » L'évêque consulta son conseil; sur dix-sept votants, quatorze opinèrent pour l'abdication; cela touchait de bien près à l'abjuration.

Dès le 19 brumaire, Gobel et ses vicaires, coiffés du bonnet rouge, défilent devant la Convention, se démettent de leurs fonctions, crient *Vive la République!* et Chaumette bénit « ce jour où la raison reprend son empire ». Une rage d'abjuration publique semble avoir saisi tous les prêtres ; il faut lire les *Moniteur* de l'époque; ils sont terriblement instructifs à ce sujet. Clootz avait poussé à ce mouvement tant qu'il avait pu ; Robespierre ne le lui pardonna pas, et, le 22 frimaire, il le faisait expulser des Jacobins, lui reprochant « le mouvement contre les cultes, mouvement qui, mûri par le temps et la raison, eût pu devenir excellent, mais dont la violence pouvait entraîner les plus grands malheurs et qu'on doit attribuer aux calculs de l'aristocratie». « Eh ! Clootz, ajoutait l'implacable orateur, nous connaissons tes visites et tes complots nocturnes. Nous savons que, couvert des ombres de la nuit, tu as préparé avec l'évêque Gobel cette mascarade philosophique. » Quant à Gobel, il ne profita pas longtemps des loisirs que lui créa sa démission; accusé d'athéisme, il fut décapité le même jour que Chaumette, promoteur du culte de la Raison; 24 germinal an II (14 avril 1794).

II

Le pauvre Clootz avait précédé Gobel et Chaumette. Robespierre, suivant imperturbablement sa ligne de conduite, ne voulait plus tolérer qu'on fût en deçà ou au delà de lui : résolution funeste pour lui-même et qui le conduisit tout droit au 9 thermidor. Ceux qui sortaient de la voie qu'il leur traçait, il les nomma les *intempestifs*, épithète à double tranchant qu'il appliqua, je crois, pour la première fois à Anacharsis. « Rien ne ressemble plus à l'apôtre du fédéralisme que le prédicateur intempestif de la République une et universelle. L'ami des rois et le procureur du genre humain s'entendent assez bien. Le fanatique couvert de scapulaires et le fanatique qui prêche l'athéisme ont entre eux beaucoup de rapport. Les barons démocrates sont les frères des barons de Coblentz, et quelquefois les bonnets rouges sont plus près voisins des talons rouges qu'on ne pourrait le penser. » (5 nivôse an II, 25 décembre 1793.) De telles paroles avaient une signification redoutable; la Convention, se démentant elle-même, expulsa Thomas Payne et Anacharsis Clootz, sous prétexte qu'ils n'étaient pas Français. Que devenait donc alors le décret du 26 août 1792? Le 7 nivôse, Clootz est arrêté par ordre du Comité de Sûreté générale. De l'emprisonnement à la mort, il n'y a qu'un pas, et Clootz ne tarde pas à le franchir.

Robespierre voulait se débarrasser de la Commune de Paris qui lui paraissait « intempestive », car elle allait bien évidemment au delà de lui. Son chef, Hébert, en était arrivé à la violence épileptique ; son journal, *le Père Duchesne*, qu'il avait fondé dans le principe pour contre-battre *la Voix des Apôtres*, n'était plus qu'un ramassis d'ordures sanglantes et d'ignobles obscénités. Parmi les énergumènes, il tenait le front, et seul, Marat, s'il eût vécu, aurait pu l'égaler, mais non le dépasser.

Dans le langage de ce drôle, monter à la guillotine s'appelait « mettre la tête à la petite fenêtre et éternuer dans le sac ». Sans cesse il poussait aux mesures les plus rigoureuses, et rien en ce genre ne semblait le satisfaire. Il y avait du danger cependant à décapiter Paris de sa Commune ; mais Robespierre n'hésita pas : Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, etc., furent arrêtés et traduits au tribunal révolutionnaire le 1er germinal an II (20 mars 1794). Vingt accusés comparurent, prévenus de complot contre la liberté et la sûreté du peuple français. Parmi eux se trouvaient Conrad de Kock (père du romancier Paul de Kock) et Anacharsis Clootz. Il est difficile d'imaginer pourquoi ils ont été confondus avec les Hébertistes. Dans ce procès demeuré célèbre, je n'ai pu découvrir aucune charge réelle contre Clootz [1]. Ce que j'y vois de plus clair, c'est qu'on lui reprocha d'avoir tenté quelques démarches en faveur d'une dame Cheminot qui, ayant

1. Voir l'*Histoire parlementaire de la Révolution française. — Procès des hébertistes*, tome XXXI, pages 360 *et seq.*

fait un voyage en Angleterre, voulait savoir si par erreur son nom n'avait pas été porté sur la liste des émigrés.

Cependant Clootz put prévoir son sort lorsqu'il entendit le juré Renaudin lui dire : « Votre système de République universelle était une perfidie profondément méditée et donnait un prétexte à la coalition des têtes couronnées contre la France. — La République universelle, répondit l'accusé, est dans le système naturel; j'en ai parlé comme l'abbé de Saint-Pierre a parlé de la paix universelle. On ne peut me suspecter, au surplus, d'être le partisan des rois, et il serait bien extraordinaire que l'homme brûlable à Rome, pendable à Londres, rouable à Vienne, fût guillotiné à Paris. » Sur les vingt prévenus, dix-neuf furent condamnés à mort. On dit que Clootz en appela au genre humain; mais je crois que c'est là une plaisanterie sinistre et faite après coup. Il ne se démentit pas et fut d'une imperturbable fermeté. Pendant qu'Hébert pleurait comme un petit enfant et pouvait à peine se tenir debout, Anacharsis, fidèle à ses croyances et les affirmant plus que jamais en présence de sa fin prochaine, suppliait ses compagnons de ne point faire une profession de foi chrétienne, et proclamait à haute voix le dogme du néant absolu.

« L'orateur du genre humain, l'ennemi personnel de Jésus-Christ, Clootz, est mort comme il avait vécu, dit Riouffe dans ses *Mémoires d'un détenu,* mais avec un courage que je ne lui eusse jamais soupçonné. Il était avec la tourbe Hébert. Ces misérables se reprochaient

leur mort. Clootz prit la parole, et, d'une voix haute, leur cita tout au long ces vers si connus :

> Je rêvais cette nuit que, de mal consumé,
> Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé ;
> Et que, blessé pour moi d'un pareil voisinage,
> En mort de qualité, je lui tins ce langage.

L'apologue eut son effet : on redevint amis, et Clootz, se mourant de peur qu'un d'eux ne crût en Dieu, et ne prît la parole, leur prêcha le matérialisme jusqu'au dernier soupir. »

Ce fut le 4 germinal (23 mars 1794), le jour même où le jugement avait été prononcé, que les dix-neuf condamnés furent conduits au supplice. Ce fut une ignoble saturnale. Autour de la charrette on hurlait, on dansait, on chantait : « A mort le Prussien ! le millionnaire ! le mouchard ! Eh ! père Duchesne ! n'es-tu pas b...ien en colère aujourd'hui? » Clootz, impassible, rêvant en dedans, pour ainsi dire, avait demandé à être guillotiné le dernier. Lorsque la tête d'Hébert tomba, après que le bourreau, par une facétie de valetaille abjecte, eut laissé quelque temps le couteau suspendu au-dessus du patient, ce fut un tel délire de joie, un tel trépignement, que les dix-sept cadavres empilés s'écroulèrent au grand effroi des assistants, qui, revenus de leur émotion, battirent des mains.

Le tour d'Anacharsis Clootz était venu ; trois fois il salua la guillotine : d'abord au nom de la liberté qu'il voulait donner au monde ; ensuite au nom de l'égalité, à laquelle il avait sacrifié dès sa première jeunesse ;

enfin au nom de la fraternité, qu'il entrevoyait dans une vision si lointaine, qu'elle était à peine perceptible. Puis il s'approcha sans pâlir et fut réuni à ceux qui l'avaient précédé. « Le lendemain, dit M. G. Avenel [1], on n'avait de cette fête gardé qu'un souvenir. En s'abordant, les muscadins allongeaient le cou, jouaient trois fois de la tête : c'était saluer à la prussienne. »

Qu'était-ce, en somme, que cet Anacharsis Clootz qui s'était donné sans retour à la France et qui n'y trouva que la mort? Ses contemporains ont porté sur lui des jugements très-divers; dans ce temps de passion effrénée et de vie si courte, il devait être très-difficile d'être impartial. Camille Desmoulins, l'enfant terrible du journalisme révolutionnaire, se sentant vaguement menacé par Robespierre, voulut, pour se racheter, écraser les ennemis de ce dernier : « Le Prussien Clootz, écrivait-il, est cousin de l'Autrichien Proly (fils du prince de Kaunitz); Clootz et Chaumette sont deux pensionnaires de la Prusse. » Madame Roland ne l'avait point ménagé dans ses *Mémoires*, trop vantés, selon moi, car ils ne sont qu'un réquisitoire contre ses adversaires et une apologie de ses amis. Pour l'Égérie de la Gironde, Clootz est « un insupportable parasite, un vil personnage, un moulin à vent». Comme Anacharsis avait exprimé à la tribune son horreur pour le fédéralisme et qu'il avait désigné Buzot et Roland comme «fauteurs de ce projet liberticide »,

1. Voir *Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain*, par Georges Avenel; 2 vol. in-8°, 1868, Paris, tome II, p. 474.

Madame Roland ajoute : « Je ne sais si un fol tel que Clootz peut avoir été de bonne foi dans ses craintes ; je ne saurais me le persuader, et je crois seulement qu'il avait trouvé dans la fabrication de son mensonge une occasion de venger son amour-propre irrité de n'avoir pas été admiré ; un sujet de déclamations dans son genre, très-convenable à la bouffissure de son style et au désordre de son imagination ; un moyen de nuire à des hommes dont la raison doit lui déplaire, de faire cause commune avec ceux dont les vices lui sont agréables, en supposant même qu'il n'ait pas la mission secrète de brouiller la France, à l'aide des enragés, pour faire plus beau jeu aux Prussiens, ses compatriotes. »

C'était là en effet le grand grief, et plus d'une fois on reprocha à Clootz d'être un agent secret des puissances coalisées ; selon ses accusateurs, son fameux projet de république universelle masquait le désir immodéré de livrer la France à l'étranger ; toutes ses manœuvres y tendaient, et s'il poussait souvent aux mesures extrêmes, c'était pour ramener à la monarchie par l'excès même de l'anarchie. D'autres ne cherchaient pas si loin, ils l'écoutaient parler, disaient : « C'est un fou ! » levaient les épaules et passaient.

S'il fut un fou, il eut une minute de lucidité singulière, lorsqu'il dit ce mot profond dont nous n'avons pas encore su faire notre profit : « O France ! guéris-toi des individus ! » Ses adversaires me semblent l'avoir jugé avec une sévérité excessive. Ce fut, je crois, un homme singulièrement naïf et convaincu ; il chercha son équilibre à travers les partis qui s'entre-déchi-

raient, ne put le trouver, devint gênant pour bien des gens, « intempestif » ; mais sa mort prouva que ses croyances n'étaient point une parole vaine. Il était ultra-matérialiste; mais le cas n'est pas pendable et n'est point rare. Tous les historiens de la Révolution française ont parlé de lui avec compassion : « Ce pauvre Clootz ! » disent-ils à l'envi. Ils ont raison. Il eut en nous une confiance qui n'a point été justifiée; pour lui, Paris était l'œil, l'ombilic et le cerveau du monde; il a adoré notre pays jusqu'à ce point qu'il eût voulu en faire l'univers; il crut que notre génie allait convertir l'humanité; son rêve fut si grand qu'il est tout près d'être sublime, et il me semble que, malgré ses erreurs, ses divagations, ses violences, qui furent de son époque bien plus que de lui-même, la France peut dire à ce fils adoptif : « Qu'il te soit beaucoup pardonné, parce que tu m'as beaucoup aimée. »

IV

LA JUSTICE RÉVOLUTIONNAIRE

> C'est une loi de l'histoire : un monde qui finit se ferme et s'expie par un saint. Le plus pur de la race en porte les fautes ; l'innocent est puni. Son crime, à l'innocent, c'est de continuer un ordre condamné à périr, c'est de couvrir de sa vertu une vieille injustice qui pèse au monde. A travers la vertu d'un homme, l'injustice sociale est frappée.
>
> MICHELET.

Malgré les nombreux ouvrages qui déjà ont été publiés sur la Révolution française, on a dit avec raison qu'il restait encore à écrire une bonne histoire de cette époque extraordinaire. MM. Berriat-Saint-Prix et Campardon semblent avoir rivalisé de zèle pour apporter un contingent de matériaux très-important aux historiens futurs. Leurs livres[1] ne sont, pour ainsi dire, qu'un recueil de documents ; mais ces

1. *La Justice révolutionnaire à Paris et dans les départements*, d'après des documents originaux, la plupart inédits — (17 août 1792 — 12 prairial, an III), — par M. Ch. Berriat-Saint-Prix (M. Lévy, édit.). *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, d'après les documents originaux conservés aux archives de l'Empire, par Emile Campardon ; 2 vol., Paris, Henri Plon, 1866. — *La Justice révolutionnaire à Bordeaux* (Lacombe et la commission militaire), discours prononcé par Me Fabre de la Benodière, substitut du procureur général. Bordeaux, 1865.

documents, enfouis, pour la plupart, dans les cartons des archives et des greffes, inconnus jusqu'alors, sont indispensables à qui sera tenté d'écrire, avec quelque critique, l'histoire morale de la justice révolutionnaire.

Cette justice brutale, impitoyable, aveugle, a-t-elle aidé à sauver la France d'une des crises les plus terribles qu'une nation ait jamais traversées? A-t-elle été inutile, simplement cruelle sans excuse, et féroce sans nécessité? C'est là une question controversée depuis longtemps et dans laquelle je me garderai bien de prendre parti. A mon avis, l'avenir seul pourra la résoudre; lorsque tous les documents qui dorment encore dans les ministères des nations étrangères, dans les portefeuilles de familles, dans les archives, auront été mis au jour; lorsqu'on verra clair dans ce chaos sanglant où chacun criait à la trahison, à la violence, au despotisme; lorsque l'on saura positivement quelles furent la part de la réaction et celle de l'action dans ce mouvement vertigineux qui entraînait un monde vers la destruction et la reconstruction; lorsque l'on aura enfin une histoire sérieuse, impartiale et vraie de la contre-révolution, on pourra porter un jugement sain et désintéressé sur ce moment exceptionnel qu'on a appelé *la Terreur!* Jusque-là nous ne pouvons guère l'apprécier que sentimentalement, et il nous fait horreur; tous ceux qui, sans parti pris, ont voulu l'étudier s'en sont éloignés avec épouvante. Les noms de Carrier, de Fouché, de Fouquier-Tinville sont restés justement exécrables, et nous qui, personnellement du moins, penchons singulièrement vers l'abolition pure

et simple de la peine de mort, nous ne comprenons pas qu'un tel système ait pu subsister vingt-quatre heures sans soulever d'indignation ceux qui le subissaient et ceux qui avaient la redoutable énergie de l'appliquer.

MM. Berriat-Saint-Prix et Campardon ne ménagent point le blâme aux membres du tribunal révolutionnaire. « C'est faire trop d'honneur aux jurés du tribunal que de leur supposer une conscience ; ils étaient tout bonnement des assassins, » dit M. Campardon. « La justice révolutionnaire, dit M. Berriat-Saint-Prix, mit les accusés en coupe réglée et les condamna *à la vue;* elle sacrifia des femmes, des enfants, des vieillards ; elle frappa les ouvriers, les domestiques, les journaliers, les petits commerçants, que servait la Révolution, en bien plus grand nombre que les nobles, les prêtres, les riches qui étaient réputés ses ennemis. » Ces deux historiens sont loin, comme on peut le voir, de M. David d'Angers, qui écrivit dans l'*Almanach du peuple*: « Le tribunal révolutionnaire de Paris eut pour jurés les citoyens les plus purs, les plus justes et les plus ardents amis de l'humanité. J'en ai connu plusieurs; rien n'égalait la candeur de leur âme, la stoïque vertu de ces excellents vieillards ». C'est, du reste, encore ainsi que l'on écrit l'histoire de la Révolution : c'est un héros, c'est un brigand ; c'est un monstre, c'est un génie ! De qui parle-t-on ? Du même personnage, qu'il s'appelle Vergniaud, Danton, Robespierre, Charrette ou Saint-Just. Cela tient à ce que chacun juge la Révolution avec passion, comme s'il jugeait dans sa cause particulière et personnelle, et

c'est à cela qu'il faut surtout attribuer les ténèbres qui couvrent encore cette époque.

I

M. Berriat-Saint-Prix a fait une véritable enquête sur la justice révolutionnaire en province ; rien ne lui a coûté pour éclairer ce coin lugubre de notre histoire contemporaine. Actif, zélé, méticuleux comme un magistrat accoutumé à percer les apparences les plus convaincantes, ne se payant point de mots et voulant aller au fond des choses, il n'a rien négligé pour arriver à résoudre le problème qu'il s'était posé. Il n'a marchandé ni les démarches, ni les voyages ; servi par ses collègues de province, il a fouillé lui-même les greffes des différents départements de la France, et il a employé ses loisirs à rechercher les traces certaines que la justice de 1793 avait laissées dans notre pays. Il a tout compulsé avec une patience merveilleuse, les livres d'écrou, les minutes des jugements, les procès-verbaux d'exécution. Il en sait sur ce triste sujet « autant qu'homme de France », et il fait remonter à Robespierre, à Robespierre seul, la responsabilité des actes terribles dont le souvenir révolte encore toutes les consciences.

On pouvait croire, jusqu'à présent, d'après M. Louis Blanc, que les tribunaux, ou commissions révolutionnaires, qui avaient fonctionné en France, ne s'étaient pas élevés au-dessus de onze ou douze. Le premier, et grâce à ses incessantes recherches, M. Berriat-Saint-

Prix démontre, pièces en main, que le nombre en fut de cent cinquante et qu'il y eut quarante tribunaux ambulants. Il en donne une nomenclature curieuse qui comprend « le nom des villes, l'époque des fonctions, le chiffre des condamnations à mort ». Ce travail est absolument nouveau et de la plus haute importance pour l'histoire. Selon M. Berriat-Saint-Prix, et tous les documents qu'il cite paraissent absolument authentiques, le nombre des condamnations capitales prononcées dans toute la France, par les tribunaux révolutionnaires et les commissions militaires jugeant avec pleins pouvoirs, depuis le 17 août 1792 jusqu'au 9 thermidor, est de 15,990. Plus tard, nous en dirons le détail, lorsque nous examinerons les causes qui peuvent, non pas justifier, mais expliquer un tel abus de la force brutale.

Le champ où M. Campardon a circonscrit ses recherches est moins étendu. Il s'est contenté d'étudier le tribunal révolutionnaire de Paris, sujet fort grave, très-complexe, très-émouvant, et qui n'a pas exigé moins de deux substantiels volumes in-8° complétés par des pièces justificatives du plus vif intérêt. C'est aux archives que M. Campardon a demandé tous les documents qui servent de matériaux à son histoire. Il était aux sources mêmes de la vérité matérielle, il y a largement puisé, et nous ne saurions trop l'en louer. Son ouvrage est divisé en cinq parties distinctes : *le tribunal criminel extraordinaire*, *le tribunal révolutionnaire*, *le tribunal de sang*, *le tribunal réactionnaire*, *le tribunal réparateur*. Dans les trois premières on voit défiler

successivement, avec leurs passions, leurs haines, leurs espérances, leurs déceptions, leur foi, leur désespoir, leurs colères et leur abnégation : Charlotte Corday, Custine, Marie-Antoinette, les Girondins, Olympe de Gouges, Adam Lux, Mme Roland, Bailly, Mme du Barry, les Hébertistes, Anacharsis Clootz, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Schneider, l'évêque Gobel, Chaumette, Malesherbes, D'Espremenil, Mme Élisabeth, André Chénier, le baron de Trenck, Robespierre, Couthon, Saint-Just et les vaincus du 9 thermidor. Dans les deux dernières apparaissent les sinistres figures de Carrier et de Fouquier-Tinville ; si l'on a horreur de leur férocité, on ne peut qu'admirer l'énergie de leur défense et leur attitude devant la mort.

Selon M. Campardon, le Tribunal révolutionnaire siégeant à Paris, depuis le 6 avril 1793 jusqu'au 9 thermidor, a envoyé 2,625 accusés à l'échafaud, ainsi divisés : 1,259 avant la loi de prairial, et 1,336 après; selon M. Berriat-Saint-Prix, les condamnations capitales ne sont que de 2,607 : 1,256 avant la loi de prairial et 1,351 après. Il compte 105 individus exécutés après la mise hors la loi de thermidor. M. Campardon n'en compte que 103. Ces différences sont peu importantes et n'ôtent rien à l'excès d'un pareil total ; cependant il est singulier que deux historiens consciencieux, fournis de tous les documents désirables, familiarisés de longue main avec leurs études spéciales, ne soient pas tombés exactement d'accord sur un point qu'il doit être facile de vérifier.

M. Campardon consacre un chapitre entier de son premier volume au procès de Marie-Antoinette. Il donne les interrogatoires, les réponses, le réquisitoire, le résumé du président Hermann, les questions posées au jury. Sont-ce là toutes les pièces du vrai procès? Je le crois, mais cependant je me souviens d'avoir lu dans les *Mémoires du duc de Rovigo*[1], le passage suivant : « J'ai eu occasion de m'assurer par moi-même que l'on avait enlevé des archives du Palais-de-Justice les prétendues pièces criminelles sur lesquelles on avait prononcé la condamnation de la reine de France, au point que le dossier de ce procès est réduit à quelques chiffons de papiers dérisoires. » Le duc de Rovigo devait savoir à quoi s'en tenir, et l'on peut ajouter foi à ses paroles. Que sont devenues ces pièces qui servirent de base à l'accusation ? Quelle main pieuse ou intéressée les a dérobées, et a ainsi anéanti des preuves dont l'histoire aurait pu faire son profit ?

Si MM. Berriat-Saint-Prix et Campardon ont voulu faire un livre sérieux et vraiment important pour la Révolution française, ils ont noblement atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Ce but n'était certes pas celui de M. Fabre de la Benodière, qui n'a voulu faire qu'un discours, une amplification de rhétorique, un réquisitoire entremêlé de citations latines, il a réussi. A lire cette brochure de quatre-vingts pages, on croirait que l'unique but de l'auteur a été de prouver que les historiens latins avaient prédit, en termes explicites,

1. T. II, p. 62, 63, éd. 1828).

l'installation à Bordeaux de la commission militaire présidée par Lacombe. En parlant de ce dernier, M. Fabre dit : « Il poussa alors, à force d'effronterie (comme le dit Tacite du maître d'école Junius Othon), une fortune sortie du néant, *obscura initia impudentibus ausis propellebat.* Devenu tout-puissant, il put dire comme Caligula : *Memento mihi omnia in omnes licere!* » Plus loin, parlant d'un des membres de l'implacable commission, il dit : « Albert, ouvrier mégissier, à l'âme et au regard féroces, eut une fin digne de sa vie ; il fut, dit-on, vers 1816, dévoré par les anthropophages dans les solitudes du Texas où il avait été transporté. » L'histoire doit être calme ; plus les preuves abondent, moins il faut de violence pour les grouper et en faire ressortir la gravité.

MM. Berriat-Saint-Prix et M. Fabre sont d'accord sur le nombre des victimes envoyées à la mort par la commission militaire de Bordeaux : 301 sur 862 accusés, parmi lesquels il faut comprendre 168 acteurs qui furent arrêtés, jugés et acquittés en masse. Je n'aurais pas cité l'opuscule de M. Fabre de la Benodière, s'il ne contenait le mot de cette horrible situation, mot qui la fait comprendre et l'éclaire jusqu'au fond de ses excès. Dans *le Journal du Club national*, Lacombe écrivit cette phrase : « Il s'agit moins de punir les ennemis de la patrie que de les anéantir. » C'était un programme complet, et l'on n'y fut que trop fidèle ! Mais ce mot a besoin pour être compris d'être débarrassé de la phraséologie de l'époque ; il signifie : « Il s'agit moins de punir nos ennemis que de les anéantir. » Une parole

attribuée à Baudot exprime nettement la vérité : « On a cru que nous avions un système ; c'est un grand honneur que l'on nous a fait ; nous tuions pour n'être pas tués ; voilà tout. »

II

Le 17 août 1792, on avait institué un tribunal spécial, destiné à connaître « des crimes commis contre le peuple » dans la journée du 10. Cela ne parut pas suffisant en présence des dangers de toute sorte qui menaçaient la France, et dans le courant du mois de mars 1793, sous la pression unanime des clubs et de la commune de Paris, on résolut de créer un tribunal révolutionnaire qui jugerait sans appel. Parmi les membres de l'assemblée qui appuyèrent le plus chaudement le projet, il faut citer David, à qui nul ne disputera un grand talent, mais qui fut un pitoyable homme politique, prêt à toutes les cruautés, à toutes les palinodies et qui, après avoir voulu « boire la ciguë » avec Robespierre, devint sous l'Empire ce que chacun sait. Carrier, Levasseur, Jean-Bon-Saint-André, Lindet, Vergniaud prirent part à la discussion qui n'aboutissait pas. Ce fut Danton qui décida le vote (10 mars). « Ce tribunal, dit-il, doit remplacer pour les contre-révolutionnaires le tribunal suprême de la vengeance du peuple ! » Plus tard, lorsque, saisi lui-même par l'horrible roue qui devait broyer les adversaires et les amis de la Révolution, il fut près de comparaître devant des juges sans merci, il s'écria : « J'ai fait

instituer le tribunal révolutionnaire, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes ; ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité, c'était pour prévenir le renouvellement des massacres du 2 septembre. » C'était les régulariser, au lieu de les prévenir, et Danton s'en aperçut lorsque le sort se tourna contre lui.

Le 29 mars 1793, le tribunal fut régulièrement constitué : Montané était président et Fouquier-Tinville accusateur public. L'ancien procureur au Châtelet, qui avait adressé des vers à Louis XVI :

D'une profonde paix nous goûtions les douceurs;
Même au milieu des fureurs de la guerre,
Louis sut, en tout temps, la donner à nos cœurs !

le protégé de Camille Desmoulins, allait peu à peu s'enivrer de sa redondante rhétorique et arriver à la plus sanguinaire des monomanies, à ce que Ch. Nodier appelait le tétanos moral.

La proportion est intéressante à constater et fort instructive ; grâce à M. Campardon, nous pouvons la donner ici :

Avril 1793 (du 6 au 30), — 26 accusés, — 9 condamnés à mort : — mai, — 34 accusés, — 9 condamnés à mort ; — juin, — 53 accusés, — 15 condamnés à mort ; — juillet, — 66 accusés, — 14 condamnés à mort ; — août, — 45 accusés, — 5 condamnés à mort; — septembre, — 62 accusés, — 17 condamnés à mort ; — octobre (du 1er au 8), — 30 accusés, — 13 condamnés à mort ; — vendémiaire an II, — 33 accusés, — 10 condamnés à mort ; — brumaire, — 121

accusés, — 65 condamnés à mort; — frimaire, — 166 accusés, — 67 condamnés à mort; — nivôse, — 167 accusés, — 61 condamnés à mort; — pluviôse, — 198 accusés, — 68 condamnés à mort; — ventôse, — 206 accusés, — 116 condamnés à mort; — germinal, — 218 accusés, — 155 condamnés à mort; — floréal, — 525 accusés, — 354 condamnés à mort; — prairial (du 1er au 22), 408 accusés, — 281 condamnés à mort. — Ce fut là la période régulière, clémente, si j'ose le dire, du tribunal révolutionnaire de Paris; à partir de prairial, il devient une machine à condamner : l'acte d'accusation équivaut presque à un arrêt de mort.

Pendant les six semaines qui séparent le 22 prairial du 9 thermidor, tout le monde semble pris de folie; la mort est partout; la *justice* (!) fauche comme une épidémie.

Cette loi fut l'œuvre de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon; ce fut ce dernier qui la proposa. « Une Révolution comme la nôtre, dit-il, n'est qu'une succession rapide de conspirations, parce qu'elle est la guerre de la tyrannie contre la liberté, du crime contre la vertu. Il n'est pas question de donner quelques exemples, mais d'exterminer les implacables satellites de la tyrannie ou de périr avec la République. Les ennemis de la Révolution, on ne doit prendre le temps que de les reconnaître; il s'agit simplement de les anéantir. L'indulgence envers eux est atroce, la clémence est parricide. Celui qui veut subordonner le salut public aux inventions des jurisconsultes, aux formules du Palais, est un imbécile ou un scélérat. » La Convention

hésita; Ruamps et Lecointre demandèrent l'ajournement. Robespierre se leva, parla, appuya la loi et la fit passer. Elle ne reconnaissait qu'une peine, la mort (art. 7); supprimait l'instruction préliminaire (art. 12); permettait de ne point entendre de témoins (art. 13); et interdisait la défense (art. 14). C'était la mort organisée. Le tribunal ne regimba pas devant cette loi d'exception farouche et l'appliqua dans toute son épouvantable rigueur. Du 22 prairial au 9 thermidor, *dix-sept cent trois* accusés subissent l'éloquence de Fouquier-Tinville, et *treize cent soixante-six* montent sur l'échafaud; ce qui pour une période pleine de quarante-huit jours (10 juin - 27 juillet), donne une moyenne qui dépasse *trente-cinq* exécutions par jour.

Dès que cette loi fut décrétée par la Convention, Robespierre quitta les comités et ne se montra même que rarement à l'Assemblée, dont cependant il restait le maître redouté. Ceux qui manièrent officiellement, jusqu'à la bestialité, cette arme stupide, furent Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et ce Barrère, qui s'appelait volontiers l'*Anacréon de la guillotine*, et qui plus tard, sous l'Empire, devait envoyer à Napoléon des rapports secrets sur l'état de l'esprit public à Paris.

Par quel motif Robespierre s'éloignait-il ainsi du siége du pouvoir exécutif, dans un moment où les périls s'amoncelaient lentement contre lui? Est-ce par dégoût de tant de sang inutilement versé? Est-ce par calcul, pour laisser l'odieux à des collègues qu'il méprisait? Je ne sais; mais Hérault de Séchelles, écrivant un jour à Carrier, lui disait: « *Le caractère de la repré-*

sentation nationale se développe avec bien plus de force ou d'empire, quand les représentants frappent, en passant, de grands coups, et qu'ils laissent (sauf à la suivre) la responsabilité sur ceux qui en sont chargés[1]. » Était-ce ce principe, d'une politique peu raffinée, que Robespierre appliquait en demeurant dans l'ombre?

Un homme dont le jugement doit avoir un grand poids, car il fut contemporain des événements de la Révolution, et, de plus, il pratiqua longtemps un pouvoir sans limites, Napoléon, dans ses causeries familières de Sainte-Hélène, a donné son opinion sur cette question de savoir si Robespierre était réellement coupable de tous les crimes qu'on lui a imputés. Cette opinion, la voici, elle mérite d'être jetée dans la balance de l'histoire : « Lorsque Robespierre osa laisser entrevoir à son tour qu'il fallait que le régime des proconsuls se terminât, qu'il fallait faire justice des hommes impurs qui avaient rendu la Révolution odieuse dans les provinces, il trouva l'échafaud. La journée du 9 thermidor fut réellement le triomphe de Collot-d'Herbois et de Billaud-Varennes, hommes plus avides de sang que Robespierre. Mais cette victoire n'avait pu se remporter sur les Jacobins et la Commune que par l'appel de tous les citoyens; de sorte que, pour la masse de la bourgeoisie et du peuple, la mort de Robespierre fut la mort du gouvernement révolutionnaire, et qu'après diverses oscillations, ceux qui voulaient continuer *la Terreur* et qui avaient sacrifié Robespierre,

1. Cf. Campardon, t. II, p. 115.

comme celui-ci avait sacrifié Danton, parce qu'il voulait adoucir et modérer la Révolution, se trouvèrent entraînés, maîtrisés par l'opinion publique. Dans les dix derniers mois, Robespierre se plaignait souvent qu'on le rendait odieux, en mettant sous son nom tous les massacres qui se commettaient. C'étaient des hommes plus sanguinaires et plus affreux que Robespierre qui le faisaient périr; mais toute la nation, qui attribuait depuis longtemps tous les assassinats à Robespierre, cria que la journée avait été contre la tyrannie, et cette croyance la fit finir[1]. »

Quoi qu'il en soit des motifs qui engagèrent Robespierre à s'abstenir pendant les deux mois qui précédèrent sa chute et sa mort, la justice révolutionnaire ne chômait pas plus en France qu'à Paris. Elle était implacable. Elle a frappé bien des innocents, cela n'est point douteux, mais elle frappait dans les milieux qu'elle jugeait coupables. M. Berriat-Saint-Prix nous sera un guide sûr dans la triste revue que nous allons rapidement faire des exécutions qui ensanglantèrent la province. Je ne parlerai que de la période qui s'étend depuis le 17 août 1792 jusqu'au 9 thermidor, et je ne citerai que les condamnations capitales.

Dans les centres populeux travaillés par le royalisme, où l'on cherchait à lier des relations avec l'étranger, la répression est d'une violence excessive : Bouches-du-Rhône, — 426 ; — Rhône, — 1,904; — Nord, — 250; — Var, — 78; — Vaucluse, — 430 ; — Pas-de-Calais, —

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, 12 juin 1816.

392; — Bas-Rhin (Euloge Schneider), — 58. — Dans les départements qui s'étant soulevés contre la Convention, avaient arboré le drapeau blanc, se battaient aux cris de : Vive le roi! et entretenaient dans la France menacée de toutes parts sur ses frontières, une guerre civile sans merci ni pitié, on arrive à des chiffres désolants : Sarthe, — 3,078; — Loire-Inférieure, — 710; — Maine-et-Loire, — 1,994; — Mayenne, — 307; — Côtes-du-Nord, — 54; — Ille-et-Vilaine, — 243; — Vendée, — 1,567. — Dans les départements qui après la loi du 31 mai prirent parti pour les Girondins et firent craindre un soulèvement, l'action révolutionnaire fut écrasante : Gironde, — 305; — Charente-Inférieure, — 91. — Si, au contraire, nous passons aux autres départements, nous tombons tout de suite et sans transition à des chiffres relativement insignifiants : Corrèze, — 5; — Charente, — 2; — Eure, — 4; — Jura, — 2; — Loiret, — 1; — Pyrénées-Orientales, — 13; — Haut-Rhin, — 12; — Saône-et-Loire, — 4; — Tarn, — 4; — Vosges, — 10. — Plusieurs départements furent absolument exempts de condamnations capitales; la Haute-Saône ne fournit que deux condamnations à la déportation; cependant Robespierre le jeune y fut envoyé en mission; mais, si l'on en croit Ch. Nodier, il se contenta de faire élargir huit cents détenus.

Ce fait est remarquable, et il faut en tenir compte; ce fut là seulement où elle se crut menacée dans son existence ou dans son principe, que la Convention frappa sans pitié. Elle commit de déplorables erreurs,

négligea les formes les plus élémentaires de la justice, déploya un despotisme inexcusable, mais elle crut pouvoir agir ainsi en vertu du droit de légitime défense. Cela ne fait point pardonner ses excès, mais cela du moins peut servir à les expliquer.

Benjamin Constant, qui était trop sceptique pour n'être pas naturellement doux, écrivait à madame de Charrière : « Vous vous êtes trompée si vous avez cru que je doutais de la possibilité de la république sans un tyran à la Robespierre, et par conséquent, avec la liberté. J'ai cru la compression, dans ce moment de crise, absolument « nécessaire », soit; mais entre la compression et la peine de mort érigée en théorie gouvernementale, il y a un abîme. En réalité, on tua par peur. » La Terreur fut à la fois subjective et objective, comme diraient les Allemands; on l'appliqua parce qu'on l'éprouvait.

Comment un peuple naturellement doux, indifférent, très-frivole, d'une légèreté proverbiale, en était-il arrivé à cet état de surexcitation maladive qui ressemble à de la frénésie et que rien jusque-là n'aurait pu faire soupçonner? Comment put-il supporter, sans révolte, de si redoutables spectacles, et comment fut-il amené à se livrer à de telles fureurs? C'est ce que je vais essayer d'examiner.

III

Quand Dusaulx, le très-honnête et très-modéré Dusaulx, écrivit dans son *Histoire de la prise de la Bastille:*

« Je n'ai pas la simplicité de croire que la plupart des hommes dévoués à l'ancien régime aient jamais été et puissent jamais devenir citoyens », il était l'écho de l'opinion générale, de celle qui, latente ou exprimée, se trouvait au fond de tous les esprits. On sentait bien qu'un seul fait, un seul jour, une simple déclaration ne suffisaient pas à combler l'abîme qui, depuis des siècles, séparait les diverses classes de la société française. Il n'y avait même pas trente ans,—après le coup de canif de Damiens,—qu'on en était revenu à des ordonnances gothiques et ridicules : nul ne pourra approcher le roi qu'après avoir fourni des preuves de noblesse datant au moins de 1400.

L'histoire, l'histoire d'hier était présente à toutes les consciences; on se rappelait les quatre-vingt mille lettres de cachet du ministère Fleury; on savait que la marquise de Langeac, maîtresse du duc de La Vrillière, tenait, avec le chevalier d'Arc, un bureau ouvert de lettres de cachet à vingt-cinq louis la pièce. Il ne fallait rien moins qu'une loi (15 janvier 1790) pour mettre fin à l'abus des emprisonnements arbitraires. On s'aperçut alors et enfin que lorsque le droit de punir appartient à un seul homme et n'est point sanctionné par la justice, la pénalité ressemble à la vengeance. La lecture des *cahiers* prouve d'une façon irrécusable ce qu'était la France à cette époque et fait comprendre les défiances et les haines qui s'amassèrent dans bien des cœurs. Dans les cahiers du Nivernais, on lit : « Les plaintes du peuple se sont longtemps perdues dans l'espace immense qui le sépare du trône. »

Ce qui séparait le peuple du trône, ce n'était point un espace, c'était une caste : la noblesse, nul n'en doutait. Chacun disait : « Ah ! si le roi le savait ! » Comment aurait-il pu savoir? Les plaintes d'en bas ne pouvaient monter vers lui qu'en passant par des bouches intéressées à rester muettes.

Chacun dans cette France monarchique qui touchait à son terme, où le peuple était si patient, où la bourgeoisie était si éclairée, avait eu à souffrir des prétentions extravagantes d'une noblesse qui n'existait plus que par la haute domesticité des cours et qui ne sut même pas rester à son poste au moment du péril; chacun répétait tout bas la fameuse phrase de Figaro : « Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil ! » On sentait que nul de ces hommes n'accepterait volontairement la Révolution ; l'émigration ne laissait aucun doute à cet égard, et dès les premiers jours de la victoire, malgré la nuit du 4 août, la défiance naquit, s'accrut et finit par devenir une sorte de maladie épidémique à laquelle nul ne put échapper. Si les *patriotes* ne cachaient point leurs soupçons, les *aristocrates* ne dissimulaient guère leur mépris pour ces espèces taillables et corvéables qui se mêlaient d'avoir des idées, réclamaient la part de tous au soleil et se permettaient de faire des lois. Rien ne les corrigeait. Quand Lacroix, le dantoniste, fut amené au Luxembourg, je ne sais quel hobereau inconnu, nommé de la Roche-du-Maine, examinant la stature du nouveau prisonnier, s'écria à

haute voix et en le désignant : « Voilà certes de quoi faire un beau cocher ! »

La plus haute, la plus chère idole de la Révolution, Mirabeau, parut un traître ; et ce fut là un irréparable malheur. M. Quinet dit avec raison que ce pauvre grand homme ne trahit que lui-même ; cela est strictement vrai ; mais de toutes parts, dans l'Assemblée, dans le peuple, on sentait ses oscillations, on devinait la duplicité de ses paroles, et si l'on ignorait combien, au juste, il s'était vendu, on ne doutait guère qu'il ne fût acheté. De quelle défiance ne fut pas saisie la nation tout entière, lorsqu'elle sut, après la mort de Mirabeau, ce qu'elle soupçonnait déjà, que son homme d'élection, sa force, son espérance, l'avait trompée et se préparait à la livrer à son antique ennemi, qui était la cour?

En réalité, l'acte de Mirabeau ne fut point précisément une trahison : il rêvait l'alliance de la nation et de la royauté, qui se seraient sauvées l'une par l'autre ; s'il fut payé (et il le fut), c'était pour soutenir et faire adopter ses propres idées à la représentation nationale ; c'était là une situation complexe et louche que le peuple ne comprit guère, car celui-ci n'a jamais que l'intelligence des choses simples et nettes ; c'est pourquoi la politique lui restera toujours étrangère.

La longue tradition de respect qui, depuis des siècles, avait imprégné la France, empêchait qu'on touchât au roi ; ce respect, le voyage de Varennes ne fit que l'ébranler ; il fallut le 10 août pour qu'il s'évanouît sans retour. Au reste, qu'aurait-on pu dire de Louis XVI,

sinon ce que Carlyle en a dit : « Es-tu le plus faible des mortels ou le plus doux ? En tous cas, tu es le plus malheureux des prédestinés ! » Mais on se dédommageait sur la reine, sur l'*Autrichienne*, ainsi qu'on l'appelait brutalement. Les calomnies inventées dans les petits salons du Luxembourg, entre le comte de Provence et la Balbi, les indiscrétions du comte d'Artois, qui ne ménageait rien, avaient pénétré, par lente infiltration, jusque dans les dernières couches du peuple. On plaignait le roi, on était sûr de son cœur, on était persuadé qu'il ne voulait que le bonheur de ses sujets ; mais, à voix basse et avec colère, on se racontait les misérables propos qui faisaient de Trianon un lieu peu convenable pour une reine ; on se répétait, avec mille injurieux commentaires, l'histoire du collier, et l'on disait tout haut, bien fort, de façon que chacun pût l'entendre, que Marie-Antoinette trahissait le pays, entretenait des agents auprès du roi de Hongrie et appelait à grands cris les étrangers en France.

Bien longtemps on a prétendu que ces dernières accusations étaient mensongères comme les autres, qu'elles étaient l'œuvre des partis qui avaient eu besoin de telles inventions pour pallier leurs crimes, et que la reine, identifiant ses destinées à celles de la France, n'avait jamais désiré que la gloire, la grandeur et l'indépendance de sa patrie adoptive. Hélas ! il faut revenir d'une telle illusion. L'instinct populaire qui voyait dans Marie-Antoinette une ennemie des institutions nouvelles et l'âme même de la résistance, ne s'était point trompé. La défiance que cette malheu-

reuse femme inspirait s'est trouvée justifiée, et nul doute n'est plus permis aujourd'hui.

M. d'Arneth, irrité sans doute de voir que les lettres apocryphes publiées par M. Feuillet de Conches tendaient à faire de Marie-Antoinette une reine réellement française, a recueilli dans le cartulaire même de l'empereur d'Autriche une série de lettres échangées entre la reine, l'empereur Joseph, l'empereur Léopold et M. de Mercy, qui sont de la nature la plus grave. Elles dévoilent toute la vérité qu'on n'avait fait que soupçonner jusqu'à ce jour, et prouvent que Marie-Antoinette resta imperturbablement une princesse de la maison d'Autriche. La nation française ne fut pour elle qu'un peuple de révoltés, de factieux, qu'il fallait mettre à la raison ; elle ne comprit rien à l'idée de patrie, resta fidèle aux errements de sa caste, et crut que tout lui était permis pour sauver la royauté, en frappant la Révolution. Elle voulait certainement servir les intérêts du trône ; mais, à coup sûr, elle trahissait la nation, et c'est cela seul qu'on lui a reproché.

Dès le 12 juin 1790, elle écrit à Mercy d'Argenteau : « Il me semble qu'un autre point des plus raisonnables du plan de M. (Mirabeau) est, si la paix entre la Prusse et l'Autriche se soutient, d'engager ces deux puissances, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, si jamais ceci se consolide, à paraître non plus faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garantie de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvaise la manière dont on traite un roi. Elles pourraient alors

parler avec le ton qu'on a, quand on se sent le plus fort en bonne cause et en troupes. »

Après le retour de Varennes, elle éprouva un sentiment rapide qui ressemble à du repentir ; une sorte de tardive vision lui montre que depuis longtemps elle tourne le dos à la vérité ; ses conversations avec Barnave l'ont peut-être éclairée. Elle écrit à Mercy, le 29 juillet 1791 : « Je crains de m'être bien trompée sur la route qu'il fallait suivre ! » mais elle retomba vite en son erreur. Dans le quatrième volume de son recueil [1], M. Feuillet de Conches publie une lettre que le comte de Fersen envoya au roi de Suède, Gustave III. Cette dépêche, datée de Bruxelles, 1er janvier 1792, contient deux importants fragments de lettres adressées par la reine à Fersen et à Mercy ; le premier est ainsi conçu : « Quand vous croyez que les Français réfléchissent et qu'ils sont capables de suivre un système, vous leur faites trop d'honneur. En attendant, je crois que nous allons déclarer la guerre, non pas à une puissance qui aurait des moyens contre nous, — *nous sommes trop lâches pour cela*, — mais aux électeurs et à quelques princes d'Allemagne, dans l'espoir qu'ils ne pourront se défendre. Les imbéciles ! ils ne voient pas, que s'ils font cette chose, c'est nous servir, parce que enfin, il faudra bien, si nous commençons, que toutes les puissances s'en mêlent pour défendre les droits d'un chacun. Mais il faut qu'elles soient bien convaincues que nous ne ferons ici qu'exécuter la vo-

1. *Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth*, p. 730-374.

lonté des autres; que toutes nos démarches sont forcées, et que, dans ce cas, *la meilleure manière de nous servir est de bien nous tomber sur le corps!*» Le second faisant allusion aux *factieux* avec lesquels elle est obligée de traiter, renferme cette phrase trop explicative : « Quel bonheur si je puis un jour redevenir assez, pour leur prouver que je n'ai pas été leur dupe ! »

Non contente de ces menaces adressées à la France, elle hâte les préparatifs des coalisés, elle s'impatiente des lenteurs de son frère. En février 1792, elle écrit : « La haine, la méfiance, l'insolence, sont les trois mobiles qui font agir dans ce moment ce pays-ci. Ils sont insolents par excès de peur! » Puis elle ajoute : « Que l'empereur sente donc une fois ses propres injures; qu'il se montre à la tête des autres puissances avec une force, mais une force imposante, et je vous assure que tout tremblera ici. » Le 26 mars 1792, elle livre le plan de la campagne projetée à Mercy, afin que celui-ci le communique à l'empereur : « M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie et une autre par le pays de Liége. C'est l'armée de La Fayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du conseil d'hier; il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et prendre toutes les mesures convenables. Selon toutes les apparences, cela se fera promptement. » Ce n'est pas tout. L'ignorance de la situation est telle, le mépris pour la bourgeoisie et le peuple est si invétéré, l'erreur générale est si profonde,

le préjugé du berceau est si enraciné, que la reine écrit : « Tout est perdu, si on n'arrête pas les factieux par la crainte d'une punition prochaine. Il serait nécessaire qu'*un manifeste rendît l'Assemblée nationale et Paris responsables des jours du roi et de ceux de sa famille* ». Cette lettre est du 4 juillet 1792 ; le manifeste de Brunswick est du 25. La lettre partit de Paris, alla trouver Mercy à Bruxelles, et fut expédiée à Coblentz, où Brunswick put y puiser le fond des idées de cette fameuse proclamation qui allait ouvrir en Europe une guerre de vingt-trois ans !

Elle n'était pas seule à faire des vœux contre la France et à donner des conseils perfides. Montmorin, qui cependant fut ministre constitutionnel, écrivait le 22 mai 1793, à La Marck, l'agent le plus actif de l'empereur : « Parmi ceux qu'on appelle les honnêtes gens, il y a, au reste, une très-grande quantité des *constitutionnaires*; ceux-ci regardent M. de La Fayette comme leur héros ; il sera, disent-ils, la ressource de la France et la sauvera des factieux et des étrangers. Il faudrait donc que quelque échec bien honteux fît évanouir ce fantôme constitutionnel, et c'est à lui que je désirerais qu'on s'attachât plus particulièrement, si toutefois cela peut s'accorder avec les plans qu'on a arrêtés ! « L'homme qui écrivit cette lettre à la veille d'une invasion menaçant l'existence et les destinées de son pays, trouva une fin horrible dans les journées de septembre.

Bien avant Montmorin, Mounier, qui eut l'initiative du serment du Jeu de Paume, qui fut président de

l'Assemblée nationale et qui mourut conseiller d'Etat en 1806, écrivait à l'empereur d'Allemagne, le 13 octobre 1791 : « Pour sauver la France, il faut se hâter de détruire son nouveau gouvernement [1]. »

Par ce qui précède, par ces révélations que l'histoire nous fait chaque jour, on peut voir que les défiances de la nation contre la cour, contre la reine, contre ce qu'on appelait alors le comité autrichien (Malouet, Montmorin, Bertrand de Molleville, etc.), n'étaient point aussi vaines que l'on a eu intérêt à le dire.

Quand la nation comprit qu'elle était menacée à l'intérieur par des conspirations sans cesse renaissantes, et à l'extérieur par l'Europe, qui s'ébranlait pour envahir nos frontières, elle ordonna la levée en masse et créa le tribunal révolutionnaire ; disons le mot tout net : elle mit la France en état de siége. Ce fut un combat sans pitié ni merci. Tout semblait près de tomber en dissolution ; l'étranger nous poussait aux excès de toutes ses forces, c'était son intérêt de voir la France s'épuiser elle-même et se livrer sans défense, anéantie, saignée à blanc, aux convoitises qui regardaient vers elle. L'empereur Léopold écrivait, le 5 septembre 1791, à sa sœur Marie-Christine : « On ne peut aider le roi et la reine que.... en laissant le temps en France à la banqueroute de se faire, aux impositions de s'établir et à la confusion de s'y mettre davantage, afin d'en profiter [2]. »

1. Feuillet de Conches, *Louis XVI*, etc., t. IV, p. 117.
2. *Ibid.*, p. 86.

A la cour même des Tuileries, on se méfiait singulièrement de la pureté des intentions de l'empereur. Le 8 novembre 1791, Mme Élisabeth écrit secrètement, et avec de l'encre sympathique, à son amie Mme de Bombelles : « Ne crois pas la politique de Vienne très-désintéressée ; il s'en faut de beaucoup. Elle n'oublie pas que l'Alsace lui a appartenu[1]. »

Je ne veux pas reprendre à mon tour le jargon de l'époque et parler des agents de Pitt et Cobourg, je ne ferai même pas allusion aux deux *milords* qui, le 2 septembre, versaient à boire aux égorgeurs de l'Abbaye, mais je rappellerai que dans la séance du 27 janvier 1795, lord Bedfort disait à la tribune de la Chambre haute : « Nos efforts ont beaucoup contribué à établir le régime de la Terreur en France ! » A l'intérieur, dans les Assemblées mêmes, il ne manquait pas de gens intéressés à aggraver les désordres, à souffler la discorde, à allumer les méfiances, à préparer des cataclysmes ; le mot d'ordre avait été donné et était suivi ; on le connaît : « Ramener la monarchie par l'anarchie. » Lorsque la Convention commença son absurde travail d'épuration sur elle-même et se mit à se dévorer, la droite se porta toujours tout entière, avec le poids déterminant de ses votes, vers les mesures qui tuaient les républicains, qu'ils fussent girondins, cordeliers ou jacobins. Au 9 thermidor, Robespierre en fit la cruelle et tardive expérience : « Hommes purs, » disait-il ; ils répondirent en lui criant : « Hors la loi ! »

1. Feuillet de Conches, *Louis XVI*, etc., t. IV, p. 239.

La guerre était donc déclarée. Les deux partis se traitaient mutuellement de brigands, s'estimaient en état de légitime défense et se croyaient tout permis. Jamais pareil acharnement ne se vit. La France était seule, travaillée par vingt factions vaniteuses et contraires, ayant au dedans d'elle-même le royalisme en armes et la guerre civile, au dehors se voyant repoussée, attaquée, convoitée par l'Europe entière : l'empereur d'Allemagne décrète la peine de mort contre tout propagateur des idées françaises ; le général autrichien Wurmser déclare qu'il ne fera pas de prisonniers français ; l'Angleterre dénonce le projet d'incendier tous les magasins français, et commence par l'incendie de l'arsenal d'Huningue. C'était une guerre d'extermination, la France le comprit et accepta la lutte.

Tous les conventionnels qui ont vieilli semblent avoir gardé le souvenir d'une bataille forcenée, et à laquelle il ne fut pas possible d'échapper. « En général, dit Levasseur de la Sarthe (1829), on risque fort de s'égarer, quand on veut porter la règle des temps de calme à une ère de crise et de discorde. Il s'agissait alors, avant tout, de sauver la patrie et de fonder la République. » Barrère, quelques jours avant de mourir, et il est mort très-vieux (1841), disait en parlant de Robespierre : « Nous étions sur un champ de bataille, nous n'avons pas compris cet homme ! » C'est là l'excuse, s'il peut en exister pour de tels et si condamnables excès. C'était une guerre ; on se défendait, on attaquait comme on pouvait. M. de Breteuil, l'homme de confiance du château, avait dit

le premier : « S'il faut brûler Paris, on brûlera Paris et l'on décimera ses habitants : aux grands maux les grands remèdes ! »

On pourra juger du genre de guerre que faisaient les royalistes, en se rappelant que, bien après la fin de la *Terreur*, à Quiberon, Puisaye débarqua, avec *dix milliards* de faux assignats fabriqués en Angleterre, à ces fameux moulins que Shéridan avait dénoncés à la Chambre des communes. Quelles étaient les opinions des chefs d'émigrés sur la France, et dans quel esprit voulaient-ils y rentrer ? Nous le savons, car on possède leurs confidences. Le 14 octobre 1795, le prince de Condé écrit : « Il faudra voir ce que la guillotine et la faim produiront sur le peuple ; la criminelle ville de Paris mérite tout cela. » Le 22 février 1796 : « Il faut que le peuple souffre ; c'est le seul moyen de le forcer à désirer l'ancien ordre de choses ; il n'a d'ailleurs que ce qu'il mérite. Les raisonnements les plus simples sont perdus pour lui ; il n'y a que la misère qu'il comprenne bien, et c'est par elle qu'il faut espérer le retour de la monarchie ! » Tout ce qui s'était passé devait être considéré comme non avenu : on effaçait la Révolution d'un trait de plume et l'on rétablissait toute chose comme avant la convocation des États. Le 24 mai 1796, le comte de Lille (Louis XVIII), écrivant à Pichegru une lettre où il le compare au maréchal de Saxe, à Turenne et à Catinat, disait : « Ce même principe ne me permettra jamais de reconnaître et de consacrer la spoliation, l'envahissement des propriétés et des droits des deux premiers ordres. » La

France de ce temps-là aima mieux périr que de retourner sur ses pas. Dans ceux qui lui étaient hostiles, elle vit des ennemis irréconciliables, et dès qu'on eut tiré l'épée, elle entra dans cette période d'épilepsie furieuse qu'on a appelée la Terreur !

IV



Tous les gouvernements ont une tendance à user de ces lois d'exception qui les ruinent dans l'opinion publique et les perdent devant la postérité. On dirait qu'il y a au devant du pouvoir une pente fatale qui le convie à se laisser glisser hors de la stricte et honnête légalité. Toute occasion paraît bonne pour sortir du droit chemin, qui, cependant, bien plus sûrement que nul autre, mène au vrai but. Bonaparte profite de l'attentat de nivôse, attentat exclusivement monarchique, pour déporter ce qui restait en France de jacobins non ralliés. Il ne faut pas être bien vieux pour se souvenir d'avoir vu appliquer, dans les moments de crises que nous avons traversés, des mesures rigoureuses que l'état général des esprits ne justifiait pas. Le miracle eût été que la Révolution pût échapper à cette déplorable manie. La France d'alors avait été pendant si longtemps courbée sous le régime du bon plaisir, c'est-à-dire de l'arbitraire, qu'elle était imprégnée de despotisme ; il dormait en elle, traditionnellement, à l'état latent ; dès la première occasion, au premier danger, il se réveilla tout à coup et engendra la violence. Être libre ou mourir ! fut un mot d'ordre auquel

on n'obéit que trop. La sévérité, même excessive, peut parfois être nécessaire, mais jamais il ne faut dépasser l'étroite limite qui la sépare de la cruauté, car la cruauté mène tout droit à la servitude ; il vient un moment où, par lassitude autant que par dégoût, on consent à abandonner tous ses droits, à répudier tous ses devoirs, à choisir un mandataire chargé de jouir des uns, d'accomplir les autres, afin d'être certain d'être protégé dans son existence et dans ses intérêts.

Le tribunal révolutionnaire fut la plus haute expression gouvernementale de son époque. Il fut le souverain. « La situation tout entière apparaît dans une circonstance peu remarquée de la fête de l'Être-Suprême, dit M. Michelet : Robespierre ne fit attendre la Convention que parce que lui-même attendit le tribunal révolutionnaire. Celui-ci, en réalité, était le premier pouvoir, ou plutôt le seul. Il représentait la terreur, qui dominait également le gouvernement, l'Assemblée, le peuple ! » Qui eut idée le premier de créer cette atroce machine, et de fabriquer en hâte un tribunal qui jugerait sans appel, et qui, pour tout crime, pour tout délit, pour toute faute, n'aurait guère qu'une seule peine, la mort ? Qui ? Danton, Marat, Robespierre, Hébert, Billaud-Varennes ? Les Jacobins, les Cordeliers ? Non pas.

Ce fut un royaliste, le vieux Cazotte, resté célèbre pour une prétendue vision qu'il n'eut jamais, et que La Harpe lui attribue dans une fiction littéraire. Exhortant Louis XVI à se méfier de sa propre clémence, il lui conseillait de créer, dès qu'il aurait

recouvré tout son pouvoir, un tribunal de justice, composé de cinq membres, chargé de poursuivre et d'exécuter brièvement tous les criminels révoltés contre le nouvel ordre. L'idée était dans l'air, comme on le voit; ce fut la nation qui l'appliqua. On avait touché de bien près à la vérité en infligeant la détention jusqu'au rétablissement de la paix; c'était là la vraie peine, elle suffisait amplement à toutes les exigences du moment; la mort était inutile, et dès lors absurde. Et puis, c'était une arme à double tranchant, facile à saisir quand on était le plus fort, commode à manier; on en frappait indistinctement les ennemis de la patrie et les adversaires personnels, aveuglément, avec frénésie. La France ressemblait à un vaisseau révolté pris à l'abordage; on s'égorgeait partout.

Il faut se rappeler le terrible mot de Cambon: « On avait allumé un grand phare dans la Constituante; nous l'avons éteint dans la Législative. La nuit s'est faite, et, dans la Convention, nous avons tout tué, amis et ennemis [1]. » En effet, créée comme moyen de salut public, la justice révolutionnaire glissa vite hors de sa voie; poussée par les factions qui se disputaient théoriquement le pouvoir, elle devint l'expression et l'instrument de leurs passions. La mort fut à l'ordre du jour. Un député à la Convention racontait à quelques amis ce qu'il comptait faire dans six semaines; tout le monde éclata de rire. Six semaines! Qui donc était certain de les vivre encore? Chacun pouvait dire

1. Cité par Edgard Quinet: *La Révolution.*

comme le conventionnel : Nous avons fait un pacte avec la mort ! Les esprits, toujours tendus entre le soupçon et l'effroi, étaient arrivés à un état de surexcitation morbide qu'on ne peut plus se figurer que très-difficilement : Vincent, secrétaire de Bouchotte, détenu au Luxembourg avec les hébertistes, était couché sur son lit et causait avec sa femme ; tout à coup, il se jette sur un gigot suspendu à sa fenêtre, en coupe une tranche, la dévore crue et saignante, et s'écrie : « Que ne puis-je manger ainsi le cœur de mes ennemis [1] ? » Un pareil acte dénonce un état mental qui est bien près d'être irresponsable. On peut dire sans exagération que tous les cerveaux étaient malades. Qu'est-ce que Fouquier-Tinville s'écriant : « Ça va bien ! ça va bien ! les têtes tombent comme des ardoises ! » sinon un fou furieux qui méritait des douches et la camisole de force ?

La folie était générale non-seulement chez les bourreaux, mais chez les victimes.

Les premiers tuaient avec la persistance et la régularité d'un animal qui obéit à une fonction instinctive ; les seconds se faisaient un point d'honneur de bien monter à l'échafaud, et de n'y point baisser les yeux. En un mot, il était de mode de bien mourir ! Cela fut très-beau, très-grand, j'en conviens, mais cela fut insensé, et a, j'en suis certain, singulièrement prolongé la Terreur. Une seule personne protesta, fut naturelle et ne *posa* pas. Sa vie, toute pleine encore,

1. *Mémoires sur les Prisons,* t. II, p. 141.

se révolta contre une mort imméritée et subite ; elle le laissa voir, et fit bien. C'est Mme Du Barry. Certes, le personnage, en lui-même, n'est point intéressant, mais j'estime que dans ces moments-là, elle seule fit son devoir. Je ne fais point de paradoxes, je les aime peu, et le sujet ne m'y convie guère, aussi je me hâte de m'expliquer.

Les masses ne raisonnent pas, elles sentent ; ce sont des agrégations nerveuses qui obéissent, d'une façon foudroyante, à leurs impressions : au retour de Varennes, quand la reine, entraînée par La Fayette et Barnave, se précipita dans les Tuileries, la foule poussa un cri de haine ; quand on vit paraître les enfants, le petit dauphin et Madame Royale, cette même foule fit entendre une plainte de compassion où se mêlait le bruit des sanglots. Si, au lieu de voir passer sur les fatales charrettes des gens calmes ou furieux, mais résignés à la mort, le peuple eût vu défiler devant lui des victimes suppliantes et invoquant sa clémence, nul doute que l'échafaud ne serait pas resté huit jours en permanence. Voici le récit d'un contemporain, je le cite tout entier, car il est curieux et me donne raison : « La frayeur délirante de cette malheureuse femme (Mme Du Barry) produisait une telle impression parmi le peuple (sur le Pont-au-Change), qu'aucun de ceux qui étaient venus là pour insulter à ses derniers moments ne se sentit le courage de lui adresser une parole d'injure. Autour d'elle tout semblait stupéfié, et l'on n'entendait d'autres cris que les siens, mais ces cris étaient si perçants qu'ils auraient, je n'en doute

pas, dominé ceux de la multitude, si elle en eût proférés. Un homme, un seul, vêtu avec une certaine recherche, éleva la voix au moment où la charrette passait auprès de moi ; la patiente, toujours s'adressant au peuple, s'écriait : « La vie ! la vie ! qu'on me « laisse la vie, et je donne tous mes biens à la nation ! « — Tu ne donnes à la nation que ce qui lui appartient, « dit cet homme, puisque le tribunal vient de les con« fisquer, tes biens ! » Un charbonnier qui était placé devant lui, se retourne et lui donne un soufflet. J'en éprouvai un sentiment de plaisir [1]. »

Si un tel spectacle se fût souvent renouvelé sous les yeux du peuple, il n'y aurait pas tenu, et, sans autre forme de procès, il eût aboli la peine de mort, en détruisant l'échafaud, et aurait peut-être bien jeté le tribunal révolutionnaire à la Seine. Ce n'eût pas été une bien grande perte ; il y avait là quelques bêtes féroces qui ne méritaient guère mieux : un Cofinhal, sinistre et facétieux, qui condamnant un maître d'armes à mort, lui disait : « Pare-moi cette botte-là, mon gaillard » ; un Villatte, prêtre défroqué, espion de Barrère, de la race des vermines, plat et méchant, qui disait : « Les accusés conspirent contre mon ventre, en prolongeant l'audience au delà de l'heure du dîner » ; un Louis Leroy, surnommé Dix-Août, et qui n'était autre que le marquis de Montflabert ; il était sourd et disait : « On peut être certain de mon impartialité, car je n'entends ni l'accusé ni l'accusateur. »

1. *Curiosités historiques;* J.-A. Leroi; pièces justificatives.

Voilà donc entre quelles mains la justice révolutionnaire était nécessairement tombée ; c'est là une honte que les comités doivent subir, et dont la responsabilité remonte à ceux qui gouvernaient la Convention. Ce serait une histoire instructive et curieuse à écrire que celle des membres et des jurés du tribunal révolutionnaire de Paris ; elle nous montrerait ceux qui périrent après thermidor, ceux qui furent fonctionnaires sous l'Empire, ceux qui, comme Fualdès, sont tombés dans un guet-apens encore mal connu, et ceux qui, comme le docteur Souberbielle, se sont éteints pleins de jours et entourés d'une considération unanime. — Mais je me hâte, car il me reste à dire pourquoi la répression fut souvent violente jusqu'à l'absurde, et comment le tribunal révolutionnaire finit par dévorer ceux qui l'avaient institué pour protéger les nouvelles destinées de la France.

V

M. Berriat-Saint-Prix a découvert, avec sa sagacité habituelle, la cause principale qui rendit la justice révolutionnaire si exceptionnellement violente, surtout en province. « La Convention, dit-il, investit de pouvoirs illimités ses membres en mission, qui, à leur tour, déléguèrent les mêmes pouvoirs à des subalternes. » Ce fait, d'une *subdélégation,* engendra des abus sans nombre. Le choix des représentants en mission tombait, le plus souvent, sur des sujets indignes de confiance, orateurs de carrefours, ignorants, acces-

sibles aux haines locales, et voulant faire du zèle à tout prix. Dans ces temps malheureux, l'emportement était trop souvent pris pour de l'énergie, et il suffisait de brailler très-fort pour mériter le renom d'un patriote irréprochable. Cette subdélégation devint funeste aux adversaires de la Révolution et à la cause de la Révolution elle-même ; elle décima aveuglément les uns, et compromit l'autre par des excès à jamais regrettables.

Parmi les hommes qui furent armés d'une autorité sans réserve, il y eut des bêtes brutes que l'histoire ne saurait assez flétrir. Que dire d'Euloge Schneider, qui remplit d'épouvante le département du Bas-Rhin ? C'était un prêtre, helléniste fort remarquable, et commentateur d'Anacréon. Dès les premiers jours de la Révolution, il avait jeté le froc aux orties ; accusateur public à Strasbourg, il s'y était livré à toutes les inepties les plus cruelles ; il se faisait suivre par la guillotine quand il allait en tournée. Un de ses amis, ancien prêtre comme lui, désira se marier; Schneider mit en réquisition toutes les jeunes filles du canton de Barre, et présida à ces noces étranges ; il se maria lui-même à peu près de la même façon. L'autorité sans limite dont ces misérables jouissaient après leur longue servitude, les avait affolés : ils furent saisis, eux aussi, de la folie césarienne. Quelle fut la fin d'Euloge Schneider ? Le 5 nivôse an II, il écrit à Fouquier-Tinville : « Sur des délations perfides, que je ne connais pas encore, les représentants du peuple Saint-Just et Lebas, envoyés extraordinairement à l'armée du

Rhin, m'ont fait arrêter une heure après leur arrivée, et conduire en prison. A midi, je fus conduit à la place publique de Strasbourg ; là, on m'attacha à la guillotine pendant trois heures. » Expédié à Paris, il fut jugé, condamné et décapité. (12 germinal an II.)

La subdélégation, dont, le premier, M. Berriat-Saint-Prix, a fait ressortir toute l'importance, eut des effets désastreux, même dans la Loire-Inférieure, et on aurait sans doute eu moins de crimes à reprocher à Carrier, s'il n'avait délégué Le Batteux à Nantes, et Foucault à Paimbœuf. Ces agents inférieurs n'avaient qu'une seule idée, surpasser leurs patrons, et, trop souvent, hélas ! ils y réussirent. Ce fut dans l'Ouest, dans l'Ouest soulevé et armé, que la répression acquit un degré d'intensité inexprimable. La commission militaire et révolutionnaire d'Angers se déshonora entre toutes par les mesures implacables qu'elle adopta. Les résultats auxquels elle parvint sont terribles. Les moyens qu'elle employa méritent d'être réprouvés pour toujours, et je ne sais rien de plus condamnable que ces exécutions en masse, qui lui étaient devenues familières. Le premier encore, M. Berriat-Saint-Prix nous fait pénétrer dans ce sanglant labyrinthe où nul avant lui n'avait porté la lumière. Mais est-ce bien de *justice* qu'il s'agit ici? Je ne le crois pas. Certes, rien ne peut légitimer ni même excuser la conduite des Félix et des Vacheron ; mais on était en présence d'un *fait de guerre*, et l'on ne faisait qu'user de représailles. L'intérêt de la vérité exige que l'on s'arrête un instant sur ce point, et ce que l'on dira de la com-

mission d'Angers peut s'appliquer à celles qui ensanglantèrent Laval, Mayenne, le Mans, etc., etc.

On a beaucoup parlé du soulèvement de la Vendée; on a cherché à poétiser cette guerre, qui ne tendait à rien moins qu'à détruire et à partager la France ; on y a vu je ne sais quoi de chevaleresque et d'héroïque qui sollicitait notre admiration ; le brassard blanc et le sacré-cœur sont restés des emblèmes chéris ; on s'imagine volontiers que toute la jeune noblesse de France était là, prête à mourir pour son Dieu, sa dame et son roi ! Rien n'est plus faux, et l'histoire, à chaque page, le démontre contre le roman.

La noblesse se garda bien d'intervenir au début ; quand elle intervient, elle introduit les Anglais avec elle ; les subsides qui la soutiennent sortent des caves mêmes de la Banque de Londres ; elle voulait recommencer, à la fin du siècle dernier, ce que le duc de Bourgogne avait fait sous Charles VI.

La constitution civile du clergé, qui fut une des grandes fautes de la Révolution, avait blessé, sans nul doute, les sentiments des pieuses populations de la Vendée et de la Bretagne ; mais ce ne fut point là, comme on l'a dit et répété à satiété, la cause première de « cette guerre de géants », qui mit la France à deux doigts de sa perte. Il faut chercher cette cause dans la levée de trois cent mille hommes, ordonnée par le décret du 24 février 1793. Le 10 mars avait été fixé pour les premières opérations du recrutement. Dès ce jour, la révolte commence, et, le 12 mars, les réfractaires s'emparent de la ville de Savenay, où ils assassinent

les gendarmes, un magistrat et un prêtre assermenté. En un mot, c'est la guerre civile qui commençait ; on sait ce qu'elle devint, et à quelles atrocités elle donna lieu. Les bleus et les blancs n'ont rien à se reprocher : ils furent aussi féroces les uns que les autres. Ils se haïssaient d'une haine fraternelle ; on peut le voir à la façon dont ils traitaient leurs prisonniers.

A la première nouvelle du soulèvement, la Convention vote d'urgence, le 19 mars, un décret qui mettait « *hors la loi* les révoltés et les porteurs de la cocarde blanche », et qui désignait les commissions destinés à les juger sommairement. Tout ce qui est sommaire, en fait de justice, est coupable ; les formes seules, lentes et minutieuses, garantissent l'équité. Mais quel est le gouvernement qui, en présence d'une insurrection ou d'une partie belligérante, n'ait adopté les mêmes mesures? Je suis assez vieux pour avoir vu, en temps d'émeute, les murs de Paris couverts d'affiches officielles, où l'on déclarait que tout individu pris les armes à la main serait fusillé. Le procédé est mauvais, j'en conviens, mais ce n'est point la Révolution qui en eut la primeur. La guerre ne compulse pas longtemps les codes pour juger ceux qu'elle croit coupables ; elle n'a qu'une raison d'être, celle du plus fort ; il faut la subir et courber la tête. Les progrès que l'humanité a faits de ce côté sont bien minces ; je reproduis ici un ordre du jour qui n'a rien à envier aux commissions militaires envoyées en Vendée pour punir les fauteurs de la guerre civile :

« On écrit de Berlin, le 20 juillet 1866 :

« Le commandant de la 12e division prussienne, chargée de l'investissement des forteresses de Josephstadt et de Kœnigsgraetz en Bohême, vient de publier la proclamation suivante, en langue allemande et en langue tchèque : — Dix paysans et valets de ferme des environs de Kœnigsgraetz ont eu l'audace de tirer traîtreusement des coups de feu sur des troupes prussiennes. Ils ont été pris sur le fait, et seront traduits devant le conseil de guerre à Pardubitz. — A cette occasion, j'avertis les populations de ne pas sortir de l'attitude calme qu'elles ont observée jusqu'ici, et je les informe que toute personne civile qui sera prise les armes à la main sera passible de la peine de mort, et que, pour chaque soldat prussien tué ou blessé, une ferme située dans la proximité du village où se sera commis le crime sera brûlée. — Si l'on tire d'un village sur des soldats prussiens, tous les membres de la commune seront responsables du fait, du moment que l'auteur n'en sera pas découvert, et, selon les circonstances, le village sera entièrement incendié. — *Le lieutenant-général commandant la* 12e *division d'infanterie*. — De Prondzynski. »

La Révolution a-t-elle été beaucoup plus loin que cela? J'en doute [1].

1. Nous avons pu voir, par nous-mêmes, en 1870 et 1871, que ces prétendues lois de la guerre n'avaient rien perdu de leur rigueur. Les incendies de nos villages par les Allemands, l'incendie de Paris par les fédérés de la Commune, le meurtre des otages, les exécutions en masse prouvent qu'à certains moments de son existence l'homme retrouve toute sa bestialité primitive.

Ce fut le décret du 19 mars 1793 qui servit de loi à la répression. Il s'agissait de vie ou de mort pour l'ordre de choses nouveau ; celui-ci mit à se défendre la sauvage énergie qu'on mettait à l'attaquer. La Vendée, la chouannerie ne reculèrent devant rien ; nul moyen ne leur parut immoral pour attaquer et détruire la France nouvelle : l'appel des étrangers, la fabrication des faux assignats, le pillage, l'incendie, le meurtre, tout fut mis en œuvre, et, grâce au ciel, tout échoua contre le patriotisme indomptable des soldats de la jeune République. Quand on juge ce moment précis de notre histoire, il faut faire abstraction des règles morales qui servent à juger les œuvres ordinaires des hommes. Là, tout était exceptionnel, la situation, l'attaque, la défense, la répression. Les commissions militaires étaient moins des tribunaux chargés de rendre la justice, que des conseils de guerre, fonctionnant en présence de l'ennemi, et destinés à faire exécuter *sommairement* (le décret du 19 mars le dit) une loi sans merci. Tout individu qui s'était joint aux révoltés, ou qui seulement avait été en rapport avec eux, était passible de la peine de mort. La loi était exécrable, je l'accorde, mais elle était la loi, *sed lex :* et le blâme doit remonter moins à ceux qui l'ont appliquée qu'à ceux qui l'ont inscrite dans le code sanglant de ces temps douloureux.

Berriat-Saint-Prix s'étend longuement, et il a raison, sur ce qu'il nomme les jugements par F. et par G. La commission Félix, siégeant à Angers, subdélégua plusieurs hommes, entre autres Morin et Vacheron,

pour *recenser* les prisons encombrées, c'est-à-dire pour faire conduire à la mort tous les prisonniers qui avaient pris une part quelconque à la guerre civile. Cette inspection dura trois mois, du 30 nivôse au 29 germinal; elle envoya *sept cent soixante-dix* individus au supplice. On marquait d'un F. le nom de ceux qui devaient être fusillés; d'un G., ceux qui étaient réservés à la guillotine. La formule était concise, mais elle était précédée d'un interrogatoire dont voici deux exemples cités par M. Berriat-Saint-Prix : « *F.* — 1. Jacques Maunoir, âgé de dix-huit ans, marchand, département de la Vendée, arrêté à Varrade par des citoyens, a avoué être resté avec l'armée des brigands environ six semaines après avoir passé la Loire. — *F.* — 26. René Levron, âgé de vingt-sept ans, né à la Chapelle, district de Saint-Florent, arrêté chez sa mère, à Varrade; il est cordonnier, il a travaillé pour les brigands; avec eux il a passé la Loire. » M. Berriat-Saint-Prix s'indigne de cette façon de procéder; c'était manquer de tout respect à la justice, à la vie humaine, à la morale. On ne peut aller trop loin dans ce sens, et je partage toute son indignation. « En marge des interrogatoires, ajoute-t-il, était apposée la lettre fatale F. ou G. Plus fréquemment, il est vrai, surtout dans les derniers cahiers, on mettait *à revoir, à examiner*, *sursis*, *à élargir.* »

M. Berriat-Saint-Prix s'étonne de ce procédé sommaire et en fait honneur à la subdélégation d'Angers; celle-ci commit simplement un plagiat, et n'a pas même le mérite de l'invention; les mêmes causes pro-

duisent invariablement les mêmes effets. Je lis dans Pierre de l'Estoile, à la date du 25 novembre 1591, que *les Seize* « avaient résolu, en leur conseil, d'en pendre et daguer une partie (des Parisiens) et chasser les aultres, et, pour ce, en leurs rolles, ils les distinguoient par les trois lettres P, D, C, qui estoit à dire *pendu, dagué, chassé;* » et il ajoute : « Je m'y vis sous la lettre D. » Hélas! même en matière d'ineptie féroce, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

La répression dans les provinces de l'Ouest fut atroce; ceci n'est point douteux; mais pour porter à ce sujet un jugement définitif, il faudrait voir en regard les excès auxquels elle répondait. A côté de l'histoire des commissions d'Angers, du Mans, de Laval, de Mayenne, il faudrait raconter toutes les horreurs que les Vendéens commirent. A Machecoul, le 10 mars, les massacres commencent. Pendant six semaines, trente prisonniers bleus sont, chaque matin, exécutés en masse, après avoir été attachés l'un à l'autre et rangés le long d'une large fosse destinée à renfermer leurs cadavres. C'est par derrière qu'on les fusille. La *fournée* du lendemain assiste à la mort de la fournée du jour. Le curé assermenté est déchiré par les dévots; Joubert, le président du district, est égorgé, après avoir eu les poings sciés; un prêtre, nommé Prion, dit la messe sur le lieu même du martyre, pendant que ses vêtements sacerdotaux traînent dans le sang. A Chollet (14 mars), on organise dans les rues et les faubourgs de la ville une chasse aux bleus; le curé de Saint-Léjin achève les blessés en les assommant avec un crucifix en

fer. Vingt-quatre gardes nationaux de Mortagne viennent à Tiffauge engager les habitants à ne point se soulever, ils sont immédiatement passés par les armes; à Parthenay (octobre), les patriotes sont massacrés, et les officiers municipaux sont pendus à l'aide de leur écharpe. A Fontenay, à Châtillon, au Mans, à Mortagne, à Laval, mêmes excès, même furie animale. Ce n'est plus une guerre, c'est un combat de bêtes féroces. Partout les prisonniers républicains sont jetés dans les puits, cloués aux portes comme des chouettes, pendus par les pieds jusqu'à ce que mort s'ensuive; on leur remplit la bouche de cartouches, et l'on y met le feu.

Quand on a la prétention de combattre pour Dieu même, toutes les atrocités que l'on commet sont justifiées d'avance. Qui donc a violé la foi jurée à Nantes, si ce n'est Charette et ses hommes, qui comptaient sur un débarquement de troupes anglaises? « Cette guerre, dit M. Louis de Carné, qu'on n'accusera pas de partialité pour la Révolution, finit par des surprises de diligences et des vols de deniers publics : on était proscrit, il fallait du pain; on avait souffert, il fallait du sang! » Il faut conclure : ce n'est point la France qui a déclaré la guerre à la Vendée, elle a été forcée de ramasser le gant qu'on lui jetait, et de se défendre à outrance, sous peine de périr écrasée par ses enfants égarés et par les étrangers qu'ils avaient appelés à leur aide. Aussi, c'est vers ce centre insurgé, vers l'Ouest en armes, qu'elle se porte avec une violence qui ressemble à de la fureur. Les chiffres suivants, que j'em-

prunte à M. Berriat-Saint-Prix, sont une conclusion dont chacun pourra facilement tirer les conséquences : Dix départements ont pris part à cette guerre civile. Ce sont : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, la Mayenne, le Morbihan, la Sarthe, les Deux-Sèvres et la Vendée ; tous les dix ont été visités par des commissions révolutionnaires et militaires chargées de juger les coupables. Le total des condamnations à mort qu'elles ont fait exécuter est de 7,957, auxquelles il faut ajouter 5 qui furent prononcées par la commission spéciale envoyée à l'armée de l'Ouest, ce qui donne l'effrayant total de 7,962. C'est presque la moitié de toutes les exécutions qui affligèrent la France depuis le 17 août 1792 jusqu'au 9 thermidor, et qui s'élevèrent, comme je l'ai déjà dit, au chiffre de 15,990.

VI

Tant que la Convention, attaquée de toutes parts, se redresse avec une audace sans pareille contre ses ennemis, et les terrasse à force de mesures extraordinaires et de violences extra-légales, on peut plaider les circonstances atténuantes, et essayer de faire comprendre en vertu de quelle loi naturelle elle osa agir ainsi ; mais lorsqu'elle se tourne contre elle-même, qu'elle se décime avec un acharnement sans nom, que penser d'elle, sinon qu'à force de vivre dans un milieu chauffé à blanc par toutes les passions mises en combustion, elle arrive à la démence furieuse ?

« La Révolution est comme Saturne, a dit Vergniaud, elle dévore ses enfants ! » Je serais presque tenté de ne pas plaindre ceux qu'elle a dévorés. Ceux-là, du moins, sont morts tout entiers ; on peut croire à leur désintéressement ; on peut imaginer que l'amour du pouvoir ne fut pour rien dans leur implacable cruauté, et qu'ils ne poursuivaient, par de tels moyens, qu'un idéal de bonheur entrevu où l'humanité, régénérée à la façon du père de Médée, devait trouver des jours à jamais heureux. S'ils avaient survécu à leurs propres fureurs, qu'auraient-ils faits, lorsque vint l'Empire ? Sans compter Cambacérès, Altesse Sérénissime, Fouché, duc d'Otrante, le comte Sieyès et tant d'autres, ne savons-nous pas que la magistrature, le conseil d'État, le sénat de Napoléon furent peuplés de conventionnels qui avaient lestement échangé leur carmagnole contre un habit brodé? Lorsque, après la Restauration, ils se sont retrouvés sur la terre d'exil, quelle singulière figure ils ont faite en se regardant face à face ! *La Révolution* de M. Quinet donne à ce sujet de curieux détails empruntés aux *Mémoires* inédits de Baudot.

En ne frappant que ses ennemis mortels, ceux qui ne voulaient rien accepter du présent, et qui tentaient, par tous moyens, de faire revenir la France sur ses pas, la Convention est, jusqu'à un certain point, dans l'exercice d'un droit strict, étroit, léonin, mais qui cependant est encore du droit. Elle en sort absolument lorsqu'elle s'attaque à de simples adversaires qui, par des nuances peu accusées, se séparent de son

esprit général. Ce fut là l'œuvre de Robespierre, œuvre coupable et qui mérite d'être jugée avec une extrême sévérité. Par orgueil, par étroitesse d'esprit, par conviction mal dirigée, il ne vit de vérité que dans la ligne très-tenue qu'il suivait lui-même. Il ne voulut pas admettre qu'on fût en deçà ou au delà. Danton périt pour être resté en deçà; Hébert, pour avoir été au delà. La liberté est une en son principe, elle est multiple dans ses manifestations ; c'est ce que ces hommes surexcités n'ont pas compris. Le girondin a son droit d'être à côté du jacobin; le royaliste doit avoir sa voix délibérative dans le conseil de la nation tout aussi bien que le républicain. Sans cela, la liberté disparaît et l'oppression commence. Tous réunis, ils pouvaient fonder la liberté en faisant des lois assez larges pour permettre à chacun d'y faire concourir son action sans danger pour le salut public; mais se disputer jusqu'à la mort sur des nuances, revenir à ces temps hébraïques où il fallait dire *shiboleth* pour avoir la vie sauve, c'était la compromettre, l'anéantir, imposer et subir un système particulier, c'est-à-dire servir le despotisme.

Robespierre n'est pas le seul qui ait eu cette idée théocratique que hors sa propre doctrine il n'y avait pas de salut. Tous, plus ou moins, ont vécu dans cette illusion monacale. A l'heure de la mort l'aveu est échappé de leurs lèvres. Déjà la reine avait dit : « Tout périt avec nous ! » Elle avait raison : un ordre de choses disparaissait forcément avec le représentant de la royauté du droit divin. Mais les Girondins ont dit

aussi : « La liberté est perdue. » Madame Roland l'a répété en allant à l'échafaud. « Je laisse tout dans un gâchis épouvantable », dit Danton. « Nous périssons les derniers des républicains », écrit Camille Desmoulins. Lorsque Hébert entendit prononcer son jugement, il s'écria : « La liberté est perdue ! » Et Ronsin lui répondit : « Tu n'es qu'un imbécile ! » Dans la dernière et terrible séance qui décida de son sort, Robespierre ne put s'en tenir ; comme on criait : Vive la République ! il leva les épaules et dit : « La République, elle est perdue ! les brigands triomphent ! » C'est leur mot à tous ; à l'heure dernière, ils jettent cette malédiction sur la France. C'est comme une prédiction sinistre : la liberté est perdue ! Oui, elle a été perdue par les discordes, par les lois d'exception, par le sang versé, par le mépris de ce qu'il y a de plus sacré au monde : la conscience humaine ; elle a été perdue par le tribunal révolutionnaire, par la loi de prairial, par l'échafaud en permanence, par les noyades de Carrier, les fusillades de Fouché, par les réquisitoires de Fouquier-Tinville, par la Terreur. Chaque mesure qu'on prenait pour la fixer à toujours l'épouvantait, la faisait fuir. Il faut savoir le reconnaître et le dire : la Terreur fut effroyable dans son action et désastreuse dans ses conséquences ; elle a compromis pour toujours la cause qu'elle voulait faire triompher. Edgard Quinet a bien raison de dire : « Sanson eut beau montrer au peuple la tête de Louis XVI, la tourner à tous les bouts de l'horizon ; il n'avait décapité qu'un homme et non un système ; et à qui devait profiter ce

spectacle? — La monarchie y perdit moins que la république [1]. »

Certes, quand on lit l'histoire de la Révolution, on est frappé des résultats obtenus, mais on demeure effrayé des moyens qu'on employa pour les obtenir. Les hommes qui travaillèrent à notre émancipation dans ces temps redoutables paraissent tous avoir subi une lassitude sans nom; ils en arrivent presque à se nier eux-mêmes; le supplice de Sisyphe n'était rien auprès du leur: tuer tous ses adversaires, c'est, à un moment donné, être réduit à exterminer le genre humain. Ils sont pris de désirs bucoliques, ils rêvent de campagne, ils parlent de la paix des champs; dans les théâtres, on joue des bergeries; la vie réelle fait horreur, on demande à la nature un secours qu'elle ne peut donner; chacun envie le repos et demande grâce contre la tâche qu'elle a acceptée. Au fur et à mesure que la fatigue augmente, la phraséologie se boursoufle, les idées s'affaissent, la parole se gonfle; on en arrive à un tel degré de rhétorique imbécile, que je trouve, dans l'inventaire des objets ayant appartenu à madame Élisabeth, la phrase suivante : « Une médaille d'argent représentant une Immaculée Conception de la *ci-devant* Vierge. »

Malgré leur style déclamatoire, des cris leur échappent qu'il faut noter, car ils peignent l'état de leur âme : « Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes », dit Danton. « J'étais né pour

1. E. Quinet, *La Révolution,* t. I, p. 432.

faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, écrit Camille Desmoulins à Lucile, pour composer avec ta mère et mon père et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée ! » La veille de sa mort, Fabre d'Églantine ne s'occupait que de savoir ce qu'était devenue l'*Orange de Malte*, une pièce en cinq actes qu'il avait laissée au Comité de salut public ; il mourait de peur que Billaud-Varennes ne se l'appropriât. Heureuse vanité qui le sauvait des pensées lugubres de la dernière heure ! Villatte raconte dans ses Mémoires justificatifs que, peu de jours avant le 9 thermidor, il entendit Barrère s'écrier : « Ah ! je suis saoul des hommes ! » Fouquier-Tinville lui-même, après la promulgation de la loi du 22 prairial, ne peut s'empêcher de dire qu'il fait un métier cruel et qu'il aimerait mieux être laboureur !

Tous, ils avaient voté l'établissement du tribunal révolutionnaire, et, par la juste loi de la réversibilité des choses humaines, ils devaient être saisis par lui, et l'on sait qu'il ne lâchait pas facilement sa proie. Semblable au cerceau qui revient vers l'enfant qui l'a lancé, quand l'affreuse machine à destruction eut parcouru son cercle fatal, elle revint à son point de départ et dévora ceux qui l'avaient mise en mouvement. Robespierre avait été l'initiateur et le soutien de la Terreur, elle mourut de sa mort; cette religion de sang s'éteignit dans le sang de son grand-prêtre. Le 9 thermidor mit fin aux hécatombes judiciaires. Ce qui vint après ne valut guère mieux, mais

du moins la loi cessa d'être rivée au couteau de la guillotine.

Un homme qui a longuement étudié l'histoire de la Révolution, me disait : Robespierre était très-intelligent, très-intègre, très-ambitieux, très-vaniteux, très-féroce. Je n'ose point décider, pour ma part, s'il mérita tous ces superlatifs. « Il avait, dit Barrère, une pâleur formidable. » Son esprit, naturellement inquiet et soupçonneux, était encore certainement aigri par des souffrances physiques presque incessantes, et dont nul historien, à ma connaissance du moins, n'a encore parlé. Le docteur Souberbielle, qui fut juré du tribunal révolutionnaire et qui est mort à Paris, le 10 juillet 1846, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, racontait que Robespierre était atteint aux jambes d'ulcères variqueux qui exigeaient des soins journaliers. C'était lui, Souberbielle, qui était son chirurgien; il le pansa pour la dernière fois, à la Conciergerie même, peu d'heures avant sa mort. Cela peut servir à expliquer l'aigreur permanente de ce caractère, et faire comprendre les intolérables douleurs qu'il éprouva lorsque, blessé, couché sur une table, il ne pouvait parvenir à desserrer ses jarretières dont la pression faisait enfler ses jambes malades. S'il y a, comme on peut le croire, une répercussion directe du physique sur le moral, il est fort possible que ces souffrances permanentes, spécialement désagréables, aient été pour quelque chose dans l'excitation nerveuse où Robespierre paraît avoir toujours vécu.

Ceux qui l'ont renversé ont prétendu qu'il visait à

la dictature. On peut croire que le fantôme de Cromwell l'a visité souvent pendant les longues et solitaires promenades qu'il faisait pour calmer les tourbillons qui s'agitaient en lui. Les historiens qui lui sont le plus hostiles admettent qu'après avoir une dernière fois décimé les comités, il était décidé à abattre l'échafaud politique et à gagner ainsi une popularité immense sur laquelle il eût assis son pouvoir illimité. Qui saura jamais la vérité? Les vaincus de thermidor sont morts tout entiers, sans confession; nul ne peut dire quelle avait été leur espérance secrète et quel but ils poursuivaient, ni même s'ils poursuivaient un but quelconque.

Robespierre fut tué, pour ainsi dire, dans un combat singulier. Il engagea une dernière lutte et fut vaincu. « Nous savions, dit Barrère, que nous, qui étions contraires à ses projets, il nous ferait guillotiner; nous le renversâmes. » Le complot fut bien mené, secrètement, avec habileté, par des gens qui avaient tout intérêt à se taire. Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois tenaient le fil dans le comité; Tallien travaillait la Convention, flattait la plaine et ramassait les lutteurs du dernier combat. Ce Tallien « gorgé de l'or et du sang de Bordeaux », à qui nul n'avait rien à envier en fait de vilenies et de férocité, défendait non-seulement sa tête menacée, mais aussi celle de la femme qu'il aimait. Sa maîtresse, madame de Fontenay, lui avait écrit le billet suivant : « De la Force, le 7 thermidor. L'administrateur de la police sort d'ici; il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur

l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes. Mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser ! »

Ce furent ces hommes qui l'ébranlèrent; mais celui qui le tua réellement, ce fut Cambon. Le 8 thermidor, quand la Convention, courbée de nouveau sous la main de Robespierre, allait peut-être le suivre encore jusqu'au bout dans son œuvre d'extermination, ce fut Cambon qui se leva et qui dit : « Un seul homme paralyse la volonté de la Convention nationale, cet homme est Robespierre. » En prouvant qu'on pouvait l'attaquer, Cambon démontra qu'on pouvait le renverser. On sait la séance du lendemain et les événements qui lui succédèrent. Le tribunal révolutionnaire n'y resta point insensible, et quoique son président Dumas eût été arrêté au milieu de l'audience, il se porta en masse à la Convention pour la féliciter de « la chute du tyran ! »

L'agonie des vaincus n'est ignorée de personne. La charrette qui les conduisait à la guillotine avait peine à se frayer un passage au milieu de la foule qui battait des mains, et dans laquelle Carrier, Carrier de Nantes ! se faisait remarquer par ses cris et ses applaudissements. Les femmes ne s'épargnaient pas et montraient une joie sans égale : « Le soir, ces mêmes bacchantes, dit M. Michelet, coururent à Sainte-Pélagie où était la mère Duplay, criant qu'elles étaient les veuves des victimes de Robespierre. Elles se firent ouvrir les

portes par les geôliers effrayés, étranglèrent la vieille femme et la pendirent à la tringle de ses rideaux. Le lendemain, le marquis de Sade sortait de prison. » Ces deux faits, l'assassinat de la mère Duplay et la mise en liberté du marquis de Sade, semblent annoncer le régime qui va suivre. On s'était noyé dans le sang, on allait barboter dans la boue; le tribunal révolutionnaire avait fini son rôle, les *rouleurs de plaine*, les *chauffeurs*, les *compagnons de Jéhu* allaient commencer le leur; le *maximum* était aboli, la banqueroute s'approchait.

La chute de Robespierre entraînait implicitement celle du tribunal révolutionnaire; s'il fonctionne encore, c'est pour frapper ses propres agents, et cette nouvelle période n'est pas la moins curieuse à étudier.

VII

A la Conciergerie, Robespierre fut enfermé dans le cachot qu'Hébert, Chaumette et Danton avaient occupé. Toute la Révolution est dans ce fait : elle dévora les autres et se dévora elle-même. Le peuple, comme le chœur dans les tragédies antiques, et suivant, en cela, son invariable instinct de servilité, insultait à toutes les défaites et célébrait toutes les victoires. Il eut des injures pour toutes les victimes et applaudit à toutes les morts : à celle du roi Louis XVI, à celle de Charlotte Corday, à celle des Girondins, à celle des Hébertistes, à celle de l'évêque Gobel, à celle de Robespierre. Seul, le supplice des Dantonistes l'épou-

vanta. « Pour la première fois, dit Napoléon, le peuple fut consterné, et pour la première fois ne donna aucun signe d'allégresse [1]. »

Quand Carrier et Fouquier-Tinville montèrent sur l'échafaud, la joie tint du délire. Ces deux hommes résumaient en eux tout ce que la justice révolutionnaire eut d'atroce et d'antihumain : le premier par l'invention de ses noyades expéditives ; le second par ses réquisitoires furibonds qui sonnaient aux oreilles des accusés comme la trompette du jugement dernier. Tous deux avaient prouvé à quel degré d'aberration peut arriver un homme médiocre, lorsque des circonstances exceptionnelles ont confié à ses mains l'exercice d'un pouvoir sans limite. « Telle est l'ivresse de cette sorte de despotisme qu'on dit émané de tous, dit M. Quinet ; il rend fou. Quand on s'est figuré que l'on frappe au nom du peuple et que l'on ne doit de compte à personne, il est impossible que l'on n'aboutisse pas à des extravagances et à des monstres. » Jamais réflexion ne fut plus vraie, le procès de Carrier et celui de Fouquier-Tinville sont là pour le prouver [2].

Il fallut toute la pression de l'opinion publique pour que la Convention se décidât à décréter Carrier d'accusation. Il fut arrêté dans la nuit du 3 au 4 frimaire, trois mois après le 9 thermidor. Saisi dans son lit, il voulut se tuer; et à celui qui lui avait arraché son pistolet, il dit : « Jamais les patriotes ne te pardonneront de m'avoir empêché de me brûler la cervelle ! » Ai-je

1. *Mémorial,* t. IV, p. 223.
2. Campardon, t. II, de la page 9 à la page 212.

besoin de dire que des charges accablantes furent accumulées contre lui? Il n'était point abattu et lutta pied à pied ; celui qui avait méprisé tout droit et toute justice, invoqua sans cesse la justice et le droit ; jamais vieux procureur normand n'entassa tant d'arguties sous les pas embarrassés de ses juges ; il excelle à faire traîner les audiences en longueurs inutiles, il dément le président, rembarre l'accusateur public, récuse les témoins et semble n'avoir d'autre but que de gagner du temps. « Des ouï-dire, des on-dit, s'écrie-t-il, voilà les bases solides de toutes les inculpations dirigées contre moi ; et cependant ces déclarations volent de bouche en bouche, elles acquièrent journellement un degré de crédulité, et c'est ainsi que je suis proscrit et vilipendé partout. Je demande que l'on se concentre dans l'acte d'accusation, qu'on ne divague pas ! » En somme, il nie presque toujours. Ce n'est pas sans raison, qu'emporté par la colère, il s'écrie : « Que faisaient alors les députés qui s'acharnent à présent contre moi? ils applaudissaient. Pourquoi me continuait-on ma mission ? J'étais alors le sauveur de la patrie, et maintenant je suis un homme sanguinaire ! » Qu'il eût été approuvé par les comités, cela n'est point douteux.

On lut pendant les débats une lettre écrite par Hérault de Séchelles, en date du 29 septembre 1793. Cette lettre, dont j'ai déjà parlé plus haut, commence ainsi : « Voilà comme on marche, mon brave ami ; courage, digne républicain ! Je viens de recevoir ta lettre, et au même instant je l'ai lue au Comité de

salut public, qui l'a entendue avec une vive satisfaction. Nous serions très-heureux, la République serait vigoureuse et florissante, s'il y avait partout des commissaires aussi énergiques que toi! » Ce n'était pas assez des crimes très-réels qu'on était en droit de reprocher à Carrier, on lui prêta des opinions tellement absurdes qu'elles suffiraient à le faire absoudre devant l'histoire, s'il était vrai qu'il les eût énoncées. Voici un fragment de la déposition du témoin Villemain : « Passant ensuite à la population de la France, Carrier dit que le gouvernement avait reconnu l'impossibilité d'alimenter toute cette population, et qu'il était décidé qu'on en diminuerait la masse et qu'on la réduirait à sept cents habitants par lieue carrée, au lieu de mille qu'on y comptait. » Si Carrier a réellement tenu ce propos, il est inconscient; sa place est à Bicêtre dans le cabanon des agités et des fous dangereux.

Quand on lui reproche les cruautés qu'il a commises en Vendée, il ne baisse point la tête, il les accepte et n'en répudie pas la responsabilité : « Les noyades qu'on me reproche à Nantes, dit-il, ne sont venues qu'après celles d'Angers, de Saumur, de Paimbœuf et de Château-Gonthier. Aujourd'hui que l'on est dans le calme, ces horreurs font frémir; mais reportez-vous au temps et aux circonstances; rappelez-vous les tortures que les rebelles ont fait éprouver à nos braves défenseurs. Dans une guerre civile on use malheureusement de représailles. Cependant lorsqu'on annonçait que quatre mille cinq cents brigands avaient été précipités à Fontenay, on applaudissait : c'était l'opinion

d'alors. » Cette dernière assertion était vraie, et la réaction était d'autant plus forte que l'action avait été plus vive. On lui parle d'argent, de concussions, et il répond : « J'ai eu des millions entre les mains, et il ne me reste que trente et une livres. » Il se défendit seul ou à peu près : tous les avocats nommés d'office, tous, jusqu'au marquis d'Antonelle, refusèrent de plaider pour lui. Au moment où le jury allait se retirer pour délibérer, il montra une certaine grandeur, en disant : « Je demande tout ce qui peut être accordé pour mes co-accusés ; je demande que, si la justice doit peser sur quelqu'un, elle pèse sur moi seul ! »

Ses deux complices, les deux exécuteurs de ses funèbres volontés, Pinard et Grandmaison, furent condamnés à mort en même temps que lui. En entendant l'arrêt qui l'envoyait à la mort, il s'écria : « Je meurs victime et innocent. Mon dernier vœu est pour la république et pour le salut de mes concitoyens ! » Quand cette nouvelle se répandit dans Paris, ce fut une joie unanime, et chacun s'arrangea pour aller voir mourir le terrible proconsul de la Loire-Inférieure. Il mourut bien et ne pâlit pas devant l'échafaud. La même charrette portait Grandmaison, Pinard et Carrier. Grandmaison qui avait présidé aux noyades, qui, liant un homme et une femme par le poignet, avait inventé les mariages civiques, qui abattait volontiers à coups de sabre les mains des suppliciés essayant de se raccrocher au bateau, Grandmaison, pâle et défait, paraissait plus mort que vif. Pinard, à qui on avait reproché des meurtres de femmes et d'enfants, écumait de rage,

secouait ses liens, voulait se précipiter sur Carrier et cherchait à le mordre toutes les fois que le hasard d'un cahot le rapprochait de lui.

Quant à Carrier, il était impassible, et les hurlements populaires ne parvinrent même pas à faire baisser les yeux provocateurs qu'il levait sur la foule. Il mourut le dernier. Au moment où il franchissait la dernière marche, et que déjà il se trouvait face à face avec la bascule, une clarinette entonna à dix pas de lui l'air du *Ça ira !* Cette fois il recula sous l'insulte, puis se livra au bourreau en levant les épaules et fut décapité. Certes, Carrier méritait tous les supplices ; mais que penser du farceur inepte et cruel qui vint lui infliger, à la dernière minute, celui d'une telle et si révoltante sérénade ?

Carrier avait été rejoindre ses victimes, c'était bien; mais il restait un autre grand coupable à frapper, Fouquier-Tinville, et son procès commença. Décrété d'accusation aussitôt après la chute de Robespierre, il s'était constitué prisonnier à la Conciergerie dès le 14 thermidor. Dans toutes les prisons qu'on lui fit successivement parcourir, on fut obligé de le cacher, afin de le soustraire aux injures et aux mauvais traitements des détenus. Ce fut le 8 germinal, an III, sept mois après son incarcération, que les débats s'ouvrirent. A la cause de Fouquier-Tinville, on avait joint celle de vingt-trois autres accusés qui tous avaient fait partie, comme juges ou jurés, du tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation dressé contre Fouquier-Tinville, tend à le faire reconnaître coupable « d'avoir, mé-

chamment, et à dessein de crime, prévariqué dans les fonctions de sa place ; d'avoir entretenu des correspondances, secondé et favorisé les complots liberticides et contre-révolutionnaires des ennemis du peuple et de la République, d'avoir conspiré, soit comme auteur ou complice, contre la sûreté intérieure de l'État et du peuple français ; d'avoir provoqué la dissolution de l'Assemblée nationale, le renversement du régime républicain, le rétablissement de la royauté, et cherché à provoquer par le meurtre et la terreur l'armement des citoyens les uns contre les autres et à exciter la guerre civile. » La formule était toute faite, commode, et pouvait s'appliquer à tout le monde : c'est le pendant du « relaps et athée » qui terminait invariablement toutes les condamnations du moyen âge ; on reprochait à Fouquier-Tinville ce qu'on aurait sans aucun doute reproché, dans les mêmes termes, à Georges Cadoudal ou au marquis de Puisaye, si on les eût traduits devant les tribunaux.

Fouquier-Tinville se défendit avec une énergie sans pareille ; rien ne put abattre sa résistance ; il lutta jusqu'à la dernière minute, sans se laisser décontenancer une seule fois ; seulement, pendant le réquisitoire de l'accusateur public, il dormit ou feignit de dormir. Il mêla fort habilement l'adresse, l'assurance, le défi ; rejeta sur le compte de la loi et des comités toutes les cruautés, les dénis de justice dont on l'accusait, et tint jusqu'au bout la tête haute. « On fait ici, disait-il, le procès au tribunal, comme si un tribunal révolutionnaire était un tribunal ordinaire. On devrait

se reporter aux époques des lois révolutionnaires. » Plus loin il dit une phrase qui pourrait bien renfermer la vérité, mais elle n'en retombe pas moins sur lui de tout son poids : « J'avais des ordres ; je n'étais que le rouage mobile que le gouvernement faisait agir. » Mais ce que le gouvernement n'ordonnait pas, c'était l'insulte, l'ironie, la lâcheté. Un témoin dépose, qu'à une femme qui le sollicitait pour son mari, Fouquier-Tinville répondit : « Console-toi, ton mari sera guillotiné, ton père déporté, tu pourras faire des petits républicains avec qui tu voudras ! » celui-là, le sang l'avait grisé jusqu'à l'épilepsie ; on ne sait par quel bout le prendre pour lui découvrir un sentiment humain. Il eut cependant, une fois, conscience de sa hideur, et il répondit à Lecointre, qui lui reprochait de ne pas s'opposer à tant de cruautés : « Quand on a un pied dans le crime, il faut bien s'y enfoncer tout à fait ! »

La bande qu'on jugeait en même temps que lui, était celle des jurés *solides*, des b... à poil, comme Fouquier les nommait lui-même ; ils ne se démentent pas, ne regrettent rien, ne se repentent de rien et se considèrent comme irréprochables : « *Trinchard.* — Si l'on regarde comme solides ceux qui ont servi la patrie, je suis solide, et je dois être regardé comme coupable. — *Chrétien.* — J'ai jugé dans l'affaire de Marie-Antoinette et dans celle de Marat. Voilà mes titres, qu'on me condamne ! — *Prieur.* — J'ai jugé selon mon opinion, et je n'en dois compte à personne ! — *Le marquis de Montflabert*, surnommé *Dix-Août.* — J'ai

jugé en mon âme et conscience ; ma tête est prête. — *Renaudin.* — A cette époque, tout le monde aurait voté comme nous! » Dans son exclamation, Prieur avait touché le seul point de défense possible, et Renaudin avait énoncé une vérité aussi triste que palpable.

Tous, ils parurent persuadés qu'ils étaient condamnés parce que l'opinion générale s'était modifiée, et nul ne convint qu'il avait été criminel. L'état de leur esprit est très-nettement déterminé par ce passage d'une lettre que Lanne écrivit à sa femme avant de marcher à la mort : « Mes juges m'ont condamné ; pourquoi? Parce qu'ils sont plus égarés que coupables ; parce que ce qui était vertu il y a un an est un crime aujourd'hui. » Les accusés n'écoutèrent pas la lecture de leur sentence avec grand sang-froid. Nous ne pouvons répéter ici les paroles que Fouquier-Tinville adressa à ses juges ; Scellier, dans un accès de colère, lança son chapeau par la fenêtre, et Hermann jeta un livre à la tête du président. Ce fut le 17 floréal, à six heures du soir, après sept semaines de débats, que le jugement fut rendu ; il fut exécuté le lendemain. Quand Fouquier-Tinville apparut sur la charrette, une acclamation de joie mêlée d'injures éclata de tous côtés. Il marcha vers la mort, inébranlable et défiant les insultes de la foule. On lui épargna l'air de clarinette.

VIII

La condamnation de Fouquier-Tinville par le tribunal révolutionnaire, c'était la condamnation du tribunal révolutionnaire par lui-même. Les nouveaux magistrats cassaient d'un seul coup tous les arrêts de leurs prédécesseurs. La loi d'exception venait de se décapiter; elle n'avait plus de raison d'être. Et puis, comme on le disait dans les salons élégants de Paris, Athènes remplaçait Sparte. On se trompait : l'égout succédait à l'abattoir. La mort sur l'échafaud faisait horreur; l'opinion publique s'était prononcée contre elle ; on résolut de supprimer le tribunal sanglant qui, pendant sa trop longue durée, avait fait une si terrible besogne. Un décret du 12 prairial an III, rendu sur la proposition du comité de législation, représenté par Porcher, le mit à néant, et rétablit enfin le cours de la justice normale. Le tribunal révolutionnaire proprement dit, décrété le 10 mars 1793, constitué régulièrement le 29 du même mois, ayant commencé à fonctionner judiciairement à Paris le 6 avril, avait donc duré vingt-cinq mois. Dans cet espace de temps, il eut à prononcer sur le sort de 5,215 accusés : 2,791 furent condamnés à mort; 228 à diverses peines, et 2,196 acquittés. Il fut l'instrument même de la Terreur : dès qu'il fut brisé, elle disparut.

Elle disparut? Non ; il est plus juste de dire qu'elle changea de forme et de mains. Charles Nodier, qui fut

contemporain des événements qu'il raconte [1]; qui, sous la république, conspira sans cesse pour le rétablissement des Bourbons, appelle l'époque qui succéda au règne des jacobins « un long 2 septembre, tous les jours renouvelé par d'admirables jeunes gens qui sortaient d'un bal et qui se faisaient attendre dans un boudoir ». En un mot, la Terreur blanche remplaça la Terreur rouge; elle fut au moins aussi cruelle, se passa de toutes formes juridiques, n'employa pas la guillotine, et se contenta du poignard. Les jugements étaient inutiles à qui procédait par l'assassinat.

L'histoire a outrageusement chargé la mémoire des juges, des jurés, des accusateurs publics du tribunal révolutionnaire. On ne peut l'en blâmer; mais, selon nous, la responsabilité de tant de mesures atroces doit remonter plus haut. La loi fut la première coupable, car elle était mauvaise au premier chef, puisqu'elle retirait les garanties qui doivent protéger tout accusé, et permettait ainsi de transformer le soupçon en certitude. La responsabilité doit donc appartenir à ceux qui la votèrent, puis aux juges qui la faussèrent dans son application, puis ensuite aux jurés qui ne surent pas ou n'osèrent pas réagir contre elle. Mais la plus haute part de responsabilité revient à la nation même qui supporta sans révolte un régime extravagant, et qui en était arrivée, par paresse, par abandon, par pusillanimité, à regarder le fonctionnement de l'échafaud comme faisant partie du mécanisme de la vie

1. *Souvenirs de la Révolution.*

constitutionnelle. A chaque tête qui tombait, le peuple criait : Vive la République ! et ne s'apercevait pas que chaque supplice nouveau rapprochait l'avenir de cette royauté qu'il avait résolu d'abolir à jamais. Vouloir être libre et punir de mort toute contradiction, c'est, en fait, nier son principe et ne reconnaître que la loi du plus fort. Cette expérience n'a rien appris à certains énergumènes de la politique et de l'ambition ; nous l'avons bien vu pendant la Commune de 1871.

C'est un sujet sur lequel il sera toujours facile de déclamer, comme sur la Saint-Barthélemy, parce que l'on a tué des enfants, des vieillards, des femmes, des innocents ; parce que, aveuglé par l'impétuosité de l'attaque, on fut aveugle dans la répression. Les hommes qui menèrent la Révolution eurent sans doute une grande intelligence, mais ils eurent, ce qui fait le cœur sec, un esprit étroit. Ils manquèrent d'*humanité*, au large sens du mot. Ils avaient les côtés mesquins et cuistres des disciples de Rousseau ; et puis, il faut tout dire, ils avaient été élevés dans cette religion dont le plus haut ministre dit, dans un jour d'extermination : « Tuez tout, Dieu reconnaîtra les siens ! » A leur insu, ils étaient écrasés par la tradition séculaire qui pesait sur leurs cerveaux, et malgré leur révolte, et quoiqu'ils aient aidé à fonder les temps nouveaux, ils restèrent des hommes du moyen âge. Le moyen âge, pour se défendre, se maintenir et s'imposer, n'avait employé qu'un moyen : la mort ! ils l'imitèrent, sans parvenir à le dépasser. Entre leurs mains, la mort devint réellement un système gouvernemental ; la

peine de mort fut l'*ultima ratio*, l'argument parfait qui ramenait les opinions divergentes. Le miracle est que, par l'abus qu'ils en ont fait, ils ne soient pas parvenus à en dégoûter le monde pour toujours : elle subsiste encore, et il a fallu attendre jusqu'en 1848 pour la voir enfin disparaître de notre code politique.

On pourrait croire qu'à un certain moment, cette brutalité sans nom dans l'application de la peine devient une manie contagieuse, une sorte de besoin de destruction. La modération est coupable, l'appel à la clémence est un crime ! Pendant le procès des Dantonistes, Hermann, président du tribunal, disait à Lacroix : « On vous accuse d'avoir énoncé des opinions contraires à Marat ! » — A Phélippeaux : « Vous avez calomnié Marat et défendu Roland ! » — A Camille Desmoulins : « Vous vous êtes raillé de la loi des suspects ; et ces comités de clémence que vous réclamiez ! quels étaient vos motifs pour afficher tant d'humanité ? » Quelques-uns allaient au-devant de la mort ; une hallucination funèbre les avait saisis ; ils étaient entraînés par cette nouvelle et formidable danse macabre. Chabot, l'impur capucin qui porta les mains au fichu de Charlotte Corday, après avoir tenté de s'empoisonner, et croyant qu'il allait mourir, disait : « Je pardonne à mes oppresseurs, parce que je crois qu'ils n'ont prononcé mon arrêt de mort que pour sauver la patrie ! » Cette indifférence de la vie, est-ce sentiment de la défaite? Isnard eut raison de dire à la Convention : « Qu'êtes-vous? Le jouet d'un enfant féroce, une machine à décrets entre les mains du bourreau ! »

La Terreur a été cruellement exploitée contre les amis de la Révolution ; ils l'ont payée cher, et aujourd'hui on la leur reproche encore. « La terreur, dit M. Edgar Quinet, avait été exercée au moyen âge, mais elle l'avait été surtout contre les petits. C'est une chose bien différente, dès qu'il s'agit des grands : le monde s'en offense ! » Cela est vrai. A entendre la plupart des historiens, la Terreur ne s'attaqua guère qu'à l'aristocratie, et toute la noblesse française répandit son sang sur les échafauds révolutionnaires. La noblesse a revendiqué pour elle seule le bénéfice de ces hécatombes; elle a crié si haut, qu'on n'a plus entendu qu'elle, et qu'on s'imagine qu'elle seule a souffert. Volontiers on écrirait encore, comme dans le *Compendium* scolaire dont parle Henri Heine : « Leurs excellences les barons et comtes et mesdames leurs épouses furent décapités; leurs altesses les ducs et princes et mesdames leurs épouses furent décapités; Sa Majesté le roi et la reine son épouse furent décapités. »

La vérité est tout autre ; en faisant le recensement exact des différentes catégories de victimes de la Révolution, on peut dire que la noblesse y est dans une proportion très-minime : environ comme un est à seize. Cela se comprend : elle n'y était pas. Sous prétexte de fidélité au trône, elle l'avait abandonné, traînait à l'étranger une existence problématique, cherchait à susciter partout des ennemis à la France, et parfois combattait contre elle. Les plus nombreuses victimes furent les employés, les boutiquiers, qui, par jalousie de métier, se dénonçaient les uns les autres,

les gens de petite bourgeoisie, les domestiques, les paysans. Cependant, aujourd'hui, il n'est si mince gentillâtre qui ne prétende avoir perdu toute sa famille « pendant la tourmente révolutionnaire ! » Faite pour le peuple, la Révolution frappa principalement sur le peuple, c'est-à-dire sur elle-même. A cet égard, la *Liste générale de toutes les personnes traduites au tribunal révolutionnaire de Paris*, que M. Campardon publie à la fin de son volume, est extrêmement curieuse à consulter, et ne laisse subsister aucun doute.

Tous les hommes qui prirent part à cette lutte gigantesque de deux civilisations rivales sont morts aujourd'hui ; ils sont pour toujours et définitivement entrés dans l'histoire : que leurs cendres reposent en paix à côté de celles de leurs victimes ! Peu d'entre eux ont survécu pour raconter ce qu'ils avaient fait ; les plus hardis, les plus fervents, sont tombés au milieu du combat. Quand on voit l'œuvre qu'ils ont accomplie, on serait tenté de croire qu'ils ont vécu l'âge des patriarches. Volontiers on se les figurerait comme des vieillards farouches frappant tous ceux qui ne se courbaient pas sous leurs implacables décrets. C'étaient tous des jeunes gens, devenus subitement centenaires au choc de leurs passions. Ils meurent pleins de vie, de séve et d'espérance : Mirabeau à quarante-deux ans ; Danton à trente-cinq, comme Vergniaud, comme Maximilien Robespierre ; Robespierre jeune à trente ans ; Chaumette à trente et un ; Barnave à trente-deux ; Couthon à trente-huit ; Camille Desmoulins à trente-trois ; Saint-Just à vingt-six.

Ceux qui ne sont pas morts, emportés par la tempête qu'ils avaient déchaînée, ceux dont l'Empire n'a pas utilisé le bon vouloir, que sont-ils devenus? M. Renan nous le dit dans une page admirable [1] : « Je me rappelai les rares adeptes de l'Église jacobine que j'avais pu connaître, leur ardente conviction, leur attachement sans bornes aux souvenirs de 1793 et 1794, leur impuissance à parler d'autre chose. Ce rêve d'une année fut si ardent, que ceux qui l'avaient traversé ne purent désormais rentrer dans la vie. Ils restèrent sous le coup d'une idée fixe, mornes, frappés de stupéfaction; ils avaient le *delirium tremens* des ivresses sanglantes. C'étaient des croyants absolus. Le monde, qui n'était plus à leur diapason, leur semblait vide et enfantin. Demeurés seuls, comme les restes d'un monde de géants, chargés de la haine du genre humain, ils n'avaient plus de commerce possible avec les vivants. »

Ils ont gardé, en effet, le vertige des hauteurs terroristes sur lesquelles ils avaient vécu et d'où ils avaient impitoyablement dominé le troupeau affolé qu'ils décimaient sous prétexte de le gouverner. Plusieurs se sont repentis, non pas d'avoir été cruels, mais d'avoir été trop cléments; ils ont cru naïvement peut-être qu'ils n'avaient point assez usé de leur toute-puissance furibonde, et que leur mansuétude avait seule enrayé la Révolution. A ce sujet, Philarète Chasles, dont le père fut un conventionnel qui vota la mort de Louis XVI, sans délai, raconte dans ses *Mé-*

1. *Souvenirs d'enfance. Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1876.

moires un fait caractéristique : « Ainsi, dit-il, le farouche Amar était un mystique swedenborgien : voilà le mobile profond et caché de toute sa conduite. Il avait voulu, comme Robespierre, comme Clootz, régénérer l'humanité malgré elle. Pendant une demi-heure, caché au fond d'un grand fauteuil à ramages, qui aurait très-bien pu figurer dans la salle du trésorier du roi à Angers, il écouta, l'œil au plafond et la bouche souriante, la description des anges du troisième ciel et de leur vie, telle que Swedenborg l'a vue et étudiée de ses propres yeux. « Ah! s'écria-t-il enfin « avec un mouvement brusque et impétueux qui ne lui « était pas ordinaire, voilà ce que les hommes seraient « devenus, si nous avions été jusqu'au bout, si nous « avions osé... Mais, ajouta-t-il en baissant la voix, « avec une conviction froide à faire trembler, nous « n'en avons pas assez fait, et j'en demande pardon à « Dieu! » Il pleurait ».

Il y a dans nos asiles d'aliénés plus d'une femme, mystique et théomane, qui a tué ses petits enfants pour les arracher aux prévarications terrestres et leur assurer le bénéfice du paradis ; elles ne sont ni plus ni moins coupables que ce vieil illuminé sanguinolent qui, dans la hache du bourreau, voyait l'instrument de la félicité universelle. Beaucoup furent ainsi, et plus d'un, pendant la Révolution, disait : « Nous sommes semblables aux Hébreux sortant d'Égypte ; pour atteindre la terre promise, nous devrons traverser la mer Rouge. » Ils ont forcé la France à la traverser, soit, mais ils s'y sont noyés.

Entre les mains des adversaires de la Révolution, le souvenir laissé par la Terreur est devenu une arme de guerre. Sans cesse ils le jettent à la face de leurs contradicteurs, qui ripostent par la Saint-Barthélemy. Ne serait-il pas temps de laisser enfin, et pour toujours, dans l'ombre de l'histoire, ces coupables et sanglantes évocations? A quoi bon opposer le tribunal révolutionnaire aux dragonnades, la nuit du 24 août aux journées de septembre, Laubardemont à Fouquier-Tinville, la Terreur rouge à la Terreur blanche? Quel parti politique, quel gouvernement, quelle monarchie, quelle république n'a prévariqué? Quand je lis ces douloureux récits, et ces récriminations plus douloureuses encore, je ne puis m'empêcher de penser au terrible final des *Sept devant Thèbes :* « Percés au cœur! — Oui, percés au cœur! Et ces hommes étaient frères! — Hélas! hélas! haine du destin! malédiction qui les vouait au fratricide! — Le coup mortel a pénétré de part en part! — Coup mortel pour eux, pour leur race! » Ces lugubres lamentations, qui de nous ne pourrait les faire entendre, en se rappelant la période historique ouverte le 4 mai 1789 et qui n'est pas encore fermée?

Ne regrettons rien cependant, car, au prix de douleurs sans nom et d'épreuves épouvantables, nous avons jeté les fondations du monde nouveau et des civilisations futures. Peut-être a-t-il fallu tout ce sang versé sur les échafauds, tous ces massacres sur des champs de bataille, pour ouvrir enfin l'ère de l'affranchissement que le vieux monde semblait vouloir refer-

mer sur nous. M. Joseph de Maistre a dit, et je cite exprès un ennemi irréconciliable de la Révolution : « Par quel moyen surnaturel briser l'effort de l'Europe conjurée? Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige ! »

Peut-être, du reste, est-ce une des lois occultes de l'humanité, que nul progrès ne s'accomplit sans souffrance et sans convulsion. Semblable à la femme, qui ne presse son nouveau-né dans ses bras qu'après avoir été déchirée et ensanglantée par lui, la tribu des hommes ne peut sans doute enfanter un progrès qu'à travers l'incendie, la guerre et la mort. Pour que le monde ancien eût la notion de la jurisprudence, il a fallu que l'empire romain ravageât la terre. Pour que le christianisme pût faire triompher la douceur de sa morale, il a fallu que les barbares bouleversassent de fond en comble les vieilles civilisations, qu'on croyait immortelles. La liberté de pensée n'a été obtenue qu'à la suite de guerres de religion dont la férocité n'a jamais été égalée. Il y a quelques années à peine, nous avons vu l'Amérique ne pouvoir se débarrasser de l'esclavage qu'à la suite d'une lutte gigantesque dont l'Europe est demeurée surprise. Pour inculquer à l'univers les principes d'égalité et de justice qui sont la force des sociétés actuelles, il a peut-être été nécessaire que la France s'offrît elle-même en holocauste et arrosât de son sang les germes de la vie moderne, afin de les faire grandir, de les féconder et de les rendre impérissables.

DEUXIÈME PARTIE

SOUVENIRS DE VOYAGE

I

L'EMPLACEMENT DE L'ILION D'HOMÈRE

D'APRÈS LES PLUS RÉCENTES DÉCOUVERTES

> Venit summa dies et ineluctabile tempus
> Dardaniæ; fuimus Troes! fuit Ilium!
> ÆNEIDOS, lib. II.

A M. ERNEST RENAN

MON CHER MAITRE,

Permettez-moi de vous parler de l'Ilion d'Homère; je sens bien que je n'ai point qualité pour traiter ce sujet, gros de controverses; je n'appartiens à aucune société savante, et si j'ai fait quelques études sur l'antiquité, mon cabinet de travail en a gardé le secret. Mais le diable m'a poussé, il m'a rappelé mes courses dans la Troade, il a remis sous mes yeux mes notes de voyage, et voilà que, sans penser à mal, je prends parti dans une question où j'éprouve le très-vif regret de me trouver en contradiction avec des hommes considérables, appuyés sur une opinion aussi désintéressée que la mienne et n'ayant, comme moi, d'autre souci

que celui de la vérité. Je ne suis ni polémiste ni archéologue; je ne me permets de discuter aucun des arguments que l'on cherche à faire valoir; je me contente de dire ce que je pense et pourquoi je pense ainsi.

Bien avant que les fouilles exécutées par M. Schliemann eussent ranimé la question d'Ilion enterrée sur les hauteurs de Bounar-Baschi par Lechevalier, j'avais une opinion très-arrêtée à cet égard; je ne savais pas où était Troie, mais je savais fort bien où elle n'était pas, où elle n'avait jamais été. Après avoir deux fois visité les emplacements désignés, je m'étais trouvé dans la nécessité de sacrifier Homère ou Lechevalier; je vous avoue que je n'ai point hésité; ce n'est pas le chantre de *l'Iliade* que j'ai jeté par-dessus le bord.

J'ai toujours été surpris de la marche singulière que la science moderne, beaucoup trop docile à accepter les impressions de Choiseul-Gouffier, avait suivie en cette circonstance. Le monde ancien nous a légué deux opinions contradictoires relativement à l'emplacement de la ville de Priam. — Strabon, tenant surtout compte de la position de Callicolone, déclare que Troie était située à un point qu'il désigne, et que, d'après lui, les archéologues nomment *Iliensium Pagus*. Cette opinion est en opposition avec la tradition antique tout entière qui place Troie à l'éperon d'Hissarlik; pour Strabon, ce n'est pas là l'*Ilium vetus*, c'est l'*Ilium recens*. Il semble, au premier abord, que c'est vers ces deux points que les recherches auraient dû être dirigées, car il est élémentaire d'admet-

tre que l'antiquité en savait plus long que nous à cet égard. Il n'en a rien été; on ne s'est occupé ni d'*Iliensium Pagus*, ni d'Hissarlik, et l'on a inventé une Troie-Bounar-Baschi qui a toujours été aussi inconnue à la géographie qu'à la tradition. Pour étayer cette opinion, on s'est exclusivement appuyé sur les concordances topographiques, sans réfléchir que ces concordances, — une colline, un marais, deux sources, deux rivières se réunissant, — se présentaient identiquement pour Ilion-Bounar-Baschi, pour Ilion-Hissarlik, pour *Iliensium Pagus*. Quant aux évolutions des combattants, au rapport indispensable qui doit exister entre le temps employé et l'espace parcouru, on s'en est assez médiocrement soucié. Ces considérations-là avaient cependant une sérieuse importance; j'en ai fait moi-même l'expérience, lorsque des hauteurs de Bounar-Baschi j'ai vainement essayé de mettre d'accord la théorie de Lechevalier et les faits racontés par Homère.

M. Schliemann a eu plus de confiance dans la tradition que dans les explications un peu confuses de Strabon et que dans les interprétations héroïques de Lechevalier; l'événement a prouvé qu'il n'avait point eu tort. Le résultat de ses fouilles est fait pour surprendre, et si ce n'est Ilion qu'il a découvert, c'est du moins une ville absolument analogue à Ilion et outillée d'instruments pareils à ceux dont la désignation se rencontre à chaque vers de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*. Cela mérite quelque respect et me semble plus concluant que les spéculations bâties sur la constatation de cer-

taines particularités topographiques et sur la vue d'un terrain où nulle trace sérieuse d'habitation ne subsiste.

La tradition des localités, si l'on peut ainsi dire, tradition si particulièrement tenace et persistante en Orient, n'a point trompé M. Schliemann, pas plus qu'elle ne vous a trompé en Syrie et en Phénicie, pas plus qu'elle ne tromperait le voyageur qui, ne sachant rien de l'Égypte et voulant retrouver les ruines de Thèbes, s'en irait d'emblée au village de *Médiné-Thabou*. M. Schliemann a cherché Troie où la tradition l'avait toujours indiquée, et tout porte à croire qu'il l'a réellement découverte.

Vous savez, mon cher maître, par suite de quel malentendu, pour ne dire plus, l'immense collection d'objets trouvés par M. Schliemann a échappé à la France ; c'eût été le digne pendant du musée Campana, et la science entière aurait du moins pu en profiter. Où est maintenant le produit de ces fouilles, que la Turquie, abusée par le mot trésor, avait réclamé un moment comme sa propriété? Je l'ignore. Il faut espérer, du moins, que tous ces ustensiles, ces vases, ces instruments familiers, ces armes, seront exposés quelque jour et quelque part, de façon qu'il soit possible de les étudier et d'éclairer ainsi l'existence encore si obscure des peuples de l'âge de cuivre.

Parmi les objets en argile dont la destination ne semble pas encore déterminée, il serait bien intéressant de voir ceux que M. Schliemann penche à prendre pour des « emblèmes du feu sacré » et qu'il

nomme, très-arbitrairement, des carrousels et des volcans. Je me garderai bien de les « interpréter » et de définir à quel usage ils étaient réservés : cependant, un souvenir de voyage se réveille en moi et me rappelle que j'ai vu en Nubie des objets qui offraient une singulière analogie avec ceux que M. Schliemann a arrachés aux décombres d'Hissarlik.

Les objets en terre cuite que M. Schliemann nomme *volcans*, sont de petits cônes tronqués ayant forme d'une toupie dont on aurait enlevé le clou; ils sont forés dans l'axe de part en part; les *carrousels* ressemblent à une montre sans bouton ni bélière, renflée au centre, amincie sur les bords et affectant la disposition particulière que les horlogers nomment *savonnette;* ils rappellent aussi d'une remarquable façon ces oursins fossiles que l'on trouve en grande quantité dans certaines parties de la France et particulièrement dans le Nivernais. Ces carrousels sont percés de deux trous qui communiquent entre eux par un petit canal creusé dans l'épaisseur même de l'argile; ces deux trous se trouvent placés à la partie supérieure de l'objet; en un mot et pour bien me faire comprendre, ils forment séton dans la terre cuite. Ces volcans et ces carrousels, je les connais; j'en ai vu de semblables, non pas en argile, il est vrai, mais en bois, et voici dans quelles circonstances :

En Nubie, sur la rive droite du Nil, vers le 23°, au delà du tropique du Cancer, existe une forte bourgade appelée Korosko; c'est le lieu de départ et d'arrivée des caravanes de Khartoum, qui veulent, en traver-

sant le désert d'Abou-Hamet, éviter les longs détours du fleuve et le passage périlleux de la seconde cataracte. Le village est occupé en partie par les Arabes Ababdhé, loueurs et conducteurs de chameaux. C'est une race à part au milieu des Barbarins. Presque nus, portant la chevelure longue sur les côtés, hérissée sur le sommet de la tête, traversée d'une plume de porc-épic ou d'une simple paille, ils ont une superbe tournure avec le long glaive droit qui pend à leur dos et le bracelet de cuir serrant le bras gauche et soutenant un court poignard dont la gaîne est en peau de gesko. La bourgade est un lieu de ravitaillement; il s'y tient un marché permanent; les barques s'y arrêtent pour acheter des vivres; on y trouve une certaine civilisation et même les excès de la civilisation. J'en eus la preuve par une femme fort peu vêtue, ivre de bouza, d'une saleté repoussante, secouant une chevelure tressée, parsemée de morceaux de graisse de chèvre que le soleil n'avait pas encore fondus, et promenant sur le rivage du Nil ses « charmes » aussi désagréables que titubants. Je ne vous dirais rien de cette Vénus noire et mercantile, si les ornements dont elle était littéralement encombrée n'avaient été absolument pareils aux volcans et aux carrousels de M. Schliemann.

De son cou, trois colliers pendaient sur sa forte poitrine et ballottaient jusqu'au nombril découvert. Le premier était composé de billes grosses à peu près comme la moitié d'une bille de billard; le second était formé de bobines; le troisième, enfin, était une série de volcans, c'est-à-dire d'objets piriformes alternati-

vement opposés à la base et au sommet; les billes, les bobines, les volcans étaient en bois tourné. — Une ceinture, prenant point d'appui sur les hanches, faisait le tour du corps; cette ceinture était une mince lanière de cuir, à laquelle pendaient un grand nombre de « carrousels » également en bois. A chaque mouvement, tout cela bruissait avec des sons de castagnettes qui réjouissaient fort l'impudique négresse; derrière et devant, à la partie moyenne, s'allongeait une sorte d'ornement qui ressemblait à une feuille d'acanthe aplatie et sauvait le peu que la pudeur n'avait pas encore perdu.

Si l'analogie ne me trompe pas, les volcans et les carrousels de M. Schliemann étaient tout simplement de la bijouterie primitive; les uns et les autres, enfilés à des cordelettes de chanvre, d'écorce ou de peau, ont servi de colliers, de bracelets et de ceinture aux femmes et peut-être aux hommes qui ont vécu jadis sur la colline d'Hissarlik. Il est probable que les objets de parure ont d'abord été en argile, en terre cuite, puis en argile émaillée (l'Égypte nous a donné des millions d'objets en cette matière), puis enfin en émail et en verroterie. La forme « volcan » n'est point abandonnée ; c'est la poire, la girandole dont la joaillerie et la bijouterie modernes tirent encore un si grand parti.

Les ornements de l'antiquité n'ont point tous disparu, tant s'en faut; les voyageurs qui, en Grèce, ont assisté au mariage d'une paysanne le savent bien. La jeune fille porte sa dot sur elle ; chaque pièce de monnaie, amassée péniblement, trouvée on ne sait où,

de toute provenance, de tout module, est fixée sur la poitrine ; toutes sont agencées les unes sur les autres et forment un plastron que l'on dirait composé d'écailles métalliques : c'est une peau de dragon, le pectoral, l'égide de Pallas.

La plupart des carrousels et des volcans découverts par M. Schliemann sont engravés de signes figurant, plus ou moins exactement, une croix accostée de points. C'est là ce qui a fait croire à l'intrépide archéologue que ces objets étaient des emblèmes du feu sacré. En effet, ces ornements rappellent les deux branches de bois de Çami entre-croisés qui, dans le culte brahmanique, servent à obtenir le feu vierge à l'aide du Pramantha, manœuvré par un archet en crins de vache. Je crains que l'interprétation de M. Schliemann n'aille trop loin et qu'il ne prenne pour un symbole religieux établissant un lien de parenté théogonique entre les peuples de la Mysie et ceux de la presqu'île de l'Indostan, ce qui n'est, en réalité, qu'un simple ornement primitif dont on retrouve de nombreux exemples sur tous les objets appartenant aux âges préhistoriques. Dans ces temps, que l'on pourrait appeler l'époque inconsciente de l'ornementation, l'idée d'entre-croiser deux lignes, de les accompagner de points, est une idée presque naturelle, on peut même dire instinctive : mettez un crayon et une feuille de papier entre les mains d'un enfant de trois ans et dites-lui : Fais un dessin ; invariablement il tracera une croix. Il en est de même des pointillés, des dentelés et de ce genre d'ornement que la technologie

nomme coursier, et qui reproduit incessamment le même motif : l'intersection des cercles et la grecque.

Si le christianisme n'avait adopté la croix comme symbole, on n'accorderait guère d'attention à ces ornements enfantins, et je crois que l'on fait fausse route en voulant, quand même, y voir des emblèmes sacrés : Svastika, rappelant la naissance d'Agni, symbole des cultes naturels et figurant la conjonction du phallus et du cteis. On se perd en ingénieuses interprétations pour découvrir un mythe là où, le plus souvent, il n'y a que la fantaisie d'une main inexpérimentée.

Il est bon néanmoins que ces questions soient posées et l'énorme quantité d'objets mis au jour par M. Schliemann aidera singulièrement à les résoudre. L'archéologie et la philologie comparée sont à l'œuvre ; elles ont déjà obtenu d'admirables résultats ; les chronologies acceptées et sur la foi desquelles l'histoire avait vécu d'erreurs, s'effondrent devant les découvertes de la critique moderne ; il y a longtemps déjà que le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet n'est plus qu'un admirable morceau de style. On dirait que le voile du temps est déchiré et que nous pouvons lire à travers les âges. Nos ancêtres aryens nous apparaissent, racontant les origines de notre langage, de nos mœurs, de nos religions. Ce n'est pas assez, et voilà que du fond des océans sort une voix qui réclame la paternité de toute civilisation ; c'est celle des Atlantes, de nos aïeux de l'Atlantide, de ce vaste continent aujourd'hui englouti dont les prêtres de Saïs parlèrent à Solon et dont le souvenir était resté vivant parmi les

Incas du Pérou et les Aztèques de Mexico. La science remonte vers les sources mêmes et veut connaître l'être primitif dont l'humanité est sortie ; elle n'y parviendra pas du premier bond, et sur cette longue route, où l'attendent de merveilleuses surprises, elle aura plus d'une étape à faire. La guerre de Troie est une de ces étapes, car elle fixe une époque encore indécise et qu'il est très-intéressant de déterminer : c'est alors que les découvertes de M. Schliemann auront une incalculable importance, et que la science universelle le remerciera des documents sans prix qu'il a mis à sa disposition.

Pardonnez-moi cette longue lettre, mon cher maître ; qu'elle soit pour vous la preuve de mes sentiments les plus dévoués.

M. D.

Janvier 1876.

L'EMPLACEMENT D'ILION

Les fouilles que M. Schliemann a exécutées en Troade, sur la colline d'Hissarlik, pendant les années 1871, 1872 et 1873, ont bouleversé toutes les notions admises, depuis la fin du siècle dernier, sur le véritable emplacement de l'*Ilion* d'Homère. Les savants sont divisés sur cette question fertile en controverses. Il est dificile, on le conçoit, de renoncer tout à coup à une opinion acceptée, de ne pas discuter des preuves et de ne pas lutter contre une évidence irrespectueuse qui dérange le casier des idées reçues. Je n'ai nulle prétention à établir ma compétence en pareille matière ; je n'apporte ici que ma bonne foi, quelque connaissance des lieux, car j'ai parcouru la Troade à deux reprises différentes, et une admiration inexprimable pour les poëmes d'Homère. J'ai lu les pièces du procès que M. Schliemann soutient contre Choiseul-Gouffier, Lechevalier, Mauduit, Didot, Rennel, Welcker et Nicolaïdès, conformément aux opinions émises avant sa

découverte par Mac Laren et Eckenbrecher. Le lecteur appréciera de quel côté se trouve, sinon la vérité, du moins la plus grande somme de probabilités.

I

Pour que la question de l'emplacement certain d'Ilion inspire quelque intérêt, il est nécessaire d'admettre, sans discussion, la réalité des récits d'Homère ; il est historien et géographe, — le prince des géographes, — disait Strabon, lorsqu'il raconte des faits humains ; il est poëte, c'est-à-dire inventeur, lorsqu'il fait intervenir les divinités de l'Olympe au milieu de sa narration. Ceci étant donné, tout paraît devoir être facile, car il ne s'agit plus que de retrouver la topographie si nettement indiquée par lui ; en effet, que faut-il découvrir pour marcher à coup sûr vers la Troie de Priam ? Le rivage de l'Hellespont compris entre deux promontoires ; un fleuve et une rivière, le Scamandre et le Simoïs, qui se réunissent au milieu d'une plaine, près d'une colline élevée, battue par les vents, peu éloignée de la mer et disposée de telle sorte qu'elle pût porter une ville facile à défendre. Ce sont là les traits généraux ; deux traits particuliers doivent encore guider dans les recherches entreprises : les sources près des quelles Hector fut tué par Achille (*Iliade*, XXII), et le marais où Ulysse tendit une embuscade aux Troyens (*Odyssée*, XIV).

Lorsque j'arrivai pour la première fois en Troade, l'*Iliade* à la main et la carte de Lechevalier sous les

yeux, j'étais persuadé qu'avec de tels points de repère, j'allais trouver Pergame au bout de ma route, comme on trouve Montmartre au bout de la rue des Martyrs. Mon illusion ne dura guère, et j'abandonnai tout de suite la carte de Lechevalier qui offre des erreurs topographiques de cinq ou six mille mètres, non pour des villages qui, à la rigueur, auraient pu être déplacés, mais pour des collines rocheuses qui sont immobiles depuis que la Troade a émergé des eaux.

Les deux promontoires qu'Homère n'a point nommés sont ceux de Rhetée et de Sigée : ici le doute n'est pas possible ; le Scamandre, on le reconnaît sous la dénomination à peine modifiée de Mendéré. Il coule du sud-est au nord-ouest, et l'on reconnaît aussi très-distinctement l'ancien lit qu'il occupa jadis et qui infléchit vers le nord-est.

Mais c'est là tout : le Scamandre et les deux promontoires seuls sont indiscutables ; les autres particularités topographiques sont obscures; elles embrouillent singulièrement le problème au lieu de l'éclairer, car elles se reproduisent identiquement sur trois points différents, qui tous les trois, à la rigueur, peuvent avoir été Ilion. Je laisserai aux rivières leur nom turc, car sans cela j'envelopperais le lecteur dans d'inextricables difficultés.

La plaine de la Troade, baignée à l'ouest par la mer Égée, au nord par l'Hellespont, est fermée au sud par la chaîne du mont Ida, où Jupiter et Junon se dérobaient volontiers derrière des nuages pudiques et dont les dernières ramifications forment, à l'est, une série de

collines qui vont mourir près d'un cours d'eau appelé Intépé-Asmak.

Selon Strabon, Ilion eût été placé à un endroit aujourd'hui déshabité qu'il nomme ἰλιέων κώμη (*Iliensium Pagus*), le bourg des Iliens, et qui est situé dans les collines au nord-est ; le Mendéré et une sorte de petit torrent, le Kamara-Sou se réunissent à peu de distance, vers la plaine, au-dessous de point, près duquel on trouve des sources et des marais. On est d'accord pour rejeter l'opinion de Strabon ; en effet, il n'a jamais visité la Troade et avait accepté, sans contrôle, la version de Démétrius de Scepsis, version qui paraît avoir été intéressée et peu loyale. C'est là le premier Ilion.

Le second, celui que Lechevalier croit avoir découvert, est sur les pentes de l'Ida, à quatorze kilomètres de la mer, près du village de Bounar-Baschi ; ce nom signifie « la Tête des sources », c'est assez dire qu'il n'en manque pas ; de nombreux marais précèdent les abords de la montagne ; deux branches du Scamandre se marient de façon à former un angle dont Bounar-Baschi occuperait la base.

Enfin le troisième Ilion, celui que M. Schliemann réclame avec force pièces à l'appui, occupe, à sept kilomètres de l'Hellespont, la colline d'Hissarlik, où coulent deux sources, qu'avoisine un marais et que côtoie à peu de distance le Dumbrek-Sou, qui va se perdre au milieu de mares bavant jusque dans l'ancien lit du Scamandre.

On voit immédiatement par ce rapide énoncé quels

obstacles le voyageur rencontre sous ses pas lorsque, par la seule connaissance des textes, il veut déterminer le champ où fut Troie. Toutes les indications qui peuvent aider à préciser un des trois points topographiques se rapportent aux deux autres : à Iliensium Pagus, à Bounar-Baschi, à Hissarlik, une colline, des sources, des marais et deux rivières confondant leurs eaux ; Mendéré, Kamara-Sou, Dumbreck-Sou, tout se mêle et offre des aspects semblables ; le Mendéré se dédouble, il est le Scamandre et l'ancien Scamandre, et, comme si ce n'était pas assez de cette confusion, deux forts ruisseaux, l'Intépé-Asmak et le Kalifatli-Asmak, qui sont sans doute le produit du drainage naturel des marais de la plaine, forment un delta dont le sommet n'est pas loin d'Hissarlik et dont les deux branches se jetant à la mer, embrassent l'inflexion du rivage où la tradition place le Naustathme, c'est-à-dire l'endroit qui jadis fut couvert par les vaisseaux grecs tirés sur la plage.

Cette obscurité serait promptement dissipée si l'on savait auquel de ces deux cours d'eau il faut attribuer le nom de Simoïs ; mais quoiqu'il y ait des probabilités sérieuses que nous ferons valoir plus tard, personne n'est d'accord à cet égard. Quant aux nombreux monticules factices — *tumuli* — qui ont servi de sépulture aux héros d'Homère, chacun les a baptisés à sa guise et selon les besoins de sa polémique ; il n'y a donc pas à en tenir compte. Les lumières que l'on pourrait recueillir en s'adressant aux traditions locales ne sont point excessives ; on peut juger de ce qu'elles valent

par le fait suivant : le tombeau d'Ilus est devenu, pour les chrétiens orthodoxes du pays, le tombeau du prophète Hélie, et ils y vont faire leurs dévotions.

Lorsque je visitai la Troade, il n'était point question de M. Schliemann, qui ne devait venir que bien longtemps après; sur la foi de Lechevalier et de ses successeurs, j'admettais, *a priori*, que la colline d'Hissarlik était le site d'une Troie apocryphe, de l'*Ilium recens*, et que Bounar-Baschi était bien réellement le lieu où s'était élevée jadis la cité de Priam. Venant des bords de la mer, des environs de l'ancienne station des vaisseaux grecs, il me fallut trois heures pour m'y rendre à cheval. Arrivé sur les hauteurs et regardant la longue plaine déroulée devant moi, il me fut impossible de reconstituer les principaux faits de l'*Iliade*, ces faits que l'on pourrait nommer topographiques, car ils fournissent des indications sur les distances et les localités. Je venais de parcourir trois lieues et demie; comment faire concorder une telle étendue, coupée de rivières et de marais, avec la troisième bataille qui se livre le quatrième jour et dont le récit comprend huit chants de l'*Iliade*? (XI-XVIII). Le combat engagé dure jusqu'au milieu du jour; — les Grecs rejettent les Troyens sur les portes Scées; — les Troyens repoussent les Grecs jusqu'aux navires, près desquels se livre une lutte terrible. — Patrocle intervient, marche vers Troie et se heurte aux murs qu'il essaye d'escalader. Jusqu'au soir on combat près de la ville. — Entre la mer et la colline de Bounar-Baschi, de telles évolutions sont inadmissibles et ont certainement exigé plus d'un

jour. Si Ilion était aussi éloigné du camp achéen que le fait supposer la situation de Bounar-Baschi, pourquoi Hector se renfermait-il prudemment dans l'enceinte de la ville, par terreur d'Achille; pourquoi les femmes troyennes n'osent-elles plus aller au lavoir? Les incidents de la troisième rencontre, la crainte d'Hector, la peur des femmes troyennes indiquent des distances qui ne correspondent guère à celles que Lechevalier a déterminées.

On était fort près les uns des autres; tout semble le prouver dans l'*Iliade*. Une des scènes les plus admirables du poëme s'anéantit ou devient ridicule si tant de kilomètres séparent les combattants. Au moment où les deux armées s'arrêtent face à face pour assister au duel qui doit mettre fin à la guerre, lorsque Ménélas et Pâris se disposent à terminer par une lutte personnelle la querelle des deux peuples, lorsque Agamemnon envoie le hérault Talthybios chercher une victime aux vaisseaux et qu'Hector fait prévenir Priam, Hélène apprenant ces faits d'où son sort va dépendre, se rend aux portes Scées afin d'être témoin du combat. Sept anciens du peuple assis près de Priam la regardent et ne s'étonnent pas, en la voyant, des misères que l'on souffre pour l'amour d'elle. Ce passage a inspiré à Ronsard un de ses plus beaux sonnets; il n'est point inutile de le citer :

« Il ne faut s'esbahir, disaient ces bons vieillards
Dessus le mur troyen, voyant passer Hélène,
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine,
Notre mal ne vaut pas un seul de ses regards;

Pourtant il vaudrait mieux pour n'irriter point Mars,
La rendre à son époux afin qu'il la remmène,
Que voir de tant de sang notre campagne pleine,
Notre havre gaigné, l'assaut à nos remparts ! »

— Pères, il ne fallait, à qui la force tremble,
Par un mauvais conseil les jeunes retarder ;
Mais, et jeunes et vieux, vous deviez tous ensemble

Pour elle corps et biens et ville hasarder ;
Ménélas fut bien sage, et Pâris, ce me semble,
L'un de la demander, l'autre de la garder !

Priam, curieux, comme tous les vieillards, et fort intéressé, en qualité de chef de Troie, à connaître ses ennemis, appelle Hélène : « Assieds-toi à mes côtés, lui dit-il, pour voir ton premier mari, tes parents et ceux que tu aimes. » Hélène obéit, elle désigne les héros achéens, le puissant Agamemnon, le sage Ulysse, le formidable Ajax, Idoménée, semblable à un immortel. A peine a-t-elle eu le temps de montrer au vieux Priam les chefs dont il désire savoir le nom que déjà les hérauts expédiés vers la ville troyenne sont parvenus près du roi : « Debout, fils de Laomédon ! Les Iliens dompteurs de chevaux et les Grecs à la cuirasse de cuivre, t'attendent dans la plaine, pour y jurer la paix. » La rapidité de l'action est très-remarquable ; Homère se complaît aux descriptions, il n'omet aucun détail, souvent même il les multiplie, il se répète, comme s'il craignait de n'être pas compris. Ici tout se hâte : la convention est faite, les hérauts partent, les hérauts reviennent ; tout cela, comme on dit, est l'affaire d'un instant. En admettant que les

Grecs et les Troyens se soient rencontrés à moitié route du terrain qui, selon Lechevalier, les séparait, chaque héraut aurait eu trois lieues à faire, une lieue et demie pour aller, autant pour revenir, et, en tout cas, jamais Hélène, quelque perçants que fussent ses yeux, n'aurait pu reconnaître — n'aurait pu voir — un homme à pareille distance et l'on peut affirmer, sans être trop hardi, que les lorgnettes n'étaient point connues de ce temps-là.

Pour que la scène que je viens de résumer brièvement ait pu se produire, il faut absolument admettre que le camp achéen et Ilion aient été très-rapprochés l'un de l'autre. C'est là une condition inséparable du poëme et que la situation de Bounar-Baschi exclut au premier coup d'œil. Ma déconvenue fut grande alors, pendant que je faisais ces observations, que confirmait encore la vue des lieux.

D'après Lechevalier, un assez haut rocher placé en arrière de la prétendue Troie et dominant de trois ou quatre cents pieds un coude du Scamandre, serait l'acropole d'Ilion, la citadelle, la fameuse Pergame. Les Troyens avaient à redouter des débarquements et des attaques directement menées par la plaine ; pourquoi alors se seraient-ils adossés à une forteresse au lieu de se masquer par elle ; pourquoi se protéger vers l'Ida, se découvrir vers la mer et placer la sentinelle derrière soi, lorsque le péril est devant ? Je sais bien que la stratégie des peuples primitifs est absolument nulle ; mais leur prudence est extrême, et s'ils ont un rempart, il est élémentaire d'admettre qu'ils

s'en serviront pour s'abriter et qu'ils ne lui feront pas une défense à l'aide de leurs propres maisons.

Je quittai la Troade fort mécontent, ayant trouvé les lieux en contradiction avec Homère, ne sachant plus trop ce que je devais penser des opinions reçues, me sentant envahi par un doute fort pénible et me demandant si, après tout, les sceptiques n'avaient point raison et s'il n'était pas plus sage d'admettre avec eux que l'*Iliade* est un tissu de fables et qu'Homère n'a pas plus existé que la guerre de Troie.

Six ans après, le hasard de mes voyages me ramena dans la Troade; avec l'entêtement de gens qui veulent, à tout prix, être convaincus, je retournai à Bounar-Baschi, espérant que, cette fois, le sphinx dirait le mot de son énigme ; il resta muet. Après avoir vainement interrogé de nouveau cette plaine et cette colline, qui ne me répondirent pas, je lus le second livre de l'*Énéide* et je voulus voir si le poëte latin était plus conforme que le poëte grec aux opinions des archéologues.

Virgile était nourri d'Homère, et, bien des traditions que nous ignorons étaient venues jusqu'à lui. Tout le récit de la *Nox atra*, de la dernière nuit d'Ilion contredit énergiquement l'emplacement de Bounar-Baschi. Une partie des murailles est abattue, on introduit le cheval de bois dans la ville et on le hâle jusque dans la citadelle, malgré les prédictions de Cassandre. — Cependant, la nuit vient :

Vertitur interea cœlum, et ruit Oceano nox.

Image, soit dit en passant, d'une vérité frappante, car

dans les pays d'Orient la nuit ne s'approche pas, elle se précipite. Troie, se croyant délivrée de la guerre, s'endort. Les Grecs qui avaient feint de s'éloigner, reviennent ; une torche allumée sur le vaisseau d'Agamemnon donne le signal au traître Sinon, qui ouvre les flancs du cheval et en fait sortir les chefs cachés, parmi lesquels on compte Ménélas, Pyrrhus, fils d'Achille, Epeus qui avait inventé ce grossier stratagème : « *Et dirus Ulysses.* » Ils se jettent sur les gardes qu'ils égorgent, courent aux portes dont ils s'emparent et font entrer les Grecs qui déjà ont eu le temps d'arriver. Est-ce là une simple licence poétique ? Non pas ; car à ce moment même Hector apparaît en songe à Énée, et Virgile a soin de préciser le moment :

Tempus erat quo prima quies.....

C'est l'instant du premier sommeil ; la nuit est à peine commencée : les soldats achéens ont pu débarquer, franchir la distance qui s'allonge entre Troie et la mer pour venir donner aide à leurs compagnons.

En lisant ce passage, je levais involontairement les yeux vers l'Hellespont qui bleuissait au loin, à quatorze kilomètres de moi, je me disais que la nuit aurait dépassé l'heure du premier repos avant qu'une troupe armée, si leste, si disciplinée qu'elle fût, eût franchi ce vaste terrain entrecoupé de marécages, et je me demandais ce qu'il fallait le plus admirer, de la crédulité des savants ou de l'imagination des poëtes. Je quittai la Troade encore fort mal satisfait et d'assez

méchante humeur contre les fables archéologiques dont on essaye d'éclairer les fables historiques. J'avais, pour moi-même et en silence, enseveli depuis longtemps la question de Troie sur la colline de Bounar-Baschi où j'avais sottement cherché à la résoudre, lorsque les livres de M. Schliemann, apportant tout à coup un flot de lumières sont venus jeter sur ce problème une clarté qui efface toute obscurité. Mais avant de raconter les résultats extraordinaires que sa sagacité et sa persévérance ont obtenus, il est bon de dire comment et sous quelle influence s'est formé le dogme de Troie-Bounar-Baschi ; cette théorie est une invention exclusivement française, et il serait regrettable qu'un sentiment de patriotisme mal entendu nous fît persister dans une erreur que la science condamne aussi bien que la poésie.

II

Ce fut en 1785 et en 1786 que Lechevalier, aidé par l'architecte Cassas, patronné par le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près la Sublime-Porte, leva la carte de la Troade, et crut reconnaître sur les hauteurs de Bounar-Baschi le site où Ilion avait été, les *campos ubi Troja fuit*. A cette époque, la science archéologique n'existait réellement pas ; elle se bornait à l'étude de quelques vestiges de l'antiquité grecque et romaine, à laquelle on voulait rattacher quand même toutes les sources de l'humanité. On ne

savait rien de l'Assyrie, dont l'immense territoire n'avait jamais été fouillé; on ne savait rien de l'Égypte, que le grand Champollion le jeune n'avait point encore ouverte; la philologie bégayait des mots latins dont elle s'efforçait de faire dériver toutes les langues; l'Inde, où gisent nos origines, était inconnue. L'*Antiquité expliquée* de Montfaucon suffisait amplement aux curiosités et aux connaissances de ce temps-là; l'ignorance officielle s'étendait, sans contrôle, au grand jour de la publicité, et un savant académicien, le comte de Caylus, ayant à déterminer la provenance de trois statuettes hindoues représentant Vichnou, Lakémy et Krichna, n'hésitait pas à en faire des divinités d'Étrurie. Voisine de Rome, cette dernière contrée avait obtenu droit de cité dans les interprétations archéologiques et on lui attribuait sans façon tout ce qui n'appartenait pas authentiquement à l'Hellade ou au Latium. Du reste, vases étrusques et vases grecs, c'était tout un et l'on n'y voyait pas de différence.

Cette romanomanie fut telle que l'on a très-résolûment soutenu que les pierres des alignements de Karnac avaient simplement servi à assujettir les tentes du camp de César, lorsque celui-ci se préparait à envahir la Grande-Bretagne.

Cette ignorance qui était générale et qui ne s'est dissipée que lentement sous l'influence des voyages entrepris, des fouilles menées à bonne fin, des découvertes faites par de patients investigateurs, de la lecture des hiéroglyphes et des cunéiformes, sous l'in-

fluence surtout de la philologie comparée, cette ignorance fort naturelle où l'absence de documents irrécusables réduisait toutes les interprétations à l'état de simples hypothèses plus ou moins ingénieuses, — cette ignorance a dû singulièrement peser sur Lechevalier lorsqu'il est arrivé sur les bords de l'Hellespont, pour y chercher les traces du grand drame chanté par Homère. En outre, il devait être imbu des idées les plus fausses sur l'*Iliade*, sur les héros d'Achaïe et de Dardanie, sur les mœurs des Achille et des Agamemnon, sur les relations des hommes entre eux, sur leur manière de naviguer, de combattre et de vivre.

Ce qu'il y a d'énorme dans l'*Iliade*, ce n'est pas l'histoire, c'est la légende; ce ne sont pas les faits, c'est la poésie. Les personnages d'Homère nous sont parvenus chargés de l'admiration de tous les siècles, et, pour ainsi dire, défigurés par la splendeur qui les environne comme un nimbe lumineux dont les rayons dénaturent les objets en les grossissant outre mesure. On est tenté de croire que ces hommes ne sont pas des hommes; volontiers on en ferait des demi-dieux, en communication permanente avec l'Olympe et planant au-dessus de l'humanité qu'ils surpassent. Ils sont glorifiés par une telle poésie, — la plus extraordinaire, la plus exquise qui fût jamais, — qu'ils en restent grandis à toujours et qu'un certain effort de l'esprit est nécessaire pour les ramener aux proportions naturelles. Vues à travers les âges, leurs actions nous semblent gigantesques, et involontairement nous attribuons

à ces héros ce qui n'appartient qu'au poëte : l'ampleur, la magnificence et la force.

Un fait particulier avait concouru à vicier, en France, les opinions saines et n'a pas peu aidé à la confusion des idées à cet égard. Le succès de l'*Astrée* de d'Urfé, de la *Clélie*, du *Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry et surtout du *Télémaque* de Fénelon que l'on mettait dans les mains de la jeunesse comme un modèle de style, d'érudition, d'exactitude historique, avait répandu les notions es plus fausses et les plus ridicules sur les personnages de l'antiquité. Au lieu de voir en eux ce qu'ils étaient, des hommes violents, de sensations presque bestiales, n'admirant, ne respectant que la force matérielle; on se plut à les orner de toute sorte de qualités qu'ils n'ont jamais connues. On leur infusa tous les sentiments quintessenciés où le dix-septième siècle se plaisait extérieurement dans ses ruelles, quitte à se rattraper dans les alcôves; on leur donna des impressions modernes que le monde antique n'a point soupçonnées, et dans ces durs partisans, voleurs de femmes et dépouilleurs de morts, dans ces guerriers cuisiniers qui tuent les moutons, dépècent les viandes, les enfilent sur la broche de cuivre et les font rôtir, — comme aujourd'hui encore les cheicks des Turcomans nomades font rôtir le *kébab* pour leurs hôtes, — on aima à voir de jeunes seigneurs élégants, parfumés, semblables à ceux que l'on saluait le matin au lever du roi. En un mot, sur une Iliade très-réelle, — aujourd'hui nous pouvons même dire très-réaliste, — on avait brodé une Iliade de fantaisie. Celle-ci seule obtenait créance

et s'imposait d'elle-même à tous les esprits ; l'autre, la vraie, n'avait pas cours ; elle eût choqué les idées reçues, car elle « blessait les canons ». Mme Dacier, dans sa traduction, a fait ce qu'elle a pu pour marier la vérité et la tradition des salons de son temps ; on sait ce qui en est résulté.

Racine marque très-nettement l'effort que l'on faisait, en son temps, pour ennoblir l'histoire et la poésie anciennes. Les dieux mythologiques peints sous le règne de Louis XIV portent la perruque traditionnelle, comme l'acteur chargé du rôle d'Agamemnon la portait au théâtre ; on fit moralement la même chose pour les héros d'Homère, on leur mit la perruque, c'est-à-dire qu'on accommoda leurs sentiments au goût du jour. Chacun se souvient du début de l'*Iliade* ; lorsque Agamemnon comprend qu'il doit rendre la captive Chryséis, il réclame immédiatement une autre esclave, « afin, dit-il, que seul parmi les Grecs, je ne reste pas sans récompense, ce qui ne serait pas convenable ». Achille dit que le chef de l'armée n'a droit à aucune compensation ; grande colère d'Agamemnon ; fureur d'Achille qui répond textuellement : « Ce n'est point parce que je hais les Iliens, adroits lanceurs de javelots, que je suis venu les combattre. Jamais ils ne m'ont enlevé ni mes bœufs, ni mes chevaux ; jamais ils n'ont détruit mes moissons dans la fertile Phthie, bien peuplée, car une mer houleuse et des montagnes boisées sont entre eux et moi. » C'est là le texte, et il rend bien les sentiments qui devaient agiter un chef de soldats à cette époque. Racine s'est inspiré de ce passage

dans son *Iphigénie;* seulement, pour l'approprier aux idées de son temps, il l'a complétement dénaturé en croyant le traduire :

Jamais vaisseaux partis des rives du Scamandre
Aux champs thessaliens osèrent-ils descendre?
Et jamais dans Larisse un lâche ravisseur
Me vint-il enlever ou ma femme ou ma sœur?

Tout y est et l'ennoblissement est irréprochable; la femme et la sœur sont substituées aux chevaux et aux bœufs; il n'est plus question ni de la mer, ni des montagnes; ces obstacles naturels disparaissent et « les vaisseaux partis des rives du Scamandre » se contentent de ne pas oser. Interprétée de cette façon, l'histoire devient un chaos.

Malgré les progrès considérables que la critique moderne a fait faire dans les domaines de la vérité historique, ces idées erronées n'ont point toutes encore disparu. Dans la *Topographie de l'Iliade*, publiée en 1867 par M. Nicolaïdès, on en retrouve trace et l'auteur parle du « patriotisme » d'Achille. L'amour de la patrie pour la patrie elle-même, amour abstrait et en dehors de toute considération personnelle, le patriotisme, en un mot, est un sentiment relativement très-moderne, et l'on peut affirmer que les héros du siége de Troie ne l'éprouvaient guère; le patriotisme qui les animait, nous le connaissons, car Homère lui-même a pris soin de nous l'expliquer. Lorsque Pandaros lance une flèche contre Ménélas et rompt les préliminaires du traité qu'on est sur le point de conclure (*Iliade*, IV),

Agamemnon parcourt rapidement les troupes grecques pour les exciter au combat ; il arrive près des Crétois, que commande Idoménée, et il fait appel, en ces termes, au « patriotisme » de celui-ci : « Dans nos repas, les autres convives ne boivent que le vin qui leur est mesuré ; mais pour toi, la coupe est toujours pleine et tu peux, aussi bien que moi, boire tant que tu veux. Va donc combattre ! » Faites traduire ce passage par un homme du peuple et vous aurez la réalité dans son expression brutale : « Nous nous sommes souvent grisés ensemble, viens me donner un coup de main ! »

Le désintéressement ressemble au patriotisme ; lorsqu'il est question du duel entre Pâris et Ménélas :

Sors vainqueur d'un combat dont « Hélène » est le prix.

on n'oublie pas de stipuler que les richesses de l'Argienne appartiendront à celui des deux époux qui sera victorieux. Il n'est pas jusqu'à certains détails de costume qui n'indiquent la barbarie de ces hommes primitifs ; dans *la Dolonie*, Ulysse se coiffe d'un casque de cuir orné de dents de sanglier et Dolon est couvert d'une peau de loup ; de tels vêtements et de pareils ornements nous rapprochent singulièrement de l'âge de pierre.

L'archéologie, qui grandit chaque jour et devient de plus en plus perspicace, saura déchiffrer les restes de l'antiquité, et de ces débris frustes, incohérents, dispersés à la surface du vieux monde, elle tirera une lumière dont la vérité historique sera éclairée jusque dans les profondeurs de la vie quotidienne et familière

des hommes. La théorie du héros disparaîtra alors, au grand bénéfice de la science; mais cette théorie, « fertile en erreurs », comme eût dit Homère, florissait dans toute sa puissance au temps de Lechevalier, et elle a eu sur lui une influence qu'il n'a pu secouer et qui l'a entraîné aux hypothèses les plus hasardées. Il lui a été impossible d'admettre qu'un terrain, relativement resserré, eût pu servir de théâtre aux combats de géants qu'il se représentait. La légende l'avait pénétré, et il n'a pas su se soustraire à l'illusion.

C'est la déconvenue des voyageurs; elle nous a tous atteints; il faut savoir la discuter et rentrer dans la réalité de l'histoire. Certains lieux ont pris une telle ampleur dans notre imagination, que l'on est stupéfait et comme blessé de les voir tels qu'ils sont et non tels qu'on se les était figurés. Ce désenchantement, je l'ai éprouvé à Delphes, à Leuctres, à Platée, à Marathon, à Athènes, à Corinthe, à Sparte, à Rome, à Agrigente, à Sardes, à Éphèse. Que dirai-je donc de Jérusalem, de cette Jérusalem énorme qui tient dans les annales humaines la place que l'on sait et dont j'ai fait le tour, à pied, en moins d'une heure? Peu à peu l'émotion s'apaise, la vérité apparaît dans sa splendeur; les faits se groupent d'eux-mêmes sur ces emplacements qu'un premier coup d'œil avait fait juger de dimensions trop mesquines, et l'on comprend alors que l'accumulation des siècles a rompu toutes les proportions. Seuls les temples de Baalbeck et les ruines de la Thèbes égyptienne ont dépassé ce que j'en avais attendu.

Si Lechevalier vit Hissarlik, il n'y fit point atten-

tion ; les sept kilomètres qui séparent cette colline de la mer lui parurent certainement trop étroits pour y loger l'*Iliade*. Il lui fallut un vaste espace de terrain, où des troupes nombreuses pouvaient manœuvrer en bel ordre de bataille, sous le commandement de chefs étincelants d'or et faisant onduler les hautes aigrettes de leur casque. Tout au bout de la plaine, la situation de Bounar-Baschi répondait à son idée préconçue ; il traversa plus d'un marais pour s'y rendre ; il longea le cours d'une rivière blonde, — Ξανθός ; il découvrit au pied de la montagne deux sources ; dès lors, son opinion fut fixée ; ces deux sources étaient bien celles dont parle Homère, celles près desquelles Hector avait été tué. Il est juste de dire tout de suite que s'il eût bien cherché il eût trouvé, là même, à cette place, dans un court rayon, trente-six autres sources, car, en réalité, il n'y en a que trente-huit, quoique les Turcs disent quarante, — *Kirk-Gheuz*, — pour faire le nombre rond.

Donc voilà Troie, et ce haut rocher qui est derrière, c'est Pergame ; certes, je le répète, la citadelle eût dû être campée devant la ville pour la protéger dans un temps qui ignorait la balistique la plus élémentaire. Mais cela ne soulève pas même une objection, puisque voilà une pente élevée, puisque les sources en sont voisines, puisque la plaine s'étend à perte de vue, de façon à justifier toutes les évolutions militaires imaginables. Elle s'étend si bien cette plaine, qu'elle devient trop grande et ne correspond plus à l'hypothèse. Quelque agiles que soient des hommes, ils n'ont pù

la franchir, quatre fois dans la même journée, en luttant et en livrant de longs combats aux points extrêmes. Alors on fait intervenir la géologie, et, s'appuyant sur un texte de Strabon qui paraît au moins douteux, on déclare que les terres charriées par le Scamandre ont formé, à l'embouchure de celui-ci, des atterrissements qui ont allongé la plaine de trois mille mètres ou moins depuis l'époque de la chute d'Ilion. On accorde deux kilomètres au campement des Grecs, et l'on supprime ainsi cinq mille mètres de la distance réelle. Il ne reste alors que deux lieues et demie, sinon plus; c'est beaucoup encore, il est vrai, pour expliquer les péripéties de ce combat, qui va des vaisseaux à la ville, pour revenir de la ville aux vaisseaux et encore des vaisseaux à la ville; mais ce qui serait excessif pour des hommes modernes, n'offrait aucune difficulté aux hommes antiques qui couraient si bien!

Le raccourcissement de la plaine ne satisfaisait pas cependant à toutes les exigences du texte; il restait à déterminer le cours du Scamandre et celui du Simoïs, car tous deux jouent dans les récits de l'*Iliade* un rôle tellement important qu'il était impossible de les négliger. Or sur ce point, Homère est en désaccord avec lui-même; au livre XII de l'*Iliade*, il fait sortir le Scamandre de l'Ida; au livre XXII, il en place les sources près d'Ilion; Strabon est très-affirmatif, il en indique l'origine au mont Cotylos qui est un des points les plus élevés de la chaîne de l'Ida.

Lechevalier voulut, comme l'on dit, en avoir le cœur net. Il remonta, pas à pas, le cours du Mendéré,

qui a toujours été assimilé au Scamandre, et arriva à la source même sur le mont Cotylos ; c'était bien l'indication de Strabon, et Lechevalier en conclut que puisque ce Scamandre prenait vie à l'endroit précisé par le géographe grec, ce devait être le Simoïs ! Bounar-Baschi, *la tête des sources*, donnait naissance au Scamandre qui, après avoir reçu le Simoïs, gardait son premier nom. Grâce à cette nouvelle découverte, tout devenait fort clair et l'hypothèse se changeait en certitude. Mais — car il y a un mais, en toutes choses, même en archéologie hydrographique — ce Simoïs et ce Scamandre ne se réunissent plus, et il est même fort probable qu'ils ne se sont jamais réunis ; c'est du moins l'opinion de M. Nicolaïdès, et cette opinion paraît justifiée. Pour lui, le Scamandre de Lechevalier devient simplement « le ruisseau des deux sources ». Il voit le Scamandre dans le fleuve qui s'échappe du mont Cotylos et le Simoïs dans Kamara-Sou; nouvelle hypothèse qui n'est pas soutenable : le Kamara-Sou, qui tire son nom d'une voûte d'aqueduc (en turc *kamara*), est l'ancien Thymbrios : on ne peut avoir un doute à cet égard, puisque l'on a trouvé sur ses bords les ruines du temple d'Apollon Thymbrien, avec inscriptions explicatives.

Donc, afin d'étayer son système, Lechevalier débaptise le Scamandre, pour en faire le Simoïs; attribue au Scamandre un cours qu'il n'a pas eu, raccourcit la plaine, porte les atterrissement présumés précisément à l'endroit où les Grcs étaient campés, et, de modifications en modifications, d'interprétations

en interprétations, il en arrive à se persuader et à persuader au monde entier qu'il a découvert l'emplacement d'Ilion. Quant à faire des fouilles, à ouvrir le sol et à s'assurer de ce que celui-ci cache dans ses flancs, — car une civilisation ne disparaît pas sans laisser une trace, un vestige reconnaissable, — cette idée si simple ne lui vint même pas; c'est par là cependant qu'il aurait fallu commencer. Son procédé, où il s'est pris naïvement lui-même, — et de bonne foi, — a consisté à rétablir la topographie d'Homère, en dépit de la topographie réelle; à admettre, sans contrôle, que les cours d'eau avaient changé, que les rivages avaient empiété sur la mer et que de Troie il ne restait rien que le roc nu et le sol vierge. Son opinion prévalut, fut adoptée par le monde savant et propagée par divers auteurs dont le principal est Mauduit.

III

Mauduit, architecte français au service de l'empereur Alexandre, quitta la Russie au moment où l'invasion française paraissait imminente et fit un voyage qui lui permit de visiter les plaines de la Troade. Il ne discute pas l'opinion de Lechevalier, il l'accepte d'emblée; il ne se demande pas où est Ilion, il le sait, et sans retourner la tête, il se rend à Bounar-Baschi. Tout ce qu'il y voit devient pour lui une confirmation éclatante; il regarde avec les yeux de la foi; rien ne fait hésiter sa robuste confiance; non-seulement il

découvre Troie, mais il découvre Pergame, il nomme les tombeaux, il reconnaît la colline du figuier (Ἐρινεός); pour un peu, il s'assoirait à l'ombre du hêtre qui précédait les portes Scées.

Quant à l'idée qu'il se faisait des Achéens et des Troyens, elle était toute semblable à celle qui animait Lechevalier; lui aussi il se figurait des héros et d'imposantes forteresses; il le dit trop naïvement lui-même, pour que nous ne lui laissions pas la parole : « Avant d'entrer dans la vallée de Thymbra, j'avais jeté un regard sur le champ que couvrait *Ilium recens* (Hissarlik); j'avoue qu'après avoir vu celui d'Ilion, chanté par Homère, ce dernier occupa à peine mon attention. Je contemplai encore la plaine si célèbre que dominait cette grande et fameuse cité, les monts que ses forts couronnaient. » Son émotion est assez vive pour qu'il s'écrie : « Il me semblait qu'un des dieux d'Homère me suivait (il a voulu dire me guidait) dans la Troade. » Cela est peut-être de la poésie; mais, à coup sûr, ce n'est pas de l'archéologie, et un homme qui raisonne ainsi prendra probablement ses rêves pour des réalités.

L'imagination eut donc une part prépondérante dans les découvertes de Mauduit, qui, cependant, ne manquent pas d'une certaine importance. Il a retrouvé un dallage environnant une partie des sources de Bounar-Baschi, et il n'hésite pas à déclarer que c'est là le lavoir des femmes troyennes, dont il est fait mention au XXIIe chant de l'*Iliade*. Dans le rocher qui s'élève derrière la colline où il s'imagine apercevoir

les restes d'Ilion, il reconnaît Pergame, la citadelle dominant de cent trente mètres le ravin où coule le Mendéré. Une telle situation n'eût point échappé à Homère, et si un fleuve eût défendu la ville du côté de l'Ida, le poëte-historien n'eût point négligé de le dire ou tout au moins d'y faire allusion.

Sur ces rochers qui forment une sorte d'éperon contourné par le cours d'eau, Mauduit voit un mur d'enceinte, composé de pierres irrégulières, et il l'attribue aux fortifications mêmes de Pergame; il ajoute cependant avec une certaine restriction : « Si quelques parties peuvent être considérées comme des tours, ces tours ont été dessinées par la nature; leurs angles ne sont point d'équerre, leurs courbes n'appartiennent pas au cercle. » Il a publié une planche gravée de ces débris; les pierres semblent taillées et ajustées avec soin. Son tire-ligne l'a trompé, elles ne sont point ainsi. M. Georges Perrot les a dessinées aussi (*Annuaire de l'Association pour l'enseignement des études grecques, 8e année*, 1874), et avec une grande exactitude.

J'ai vu ces restes de murailles, formées d'assises grossières posées l'une sur l'autre, rappelant l'appareil que les archéologues nomment *pseudisodomum*, que l'on reconnaît aux murailles de Mycènes, et qui est un système de construction absolument primitif. Si les anciens l'ont employé, les modernes ne le dédaignent pas : les pâtres de Grèce en font usage pour élever des enceintes d'hivernage, les Arabes Ababdhé s'en servent pour entourer leur campement; c'est la défense naturelle. Les Celtes fichaient les pierres en terre et

formaient le cromlech ; les Troyens, les Grecs superposaient les pierres et faisaient le témène. Il n'est pas possible de parcourir l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, sans rencontrer, surtout vers les hauts lieux, des vestiges semblables. Ce sont des indices de cette espèce qui ont servi de base à M. de Saulcy pour son travail de reconstitution des villes maudites autrefois renversées sur les bords de la mer Morte.

La découverte de Mauduit prouve simplement que les environs de Bounar-Baschi ont été habités jadis, mais il ne s'ensuit pas que ce fût par les Troyens; et il s'exagère singulièrement l'importance de sa trouvaille, lorsqu'il dit : « Je crois encore être le premier voyageur qui, dans les temps modernes, ait vu pierre sur pierre de la célèbre Ilion. » La Troade était fort peuplée au temps de la guerre de Troie; Achille le dit lui-même : « J'ai pris douze villes avec mes vaisseaux, et dans la plaine de Troie, marchant à pied, j'ai saccagé onze cités ! »

Placée sur une pente élevée, défendue par un précipice où roule un torrent, loin du rivage, à une distance égale de la mer Égée et de l'Hellespont, une telle ville a pu appartenir à des temps tout à fait barbares et antérieurs à la civilisation encore fort embryonnaire dont les traces apparaissent dans l'*Iliade*. Peut-être en interrogeant Homère y trouverait-on, non pas le mot de l'énigme, mais du moins une indication que les faits ne démentiraient pas trop.

Lorsqu'au XXe livre, Achille et Énée sont face à face, ces deux fils de déesses s'injurient avant de combat-

tre, comme font encore aujourd'hui les hommes de la Grande-Grèce et de la Sicile; le futur héros du poëme de Virgile se vante de ses origines et donne des détails dont la topographie troyenne peut profiter. « Si tu veux connaître ma race que les hommes n'ignorent pas, dit-il, sache que Jupiter fut le père de Dardanos, qui fonda Dardania. Ilion, la ville sacrée et bien peuplée, *ne se dressait point encore dans la plaine; les Iliens habitaient alors au pied du mont Ida, où coulent de nombreuses fontaines.* » Ce passage, rapproché des trente-huit sources constatées, de la situation de Bounar-Baschi, — la tête des sources, — au pied même du mont Ida, amène naturellement à la conclusion que les restes de l'enceinte découverte par Mauduit ont pu appartenir au berceau même du peuple troyen, à Dardania.

Plus tard, sans doute, lorsque les fils de Dardanos se furent rendus maîtres de la plaine et des marais « où paissaient trois mille juments orgueilleuses de leurs poulains », lorsque les mœurs furent devenues un peu moins rudes, que l'on redouta moins les actes de piraterie, que l'on voulut peut-être tenter quelques opérations maritimes, on descendit vers la mer, à proximité du rivage le plus voisin de l'Hellespont, et alors Ilos, frère de Ganymède, bâtit Ilion, celle qui supporta, non pas le siége, — il n'y en eut jamais, — mais les attaques des Grecs.

Ce fait d'une ville qui abandonne les hauteurs où elle avait bâti son nid, aussitôt qu'elle se rassure, pour venir chercher la facilité des terrains plats et les

abords de la mer, s'est produit de tout temps, pendant l'antiquité et aux époques modernes. Il suffit de traverser l'Archipel ou seulement de longer les côtes de la Méditerranée pour s'en convaincre. Les Naples, les Nauplies, les Napouls, les Naplouses (νέα πόλις, la nouvelle ville), en sont la preuve ; toujours on les trouve établies au pied des montagnes où elles s'étaient juchées jadis, et les habitants étaient souvent appelés « les nouveaux citadins, les habitants de la ville nouvelle » ; le nom de Napoléon n'a pas d'autre origine.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, la position de Bounar-Baschi et les faibles débris qu'on y a découverts correspondent plutôt à Dardania qu'à Ilion ; mais, néanmoins, l'opinion formulée par Lechevalier, corroborée par Mauduit, était généralement adoptée, et elle régnerait encore sans conteste, si M. Schliemann ne l'avait ébranlée, sinon détruite, en déclarant que le site de Troie — de la Troie d'Homère — devait être cherché à Hissarlik, et non ailleurs. La conviction de M. Schliemann est profonde, conforme au texte et appuyée sur des preuves si nombreuses, si manifestes, qu'il est difficile de ne la point partager. En tout cas, elle jette dans la discussion des éléments nouveaux, fort inattendus et dont il est impossible de ne pas tenir compte lorsque l'on veut, en dehors de tout parti pris, se former une opinion à cet égard.

M. Schliemann est un homme étrange, doué d'une force de volonté peu commune, très-versé dans la connaissance des langues et admirateur passionné

des poëmes d'Homère, auquel il croit avec « la foi du charbonnier ». Il s'est fait lui-même ; nulle lutte, nul combat ne l'a rebuté, et il lui a fallu une singulière dose d'énergie pour triompher des obstacles que son humble condition primitive, que ses débuts dans l'existence avaient accumulés devant lui. Les efforts qu'il a dû faire pour parvenir à réaliser son rêve, il les a racontés lui-même, et c'est un récit qu'il est bon de lire [1]. Mû par un sentiment tenace qui le poignait depuis son enfance, il est parti pour découvrir Ilion, et il l'a découvert.

Son premier voyage en Grèce et en Troade date de 1868. Il visita la patrie d'Ulysse, celle des Atrides, et, marchant vers sa conquête, ayant pour toute arme l'*Iliade* et l'*Odyssée* en poche, il arriva aux bords du Scamandre. Son début fut heureux et fort comique, et ne prouve guère en faveur des archéologues qui l'ont précédé. Ceux-ci avaient découvert dans une muraille une pierre de quelques centimètres, gravée d'une inscription composée de cinq caractères absolument inconnus, et qui défiaient les interprétations de la linguistique la plus ingénieuse. M. Schliemann courut voir cette fameuse pierre ; il la regarda, ne put la déchiffrer, eut simplement l'idée pratique de la retourner et y lut immédiatement quatre chiffres et un mot turcs. Cette première et facile victoire était de bon augure : Apollon, protecteur des Troyens, envoyait quelques-uns de ses rayons à l'explorateur

1. *Ithaque, le Péloponèse, Troie*. Paris, 1869.

qui venait chercher à dissiper l'obscurité des origines.

Au premier aspect de Bounar-Baschi, M. Schliemann fut pris de doute ; il étudia les lieux, refit les trajets indiqués par Homère, invoqua l'optique et l'acoustique, examina le cours des rivières, supputa les distances, et fut convaincu que Troie n'avait jamais été où Lechevalier la plaçait et où, sur la foi de cette opinion, il venait la chercher lui-même. Il ne voulut pas cependant rejeter trop brusquement une conviction acceptée ; il pensa qu'il pouvait se tromper, et il eut recours au moyen infaillible en pareil cas ; il fit exécuter des fouilles, décidé à pousser ses puits d'exploration jusqu'à ce qu'il eût rencontré le sol vierge ou le roc. Ce ne fut pas long ; partout il trouva le roc, presque sous la pioche, à une profondeur variant de 60 centimètres à un mètre ; il ne se découragea pas, recommença sur d'autres points et n'obtint jamais qu'un résultat négatif : pas une arme, pas un clou, pas un ustensile, pas même un tesson. Il ne peut retenir un mouvement de mauvaise humeur : « Il me paraît vraiment inconcevable, dit-il, qu'on ait jamais pu reconnaître dans les hauteurs de Bounar-Baschi l'emplacement de Troie. En effet, on dirait que les voyageurs viennent ici avec un système préconçu qui les aveugle ; car, s'ils voyaient clair, ils s'apercevraient immédiatement qu'il est impossible de concilier la position de ces hauteurs avec les indications de l'*Iliade.* » — Il dit le mot de toutes ces erreurs persistantes : chacun a été aveuglé par un système préconçu.

M. Frank Calvert, qui exploite une vaste ferme

située sur l'emplacement de l'ancienne Thymbria, qui a la passion de l'archéologie et qui, très-souvent déjà, a fait des sondages fructueux dans la plaine de la Troade, indiqua probablement à M. Schliemann le plateau d'Hissarlik comme pouvant être le site d'Ilion. C'est l'extrémité, l'éperon de la dernière chaîne septentrionale des collines par lesquelles l'Ida s'appuie sur la plaine. Au nord d'Hissarlik une rivière coule venant de l'est à l'ouest; c'est le Dumbreck-Sou, mots que l'on peut traduire : la rivière qui gèle; en effet, elle porte parfois de la glace en hiver. Si ce cours d'eau était le Simoïs, on pourrait y trouver une preuve de plus en faveur de la théorie d'Ilion-Hissarlik.

Trois auteurs anciens ont parlé du tombeau d'Hector, et semblent en avoir indiqué la situation : selon Strabon, le bois qui lui fut consacré après sa mort était à Ophrynium. Dans le poëme obscur que les scholies d'Isaac et de Jean Tzetzès ont eu grand'peine à éclaircir, Lycophron fait dire à Cassandre : « O mon frère, tu habiteras les îles fortunées, lorsque le peuple d'Ogygès t'enlèvera des tombeaux d'Ophrynium. » Enfin Virgile, dans le IV[e] livre de l'*Énéide*, raconte qu'Énée a rencontré Andromaque près d'un faux Simoïs rendant un culte sacré aux mânes de son époux. D'après ces textes le Simoïs passait près d'Ophrynium; or Ophrynium, c'est actuellement le bourg de Palæo-Castro, à côté duquel le Dumbreck-Sou prend sa source ; celui-ci serait donc le Simoïs ; c'est, du reste, la conviction de M. Schliemann et elle paraît assez plausible pour ne pas être rejetée.

Les conditions topographiques d'Hissarlik sont en concordance avec l'*Iliade;* deux sources et un marais n'en sont pas loin; la distance qui sépare la colline de la mer est de six ou sept kilomètres; elle justifie les évolutions racontées par Homère, la rapidité des mouvements, la possibilité d'aller plusieurs fois, dans le même jour, des vaisseaux aux portes Scées et des portes Scées aux vaisseaux. L'hypothèse de Lechevalier, que le rivage se serait accru de trois kilomètres depuis la guerre de Troie, s'évanouit devant ce fait, que les berges de l'Intépé-Asmak et du Kalifatli-Asmak, qui traversent toute l'étendue de ces atterrissements supposés avant de tomber dans la mer, sont élevées de trois ou quatre mètres, et devant cet autre fait important que le courant de l'Hellespont est si rapide à cet endroit (trois milles marins à l'heure), qu'il enlève nécessairement tous les sables, tous les graviers, toutes les terres délayées que les rivières peuvent y porter lors des grandes crues d'hiver et de printemps.

La situation particulière d'Hissarlik, le voisinage des rivières, la proximité acceptable de la mer concourent à y faire reconnaître Troie. Ce n'est pas tout : l'antiquité entière, malgré les dires de Strabon, égaré par les fausses indications de Démétrius de Scepsis, n'a jamais voulu voir Ilion, l'Ilion d'Hector et de Priam, ailleurs que sur le plateau d'Hissarlik. La tradition s'est conservée de peuple à peuple, d'âge en âge, et l'histoire en garde des traces si convaincantes qu'elles équivalent à des preuves.

Huit siècles avant l'ère chrétienne, les rois de Lydie y fondent une ville pour remplacer celle que les Achéens ont détruite ; Xerxès, marchant vers l'Hellespont, y monte, y fait dire des prières et y sacrifie mille bœufs à Minerve Ilienne ; Alexandre, lorsqu'il se rend en Asie et commence cette expédition gigantesque qui ressemble à une fable héroïque, enviant Achille d'avoir eu Homère pour héraut, se rend en pèlerinage à Ilion-Hissarlik, voue ses armes dans le temple de Pallas, enlève celles que l'on y avait consacrées, et, depuis ce moment, les fait porter devant lui dans les batailles par ses hoplites ; il verse des libations au tumulus d'Achille et Éphestion à celui de Patrocle ; il prend la ville sous sa protection, lui accorde de grandes immunités ; il sacrifie à Priam, pour apaiser sa colère contre la race de Néoptolème à laquelle il appartient ; puis, satisfait d'avoir rendu hommage aux héros qu'il admire, sur les lieux mêmes qu'ils illustrèrent, il part pour le Granique où Clitus le sauve de la lance de Spitridatès.

Plus tard, Lysimaque, toujours en souvenir de la Troie d'Homère, la reconstruit à nouveau, l'enrichit, lui donne des palais et des temples. Ce que les rois de Lydie, ce qu'Alexandre, Xerxès, Lysimaque ont fait, César, — le descendant d'Ilos, — le fait à son tour. Sa vanité généalogique et son intérêt y trouvaient leur compte ; ce n'est pas à Bounar-Baschi qu'il va chercher trace de ses ancêtres, c'est à Hissarlik.—De telles traditions si persistantes, si générales veulent qu'on s'y arrête et qu'on les vérifie, surtout lorsque la topo-

graphie et les probabilités historiques leur donnent encore de la force.

Après avoir étudié avec soin l'emplacement d'Hissarlik, M. Schliemann écrivait : « Pour parvenir aux ruines du palais de Priam et de ses fils et à celles des temples de Minerve et d'Apollon, il faudra enlever toute la partie artificielle de cette colline », c'est-à-dire tous les amoncellements que les diverses villes qui se sont succédé ont amassés sur la véritable Troie. C'était un travail herculéen et de plus singulièrement onéreux pour un simple particulier. L'amour de l'antiquité, animé par un très-légitime amour de la gloire, une ténacité rare, une fortune acquise par un travail assidu, et surtout peut-être le désir ardent de renverser une erreur accréditée, engagèrent M. Schliemann à ne reculer devant aucun sacrifice. Énergiquement soutenu dans son projet par sa femme, qui est née en Grèce, et qui, dans la découverte possible de Troie, voyait une satisfaction d'honneur national, il n'hésita plus, et après avoir fait de longs et minutieux préparatifs, après avoir eu à combattre le mauvais vouloir, l'apathie des autorités turques de Constantinople, après s'être muni des pioches, des brouettes, des chariots indispensables, il revint au mois d'octobre 1871 en Troade et s'installa près de la colline d'Hissarlik, bien décidé à lui arracher son secret.

IV

M. Schliemann s'établit à Hissarlik, dans une baraque en bois qu'il avait fait construire vaille que vaille, et où il ne tarda pas à reconnaître qu'Homère avait bien qualifié la ville d'Ilion, lorsqu'il disait qu'elle était « tempêtueuse » et « battue par les vents ». En effet, abritée vers l'est par une chaîne de collines et vers le sud par les hauts sommets de l'Ida, elle reste exposée sans défense aux souffles de l'ouest et du nord, qui sont terribles en cette contrée. Ce fut pour lui une preuve de plus qu'il était dans la bonne voie et il n'était pas homme à se décourager pour quelques ouragans. Il avait pris ses escouades d'ouvriers dans les villages grecs de la Troade, et il eut à lutter contre l'indolence orientale, contre les chômages forcés apportés par les fêtes indécemment nombreuses du calendrier orthodoxe, contre l'inexpérience de ces pionniers improvisés, contre des pluies torrentielles, contre un soleil implacable, contre la fièvre paludéenne, contre la nourriture insuffisante, contre l'absence des moyens de transport. Il eut, en un mot, à supporter toutes les misères dont sont accablés les voyageurs qui veulent assujettir les Orientaux à un travail assidu et régulier. Il tint bon; pendant trois années entières, il poursuivit intrépidement l'œuvre énorme qu'il avait entreprise, et sut la mener à fin heureuse. Si les fatigues ne le rebutèrent pas, les

dépenses ne semblent pas l'avoir beaucoup effrayé, car les frais d'excavation et de charroi qu'il avait à payer se sont parfois élevés à 400 francs par jour, ce qui équivaut à 146,000 francs par an.

M. Schliemann a publié, sous le titre d'*Antiquités troyennes*[1], une série de vingt-trois rapports qui donnent, jour par jour, le récit et pour ainsi dire le procès-verbal des fouilles et des découvertes. Ce livre, éminemment curieux, a été traduit en français par le savant A. Rizos Rangabé, qui, en qualité de ministre plénipotentiaire de Grèce et de membre correspondant de notre Institut, a laissé à Paris d'impérissables souvenirs. L'ouvrage de M. Schliemann a une qualité inappréciable : il est d'une bonne foi absolue et dont il est difficile de n'être pas touché. Jamais l'auteur n'hésite à revenir franchement sur une opinion énoncée par lui, lorsqu'une découverte subséquente vient lui prouver qu'il s'est trompé dans une première et rapide appréciation. Toutes les fois qu'il se trouve en présence d'objets qui lui sont inconnus et dont il ne peut déterminer l'usage, il avoue son ignorance et en appelle à de plus savants que lui.

Ses fouilles lui ont réservé plus d'une surprise, car elles traversent en quelque sorte tous les degrés de civilisation, — tous les âges, — de la société humaine ; s'il rencontre des médailles de Constantin, s'il extrait du sol d'admirables sculptures datant probablement de Lysimaque, il déblaye l'âge de cuivre, il déblaye

1. 1 vol. in-8°. Paris, 1874; Maisonneuve.

l'âge de pierre et il ramasse une quantité d'objets en poterie, de formes presque toujours identiques, revêtus de signes révérés dans la presqu'île de l'Indostan dès la plus haute antiquité et qui sembleraient établir un lien mystérieux entre les habitants de la Troade et nos ancêtres les Aryens. Quand il se heurte contre un problème insoluble pour lui, il s'adresse aux hommes qui sont aujourd'hui l'honneur même de la science, à Ernest Renan, à Émile Burnouf, qui porte si légèrement le poids de son grand nom; M. Bianconi de Bologne, M. Brunn de Munich, M. Stephanos Koumanoudès d'Athènes, correspondent avec lui, l'encouragent et l'éclairent.

Au bout de trois ans, M. Schliemann était parvenu au terme de ses travaux et au résultat qu'il avait entrevu. En ceci sa sagacité fut extraordinaire. Lors de son premier voyage, en 1868, il fit des fouilles à Bounar-Baschi et à Iliensium-Pagus, moins pour chercher Troie que pour se convaincre qu'elle n'était pas là. Accompagné de cinq ouvriers, il vint à Issarlik avec l'intention de faire creuser deux ou trois puits d'exploration sur la colline. La seule inspection des lieux lui suffit; la topographie s'adaptait si exactement aux récits d'Homère qu'une conviction profonde s'empara de lui. Il comprit que cette colline renfermait tout le mystère; il dédaigna de la sonder, il voulut l'éventrer tout entière, et, cette fois, il renvoya ses ouvriers sans leur permettre de donner un coup de pioche. Il médita, dès lors, une expédition complète contre la ville de Troie, et, à son tour, il s'en est emparé.

Il est juste d'ajouter que, depuis que M. Schliemann a mis au jour et livré à la discussion toutes les ruines qu'il a découvertes, bien des gens du monde savant lèvent doucement les épaules et lui disent qu'il s'est trompé. Je ne suis pas assez grand clerc pour décider la question ; mais M. Schliemann a été très-heureux et très-bien inspiré de se tromper, car s'il eût accepté, sans discussion, les décrets de la science officielle, égarée sur les pas de Lechevalier, les dix mille objets qu'il a trouvés, les murailles, les fortifications, les portes, les armes, les bijoux, les vases qu'il a arrachés au néant, dormiraient encore dans le tombeau d'Hissarlik. Si tous les savants pouvaient commettre de pareilles bévues, les conquêtes de la science seraient incalculables, et l'on n'en serait pas réduit aux suppositions pour reconstituer la vie des siècles écoulés.

M. Schliemann a donc ouvert la montagne, et il a retrouvé cinq Ilion, — non pas juxtaposés, comme on pourrait le croire, — mais superposés les uns aux autres, cinq modes de civilisation qui se dévoilent d'un seul coup. Que l'on se figure une maison à cinq étages : à l'étage supérieur, la Troie de Lysimaque ; au quatrième, la Troie des Lydiens ; au troisième, une Troie intermédiaire, barbare, rétrograde, sorte d'invasion d'un peuple enfant réduit encore à l'outillage primitif de l'âge de pierre ; au second, la Troie de Priam, qui livre ses trésors ; au premier, une Troie préhistorique, peut-être celle qu'Hercule avait détruite : « Hercule vint ici pour enlever les chevaux de Laomédon, et, avec six vaisseaux que montaient quelques hommes,

il ravagea la ville d'Ilion et rendit ses rues désertes. » (*Iliade*, V.) Au-dessous de cette dernière et indéchiffrable ruine, c'est le sol vierge; pour y parvenir, il a fallu faire un trajet de cinquante-cinq pieds à pic, la pioche à la main, à travers les débris entassés les uns par-dessus les autres.

M. Schliemann a fait photographier tous les objets qu'il a découverts; les planches photographiques ont été publiées; malheureusement, elles sont tellement défectueuses qu'il est parfois bien difficile de s'en rendre un compte exact. Il est fort regrettable que les principaux objets, les plans, la figuration des murailles n'aient point été gravés par une main consciencieuse et habile, de façon à porter un témoignage irrécusable en faveur de Troie-Hissarlik.

Les décombres où gisent les restes de la seconde ville, de l'Ilion d'Homère, ont un caractère particulier qui, au premier coup d'œil, les distingue des autres. Ils sont en masse beaucoup plus considérable et sont formés en grande partie d'une cendre rouge de bois mêlée de scories de plomb et de cuivre fondus qui ne peut laisser aucun doute sur leur origine. Un vaste incendie a passé là et a tout détruit. Dans une enceinte de murailles, attribuée par M. Schliemann au temple de Minerve Ilienne, de nombreux ossements humains, des squelettes pourvus de casques, semblent prouver que la destruction a été d'une rapidité foudroyante. Tous ces détails, et bien d'autres encore, viennent affirmer que si Homère fut un poëte incomparable, il n'a pas moins été un historien fidèle.

Dans les débris troyens, M. Schliemann ne rencontre pas une seule représentation des formes et de la figure humaines. En revanche, il découvre quelques bijoux et une très-grande quantité de vases représentant la chouette, une chouette qui a déjà une certaine tendance à devenir femme. En effet, les yeux ronds et le bec crochu sont ceux de l'animal, mais les anses relevées sont aussi bien des bras que des ailes; les seins sont nettement dessinés et les autres indices du sexe sont reconnaissables. Ceci est important et démontre qu'à l'époque de la guerre de Troie l'anthropomorphisme n'avait point encore pris naissance, et qu'Homère l'a introduit dans son récit avec ampleur, énergie et souvent même avec une haute ironie.

Les dieux du poëte sont immortels; c'est en cela seulement qu'ils se distinguent des hommes, car, comme ceux-ci, ils souffrent, ils aiment les longs repas, ils sont beaucoup trop galants, ils sont vindicatifs, haineux; ils se battent, ils sont blessés, ils fuient; leur sang coule, ils s'injurient et se gourment sans ménagement pour leur divinité. Ces dieux-là, ces usurpateurs comme Jupiter, ces soldats comme Mars, ces mariniers comme Neptune, ces épouses acariâtres comme Junon, ces filles légères comme Vénus, ces domestiques à tout faire comme Hébé et Ganymède, ont peut-être fort réellement existé en chair et en os; l'Olympe où ils ont vécu ne fut peut-être qu'une acropole au bas de laquelle grouillait l'humble peuple, l'innombrable démos qu'en un jour de colère les Titans menèrent vainement à l'escalade.

De ces premiers rois, l'humanité oublieuse a fait ses premiers dieux qu'Évhémère a reconnus; puis l'astronomie, la météorologie sont intervenus et se sont emparées de ces figures légendaires; la symbolique a tout accommodé selon la nécessité de ses hypothèses, et toute vérité a été voilée.

Ce qui paraît probable, d'après les découvertes de M Schliemann, c'est qu'à l'époque des Hector et des Ulysse, l'animal lui-même représentait le dieu ; il fut pendant longtemps l'image de celui-ci avant d'en devenir l'emblème. La Minerve Ilienne était figurée par une chouette, et sans doute Junon Βοῶπις était figurée par la vache, comme l'Isis et l'Athor égyptiennes. A cette époque, les animaux étaient dieux, comme Tafné qui était une lionne, comme Tôth qui était un ibis, comme Ammon-Rha qui était un bélier, comme Orus-Arsiesi qui était un épervier, et comme Anubis qui était un chacal; je m'arrête, car tout le panthéon égyptien y passerait. Que l'on se rappelle les chérubim de la Bible, les martichoras de Korsabad, que l'on se rappelle Ganésa, Garouda, Hanouman du panthéon indou, et l'on verra que bien des peuples qui ont atteint de hauts degrés à l'étiage de l'humanité, n'ont point reculé devant les figurations animales pour exprimer leurs croyances.

Aussi M. Schliemann propose-t-il à l'interprétation acceptée du texte d'Homère une correction justifiée par les monuments plastiques dont il a enrichi l'archéologie. Le nom de Minerve est presque toujours suivi de l'épithète *Glaucopis*, — ou pour mieux dire et

abandonner la sotte prononciation érasmienne que l'on nous enseigne encore, *Glafcopis*, — qui signifie : aux yeux bleus, aux yeux verts, aux yeux ayant la nuance indécise de la mer, aux yeux céruléens, — *cæruleum mare*. — C'est là, sans doute, un « ennoblissement » qui a été introduit pendant l'antiquité même, lorsque les doctrines anthropomorphiques ont prévalu. L'épithète Γλαυκῶπις n'a point pour premier composé le mot γλαυκός, mais le mot γλαύξ, qui signifie chouette ; le changement du ξ en κ est naturel et entraîné par le génitif : γλαύξ, γλαυκός ; il faut donc traduire Ἀθήνη γλαυκῶπις par Minerve au visage de chouette et non par Minerve aux yeux glauques. C'est moins académique, mais plus exact.

Dans une de ses fouilles, M. Schliemann a fait une trouvaille étrange : un vase de belle forme, portant à la gorge une inscription singulière que l'on prend pour des signes symboliques. Néanmoins, M. Schliemann envoie le vase à M. Émile Burnouf, qui l'examine et répond : « Les caractères ne sont ni sanscrits, ni phéniciens, ni, ni, ni, — ils sont parfaitement lisibles en chinois. Ce vase peut être venu en Troade de l'Asie centrale, dont tout le nord était touranien », — et il donne la traduction : « Puisse la terre faire germer dix labours et mille pièces d'étoffe. » Que la Chine ait été en rapport avec les pays méditerranéens pendant la plus haute antiquité, ce n'est point douteux. Je possède une ampoule chinoise, en porcelaine, que j'ai trouvée moi-même en Égypte, sur une momie enlevée aux grottes de Samoun.

M. Schliemann a mis à nu une rue dallée, côtoyée par des murailles où il voit le palais de Priam, accostée d'une tour haute de vingt pieds, qui domine une double porte; cette double porte, ouverte au couchant, correspond aux portes Scées, Σκαιαί, gauches, occidentales. La tour est munie de bancs de pierre. « Là, Priam, Panthoüs, Thymétès, Lampos, Klytios, Hicétaon, descendant de Mars, et les sages Ycalégon et Anténor, tous anciens du peuple, sont assis au-dessus des portes Scées... Priam, à haute voix, appelle Hélène : Puisque tu es ici, ma fille, assieds-toi à mes côtés... » (*Iliade*, IV.) Lorsque cette rue fut découverte, les pierres en étaient solides et résistantes; peu de jours après être restées en contact avec l'air, toutes les parties qui avaient été touchées par l'incendie s'effritèrent et se pulvérisèrent; ce qui indique que l'entassement des matériaux fut immédiat et que l'incendie fut d'une violence extraordinaire. Cela n'a rien de surprenant dans un pays où les forêts de l'Ida fournissaient les matériaux de construction et où encore à cette heure toutes les maisons sont en bois.

Non-seulement M. Schliemann découvrit des monuments qui correspondent exactement aux descriptions d'Homère, mais, au mois de juin 1873, après vingt et un mois de labeurs incessants et de fatigues sans nom, après avoir déblayé le mur d'enceinte qui aboutit aux portes Scées, il trouva, tout à côté du palais de Priam, un trésor, un véritable trésor. Redoutant que des ouvriers, tentés par la vue de l'or, n'essayent de s'en emparer, il fait annoncer l'heure du repos plus tôt que

de coutume et, seul avec sa femme qui l'aide, qui cache sous ses vêtements les objets précieux à mesure qu'ils apparaissent au jour, fouillant la terre, haletant, ne pensant même pas à un fragment de mur au-dessous duquel il travaille et qui pourrait bien s'écrouler sur lui, il met la main sur les richesses de Troie. Tous ces objets se rencontrent dans un espace carré étroitement limité, indiquant la forme d'un coffre en bois qui a été brûlé. Au moment de l'incendie, un homme a sans doute chargé ce trésor sur ses épaules pour le sauver. Atteint par les flammes, il sera tombé, et M. Schliemann en hérite.

Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que l'on fuyait un cataclysme terrible, c'est qu'un grand vase d'argent a été trouvé plein de menus objets qu'on y avait entassés en hâte au moment de quitter la maison embrasée.

Ce trésor consiste en armes, en ustensiles et en bijoux; boucliers de cuivre, chaudières, vases d'argent, haches de combat, poignards semblaient tassés et parfois étaient soudés ensemble par l'action du feu. Des coupes d'or étaient heureusement restées intactes, et l'on peut, en les étudiant, se convaincre qu'elles ont été repoussées au marteau : l'une pèse 600 grammes, une autre 403, une troisième 226; trente paires de boucles d'oreilles; six bracelets, un bandeau, deux diadèmes agrémentés de chaînettes où pendent des images de la Minerve à face de chouette; 8,750 petits ornements complètent la série des objets en or. Ce n'est pas tout; ce trésor contenait six lames d'argent très-pur, convexes à une extrémité, concaves à l'autre

et pesant ensemble 1,065 grammes; d'après l'opinion de M. Schliemann, chacune de ces lames représenterait le talent d'argent dont il est souvent question dans Homère.

Après une telle bonne fortune, l'explorateur récompensé a un légitime mouvement d'orgueil : « On n'a jamais encore trouvé une telle richesse, dit-il, témoignant d'une grande civilisation et d'un esprit artiste très-développé à une époque qui précède la découverte du bronze, et où l'on employait des instruments et des armes de cuivre pur, avec d'énormes masses d'instruments et d'armes en cuivre. Ce trésor ne permet point de douter qu'Homère n'ait en effet vu des objets semblables en or et en argent, car il les décrit très-souvent. De toute manière, cette trouvaille est d'une valeur inestimable pour la science et sera pendant plusieurs siècles à venir l'objet des recherches les plus assidues. »

La quantité des objets trouvés par M. Schliemann est incalculable ; beaucoup offrent des énigmes que la science actuelle ne pourra pas deviner, mais ils serviront de preuves aux inductions futures et corroboreront sans doute certaines données déjà acquises. L'homme qui seul, aidé de sa forte énergie et d'une indomptable conviction, a mené cette œuvre à bonne fin, a bien mérité de l'humanité. Fera-t-il pénétrer sa croyance dans tous les esprits ? Non ; il y a des âmes naturellement rebelles qui s'efforcent de ne point accepter la lumière. Lorsque M. Schliemann a présenté ses découvertes, lorsqu'il a montré tous ces

« musées d'antiquités » que la colline d'Hissarlik abritait dans ses profondeurs, plus d'un savant lui a répondu : « Cela est, en effet, fort curieux, mais cela ne prouve rien sur l'emplacement de Troie, qui était à Bounar-Baschi, ainsi que Lechevalier l'a démontré, et ainsi qu'il est bienséant de le croire. »

V

Parmi les objections qui ont été adressées à M. Schliemann pour lui prouver qu'il n'avait point trouvé les restes de Troie, il en est une qu'il est bon de mentionner, car il me semble que, loin d'infirmer la découverte, elle plaide en sa faveur. On a dit que les objets recueillis dans la seconde couche des décombres d'Hissarlik remontaient probablement au XVIIe, peut-être même au XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne, et qu'ils se rapportaient à l'âge de cuivre, tel qu'il se manifeste dans toute l'Europe. Ceci ne serait sérieux que si la date habituellement attribuée à la prise de Troie (1184 avant J.-C.) était appuyée sur un document quelconque. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette objection, qui semble contradictoire au premier abord, est en concordance exacte avec toute l'*Iliade* qui appartient, sans contestation possible, à l'âge de cuivre. Le mot χαλκός, que l'on traduit par cuivre, bronze, airain, est le seul employé par Homère lorsqu'il décrit les armes offensives et défensives ; le mot σιδηρός, qui signifie exactement fer, est presque tou-

jours suivi de l'épithète πολύκμητος, difficile à travailler ou qui a coûté beaucoup de travail.

C'était une richesse ; Dolon, lorsqu'il est pris par Ulysse, offre, en rachat, du fer ; Adraste promet à Ménélas, s'il veut lui laisser la vie, « du cuivre, de l'or, du fer difficile à travailler ». On semble l'avoir gardé, à cette époque, pour les travaux de l'agriculture. Lors des jeux en l'honneur de Patrocle, Achille, montrant le bloc de fer qu'il s'agit de lancer, dit : « Celui qui le gagnera aura du fer pendant plus de cinq années, quand même il posséderait des champs étendus, ses bergers et ses laboureurs ne seront point contraints d'aller en acheter dans les villes, car ils en auront suffisamment. » Bien longtemps après cette époque, dans le traité de paix que les Romains conclurent avec Porsenna, il fut juré que le fer serait désormais exclusivement réservé à l'agriculture [1]. L'art de bien forger le fer fut une des causes des succès militaires des Romains ; nos pères, les Gaulois, en firent la dure expérience.

De ce que le fer était connu au temps d'Homère, — sinon au temps de la guerre de Troie, — il ne faut point croire que l'âge de cuivre avait subitement cessé. Avant que l'âge de fer se fût définitivement substitué à l'âge de cuivre, il s'est passé bien des années et peut-être bien des siècles ; l'âge de pierre n'est pas encore éteint aujourd'hui ; dans certains pays d'Orient, la circoncision israélite est obtenue à l'aide d'un canif

1. Pline, XXXIV, ch. XIV.

en obsidienne et, en Grèce, on se sert de couteaux de même matière pour détacher les épis de blé. Les glaives, les couteaux à sacrifice, les pointes de lance, les pointes de flèche, les casques, les cuirasses de l'*Iliade* sont en χαλκός; une seule fois, je crois, il est question d'un marteau de fer (σιδηρός), et c'est l'outil d'un dieu, de Vulcain. Au lieu de contester l'importance homérique des fouilles de M. Schliemann, en s'appuyant sur des dates qui ne sont rien moins que certaines, il serait plus sage, à mon avis, de se servir de ces mêmes découvertes pour déterminer approximativement la date de la prise de Troie.

Cette expédition de la Grèce contre l'Asie est un fait des plus considérables : il marque, — historiquement du moins, — le début de cette longue lutte des deux continents, des deux races, qui se continue encore de nos jours, qui a eu ses points culminants par l'invasion de Xerxès, par les conquêtes d'Alexandre; qui eut sa période d'affaissement forcé lorsque les Romains, conquérant le monde, eurent réduit les antiques adversaires à une servitude égale; lutte qui semble devoir être éternelle, car elle a pris un essor nouveau lors de la propagande armée de l'Islamisme, a amené la prise de Constantinople par Mahomet II et a produit, de notre temps, l'incident très-caractéristique de l'indépendance d'une partie de la Grèce que l'avenir doit et ne peut que compléter.

La date de l'intervention de tous les peuples de l'Hellade pour repousser les agressions, les actes de piraterie, les violences et les ruses des Asiatiques, se-

rait bien intéressante à dégager de toutes les obscurités dont les historiens l'ont enveloppée. Faute de mieux, et par une sorte d'accord de toutes les ignorances, on accepte la date de 1184. Mais Duris fixe à mille ans après le sac de Troie, le passage d'Alexandre en Asie; la bataille du Granique est du mois de mai 334, — voilà déjà un siècle et demi de différence. Je sais que l'on a été très-loin dans ce genre de recherches; on a été jusqu'à la puérilité. Où sont les saisons, les mois, les jours, les heures déterminés dans l'*Iliade?* Je ne les trouve pas; — l'hiver, l'été, le jour, la nuit, et c'est tout; la division régulière du temps n'existe pas plus que la division de l'espace; cependant on a essayé de dire le jour précis de la chute d'Ilion : au mois de mai, selon saint Clément d'Alexandrie; le 11 juin, d'après l'opinion d'Ératosthène, empruntée par Denys d'Halicarnasse. En réalité, toutes les idées émises à cet égard ne sont que des conjectures. La chronologie qui a servi à établir ces calculs plus ingénieux que sérieux, est des plus défectueuses et elle ne repose elle-même que sur une série de suppositions.

Il en est de cela comme du fameux cheval de bois dont on a fait tant de descriptions de fantaisie, et dont Servius a même indiqué les proportions, à défaut des dimensions, dont il ne parle pas : 120 sur 30. Une opinion plus raisonnable, et en contradiction avec les données historiques acceptées jusqu'à présent, paraît se faire jour dans le monde savant. Par la comparaison de certains vases trouvés à Santorin, et dont la figuration exacte se rencontre sur les peintures du tombeau

de Rekhmara parmi les présents offerts à Tôthmès III, on arrive à conclure que l'incendie de Troie a eu lieu au XVIIe siècle avant J.-C. MM. E. Burnouf et Longpérier semblent être ralliés à cette opinion. Les peuples qui apportent ce vase sont appelés *Khêfa*, des îles *Ouât-oér* ; or, pour les Égyptiens, le vocable *Ouât oér* désigne la partie septentrionale de la Méditerranée ; nous ne sommes pas loin de la Troade. Parmi les vases découverts par M. Schliemann, s'en trouve-t-il qui aient quelque rapport avec celui de Santorin et celui du tombeau de Rekhmara? — Je l'ignore. — En tous cas le XVIIe, le XVIIIe siècle avant notre ère, correspondent à l'âge de cuivre, c'est-à-dire, à l'âge des objets de la couche troyenne d'Hissarlik.

Lorsqu'il s'agit de temps aussi éloignés, aussi inconnus, toute opinion a beau jeu pour se manifester ; dans l'*Iliade* primitive attribuée à Darès le Phrygien, et dont on a connaissance par la traduction si faussement mise sous le nom de Cornelius Nepos, les portes Scées auraient été livrées aux Grecs, moyennant récompense, par Énée et ses compagnons, qui auraient mérité ainsi de n'être point massacrés. Que n'a-t-on pas dit même sur Homère? les dates de sa naissance ont entre elles des divergences de plus de 400 ans. N'a-t-on pas dit qu'il était né à Persépolis, qu'il se nommait Pensalon, qu'il avait écrit ses poëmes en persan, et que les Grecs se les étaient appropriés après les avoir traduits? On peut être certain qu'une nouvelle théorie se formulera bientôt, et que l'on nous prouvera que l'*Iliade* entière est extraite du Ramayana.

Agamemnon deviendra Rama et la Mysie sera l'île de Ceylan. Cette hypothèse peut se soutenir et s'appuyer sur des arguments assez spécieux pour faire son chemin parmi les illettrés.

Ce qui rend l'œuvre de M. Schliemann extrêmement importante, c'est que, le premier, il apporte dans la discussion autre chose que des interprétations plus ou moins subtiles ; il apporte une masse énorme de monuments qui, par comparaison avec ceux que l'on connaît déjà, permettra d'émettre une opinion étayée de probabilités assez sérieuses pour valoir presque des certitudes.

Il dit quelque part : « Pendant mes trois ans de fouilles dans les profondeurs de Troie, j'ai eu occasion d'acquérir tous les jours la conviction qu'il nous est impossible de fonder sur notre propre manière de vivre ou sur celle des Grecs anciens, une idée approximative de la manière d'être des quatre peuples qui ont successivement occupé cette hauteur (Hissarlik) avant qu'elle ait été habitée par les Grecs. L'état social doit y avoir été épouvantable. » Il a parfaitement raison, et c'est parce que l'on s'est toujours obstiné à voir dans les héros de l'*Iliade* des hommes semblables à nous, que l'on a commis de si étranges erreurs.

Nous sommes enveloppés d'une civilisation si profuse, si prévoyante, qu'il nous est impossible de nous figurer le mode d'existence sous l'âge de cuivre. Nul monument écrit ne nous l'apprend, car l'écriture n'existait pas alors, elle n'existait même pas au temps où l'on croit qu'Homère a vécu. Le cheval n'avait pas

encore songé à « se venger du cerf », car nul cavalier n'apparaît dans les récits de bataille ; l'homme attelle le cheval à des chars primitifs, mais il n'a pas eu idée de sauter sur son dos et de le maîtriser des genoux. Pour retrouver l'équivalent de cette civilisation, qui n'en était pas une, il faut aller visiter les tribus de l'Afrique.

Là on comprendra comment vivaient ces hommes que nous ne voyons plus à travers la poésie éblouissante qui les a célébrés ; là nous reconnaîtrons les mêmes ruses, la même simplicité à fuir, les mêmes violences subites, le même besoin de se vanter, la même façon enfantine de combattre, et nous y rencontrerons aussi la même adresse extraordinaire dans les arts du potier et du bijoutier. Les nègres forgerons qui vont de peuplades en peuplades exercer leur industrie font des œuvres d'art réellement curieuses. — Le soufflet de forge, c'est une calebasse allongée d'un roseau creux, l'enclume c'est une forte pierre, le marteau c'est un galet ; si on leur donne une pièce d'or, à force de la chauffer et de la tapoter, ils en font un objet charmant, original, et qui porte précisément ce caractère d'étrangeté et de finesse que nous rencontrons ordinairement dans les bijoux de l'antiquité la plus reculée. Dans les fouilles d'Hissarlik, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la poterie et le bijou ; si le feu n'avait pas détruit toute matière combustible, on eût certainement découvert des chefs-d'œuvre de vannerie, rappelant ceux où les nègres excellent.

Le mode d'existence du peuple, de la masse d'individus qui vivaient sous la dure main du prince et du

prêtre, n'a laissé aucune trace visible; à peine quelques tessons, çà et là. La ceinture de murailles était réservée pour la haute ville, pour l'acropole qui contenait la demeure du chef et les temples; à l'abri de cette défense, sous sa protection et sous son oppression, la population se groupait; — dans les maisons? — non, dans des huttes, dans des ruches de boue séchée au soleil, où les mâles, les femelles et leurs petits s'entassaient comme des animaux. L'Égypte, qui nous montre les splendeurs des classes royales, sacerdotales et militaires, n'a rien à nous apprendre sur le peuple même; les villes que celui-ci a habitées ont été délayées par l'inondation, égrénées en poussière impalpable par le vent de khamsin; elles ont si complétement disparu qu'on sait à peine où elles étaient situées.

La vie du peuple antique était celle que mènent encore les fellahs aujourd'hui; qui a vu quelques-uns de leurs villages peut comprendre comment les hommes existaient au temps d'Homère. Sous le tropique du Cancer, en Nubie je cherchais une bourgade appelée Abouhor; j'étais au milieu, je marchais littéralement dessus, et je ne la voyais pas, car elle ne se composait que de tanières; à l'oasis d'El Khardjeh, dans le désert Lybique, je pris pour moi une maison tout entière. Dans la maison il n'y avait qu'une chambre; j'y entrai à quatre pattes. Je ne pus m'y tenir debout et je fus forcé d'y dormir « en rond », comme un chien, parce que je ne pouvais m'y étendre. L'habitation antique était ainsi; est-il étonnant qu'il n'en subsiste aucun vestige?

La guerre alors était le meurtre et le vol, — exactement comme aujourd'hui, — seulement elle était singulièrement primitive. On a parlé de la « stratégie » des héros d'Homère ! C'était la stratégie du coup de poing : le plus fort assommait le plus faible et le dépouillait. Nous avons vu combattre à nos côtés les descendants d'Achille. La Phthiotide avait fourni beaucoup de bachi-bozoucks à l'armée de Crimée ; j'en appelle aux officiers qui ont lu l'*Iliade* : la ressemblance entre leur façon d'aller au combat et celle des Achéens était tellement saisissante que l'on en restait stupéfait.

Combien de fois n'a-t-on pas accusé Homère d'inexactitude parce qu'il a maintenu dix ans devant les murs de Troie les Grecs qui ne peuvent s'en emparer que par un stratagème si naïf qu'il en est ridicule ! Un simple rempart suffisait pour les arrêter ; à l'aide de quels engins l'auraient-ils détruit? Où étaient leurs balistes, leurs catapultes, leurs béliers? Tout ce qu'ils imaginent, c'est de jeter des pierres contre les portes. Aujourd'hui encore, pareil fait se reproduit incessamment : sur l'emplacement de Jéricho s'élève une petite ville appelée Ri'ha, du nom de la courtisane qui sauva les envoyés hébreux ; elle est exposée aux incursions des Arabes du Djebel-Hauran. Une tour carrée, dominant une large cour close de murailles, abrite toute la population en cas d'alerte ; cela suffit pour arrêter les pillards qui jamais ne sont parvenus même à en forcer la porte.

Les fameux, les terribles combats qu'Homère se plaît à décrire étaient, en somme, fort peu meurtriers.

L'*Iliade* raconte quatre batailles différentes. Dans la première, les Troyens perdent trente-huit hommes et les Grecs dix-huit; dans la seconde, les Troyens ont douze morts et un seul Grec, Teucer, est blessé; dans la troisième, qui comprend la lutte près des vaisseaux et près de la ville, trente-six Grecs et quatre-vingt-dix-huit Troyens périssent; dans la quatrième, tout disparaît devant le trépas d'Hector. Les combats entre les Hellènes et les Turcs pendant la guerre d'indépendance ont été rarement plus sanglants.

M. Schliemann ne doit donc pas être surpris si la ville qu'il a retrouvée dans les décombres d'Hissarlik ne répond pas à la grande idée que la poésie avait fait concevoir; elle répond, à la vérité, aux probabilités historiques, et cela suffit. Du moment qu'elle était fortifiée, elle a pu arrêter pendant de longues années un peuple qui, ne l'ayant point investie, lui permettait un ravitaillement perpétuel par la vallée de Thymbrée, où elle avait judicieusement fait camper ses alliés. Cette ville fut-elle Ilion ou Pergame, c'est-à-dire l'habitation du peuple ou l'habitation des chefs et des prêtres? Je pencherais volontiers pour cette dernière hypothèse. La ville même avec ses huttes de terre, ses masures en planches, ses cabanes en feuillage, a disparu complétement, car elle ne contenait pas de matériaux assez solides pour résister à la seule action du temps; elle se trouvait sans doute derrière les murailles, un peu à l'est, dans la direction du lieu appelé aujourd'hui Chiblak.

Que M. Schliemann ait découvert Troie, j'en suis

persuadé; mais cependant il reste encore un point obscur qu'il faudrait éclaircir. La portion du rivage comprise entre les deux promontoirs de Sigée et de Rhéthée est-elle le produit d'une alluvion constante amenée par les atterrissements du Scamandre, comme le prétendent Lechevalier et Mauduit? Est-elle, au contraire, de formation ancienne et contemporaine du siége de Troie, comme l'affirme M. Schliemann? la question est fort grave, elle ne regarde plus l'archéologie ; elle est du ressort direct de la géologie, qui peut en dire le dernier mot. Si elle est résolue dans le sens de l'opinion de Lechevalier, elle ne prouvera pas du tout que Troie fût à Bounar-Baschi, mais elle ébranlera fortement la théorie de Troie-Hissarlik, car il ne resterait plus alors que trois kilomètres entre ce point et l'Hellespont, et c'est là un terrain insuffisant aux nécessités de l'histoire.

La solution de ce problème qui semble aujourd'hui être le dernier dont l'*Iliade* est encore embarrassée, n'est-elle pas de nature à nous tenter? Si la France n'est plus assez riche pour payer sa gloire, elle l'est du moins encore assez pour augmenter, par ses efforts, la somme des connaissances acquises. L'*Iliade* et l'*Odyssée*, qui pendant bien des siècles ont été les archives nationales de cette Grèce dont nous nous efforçons d'imiter les grandeurs passées, sont devenues, pour ainsi dire, la source où l'humanité s'abreuve; cette source; il est bon de l'élargir et de prouver qu'elle roule dans ses flots incomparables autant d'histoire que de poésie, autant de vérité que de fable.

Puisque la liberté de l'enseignement supérieur doit amener une généreuse émulation et un vif mouvement dans les hautes études, pourquoi ne profiterait-on pas de cette occasion pour affirmer que notre vieille Université est toujours prête à se porter là où l'on a besoin de lumière et d'indépendance ? On n'aura pas à chercher longtemps en France avant de trouver des hommes assez savants pour découvrir une vérité historique et assez sincères pour la proclamer.

Post-scriptum. — Au mois de mai 1876, M. Schliemann se rendit de nouveau à Hissarlik, décidé à reprendre ses fouilles et à dégager du milieu des décombres les restes de la ville de Priam. Un firman accordé par la Sublime-Porte l'autorisait à poursuivre ses travaux pendant deux années consécutives. Malgré cette permission expédiée en bonne et due forme, il rencontra tant de difficultés et fut en butte à tant de tracasseries de la part des autorités ottomanes des Dardanelles, qu'il se vit forcé de renoncer à son projet. Il ne renonça pas heureusement à ses recherches archéologiques. Sa foi aveugle en Homère l'avait bien servi en Troade et lui avait fait découvrir ce que nul encore n'avait soupçonné. Le mauvais vouloir et la rapacité des Turcs le chassaient de son terrain d'exploration favori ; il en trouva promptement un autre qui ne fut ni moins riche, ni moins extraordinaire que le premier.

Se rappelant le passage du Livre III de l'*Odyssée* : « Œgisthe accomplissait son lamentable dessein en

tuant l'Atride... Il régna pendant sept ans sur la riche Mycènes. Dans la huitième année, le divin Oreste arriva d'Athènes et tua le perfide Œgisthe, le meurtrier de son père ». M. Schliemann pensa à Mycènes, à cette ville détruite de fond en comble depuis deux mille trois cent quarante-quatre ans; il se dit que les tragédies d'Eschyle sont la reproduction poétique d'un fait vrai déjà signalé par Homère qui n'a jamais menti; il se souvint que Pausanias avait parlé des tombeaux des Atrides, et il se mit à l'œuvre avec courage. — Lorsqu'il annonça l'intention de retrouver la tombe d'Agamemnon, et celle de Cassandre, et celle d'Eurymédon, le conducteur de char, on lui rit au nez; — il laissa rire, fora ses puits d'exploration et découvrit précisément ce qu'il cherchait. Cette fois les rieurs furent de son côté et l'on n'osa plus trop plaisanter un homme qui tenait toujours parole, Homère en main, et qui mettait au jour les origines mêmes de l'humanité héroïque.

Les journaux ont donné le détail des objets plus que précieux que M. Schliemann a trouvés, il n'y a donc pas à en parler ici; mais on peut s'étonner qu'il ait fait de telles découvertes dans des ruines souvent fouillées déjà par les archéologues, les curieux et les voyageurs. — Cela tient uniquement à ce qu'il a donné à un mot, — un seul mot, — employé par Pausanias un sens que les hellénistes sédentaires n'admettent pas. Pausanias termine le chapitre XVI de la Corinthie en disant : « Clytemnestre et Œgisthe ont été enterrés à quelque distance du mur, — ὀλίγον ἀπωτέρω τοῦ

τείχους, — parce qu'il ne parut pas convenable qu'ils reposassent dans la même enceinte qu'Agamemnon et ceux qui avaient été tués avec lui ». Tout le mystère était caché dans le mot τεῖχος, qui signifie proprement muraille fortifiée, rempart d'une ville. Tout le monde adoptait ce sens exclusif et l'appliquait à la ville entière de Mycènes. M. Schliemann, que ses voyages, ses travaux archéologiques, ses fouilles ont familiarisé avec la construction et la disposition des villes antiques, a parfaitement compris que τεῖχος se rapportait à la cité par excellence, à l'acropole et non pas à toute la ville. Or, les tombeaux de Clytemnestre et d'Œgisthe ayant été placés intentionnellement en dehors des murs de l'acropole, afin de ne point être en contact avec la tombe des Atrides, il devenait certain que la sépulture de ceux-ci devait être cherchée dans l'acropole même. Ce raisonnement était fort simple, mais encore fallait-il pour le faire et en tirer toute conséquence, savoir le grec, connaître l'archéologie et ne rien ignorer du mode de vivre des anciens Hellènes.

En résumé, les plus grandes découvertes se rapportant à l'antiquité grecque ont, jusqu'à présent, été faites par M. Schliemann ; elles sont dues à sa foi absolue dans Homère et à la connaissance pratique du langage que le poëte a parlé.

II

ATHÈNES

I

Le mercredi 18 décembre 1850, le maître d'hôtel du bateau à vapeur français *le Mentor* vint me prévenir que nous approchions de terre ; je me levai tout endolori par ce ridicule mal de mer que toutes mes traversées n'ont jamais pu vaincre ; je montai sur le pont, je m'assis près du bastingage de tribord et je regardai du côté de l'Attique. Nous avions le cap sur le nord-nord-ouest. En me tournant vers le sud, j'apercevais l'île d'Égine, sombre et froide au-dessus de la mer houleuse. En face, vers l'ouest, les monts Hymette, Penteli et Parnès semblaient porter les volutes immenses des grands nuages qui rampaient en fuyant sous les rafales. Au milieu d'une vaste plaine, parmi la pâle verdure des oliviers, près de quelques collines

arrondies, des maisons blanches se groupent en désordre : c'est Athènes.

En avant de la ville se dresse un grand rocher de forme elliptique, surmonté d'une haute tour carrée, couronné de ruines roses dont on distingue les colonnes noyées dans une atmosphère bleuâtre et laiteuse qu'éclaire un rayon de soleil échappé entre deux nuages; il est difficile de ne pas regarder sans émotion cette forteresse naturelle qui est l'Acropole.

A nos côtés, à gauche, on entendait les vagues qui déferlaient en blanchissant sur le rivage de Salamine. Qui ne se rappelle les cris sinistres poussés par le messager des *Perses* : « Comme des thons, comme des poissons pris au filet, à coups de rames et de madriers, on assomme nos soldats, la jeunesse qui avait suivi Xerxès. »

Nous doublons un petit cap où gît, incessamment lavé par les eaux de la mer, un tombeau qu'on dit être celui de Thémistocle, et nous entrons dans le port du Pirée. La ville est laide; on finit à peine de la construire. Les maisons, couvertes en tuiles de différentes couleurs, disposées en damiers et en croisillons, n'ont rien d'original; cela ressemble à des hangars; c'est triste et gris. La rive était à peu près déserte. C'est en vain que Chateaubriand y chercherait le douanier turc dont il enviait le sort. La Grèce est grecque maintenant, et, grâce à Dieu, les Turcs n'y sont plus !

J'arrivais de Constantinople, et j'étais en suspicion de peste. On me fit descendre au lazaret; pendant

cinq jours j'y restai surveillé, isolé, encagé, soufré soir et matin, comme une grappe de raisin malade; au bout de ce temps on me reconnut pur de toute contagion et l'on m'ouvrit la porte.

Je montai dans une sorte de calèche disjointe, fanée, bruyante, conduite par un cocher en foustanelle, et je partis au grand trot de deux rosses enharnachées de cordes. Du Pirée à Athènes, la route terne et uniforme côtoie des champs peu cultivés, des plantations d'oliviers, des tertres arides et des jardins enclos de murs composés de larges briques crues. A mi-chemin s'élève une maisonnette blanche, précédée d'une large véranda en bois, et portant sur le rebord des fenêtres de belles carafes de toutes couleurs, des bocaux de dragées, des gâteaux saupoudrés par la poussière de la route, des citrons et du tabac. C'est un cabaret; le cocher s'y arrête, boit un verre d'araki, laisse souffler un instant ses haridelles haletantes, les fouette de nouveau à tour de bras, et repart au bruit des roues, des essieux, du timon, des ressorts, des compas, des glaces et des marchepieds de la voiture. Au bout de vingt minutes, nous entrons à Athènes comme un ouragan de ferraille.

On peut croire que je ne restai pas longtemps à l'auberge où j'étais descendu et que je m'en allai vite vers l'Acropole, le temple de Thésée, le temple de Jupiter Olympien, l'arc de Hadrien et le Pnyx. De cette première visite, renouvelée chaque jour pendant six semaines, il m'est resté une impression très-vivante que je viens de retrouver en lisant le livre de M. Phocion

Roque sur la *Topographie d'Athènes et la Géographie de l'Attique*[1].

Naturellement une bonne partie du volume est consacrée à l'Acropole, et c'est justice! Quel poëme dira jamais les incomparables merveilles de ce rocher, où *Le Beau* lui-même semble avoir élu sa demeure et avoir posé pour but à l'imitation des artistes d'inimitables modèles! On ne peut, sans battement de cœur, franchir pour la première fois la porte du bastion qui s'ouvre vers l'est, gravir l'escalier moderne qui mène aux Propylées, traverser celles-ci et par un chemin dallé de larges plaques de marbre, où marchèrent jadis les longues théories de prêtres et de héros, voie sacrée faite pour les pieds des dieux d'Homère, aborder au Parthénon, le temple le plus radieux qui jamais sous le ciel ait dressé son fronton de marbre blanc. Tout ce plateau qui domine la plaine de l'Attique et semble la sentinelle avancée des montagnes de formes exquises appuyées contre l'horizon, est plein de chefs-d'œuvre. Le Parthénon est le plus grand de tous, le plus célèbre, le plus touchant par les blessures qu'il étale aux yeux, reste des bombardements vénitiens et turcs, de l'insouciance musulmane et de la spoliation britannique. Avec ses plaies béantes, ses colonnes brisées par les boulets, sa cella pulvérisée par l'explosion d'une poudrière, son fronton dépouillé, ses métopes incom-

1. *Topographie d'Athènes*, d'après le colonel Leake, ouvrage traduit de l'anglais et mis au courant des découvertes les plus récentes par Phocion Roque, chargé d'affaires de Grèce à Paris. (Henri Plon; Paris, 1869.)

plètes, il est là, debout et superbe comme une protestation impérissable contre la barbarie moderne qui s'est complu à détruire l'œuvre d'art la plus parfaite que l'antiquité nous ait léguée. On n'y pénètre qu'avec respect, on y reste, on y rêve, et lorsqu'on s'en éloigne, on se retourne pour le voir encore. — C'est une symphonie de marbre. — Le mythe d'Amphion n'est point une fable; toute architecture doit être une harmonie.

Le triple monument, composé de trois temples si étrangement réunis, l'Érechtéum, le Pandrosium le temple de Minerve Poliade, s'étale à l'ouest du Parthénon, précédé par les soubassements d'anciennes murailles détruites aujourd'hui. Les cariatides du temple de Pandrose sont dans toutes les mémoires; qui ne se souvient de ces admirables jeunes filles, vêtues de draperies amples, souples et gracieuses dont la Grèce a gardé le secret, qui soutiennent l'entablement de marbre doré par le soleil? Elles sont bien belles, mais je ne sais si je ne leur préfère les chapiteaux ioniques du portique de Minerve Poliade, dont les volutes sont si particulièrement charmantes, qu'elles ressemblent à de jeunes bras de femme appuyés sur des coussins.

Comme un curieux qui subit ses impressions et ne les raisonne pas, j'ai couru à mes souvenirs les plus vifs, et n'ai point parlé du temple de la Victoire Aptère élevé sur l'emplacement traditionnel d'où Égée se précipita en voyant revenir le vaisseau aux voiles noires qui ramenait Thésée oublieux de sa promesse.

— La Victoire était représentée sans ailes, car elle n'avait point volé pour précéder le vainqueur du Minotaure; de la main gauche elle tenait un casque, à la main droite elle portait une grenade, emblème d'abondance, et était enchaînée sur son propre autel, afin qu'elle ne fût même pas tentée de quitter les Athéniens. Le plafond n'existe plus, les colonnes brisées ont été restaurées, la frise s'est égrenée; mais à la beauté de quelques draperies encore subsistantes on peut comprendre que la sculpture avait placé là un de ses chefs-d'œuvre. Une balustrade l'entourait jadis, composée de bas-reliefs représentant des Victoires ailées; deux ou trois ont été transportées dans le temple, celle entre autres qui, popularisée par les moulages, est bien connue sous le nom de la *Victoire déliant ses sandales*. Elle est décapitée; habilement, précieusement, à petits coups que l'on peut compter encore, on a enlevé la tête, et néanmoins il y a une telle puissance de beauté dans le mouvement, dans les épaules, la poitrine, dans le bras sans main et les draperies, qu'on s'arrête plein d'éblouissement et de stupéfaction.

Puis, en redescendant vers la plaine, on traverse les Propylées, et à droite on laisse la Pinacothèque. M. Phocion Roque en donne d'excellentes descriptions, supérieurement exactes, savantes et judicieuses. Lorsqu'on a lu son livre, on connaît l'Acropole. L'auteur n'oublie rien, ni l'autel de Minerve Hygée élevé par Périclès, ni le pilier en marbre gris qui portait l'une des statues équestres des fils de Xénophon, ni les

murs cimoniens, ni même les antiques citernes qui, pendant la guerre d'indépendance, servaient de greniers à blé aux palikares de Grisottis et d'Eumorphopoulos. Avec un soin religieux, on a recueilli tous les fragments de sculpture trouvés sur ces terres fertiles pour les beaux-arts, et on les a réunis dans la Pinacothèque. Martelés, brisés, méconnaissables pour la plupart, ils ne se révèlent pas moins par certains détails d'une beauté exceptionnelle. Je me souviens, entre autres, d'un fragment de poitrine de femme qui, par son ampleur, a dû appartenir à quelque Cybèle; il était catalogué alors sous le nº 2759. J'en étais, je crois bien, devenu un tantinet amoureux, et chaque jour, en montant à l'Acropole, je m'arrêtais à le regarder.

En opposition au Parthénon, temple d'ordre dorique, simple, sévère, grandiose par la seule pondération des lignes, il faut aller voir la grande œuvre de l'ordre corinthien, le temple de Jupiter Olympien, bâti sur un large terre-plein, dressant ses colonnes opulentes et accusant, malgré sa richesse, à cause d'elle peut-être, la décadence du goût que les Romains devaient apporter dans les arts. Il garde trace de la domination musulmane, car près de lui on voit de grands cercles de pierres plates; une tradition populaire dit que c'était l'emplacement des tentes turques; c'était fort probablement des aires sur lesquelles on dépiquait le blé en le faisant fouler aux pieds des chevaux, selon la mode antique et orientale. Mais le temple de l'Olympien a conservé un autre témoignage curieux : sur le

chapiteau d'une de ses colonnes, on aperçoit les restes d'une construction en briques qui servait d'abri à un derviche retiré du monde ; cela passa pour fort original et resta dans le souvenir des Athéniens modernes ; ce n'était qu'un plagiat cependant, et le dévot musulman ne faisait qu'imiter Siméon le Stylite qui, juché en haut de son pilier, traitait comme on sait les bavards indiscrets qui tentaient de s'arrêter pour causer avec lui.

Des dieux il faut descendre aux hommes qui les ont créés. Ce grand peuple athénien a remué le monde par ses harangues ; nous les épelons au collége, jeunes hommes nous les relisons, hommes faits nous comprenons qu'elles sont inimitables et nous sourions en lisant dans le *Journal officiel* la prose irrégulière de nos députés.

La place où les tribus s'assemblaient, la tribune où montait l'orateur par l'escalier taillé dans le roc existent encore. En y arrivant, on peut dire comme Aristophane : « Ce Pnyx est un désert. » Debout sur la plate-forme, l'orateur, dominant la foule de cinq à six mille personnes qui pouvaient, dans les grands jours, s'entasser là, avait devant lui, sous les yeux, comme objectif principal, l'Acropole, c'est-à-dire l'image de la cité même, de la patrie dans ce qu'elle avait de plus élevé. La place représente précisément un demi-cercle appuyé sur une ligne droite, comme un arc sur la corde tendue. Des murs composés de lourdes pierres assemblées soutiennent les terres ; au fond, au milieu même de la corde, la tribune, dégagée dans une partie

de rochers, côtoyée par le banc où s'asseyaient les greffiers, était disposée de manière à faire face à la multitude, à ce *démos* inconstant qui réédite perpétuellement sa décevante histoire. La disposition générale des lieux les avait fait prendre pour l'Aréopage, pour l'Odéon, pour le théâtre de Régilla. Un examen attentif renversa ces hypothèses, et M. Phocion Roque établit très-nettement, avec preuves à l'appui, qu'il ne peut subsister aucun doute à cet égard.

En suivant pas à pas ce livre précis, je voudrais conduire le lecteur au monument de Philopapus, à l'Agora, au Stade, au théâtre de Bacchus, à celui d'Hérode Atticus, à la tour des Vents, au monument de Lysicrate, que si maladroitement nous avons tenté d'imiter dans le parc de Saint-Cloud ; au gymnase de Ptolémée, à l'Odéon de Périclès, à la fontaine Callirhoë, à l'Ilyssus, dans le lit duquel Socrate aimait à marcher pieds nus ; au temple de Thésée, dont le pavage fut jadis enlevé par un wayvode turc, qui en décora sa maison ; à Colone, à Daphni, qui a appartenu aux comtes de Champlitte et de Villehardouin, ducs d'Athènes et marquis d'Éleusis, à Daphni, où une église, dédiée à Hélie, a pris la place d'un temple du Soleil, sur la route d'Éleusis, creusée encore par la roue des chars ; j'aurais voulu m'arrêter dans ce bois de lauriers où les gens du peuple se cachaient, lors des Thesmophories, pour insulter la procession de la Bonne Déesse, en souvenir de la vieille Iambée, qui injuria Cérès, cherchant Proserpine ; mais il ne faut pas que l'antique Athènes nous fasse oublier l'Athènes moderne.

II

Tout est récent dans la nouvelle Athènes, à part les débris antiques et quelques églises construites par les Vénitiens et les Villehardouin. Les nouveaux monuments, tels que le Palais Royal et l'Université, quoique construits en marbre du Pentéli, n'ont point encore reçu du temps cette incomparable patine à la fois chaude et douce qui donne tant de beauté aux ruines de l'Acropole ; tout blancs et battant neufs, ils ont quelque chose de gauche, de parvenu, qui les rend déplaisants à l'œil. La rue principale est large, assez propre et bordée par des boutiques peu luxueuses : des cafés, des confiseurs, des tailleurs, deux libraires. L'influence occidentale se fait trop sentir ; le caractère a disparu et n'a plus rien de local : costumes européens et costumes palikares ; chapeaux noirs et fez rouges ; parmi les femmes qui passent, les unes sont vêtues de modes criardes que l'on prétend françaises ; d'autres, coiffées, comme les hommes, du large bonnet rouge à gland de soie bleue, ont, à cause de cela, une tournure équivoque à laquelle on aurait tort de se méprendre. Des groupes se forment devant les cafés ; on cause, on gesticule, on pérore. De quoi parle-t-on? Eh ! de quoi peuvent parler des Grecs, surtout des Athéniens, si ce n'est de politique?

En effet, malgré tout ce qu'on a pu dire, les Grecs ont peu changé ; ce qu'ils étaient dans l'antiquité, ils le sont encore. Le temps qu'ils passaient jadis dans le

Pœcile ou sur l'Agora à causer des Perses, des Spartiates, d'Antalcidas et de la ligue Achéenne, ils le passent maintenant dans les cafés à parler de l'Angleterre, de la Russie et des Turcs, en roulant des cigarettes et en buvant des verres de mastic de Scio. C'est toujours le même peuple vif, alerte, spirituel, brave, élégant, gouailleur, vaniteux et paresseux à l'excès. C'est avec le Français le peuple le plus oublieux du monde; il brûle volontiers ce qu'il a adoré et adore ce qu'il a brûlé; mais il aime son indépendance avec une passion que rien n'a jamais pu affaiblir. Sa lutte contre la Turquie, avant l'intervention des puissances européennes, fut héroïque et digne des plus beaux temps de l'antiquité. Nous avons été saisis par la grandeur du spectacle de cette poignée de bergers qui combattaient contre une armée barbare et mal organisée, il est vrai, mais tellement nombreuse qu'elle dévorait le pays comme une nuée de sauterelles. On renouvela les miracles de Marathon et des Thermopyles; le monde entier en fut ému. Victor Hugo écrivait *les Orientales*, Casimir Delavigne publiait *les Messéniennes*, Béranger chantait *le Pigeon messager*, Byron ressuscitait Tyrtée; les peintres de toutes les écoles ne peignaient plus que palikares et bostandjis; la catholicité elle-même priait en faveur de ces schismatiques; les tragédies maudissaient *les fils d'Omar;* en parlant des Grecs, on citait volontiers Harmodius et Aristogiton; dans les salons, les hommes sensibles chantaient avec émotion

Tu veux devenir ma compagne,
Jeune Albanaise aux pieds légers!

On établissait des loteries et des souscriptions en faveur des victimes de Missolonghi; des hommes courageux allaient, sous le nom de philhellènes, s'enrôler parmi les Klephtes; on célébrait Botzaris, Canaris et Pipinos. L'enthousiasme de l'esprit public était soulevé, si bien soulevé, qu'il força la main des rois et que l'expédition de Morée fut résolue. De ce jour-là, la Grèce fut sauvée et redevenait une patrie.

Il fallut que le sentiment national fût bien vivant dans le cœur de la Grèce pour qu'elle pût se contenter du royaume dérisoire que la diplomatie lui tailla dans le vaste empire que les Turcs possèdent encore en Europe. Ce fut là une faute, une faute très-grave commise par les hommes d'État de l'Occident. On a dédaigné cet axiome de politique élémentaire que tout peuple doit avoir un territoire suffisant à son développement normal. Si on le couche entre des frontières de Procuste, il s'agite, il s'émeut, il inquiète ses voisins et devient une cause permanente de troubles pour la paix du monde. Le roi Othon a succombé tardivement à l'intolérable situation que les traités lui avaient faite. C'était aux dépens de la Turquie qu'il fallait faire une Grèce raisonnable et contenant plus des 900,000 habitants qui lui ont été concédés, de la Turquie stationnaire, immobile, orgueilleuse, fataliste, dont la vraie place est en Asie.

Il faut avoir parcouru la Grèce et les îles pour savoir à quelle oppression elles furent soumises : en 1850, dans beaucoup d'endroits, la trace était visible encore. L'Attique et le Péloponèse en ont pour longtemps

avant de se remettre des désastres qui les ont assaillis pendant leurs dix années de combat ; les villes ont été ravagées, les villages détruits, les plantations de mûriers, d'orangers, de citronniers, d'oliviers, coupées à la racine ; les vignes arrachées, les églises dévastées et jetées bas avec l'autel, le dôme et les colonnes ; les ponts sciés, les ports comblés ; l'incendie a flambé partout ; le pillage et la mort ont tout dispersé ; la Grèce est pleine de débris, Corinthe n'a plus de jardins, chaque colonne du Parthénon porte la cicatrice des boulets musulmans. Les voyageurs qui, visitant l'île de Scio, sont entrés au monastère d'Iaminos et ont vu l'ossuaire où l'on a entassé les restes des victimes du massacre, peuvent seuls savoir jusqu'à quel point de férocité les Turcs portèrent la répression. Depuis que la Grèce travaille à panser ses plaies, elle n'a pas réussi à les cicatriser toutes. Les traces de son long martyre apparaissent sur tous ses membres, et si son cœur bat lentement encore, c'est qu'il a perdu bien du sang.

Non-seulement ces Grecs qu'on a tant accusés de légèreté et d'égoïsme combattaient pour reconquérir leur patrie, mais ils travaillaient à lui donner, avant même qu'elle fût libre, des institutions dont le développement normal la fera plus tard grande et forte. Le 13 janvier 1822, au moment où tout est encore doute et confusion dans ce malheureux pays, où l'on ne voit pas encore paraître à l'horizon le soleil béni de l'indépendance, au moment où les Ottomans, accourus de toutes parts, enferment l'insurrection peu victorieuse dans un cercle de fer, au milieu des armes, des ruines

et de l'incendie, deux hommes ne désespèrent pas du salut commun; prêts à vendre aussi le champ sur lequel campait l'ennemi, Mavrocordatos et Négris réunissent sur les degrés antiques du théâtre d'Épidaure les députés de la nation. Là, sous le ciel, parmi les débris où planent encore les souvenirs du plus grand passé de l'histoire, en face de ces paysages où vécurent les dieux, on proclame la Constitution de la Grèce future : « Toutes les religions sont tolérées, et leurs cérémonies célébrées en toute liberté ; — les Grecs sont égaux devant la loi, sans distinction de rang ni de dignité ; — tous les Grecs peuvent être appelés à tous les emplois ; le mérite seul détermine la préférence ;— la propriété, l'honneur et la sûreté de chaque citoyen sont placés sous la sauvegarde de la loi. »

Débuter ainsi dans la vie des nations, après un long et pesant esclavage, au milieu des luttes cruelles qui nécessitaient peut-être une dictature, c'était, pour le peuple grec, prouver de quels sentiments généreux il était animé.

Quel fut le premier acte de ce gouvernement improvisé dont chaque membre, traqué, poursuivi, pouvait, à toute heure, être assassiné, pendu ou brûlé par les bandes de Dram-Ali ou les sipahis de Churchid-Pacha? Après la régularisation de la défense nationale, ce fut l'organisation de l'instruction publique. Le Sénat et le pouvoir exécutif comprirent qu'ils avaient charge d'âmes, et ils décrétèrent l'établissement des écoles. On fonda des lycées, on ouvrit des maisons d'enseignement mutuel; les dons patriotiques furent envoyés

de tous côtés; le seul Ipsariote Varvokis donna 600,000 piastres, et les enfans grecs purent enfin étudier l'histoire de leurs ancêtres, à laquelle leurs pères combattant ajoutaient de glorieuses pages.

Nul pays n'eut un tressaillement de joie plus sincère que la France, lorsqu'elle apprit la délivrance de la Grèce et la victoire de Navarin : une faute politique, a-t-on dit, qui livrait l'Orient désemparé à l'ambition de la Russie, soit; mais ce fut une bonne action et une grande œuvre désintéressée dont il serait souverainement injuste de se repentir.

En 1855, lors de l'expédition de Crimée, nous avons cru avoir à nous plaindre de la Grèce; il me semble que dans tous les faits qui se sont produits à cette époque, il n'y a eu qu'un malentendu et pas autre chose. La Grèce, mutilée, sans frontière sérieuse vers l'ouest et vers le nord, a cherché à se compléter. Quoi de plus naturel? Si elle s'est alliée platoniquement à ce moment avec les Russes, ce n'est pas parce que ceux-ci étaient les adversaires de la France, c'est parce qu'ils étaient les ennemis des Turcs. Il ne faut pas oublier que l'Olympe, le séjour même des dieux de l'Hellade, n'appartient pas à la Grèce.

La France s'est opposée, — c'était son incontestable droit, — à cette velléité belliqueuse qui pouvait lui causer de graves embarras; mais par la douceur de son occupation militaire, elle a implicitement reconnu que la Grèce, en essayant de donner la main à la Russie dans des circonstances pareilles, avait fait un acte de patriotisme légitime. — Ces nuages se sont

dissipés; la révolution presque pacifique qui a renvoyé le roi Othon en Bavière, qui a valu à la Grèce les îles Ioniennes, qui a amené un nouveau et jeune souverain dans le palais d'Athènes, semble offrir au peuple grec des conditions d'avenir dont il saura profiter.

Pour bien juger la nation grecque, il faut penser d'abord à son extrême jeunesse; elle a une quarantaine d'années. C'est à peine la vie moyenne d'un homme; qu'est-ce donc dans la destinée d'un peuple, et surtout d'un peuple qui si longtemps a été enfermé dans les langes sanglants de la servitude? Nous lui reprochons volontiers de ne s'être pas haussée d'un seul coup à la hauteur de notre civilisation, et nous oublions qu'il nous a fallu bien des siècles et beaucoup trop de révolutions pour arriver où nous en sommes. Le jour où les Grecs tourneront l'infatigable activité de leur esprit vers l'agrandissement matériel de leur pays, ils arriveront, avec leur intelligence ordinaire, à des résultats surprenants.

La Grèce moderne mérite un reproche grave cependant: En se reconstituant en État libre, elle a trop cédé à l'entraînement naturel de vouloir renouveler la Grèce d'autrefois. Recommencer une civilisation est impossible; c'est folie que vouloir le tenter. « La religion d'un Hellène cultivé, dit M. Renan dans son beau livre de *Saint Paul*, c'est l'adoration de l'ancien génie grec; il pardonne toute hérésie au philhellène, à celui qui admire son passé; il est bien moins le disciple de Jésus et de saint Paul que de Plutarque et de Julien. »

L'observation frappe juste. Ce n'est pas en s'efforçant d'imposer au langage officiel les allures de l'ancienne langue grecque, ce n'est pas en décrétant que la bourgade bâtie sur l'emplacement de Sparte sera la seconde ville du royaume, ce n'est pas en bâtissant pour l'Université un palais copié sur le portique du temple de Minerve Poliade que la Grèce reconquerra ses splendeurs passées; l'axiome vrai en droit est vrai aussi en civilisation : *Non bis in idem.*

La création de la ville d'Athènes fut une faute; en élevant une capitale au pied de l'Acropole et autour du temple de Thésée, on a trop obéi à l'idée des ancêtres. Athènes devait rester telle que l'indépendance la trouva, avec ses monuments en ruines, avec ses colonnes renversées et ses arcs de triomphe rongés par le temps; ce devait être une ville historique, une sorte de Pompéi immense, sortie enfin des cendres de l'oubli et de la servitude. La véritable capitale de la Grèce devait baigner ses pieds dans la mer; ce devait être le Pirée.

Neptune et Minerve ont combattu l'un contre l'autre; mais il y a longtemps que ce grand duel est terminé, et que l'olivier placé à côté de la source saumâtre de l'Erechteum a symbolisé la réconciliation des deux divinités. Si Minerve a été la déesse des anciens Grecs, Neptune doit être le dieu des Grecs modernes.

En développant sa marine marchande, la Grèce peut en quelques années acquérir une importance considérable. Les Grecs sont les premiers mariniers du monde ; ils sont d'une inconcevable sobriété et propres

à supporter des fatigues extraordinaires. Ils sont actifs, courageux, entreprenants et aptes, mieux que tous, aux navigations pénibles et souvent périlleuses des mers intérieures. Ils peuvent facilement servir de messagers entre les ports riches et nombreux de la Méditerranée. Le rêve des saint-simoniens est enfin réalisé, l'isthme de Suez percé met les deux mers en communication : l'Inde, le Japon, la Chine sont à la porte du Péloponèse ; le cap Matapan est battu par les flots de Bab-el-Mandeb ; les produits bruts sont en Asie, les produits manufacturés viennent d'Europe, les échanges entre ces deux parties du vieux monde vont devenir de plus en plus fréquents. Les Grecs, situés au centre même des transactions, seront, s'ils le veulent, es courtiers universels. Il y a là une gloire profitable qui peut les tenter et leur rendre, jusqu'à un certain point et sous une autre forme, la prépondérance qu'ils ont jadis exercée sur les autres peuples.

III

UN CHEF-D'ŒUVRE DE TYPOGRAPHIE[1]

Ce n'est pas sans raison que l'on a reproché à notre temps de trop se hâter, de courir vers le but avec une fébrile activité, de chercher avant tout le bénéfice facile, de négliger le salutaire précepte : *festina lente*, qui servait de règle à nos pères, de sacrifier, en un mot, la perfection à l'abondance de la production. Ce reproche, si souvent et si justement adressé à l'art et à l'industrie, dont les moyens d'action multipliés semblent enlever aujourd'hui toute initiative originale à la main de l'homme, n'a pas été épargné à la librairie,

1. *Les Saints Évangiles*, traduction par Bossuet; dessins par M. A. Bida; gravures à l'eau-forte par MM. Browne, Bida, Bodmer, Bracquemond, Chaplin, Deblois, Flameng, L. Gaucherel, Gilbert, Ed. Girardet, Haussoullier, Ed. Hédouin, Massard, Mouilleron, Célestin Nanteuil, Veyrassat; ornements du texte par M. Ch. Rossigneux; gravures en taille-douce par M. L. Gaucherel; caractères typographiques spécialement gravés par M. Viel-Cazal; impression en taille-douce par M. A. Salmon; impression typographique par M. J. Claye. 2 volumes grand in-folio, librairie Hachette; Paris, 1873.

qui plus d'une fois l'a mérité. A comparer l'œuvre des Alde, des Estienne, des Jean de Tournes, des Patisson, des Elzevier et les éditions modernes, on reste douloureusement surpris et l'on est tenté de croire que le grand art de l'imprimerie, — que des papes ont appelé la découverte divine, — est tombé dans une décadence définitive. La beauté du papier, la pureté des types, la correction du texte, la vivacité des encres, tout ce qui fait l'élégance et le prix réel d'un livre a été subordonné à la loi dominante des sociétés démocratiques, — à la loi du bon marché. Éditions à 4 sous, éditions à 1 franc, éditions à 3 francs, — format populaire, format de poche, on a tout essayé pour tenter un public qui trouve dans son journal la nourriture quotidienne dont se contentent ses maigres besoins intellectuels. De là, de cette nécessité entretenue par la concurrence, est née une quantité prodigieuse de volumes parmi lesquels on ne trouverait pas ce que les bibliophiles appellent *un livre*.

Les artistes et les ouvriers ne font cependant pas défaut ; nous avons des dessinateurs, des graveurs, des fondeurs de caractères, des fabricants de papier remarquables ; ils ne demandent pas mieux que d'utiliser, que de combiner leurs talents pour produire une œuvre hors ligne qui puisse rivaliser avec celles que les ancêtres nous ont léguées ; mais les Mécènes sont rares à notre époque et les éditeurs qui travaillent « par amour de l'art » ne sont point communs. Le fait cependant s'est rencontré pour la plus haute gloire de la librairie française ; ni le temps, ni l'argent n'ont été

épargnés. Plus de douze années et plus d'un million ont été consacrés à élever un monument typographique sans précédent. Il appartenait à cette grande maison Hachette, qui a déjà fait tant d'efforts en faveur des lettres et de l'enseignement de notre pays, de donner un tel exemple. On dirait qu'elle a pris plaisir à accumuler, pour les vaincre, toutes les difficultés que peuvent offrir la gravure à l'eau-forte, la gravure en taille-douce et la typographie. A force de soins et de persévérance, elle a obtenu un chef-d'œuvre qui affirmera qu'en matière de *librairie*, le XIXe siècle est l'égal de ses aînés. On peut dire, sans trop insister, que la spéculation n'entre pour rien dans cette noble entreprise, et que le point d'honneur satisfait sera la seule récompense des courageux éditeurs [1] qui, — après les événements que l'on sait, — terminent au courant de l'année 1873, le *Dictionnaire de la langue française*, de M. Littré, et *les Saints Évangiles* dont nous allons parler.

I

Les éditeurs ont dû se trouver assez embarrassés lorsqu'il s'est agi de déterminer le texte que l'on imprimerait. Il en fallait un dont l'orthodoxie fût indiscutable et qui offrît aux âmes pieuses une sécurité absolue. Les traductions des Évangiles ne manquent

1. En admettant que l'édition entière soit épuisée, il restera à combler un déficit d'environ 300,000 francs.

pas; depuis la Réforme, les catholiques et les protestants de toute secte en ont fait à l'envi; mais nul n'ignore qu'il suffit d'un mot enlevé ou ajouté pour modifier profondément, et dans l'essence même, la signification symbolique ou réelle des versets. Il était donc nécessaire de rejeter tout alliage et de n'accepter que l'or pur de la doctrine. On s'est adressé au père de l'Église gallicane, à celui dont la voix retentit encore et dont l'influence domine les événements qui ont atteint le catholicisme : à Bossuet. Quoiqu'il ait été chargé par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, de revoir l'édition janséniste du Nouveau Testament, il n'a pas fait de traduction proprement dite des Évangiles; mais pour les besoins de la cause qu'il soutenait, pour ses sermons, pour ses oraisons funèbres, il eut à rechercher, à vérifier, à translater en français les textes positifs des Écritures, et il répandit ainsi dans ses ouvrages, au hasard de l'argumentation, verset par verset, citation par citation, tout le récit des quatre évangélistes. Il n'y avait donc qu'à extraire le texte divin du texte de Bossuet : ce long et intéressant travaïl a été accompli avec un respect religieux, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

La traduction, essentiellement catholique, est orthodoxe, à ce point qu'elle a adopté la version introduite pour la première fois, en 1666, par le père Amelote, au verset 36 du chapitre XVIII de saint Jean. On en a fait grand bruit jadis, et de nos jours même on pourrait retrouver, dans *le Globe* et *le Courrier français* du mois

de janvier 1844, trace des ardentes discussions soulevées à ce sujet. Le Christ a-t-il dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » ou « Mon royaume n'est pas *maintenant* de ce monde? » Les textes anciens, les protestants, Lamennais, affirment hautement cette dernière et consolante interprétation ; les catholiques fervents et Bossuet adoptent simplement la première. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur cette question, — la question du *nunc*, comme on l'a appelée, — et nous ne l'avons signalée en passant que pour prouver que la traduction recueillie dans l'œuvre entière du grand évêque, défiait toute critique au point de vue de l'orthodoxie.

Le texte était choisi avec un habile discernement, car, si l'auteur est une des lumières de l'Église, il est aussi un des maîtres de la langue ; on était donc certain de réunir la pureté de la doctrine à la beauté du langage, double qualité indispensable qui ne se rencontre pas fréquemment ; mais à quel artiste confierait-on l'interprétation plastique d'un livre semblable, et, — pour me servir des mauvaises expressions modernes, — le soin de l'illustrer? On pouvait hésiter, et il était facile de faire une école. Les conditions à remplir étaient multiples, fort délicates, car elles touchaient par plus d'un côté au secret même de la conscience. Il fallait un homme rompu aux difficultés du métier, doué d'une originalité de bon aloi qui lui permît d'éviter les redites si aisément commises en pareil cas, qui eût fait du Nouveau Testament une étude sérieuse, et qui connût le pays où se joua ce drame à la

fois familier et terrible. L'artiste chargé de ce grand travail ne devait pas être un peintre d'histoire, car il fût rentré forcément dans des traditions surannées et aurait reproduit quelque Bible de Royaumont, corrigée par le souvenir des cartons de Hampton-Court ; il ne devait pas être non plus un peintre de genre ; car il eût singulièrement rapetissé le cadre où se meut l'action divine ; il devait avant tout être dessinateur et posséder cependant ces qualités de coloriste que le crayon sait faire valoir tout aussi bien que le pinceau. On prit le parti de s'adresser à M. Alexandre Bida.

M. Bida est un lettré, ce qui est indispensable à tout artiste qui respecte son art ; mûri par de fortes études, ayant plusieurs fois et longuement visité l'Orient, il s'était imprégné de l'esprit de ces contrées immobiles où le respect de la tradition semble constituer les conditions mêmes de l'existence. On a pu, dans nos différentes expositions, admirer ses dessins à la fois sobres et grandioses, réels sans réalisme, où la simplicité des procédés s'élève à la hauteur des compositions historiques les plus importantes. M. Bida ne se fit aucune illusion sur la gravité de la tâche ; il comprit que le labeur serait considérable ; il accepta néanmoins l'offre qu'on lui faisait et se promit de s'y consacrer tout entier : il s'est tenu parole et y a passé dix ans.

Quoiqu'il connût bien la Palestine, il y voulut retourner, et cette fois avec un but défini. Les Évangiles à la main, il reprit pas à pas l'itinéraire du Christ ; il alla dans la Pentapole, — à Jérusalem, à Hébron, à Taba-

rieh, à Safeth, à Damas, — vivre parmi les Juifs, qui sont restés aujourd'hui ce qu'ils étaient au temps où *la bonne nouvelle* leur fut inutilement annoncée. Partout où il mettait le pied, il retrouvait une explication des livres saints; il regardait, comparait, dessinait. La quantité d'*études* qu'il a rapportées est incalculable et formerait au besoin une très-curieuse histoire ethnographique des pays bibliques.

Un voyage en Terre sainte est le plus éloquent commentaire des Écritures qui se puisse imaginer : le livre et le paysage s'expliquent, se complètent l'un par l'autre. La nature y est implacable comme l'homme le fut souvent. Le temps a passé, les dominations se sont succédé, mais ni l'un ni les autres n'ont pu effacer certains souvenirs si lointains qu'ils appartiennent plutôt à la légende qu'à l'histoire. La femme qui cacha et sauva les espions que Josueh avait envoyés à Jéricho, et qui attacha le ruban d'écarlate à sa fenêtre, s'appelait Ri'ha ; c'est le nom que Jéricho porte encore aujourd'hui. Dans certains endroits, toutes les fables se mêlent : au milieu de la petite rade de Jaffa, d'où partit l'arche de Noé, l'on peut voir le rocher où fut enchaînée Andromède. Le cœur du monde a battu dans cet étroit coin de terre, et la littérature juive a marqué l'humanité d'une empreinte qui n'est pas près de s'effacer.

Comme la femme de Loth, que des Arabes m'ont montrée sur les bords de la mer Morte, dans le Djébel-Hauran, l'histoire semble s'être pétrifiée sous le soleil éclatant, parmi les rochers volcaniques. Si on l'interroge, elle peut répondre : elle a oublié, dirait-on,

tout ce qui s'est passé depuis l'an 70, depuis que Titus, incendiant le temple, brisant l'arche, a dispersé du même coup les membres des chérubim et la famille d'Israël; mais volontiers elle parle des patriarches, des rois, de ce Soliman-ben-Daoud surtout, dont elle a légué la gloire à l'islamisme, des prophètes, dont elle a retenu, dont elle répète encore les dures imprécations, de celui qui criait dans le désert: Voici l'agneau de Dieu, et du doux maître qui, suivi de ses disciples, marchait au milieu des blés mûrs en égrenant les épis, qui guérissait les infirmes, remettait les péchés et renouvelait la face du monde en mourant sur un gibet. Du doigt elle peut montrer à l'horizon le mont Nébo où s'endormit Moïse, elle conduira le voyageur sur la rive du Jourdain, où Jean le Baptiste vit descendre la colombe, elle le mènera à Ram'lé, où il y eut tant de pleurs, à Siloé, où fut guéri l'aveugle, au tombeau d'où sortit Lazare, au champ du sang que souillèrent les entrailles de Judas, au puits de la Samaritaine, à la maison de Caïphe, à l'arc romain, où l'on a dit: *Ecce homo!*

Cette histoire qui, pour avoir été exclusivement locale, n'en est pas moins devenue universelle, M. Bida l'a longuement questionnée; elle lui a révélé tous les secrets qu'il divulgue aujourd'hui. Dès l'abord elle lui a enseigné que la tradition plastique adoptée maintenant était fausse de tous points, et que, pour être dans la sincérité du sujet, dans la réalité de l'interprétation, il fallait remonter aux sources mêmes; ne puiser ses renseignements que dans les Évangiles, laisser de côté

les symbolismes inventés après coup, dédaigner le système imposé par la Renaissance, comprendre que cette touchante histoire est plutôt *familiale* qu'héroïque, se rappeler que les Juifs du temps d'Hérode n'étaient ni des Romains d'Auguste, ni des Grecs de Périclès, et que, pour être écouté aujourd'hui, pour faire œuvre sérieuse, durable, il fallait appliquer à l'art la méthode expérimentale où la science a trouvé de si féconds résultats. M. Bida a l'esprit trop juste pour n'avoir pas été promptement convaincu, et de là est née une expression iconographique absolument nouvelle des Évangiles. Il a fait ce que les architectes appellent une restauration : il a repris une à une toutes les données archéologiques et traditionnelles ; il a pénétré des mœurs que rien encore n'a modifiées, il a comparé ce qu'il voyait à ce que lui disaient les livres saints, et il a reconstitué avec une sagacité singulière le milieu extérieur dans lequel se mouvait Jésus. Il a courageusement rejeté la vieille défroque dont on s'affuble encore et il est entré de plain-pied dans la vérité historique. Son œuvre y a gagné une saveur particulière et une puissante originalité.

Jusqu'à présent l'Orient a été immuable ; les découvertes industrielles qui successivement sont venues changer les habitudes occidentales l'ont à peine effleuré : mœurs antiques, mœurs modernes, c'est tout un pour les pays du soleil levant ; les voitures, les chemins de fer, la vapeur, y sont inconnus. Quoique depuis une quinzaine d'années on ait établi un service de diligences entre Beyrouth et Damas, on voyage

encore en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie, comme au temps d'Abraham et des Macchabées : nulle route que les sentiers douteux tracés sous le pas des bêtes de somme. A cheval, à dromadaire, à mulet, à âne ou à pied, on va devant soi, dans la direction voulue ; le soir, on s'arrête ; on allume le feu dont la fumée monte droit dans l'air tranquille, comme les vapeurs d'un holocauste ; on dort sous le ciel dont les mille étoiles vous regardent, et si l'on voit une échelle en rêve, on peut se croire revenu au temps de Jacob le rusé. Les costumes n'ont point varié : les monuments anciens sont là pour le prouver ; à peine pourrait-on signaler dans le harnachement des chevaux quelques modifications apportées par les Francs à l'époque des croisades.

Je fus frappé de cela d'une façon très-vive pendant un jour de marché à Jérusalem. Les femmes des environs étaient venues apporter leurs denrées, et j'entendais leurs hauts patins de bois incrusté de nacre sonner sur les degrés des rues en escalier ; de longues boucles de métal bruissaient à leurs oreilles, leur lourd bonnet, surchargé de pièces d'argent superposées, claquait à chaque mouvement de la tête, la robe entr'ouverte laissait apercevoir les seins tatoués d'une étoile bleue et les paupières étaient frottées de *koh'l*. Involontairement j'évoquai Isaïe ; il eût répété ses imprécations d'autrefois, car le spectacle que j'avais sous les yeux était celui qu'il avait maudit [1]. L'illusion

1. Voyez Isaïe, III, vers. 18 et seq.

fut plus complète encore. Je m'étais arrêté devant une jeune négresse accroupie près d'un panier de figues, et je cherchais à définir un ornement d'or qui scintillait sur son front et qui était une médaille de Constantin Porphyrogénète ; elle crut sans doute que je me raillais d'elle, et qu'en qualité d'Européen je m'étonnais de sa couleur; elle se redressa avec un geste irrité et me dit : « Je suis noire, mais je suis belle ! » — C'est le mot de la Sulamite : *nigra sum*, *sed formosa*. Sans penser à mal, j'étais en plein Cantique des cantiques.

L'Orient par lui-même est donc immuable; mais l'Orient israélite a en quelque sorte exagéré cette immobilité. Le paganisme ne l'a point ébranlé, le christianisme en est sorti sans l'atteindre, l'islamisme l'a conquis et l'entoure sans l'avoir ébréché. Les Juifs qui, sous une apparence ordinairement assez humble, gardent au fond du cœur le très-légitime orgueil d'appartenir à la plus vieille religion du monde actuel, à la religion mère, d'être le peuple même de Dieu et d'en porter le signe visible, sont enfermés, partout où ils vont, dans la rigidité dogmatique de leurs coutumes. Ils ne sont point libres : le Deutéronome et le Lévitique leur ont donné des préceptes dont ils ne peuvent s'écarter sans prévarication ; quoique l'histoire naturelle ait fait bien des progrès depuis Moïse, ils ne consentiront jamais à manger ni lièvres ni lapins, car ce sont des animaux « ruminants qui n'ont point l'ongle divisé [1]. »

1. *Deut.*, XIV, vers. 7.

Chez eux, les mœurs ont été doublement conservées, embaumées, si l'on peut dire, par la paresse invétérée de l'Orient et surtout par le respect pour les livres sacrés qui contiennent toute la religion et toute la loi. Les Juifs se marient entre eux et ne se mêlent jamais que superficiellement aux nations chez lesquelles ils s'établissent; ils ont une telle tendance à se considérer comme une race privilégiée, que l'on est souvent porté à les regarder comme une race à part. Si l'on retrouve aujourd'hui les Hébreux de Palestine identiques à ce qu'ils étaient sous les rois et les prophètes, à plus forte raison sont-ils semblables à ce qu'ils étaient au temps du Christ; or, il faut se rappeler que c'est aux Juifs seuls que Jésus s'est adressé; la prédication aux gentils [1] n'a été inaugurée qu'après sa mort, et c'est saint Paul qui en eut l'initiative. C'est donc l'Israélite palestinien qu'il est bon d'étudier, si l'on veut reproduire le groupe humain au milieu duquel le Christ a vécu; c'est ce que M. Bida a fait.

Si l'artiste retrouvait avec certitude les mœurs, les costumes, les types, les paysages qui forment le fond et les accessoires des Évangiles, il n'en pouvait être ainsi de la figure principale, de celle qui domine les événements et les hommes, qui est l'astre central autour duquel gravitent tous les satellites de ce monde divin. Là, nulle tradition certaine : celle qui subsiste aujourd'hui a traversé des phases bien diverses et n'a

1. A ce sujet, la recommandation faite par Jésus à ses disciples est formelle : « N'allez point vers les gentils et n'entrez point dans les villes des Samaritains. » (Saint Mathieu, x, 5.)

été fixée qu'au xvie siècle ; elle a créé ce qu'en matière d'art on nomme une figure de convention. L'antiquité chrétienne a flotté à cet égard entre deux opinions inconciliables, qui furent également soutenues par des Pères de l'Église. Ceux de l'Église africaine, s'appuyant sur un texte d'Isaïe où l'on voit une prédiction de la venue du Christ, et lisant : « Il n'a ni forme ni éclat... Il est le méprisé et le dernier des hommes... Il s'est chargé de nos infirmités [1] », virent dans Jésus un Dieu qui avait revêtu une forme misérable et enlaidie par tous les maux qui peuvent atteindre l'humanité. Les Pères de l'Église latine, au contraire, rejetaient cette doctrine avec horreur, prétendaient que la beauté divine est inaliénable, et qu'elle resplendissait à travers l'apparence humaine où Jésus s'était abrité pour accomplir sa mission. Les manichéens et les gnostiques rompirent plus d'une lance pour cette question, qui resta intacte tant que ces deux sectes subsistèrent.

On prétendait, — on prétend encore, — posséder des images miraculeuses dites *achéiropoiètes*, car elles auraient été faites sans le secours de la main de l'homme, et reproduisant les traits du Christ. Sans parler de celle qui a été attribuée à saint Luc, il faut citer celle que Jésus envoya au roi d'Édesse, Abgare, qui, atteint de la lèpre et ayant entendu parler des miracles dont la Palestine était le théâtre, avait écrit à Jésus pour le prier de venir le guérir ; on peut rappeler aussi le mouchoir de Bérénice où se peignit la

1. Isaïe, LIII, vers. 3 et 4.

face en sueur et sanguinolente de Celui qui portait sa croix. Depuis cette heure, Bérénice s'est appelée Véronique, — la véritable image ; — un mot latin et un mot grec, symbolisant par leur accouplement l'union de l'Église latine et de l'Église grecque, ont servi à composer ce nom nouveau. Quant à l'image elle-même, il faut croire qu'elle a été douée du don d'ubiquité, car elle est à Laon, à Jaen d'Andalousie et à Saint-Pierre de Rome.

A défaut de portraits iconographiques, on avait du moins un signalement écrit auquel il était possible de demander des renseignements plastiques. Les antiquaires chrétiens ont fait grand bruit jadis d'une description détaillée de la personne de Jésus que P. Lentulus, qui fut proconsul en Judée avant Hérode, aurait envoyée au sénat romain : « Il est d'une taille haute et bien proportionnée ; ses cheveux ont la couleur du vin, et jusqu'à la naissance des oreilles sont roides et sans éclat ; mais des oreilles aux épaules ils sont brillants, bouclés et tombent sur le dos en deux parties à la mode de Nazareth. Le front est serein et uni, la figure sans tache, la physionomie noble et bienveillante ; le nez et la bouche sont à l'abri de tout reproche (*nullo modo reprehensibilia*) ; sa barbe, abondante et bifurquée, est de la couleur de ses cheveux ; les yeux bleus de mer (*cærulei*) sont extrêmement limpides... Le visage a une grâce admirable et pleine de gravité. La stature est élancée, les mains fines et longues, les bras sont charmants... Sa figure en fait le plus beau des hommes. » Au VIIIe siècle, Jean de Damascène détaille

un portrait du Christ, qu'il donne comme authentique. « C'est, dit-il, la forme d'Adam, père des humains, sous les traits de la vierge Marie. Constantin le Grand ordonna de le peindre d'après la description qu'en avaient laissée les anciens historiens : taille élevée, sourcils épais, œil doux, nez bien pondéré, cheveux bouclés, attitude légèrement penchée, barbe noire, teint couleur de froment comme celui de sa mère, doigts allongés. »

Ces portraits sont apocryphes, il est superflu de le dire ; on peut croire néanmoins qu'ils rappellent une tradition orale qui ne fut pas sans influence sur les premiers fabricants d'images chrétiennes. Il n'est point douteux que des figurines du Christ furent vendues et distribuées dès le IIIe siècle ; Alexandre Sévère en avait placé une parmi ses dieux lares, à côté de celles d'Abraham, d'Orphée et d'Apollonius de Tyane. Ces singulières associations n'étaient point rares ; saint Augustin dit que la secte des carpocratiens adorait simultanément les images de Jésus, de Paul, de Pythagore et d'Homère. De nos jours, une école philosophique qui voudrait devenir religion, supprime le culte de la Divinité, lui substitue celui des grands hommes, et a imaginé un Olympe de convention où elle déifie les personnages les plus disparates.

On peut admettre qu'aux premiers temps de l'Église, les images ne furent guère en honneur que chez les chrétiens hétérodoxes, principalement chez les gnostiques et toutes les sectes qui découlaient de la gnose. Les vrais chrétiens, ceux qui croyaient aveuglément

au Dieu prêché par saint Paul et par les apôtres, devaient, autant par tradition hébraïque que par opposition au paganisme, repousser toute représentation plastique de la Divinité. Il suffit d'avoir parcouru l'Égypte, d'avoir reconnu que les temples qui ont servi d'églises ont été martelés, qu'on y a brisé avec soin toute figure humaine, pour comprendre que les iconoclastes étaient en majorité. Si des orthodoxes ont représenté Jésus, c'est sous forme déguisée et perceptible jusqu'à un certain point par les seuls fidèles.

Le symbole le plus fréquent est l'agneau, l'agneau pascal qui est devenu la victime expiatoire de l'humanité entière ; c'est le bon pasteur portant la brebis malade, que l'on retrouve si souvent dans les catacombes de Rome ; c'est Orphée charmant les animaux, attirant la nature à lui, ainsi qu'on le voit sur tant de sarcophages en marbre sculptés aux premiers jours du christianisme. Il semble que ces figurations étaient encore trop claires : on adopta pendant de longues années une forme absolument mystique et inexplicable pour qui n'était pas initié ; je veux parler du poisson, qui joue un rôle important dans les plus anciens monuments d'origine chrétienne.

Il est probable que cet emblème, qui paraît fort singulier au premier abord, fut imaginé dans le temps des persécutions, et qu'avant de devenir une représentation du Christ, il servit de mot de passe, de signe de reconnaissance aux chrétiens surveillés et poursuivis. Quoique ce symbole ne se rencontre qu'en Italie, il était venu de Grèce ; il concorde bien au génie byzan-

tin, grand inventeur de rébus. Le vocable se prononçait en grec ἰχθύς ; or dans l'assemblage de ces cinq lettres on découvrait une sorte d'anagramme qui contenait une profession de foi complète. Le plus souvent les lettres, au lieu d'être placées horizontalement, selon l'usage général, étaient disposées verticalement, les unes au-dessus des autres, comme si chacune d'elles eût été le commencement d'un mot, et on retrouvait en effet dans ἰχθύς la lettre initiale de chacun des cinq mots formant la phrase : Ἰησοῦς χριστὸς Θεοῦ υἱός σωτήρ : *Jésus-Christ*, *de Dieu fils*, *Sauveur*. A force de vouloir raffiner, on devenait inintelligible, ou peu s'en faut.

Ce fut le concile quinisexte, tenu à Constantinople en 692, qui mit fin à toutes ces allégories dont l'Église s'inquiétait, car elle savait où les Égyptiens en étaient arrivés avec une religion que le symbolisme, poussé à l'excès, avait envahie et déconsidérée. « Nous ordonnons qu'à l'avenir le Christ, notre Dieu, soit représenté sous forme humaine... *Christi Dei nostri humana forma characterem etiam in imaginibus deinceps...*, *erigi ac depingi jubemus.* » Dès lors on se mit à l'œuvre et l'on tenta de faire le portrait de Celui qu'il s'agissait de montrer sous figure mortelle. Ce qui domine dans les primitifs Grecs, Italiens, Allemands, c'est la tristesse, et parfois ces maîtres incorrects sont parvenus à donner à leurs œuvres une naïveté poignante. Dans leur besoin d'universaliser le Christ et de faire absorber par sa divinité toutes les divinités que le monde païen avait adorées, ils l'ont affublé des attri-

buts d'Apollon, ils lui ont mis en main les carreaux de Jupiter, et parfois même, comme dans la vieille église de Torcello, près de Venise, ils en ont fait un Pluton farouche, dominateur de l'enfer, maître du jugement suprême et assis sur un trône entre les pieds duquel les âmes passent emportées par un torrent de feu.

La figure alla s'épurant, rejetant, au fur et à mesure qu'on se dégageait des ténèbres du moyen âge, tous les éléments inutiles, souvent hétérodoxes, parfois grotesques, dont on l'avait embarrassée, et elle arriva ainsi à sortir presque pure des mains de Mazaccio, au moment où Jean Belin allait donner la plus admirable image de la Vierge Marie que l'on possède. Quand la Renaissance arriva, tous les efforts accomplis furent perdus. Au sentiment, qu'avaient cherché et si souvent trouvé les naïfs, on substitua la sensation, d'où nous ne sommes pas encore sortis. On retomba d'un coup au paganisme : l'antiquité, si longtemps dédaignée, apparut comme une époque merveilleuse qu'on ne saurait imiter trop servilement ; on ne vit plus la nature qu'à travers les fragments de sculpture retrouvés. L'admiration fut sans borne et sans mesure : des prêtres faisaient lire leur bréviaire par des domestiques, afin de ne pas gâter leur latinité, et le plus grand artiste se proclamait orgueilleusement « l'élève du Torse ». A ce moment la tradition de l'art chrétien s'arrête, elle se brise ; elle fait volte-face, retourne en arrière, se replonge aux sources du panthéisme et introduit l'antiquité païenne dans l'histoire plastique

de Celui qui a mis fin à l'antiquité, qui a ouvert les temps modernes et jeté le paganisme au tombeau. De ce jour, toute interprétation iconographique des saintes Ecritures sera faussée.

M. Ernest Renan raconte dans son *Anteckrist*[1] que, « selon une légende rabbinique, il y avait à Rome durant le moyen âge une statue antique conservée en un lieu secret, et si belle, que les Romains venaient de nuit la baiser furtivement ». Cette statue me semble être la divinité de la Renaissance, qui sortit de sa retraite aux premières heures du XVIe siècle, rendit le monde catholique ivre d'amour, et alla trôner sur tous les autels. Elle inspira, elle séduisit les artistes qui, sous son influence, substituèrent l'élément de convention à l'élément réel. Dans les œuvres admirables de cette époque, il y aura du style, mais il n'y aura plus de vérité. L'histoire sainte n'est plus qu'un prétexte à divagations pittoresques ; on dirait que les peintres la confondent avec *les Métamorphoses d'Ovide ;* il n'y a pas plus de foi dans *le Mariage de sainte Catherine* que dans la *Danaé :* Corrége n'y peut mettre que son génie. Le récit des Évangiles devient un motif à peinture et à décorations conçues à travers des réminiscences : au lieu d'apôtres, on a des sénateurs romains, — au lieu de Marie de Magdala, Aspasie, — au lieu du Christ, Jupiter Olympien. Ce fut en effet cette dernière figure, — la figure du Roi des dieux, — qui par assimilation devint le modèle de Jésus : confusion singu-

1. *Introduction,* XLVII.

lière, dont on pourrait peut-être découvrir l'origine dans le sixième chant du *Purgatoire* de Dante :

O summo Giove
Che fosti'n terra per noi crocifisso !

Poussin n'y échappa pas, et lorsqu'on lui reprocha d'avoir fait un Christ ressemblant à Jupiter Tonnant, il répondit qu'il ne s'imaginait pas que Jésus eût un visage de père jésuite.

Sous le pinceau des artistes de la Renaissance, Jésus apparaît parfois comme une divinité implacable et furieuse. Il suffit d'exagérer son geste pour en faire un Dieu terrible, le *rex tremendæ majestatis*, dont parle le *Dies iræ*. Au Campo Santo de Pise, Orcagna représente le Christ vêtu en pape; avec une douceur ineffable, il écarte le pan de sa robe, il élève la main, montre ses plaies à l'humanité qu'il juge, et semble lui dire : « Voilà ce que j'ai souffert pour toi, tant je t'ai aimée. » Michel-Ange, dans le *Jugement dernier* de la Sixtine, reprend exactement la même figure : il lui enlève ses vêtements et la triple tiare; il accentue le mouvement, et au lieu du Dieu de paix et d'amour, on a le Jupiter musculeux, brutal, irrité, qui, découvrant ses stigmates, crie aux hommes : « Voilà ce que vous m'avez fait, tant vous êtes pervers. » C'est entre ces deux images que l'on se traîne depuis plus de trois siècles, inclinant vers l'une ou vers l'autre, selon le tempérament particulier du peintre, et nous montrant un Christ théâtral avec les Flamands comme Rubens et Van Dyck, — un Christ bellâtre et efféminé avec

toute l'école française, — un Christ farouche avec l'école espagnole, — un Christ olympien avec l'école italienne, où parfois on a quelque peine à le démêler au milieu des brillantes fantaisies du Véronèse et de Tiepolo, — un Christ à la fois humble et fort, bien souvent divin avec Rembrandt, qui savait regarder de près et avec sagacité les habitants du quartier juif d'Amsterdam.

Quelle que soit l'expression que ces différentes écoles, entraînées par leurs affinités de race, ont imprimée au Christ, elles n'en ont point détruit, elles n'en ont que très-faiblement modifié le type inauguré à la Renaissance ; celui-ci subsiste immuable, fixé pour toujours, pouvant varier dans des nuances appréciables, mais restant le même au fond. Le visage du Christ est hiératique aujourd'hui ; on n'y peut plus toucher sous peine d'une certaine impiété. Si on lui donnait seulement une barbe noire, comme le veut Jean le Damascène, on ferait de l'art hérétique et l'on ne serait pas compris. M. Bida a donc été obligé de subir une tradition qui s'impose avec la rigidité d'un précepte inéluctable, et d'accepter la figure canonique créée par les maîtres. Il ne l'a pas reproduite, mais il s'en est inspiré.

II

Il est plus facile d'imaginer la beauté que de la reproduire ; il suffit de dire : beau comme un dieu ; mais cela ne représente rien. A cet égard, les artistes ont

toujours avoué implicitement leur impuissance ; les anciens et les modernes, les plus expérimentés et les moins habiles, se sentant incapables de créer une figure qui exprimât nettement la divinité, et craignant que leur Christ ne fût confondu avec les disciples dont ils l'environnaient, l'ont tous distingué par un signe très-apparent, et ont fait de lui ce que l'antiquité païenne et l'antiquité chrétienne ont également nommé *imago clypeata* ; en un mot, ils lui ont mis le nimbe autour de la tête.

Le nimbe a eu toute sorte de formes ; il a été, — il est encore,—crucifère, triangulaire, circulaire, rayonnant, filiforme ; il a représenté la lune, le croissant, le soleil ; mais il est toujours lumineux, flotte au-dessus du front, et se distingue en cela de l'auréole, qui revêt le corps tout entier. Il remplace ces inscriptions naïves, qui, s'élançant en banderoles de la bouche des personnages, énonçaient leur nom ; le nimbe dit : Celui-ci est Dieu. Les mystiques y ont vu « le bouclier de la bonté divine », qui protége les saints. Les artistes n'ont point cherché d'explications symboliques, ils ont trouvé là un moyen à la fois simple et commode de déterminer sans ambage la qualité d'une de leurs figures, et ils en ont profité pour obtenir parfois des effets de coloration très-remarquables. Chez les nations encore plus iconolâtres que les catholiques, chez les Grecs par exemple, le nimbe est indépendant de la peinture ; il est en orfévrerie ; — or, argent, vermeil, pierres précieuses ;— on le cloue, comme une coiffure parasite, sur le front des images, et l'on pro-

duit ainsi une impression qui n'est pas sans grandeur ; il suffit d'avoir vu l'iconostate d'une église du rite orthodoxe pour s'en convaincre.

En définitive, qu'est-ce que c'était que le *nimbe* dans l'origine? Fort probablement le bandeau d'or qui fixait le voile sur le front des femmes, et, par extension, la nuée lumineuse qui s'agite au-dessus de la tête des déesses. Avec le substantif *nimbus*, on fit même un adjectif :

Quam magis aspecto, tam magis est nimbata.

a dit Plaute dans le *Pœnulus* : — Plus je la vois, plus je la trouve belle. — Plus tard, le nimbe est ce disque en métal que l'on plaçait, comme une petite ombrelle, au-dessus du chef des statues exposées en plein air, pour les garantir de la pluie. C'est de là que cet objet fort matériel, fort pratique, devint un emblème de divinité, que l'on attribua même, par excès d'adulation, aux effigies des empereurs : Trajan le porte sur un bas-relief de l'arc de Constantin, et Antonin le Pieux sur une de ses médailles. Comme tant d'autres choses, le christianisme le prit au paganisme et le spiritualisa en le réservant exclusivement aux trois personnes de la Trinité, à la Vierge Marie et aux saints. M. Bida n'a point répudié cette tradition, ou, pour mieux dire, cet usage, et partout son Christ est nimbé. Sans élever aucune objection contre le parti adopté par l'artiste, on peut affirmer que, si Jésus avait traversé sa vie terrestre sous l'astre éclatant dont son front est illuminé aujourd'hui, l'humanité entière l'eût reconnu

Dieu et se fût prosternée à ses pieds. Si le nimbe est descendu sur lui, c'est lorsque son pèlerinage était déjà terminé, c'est au moment où sur la croix, inclinant la tête, il expira.

A voir l'œuvre de M. Bida, on ne peut du reste concevoir aucun doute sur ses croyances : c'est un fervent; il a la foi, la foi enviable, la foi du charbonnier, qui accepte et ne discute pas. Les travaux des savants modernes, qui ont repris l'histoire de Jésus-Christ et ont infirmé la légende, ne l'ont pas ébranlé. Parlant du fils de Marie, il dirait volontiers : Je l'appelle mon Dieu. Cela éclate dans chacune des scènes que l'artiste a représentées. La plupart des peintres faisant acte d'artisans n'ont compris Jésus que très-imparfaitement; dans l'homme, ils ont vu le héros; dans le Dieu, ils ont vu le thaumaturge; M. Bida, lui, a vu Dieu. Son personnage est très-simple, sans emphase; l'essence étant la bonté et l'intelligence mêmes, il est très-intelligent et très-bon : son nimbe est plutôt l'effet du rayonnement interne qu'une lueur étrangère. Il passe, il regarde, il guérit, non pour étonner les hommes, les convaincre ou s'en faire admirer, mais naturellement, parce qu'il est Dieu et ne peut faire autrement. C'est à ce point de vue à la fois très-exclusif et très-grandiose qu'il est nécessaire de se placer, si l'on veut apprécier sainement le beau travail de M. Bida : toute idée de critique philosophique doit être laissée de côté; il faut regarder à travers les rayons de la foi.

Le charme des compositions est extrême; elles ont toutes quelque chose de féminin, au sens exquis de ce

mot, lorsqu'il signifie la grâce. Les âmes vraiment artistes, — et elles sont rares, — vibrent à la moindre commotion, comme ces arbustes d'Orient qui semblent animés et dégagent un parfum plus pénétrant aussitôt qu'on les touche. Une phrase, une parole, en apparence insignifiante, suffisent pour faire jaillir l'inspiration. Dans le dernier entretien avec les disciples, quand déjà l'heure d'amertume est près de sonner, Jésus dit : « Lorsqu'une femme a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de sa souffrance, parce qu'elle a mis un homme au monde. » (Saint Jean, XVI, 21.) Ce simple texte, qui eût passé inaperçu pour tant d'autres, fournit à M. Bida le sujet d'un très-beau dessin. La tête pressée par le bandeau oriental, qui retient le voile cachant les cheveux rasés, — comme le prescrivent les rites israélites, — la face pâlie, mais rayonnante de joie, la mère, assise sur le lit, serre dans ses bras le nouveau-né, faible, nu, fermant encore ses yeux à la lumière, qui l'éblouit pour la première fois ; vers elle se penche l'époux, déjà âgé, ému, contemplant avec un recueillement sérieux le petit être qui lui prouve que le Seigneur a béni sa maison ; une femme, dont le costume rappelle celui que des ordres monastiques féminins ont emprunté à l'Orient, pose sa main étendue sous le front de l'enfant, pendant qu'une servante agenouillée prépare le berceau vacillant, sorte de nacelle où commence la longue navigation de la vie. Tous les personnages concourent à l'action commune, et l'enfant, — le moins important de tous à certains égards, — est réellement la figure principale, le

centre même de la composition, qu'il éclaire et qu'il explique. Si l'on y regarde de près, on verra que ce résultat est dû à l'habileté de l'artiste, car toutes les lignes, — ce que l'on nomme techniquement les lignes de rappel et dont Raphaël a fait un si admirable usage dans *la Transfiguration*, — conduisent forcément l'attention du spectateur vers cette jeune fleur humaine qui vient de s'épanouir.

Une recommandation de Jésus à ses disciples sert de motif à une scène d'intérieur fort adroitement combinée, et qui par le jeu des ombres et des lumières remet en mémoire certains effets de Rembrandt : « Et, en entrant dans la maison, saluez-la et dites : La paix soit sur cette maison. » (Saint Matthieu, x, 14.) La chambre est dans l'ombre, dans cette demi-obscurité si précieuse aux pays d'Orient, où le soleil est implacable; c'est l'heure du repas, la famille est réunie près de la table en bois grossièrement équarri, les enfants attentifs se groupent autour de leur mère. Une servante au type nègre, venue sans doute des rives du Nil-Blanc, le front couvert du bonnet revêtu de piastres, porte à deux mains un plat de métal; une femme, soutenant dans ses bras un *bambino* que le sommeil réclame, gravit le petit escalier qui monte aux appartements supérieurs. On a frappé à la porte, le maître de la maison s'est empressé, il ouvre et sourit en donnant la bienvenue à l'étranger, qui est le Christ entrant au milieu d'un rayon de lumière. Çà et là sur le sol, les ustensiles du ménage sont répandus; Jésus lève une main bénissante, et le soleil pénètre en même temps que lui,

comme un rayon divin, dans cette demeure hospitalière.

C'est là un sujet charmant que l'art avait bien rarement utilisé, quoique la poésie du moyen âge l'ait souvent traduit. Dans les fabliaux, dans les vieux contes, on voit constamment l'appel à la charité se déguiser sous cette forme; la légende était populaire, on la retrouve partout. Un pauvre heurte à la porte et demande l'aumône, il est accueilli ou repoussé; il se transfigure, c'est le Christ même. Une vieille chanson, que l'on chante encore dans les provinces du centre de la France, semble avoir traversé le souvenir de M. Bida et lui avoir inspiré ce dessin : un mendiant supplie qu'on le laisse recueillir les miettes de la table, on les lui refuse; elles sont réservées aux chiens qui rapportent les lièvres, tandis que lui il ne rapporte rien. Il aperçoit la dame du logis à sa fenêtre, il l'implore. « Ah! montez, montez, bon pauvre, avec moi vous souperez. » Lorsque le repas est fini, il demande à dormir. « Ah ! montez, montez, bon pauvre, un lit frais vous trouverez.» Comme ils montaient les degrés, trois anges les éclairaient. « Ah! n'ayez pas peur, madame, c'est la lune qui paraît. » Puis Jésus, éclatant de lumière, promet à la femme bienfaisante qu'avant trois jours elle sera en paradis, « mais que son mar en enfer ira brûler ».

Le *sinite parvulos ad me venire*, où les différentes écoles de peinture se sont si fréquemment essayées, laissait peu de place à une interprétation nouvelle M. Bida a réussi cependant à vivifier ce sujet épuisé.

Les peintres l'ont toujours traité avec une certaine emphase ; ordinairement Jésus est assis, et il permet à des enfants, fort troublés par sa majesté divine, de s'approcher de lui ; M. Bida a fait le contraire : le Christ s'approche des mères et des enfants; il en a pris un, il le porte, et le petit, tout apprivoisé par cette bonté qui l'enveloppe comme une caresse, a passé son bras frêle autour du cou de Jésus ; un autre, presque un nourrisson encore, au béguin détaché, à la mine rebondie, tend la main vers le Dieu qui souhaite aux hommes d'être aussi simples et aussi purs que ces innocents.

Parfois c'est une scène de mœurs prise sur le vif : le Christ n'y paraît pas, mais l'Orient s'y révèle. Au moment où Jésus va rentrer à Jérusalem pour accomplir le dernier sacrifice, il dit à ses disciples : « Allez au village qui est devant vous, vous y trouverez une ânesse attachée et son ânon avec elle ; déliez-les et amenez-les-moi. » (Saint Matthieu, XXI, 2.) Le soleil frappe d'aplomb sur la muraille ; l'ombre est perpendiculaire aux objets : il est midi ; un petit escalier de pierre aboutit à la porte de la maison ; quelques maigres herbes rasent le sol. Deux des disciples, vêtus de l'ample *habayeh*, la tête tout enveloppée du turban de couleur sombre que les coptes, — les premiers chrétiens d'Égypte, — ont gardé par respect pour la tradition, détachent l'ânesse et l'ânon. A une fenêtre, un vieillard regarde ; le propriétaire demande pourquoi l'on emmène ces animaux, et, selon l'ordre du maître, un des disciples répond : « Le Seigneur en a besoin. » Certes

c'est là un motif bien pauvre, et l'on n'y découvre guère matière à tableau ; mais il est impossible de voir cette estampe sans se rappeler certains aspects de Djénin, de Naplouse, de Djébaël, sans retrouver un reflet de la lumière orientale, et sans reconnaître l'attitude à la fois naturelle et très-noble de ces hommes qui marchent avec tant de dignité dans leurs vêtements flottants.

Le Retour d'Égypte est encore une fête de lumière; on voit que l'artiste a longtemps vécu sur les bords du Nil, et qu'il a dérobé le secret des clartés nacrées dont le ciel resplendit. On est à travers champs, parmi les blés mûrs ; les hauts épis cachent à moitié les voyageurs. L'âne marche d'un pas allègre et ferme, dressant ses longues oreilles à la vue d'un chardon qui le tente ; sur son dos, Marie est placée, tenant devant elle l'enfant endormi. La tête de la Vierge est ravissante, triste et pensive ; on dirait que la mère rêve à l'avenir et entrevoit dans le lointain la crête maudite du Golgotha. Près d'elle, marchant à pied, le long bâton à la main, Joseph soutient le petit paquet où sont enfermées les hardes des fugitifs ; un *cufieh*, serré autour de la tête par une corde en poils de chameau, le garantit des rayons du soleil. Ce cufieh, ce mouchoir épais en lourde cotonnade, dont l'usage est exclusivement réservé aux hommes, date de toute antiquité; il ceint la tête de Darius dans la magnifique mosaïque de *la Bataille d'Arbelles*, qui est au musée de Naples. Le paysage est absolument égyptien; voilà les masures de limon recrépies à la chaux, voilà les bou-

quets de mimosas surmontés de quelques palmiers ; au loin apparaissent les falaises blanchissantes du désert libyque que précèdent les pyramides. M. Bida a représenté celles-ci telles qu'elles étaient à cette époque, avant que l'islamisme n'en eût arraché le revêtement par les mains de Saladin et de son fils Malek-el-Azis-Othman-ben-Youssouf. Quelques chevaux réunis mangent l'orge qu'on leur a versée à l'ombre d'un massif d'arbres, et un paysan laboure la terre légère avec une charrue menée par deux maigres bœufs ; ce paysan, — ce fellah, — porte le costume que nous voyons encore aujourd'hui : c'est celui dont étaient revêtus ses ancêtres, sujets des Pharaons et des Ptolémées ; les sculptures des grottes de Beni-Haçan, d'El-Kab, de Biban-el-Molouck et de Syouth en font foi.

M. Bida ne s'est permis aucune fantaisie, il a suivi le texte et n'a pas cru pouvoir en dévier une seule fois. A propos de la vallée du Nil, et particulièrement pour lui, qui la connaît si bien, il était tentant de prêter l'oreille aux traditions coptes et d'imiter l'exemple qui si fréquemment a été donné par les peintres de la Renaissance. On se souvient de tous les *Repos en Égypte* que l'on a vus dans les musées, et particulièrement de celui du Corrége, si doux, si émouvant, si maternel, qui est à *la Tribune* de Florence ? Le *repos* n'est qu'une tradition qui ne s'appuie sur aucun texte orthodoxe : seul *l'Évangile de l'enfance* en parle, et c'est un apocryphe. Cet Évangile qu'on a attribué à saint Pierre, à saint Matthieu, à saint Thomas, à saint Jacques, aux nestoriens, aux marcosiens, aux manichéens, à Basi-

lide, fut très-populaire, surtout en Orient, pendant les premiers siècles; il est resté légendaire dans beaucoup de tribus arabes, et Mahomet en eut certainement connaissance, car il le rappelle dans le chapitre intitulé *la Famille d'Amram*, lorsqu'il fait dire à Jésus : « Je formerai de terre la figure d'un oiseau, je soufflerai dessus, et par la permission de Dieu, cet oiseau sera vivant. » On y raconte qu'après avoir rencontré dans un désert les deux larrons, Titus et Dumachus, qui devaient être plus tard crucifiés à côté de Jésus-Christ et dont l'un était destiné à le précéder au ciel, Joseph, Marie et le Fils de Dieu « vinrent ensuite à un sycomore que l'on appelle aujourd'hui *matarea ;* le Seigneur Jésus fit paraître en cet endroit une fontaine où Marie lava sa tunique, et le baume que produit le pays vient de la sueur qui coula des membres du Seigneur Jésus. »

M. Bida sait bien que le *matarea* de l'*Évangile de l'enfance* se nomme aujourd'hui *matarieh*, et que le jardin consacré par le souvenir du repos en Égypte est à la porte d'Aïn-Chems qui est l'antique Héliopolis. Il sait que ce jardin appartient aux coptes ; il y a vu le fameux sycomore dont les branches disparaissent sous les chapelets suspendus et dont le tronc luisant est couvert d'inscriptions gravées par les pèlerins. Selon Vansleb, curé de Fontainebleau, qui visita la Palestine et l'Égypte vers la fin du XVIIe siècle, l'arbre du repos serait mort et tombé de vieillesse en 1656, et celui que les fidèles vont littéralement adorer aujourd'hui n'en serait que le successeur. A Noël, les chrétiens du pays viennent en grande pompe y faire des

prières, et les enfants qui sont conçus à l'ombre qu'il projette sont assurés d'une vie heureuse. L'arbre en lui-même est fort beau [1], énorme, environné par le ruisseau jailli miraculeusement à la volonté de Jésus, et il est d'une forme qui était faite pour inspirer un artiste. M. Bida a résisté aux sollicitations que l'envie de rendre la sincérité d'un site presque historique, toujours altéré par les peintres, a dû exciter en lui : il a bien fait; le texte même, cet admirable texte revu et éclairé par Bossuet, lui défendait d'écouter les traditions parasites qu'une foi trop crédule ou trop naïve a greffées sur l'orthodoxie acceptée. C'est ainsi qu'il s'est refusé le facile plaisir de composer à son tour une de ces madones tenant l'enfant entre ses bras et qui, le plus souvent, — même pour les plus grands artistes, pour Raphaël, pour André del Sarto, — ne sont que la reproduction idéalisée d'une scène familière comme on en voit dans tous les ménages.

Ce n'est pas que M. Bida ne sache cependant donner aux femmes toute la douceur, toute la grâce dont elles sont parfois susceptibles; plusieurs de ses dessins affirment que l'expression multiple des visages féminins n'a plus de secrets pour lui. Cependant, il semble s'être intentionnellement éloigné de la Madeleine ; en tous

1. L'arbre dont il est ici question n'a rien de commun avec celui auquel nous donnons le même nom et qui est une sorte d'érable à feuillage de platane (*acer pseudo-platanus*). Le sycomore d'Égypte (*ficus sycomorus*) est un figuier; son bois, fort recherché par les anciens Égyptiens qui lui attribuaient des vertus presque fabuleuses, était regardé comme incorruptible et employé de préférence à la confection des cercueils destinés à contenir les momies des personnages importants.

cas, il n'y a touché qu'avec une réserve extrême. Dans son œuvre plastique, elle ne disparaît pas, mais elle se perd un peu au milieu des disciples et des saintes femmes. Elle a cependant une importance toute particulière, toute spéciale ; dans le grand rayonnement divin, elle a son rayon à elle ; les peuples catholiques ne s'y sont point trompés ; ils l'ont en quelque sorte adoptée et lui ont réservé la meilleure place. Ce n'est que justice, car elle ne quittait guère le Christ ; saint Luc (VIII, 1, 2, 3) est très-affirmatif : « Ensuite Jésus allait par les villes et par les bourgades, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du royaume de Dieu, et les douze étaient avec lui, et de même quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits malins ou de maladies : Marie, appelée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis, et Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, et Suzanne et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. »

M. Bida a choisi *la Cène* selon saint Matthieu, et il l'a rendue d'une façon magistrale ; certes, c'était son droit de prendre parmi les récits des quatre évangélistes celui qui lui convenait ; mais je regrette qu'il ne se soit pas inspiré de la Cène selon saint Marc ; celle-là seule, en effet, contient un détail fort intéressant et qui peut aider à comprendre le rôle odieux de Judas. Comme ils étaient à table et mangeaient, Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis, un de vous qui mange avec moi me trahira. » Ils commencèrent à s'affliger et à lui demander chacun en particulier : « Est-ce moi ? » Il leur dit : « Un des douze, celui qui met la main au plat

avec moi. » Or, dans les usages d'Orient, mettre la main au plat en même temps que le maître, c'est se déclarer son égal; c'est faire acte de compétition.

Judas était un homme fort positif, il tenait la bourse, était chargé des dépenses, et maugréa lorsque Madeleine versa des parfums sur les pieds de Jésus. J'ai lu dans un vieux livre où l'on traite toute sorte de questions de kabbale, de magie et d'astrologie, une légende qui n'est pas sans valeur, car elle jette quelque jour sur le caractère de celui que l'on maudit encore. Jésus, Pierre et Judas sont en route dans la Pérée; la chaleur est accablante, la fatigue excessive. Tous les trois, mourant de soif et de faim, arrivent vers le soir dans une hôtellerie; mais une caravane y a passé et a épuisé toutes les provisions; il ne reste plus qu'un oison si petit qu'il peut à peine suffire à l'appétit d'un seul voyageur. Jésus dit : « Dormons pendant une heure, puis nous nous raconterons nos songes; celui qui aura fait le plus beau rêve mangera l'oie que l'hôtelier va faire cuire. » Ainsi fut fait. Lorsqu'ils furent réveillés, Pierre dit : « J'ai rêvé que j'étais le vicaire de Dieu sur la terre. » Jésus dit : « J'ai rêvé que j'étais assis sur les nuages, à la droite de Dieu, et que je participais à sa puissance. » Judas dit : « J'ai rêvé que je me levais, que je retirais l'oison de la marmite et que je le mangeais. » Ce rêve était une réalité; Judas avait préféré le repas au sommeil et aux songes les plus glorieux. C'est là le fait de l'homme pratique par excellence, de celui qui va au but tout droit sans se laisser détourner par des illusions.

Il est probable que Judas prit au pied de la lettre toutes les prédications de Jésus, qu'il ne comprit rien à ce royaume mystique dont parlait le Fils de Dieu, et qu'il crut sincèrement à la reconstitution d'Israël ; il put y croire avec d'autant plus de raison qu'il avait entendu Jésus dire, au moment même où les premières scènes de la passion allaient commencer : « Maintenant, que celui qui a une bourse ou un sac le prenne ; que celui qui n'en a point vende sa robe pour acheter une épée [1]. » (Saint Luc, XXII, 36.) Il vit qu'à la dernière minute on hésitait, et que l'on remettait aux hasards de l'avenir ce règne du Fils de Dieu dont il attendait la réalisation immédiate ; il livra Jésus dans l'espoir de susciter un mouvement parmi le peuple, ne réussit pas et se pendit de désespoir.

Il fut peut-être le premier de ces zélateurs qui, une quarantaine d'années plus tard, devaient succomber sous les coups de Titus avec Jérusalem et la nationalité juive. C'est là une explication qu'aucun texte positif ne justifie, je le sais, mais elle est contenue en germe dans le verset de saint Marc. Les artistes ont, du reste, peint *la Cène* au hasard comme un fait historique qu'ils connaissaient et dont ils n'avaient point à consulter les origines écrites ; dans mes souvenirs, je n'en vois que deux faites selon saint Marc, et reproduisant le geste qui n'a pas échappé à Jésus : l'une est un grand tableau théâtral et prétentieux de Bonifaccio, qui est aux *Offices*, à Florence ; l'autre est une très-remarqua-

1. Il faut lire, selon la version protestante : « Que celui qui n'a pas d'épée vende sa robe pour en acheter une. »

ble miniature que M. Edmond Hédouin a peinte autour de la coupe d'un calice.

M. Bida a-t-il passé à côté de ce sujet sans le remarquer? Je ne le crois pas, il est trop au fait des coutumes de l'Orient pour ne pas savoir à quoi s'en tenir à cet égard; il me semble plutôt que, fidèle à son principe, il n'a voulu diminuer en rien l'horreur que Judas inspire, et qu'il lui a laissé toute la responsabilité d'une action prédite cependant depuis des siècles, car il est dit au verset 9 du psaume XLI : « Même celui qui avait la paix avec moi, sur lequel je m'appuyais, qui mangeait mon pain avec moi, a levé le pied contre moi. » Aussi l'artiste, obéissant à la légende sans merci, a donné au vendeur de son Dieu des traits où sont rassemblés à plaisir tous les stigmates de l'ignominie humaine : le *Judas devant le sanhédrin* (saint Marc, XIV) est une figure où l'animalité domine dans ce qu'elle a de plus honteux; l'envie, la bassesse et la luxure en font une image repoussante; on croirait voir un de ces visages du bouc diabolique où le moyen âge excellait.

C'est le moyen âge en effet qui créa, non pas Satan, mais le diable, être à la fois épouvantable et grotesque dont les origines se retrouvent dans les satyres et les ægypans de l'antiquité païenne. Le malin, le tentateur, fut pendant les premiers siècles l'archange déchu, le porte-lumière, le rival même de Dieu, dont il partageait la puissance. Il était beau, car il sortait de souche divine. M. Bida ne pouvait s'y méprendre; il a interprété *la Tentation* d'après le texte de saint

Matthieu (IV), et cette fois encore il est d'une orthodoxie irréprochable. Satan promet à Jésus « tous les royaumes de ce monde et leur gloire », si, se prosternant, il l'adore. En effet, selon les idées qui pénétrèrent plus d'une secte chrétienne et qui étaient un souvenir du dualisme iranien, Dieu eut deux fils : l'aîné, Satanaël, et le second, Jésus.

Le premier se révolta, fit un monde visible à l'image du monde céleste qu'il avait habité; c'est par lui que les plantes fleurissent, que les arbres portent des fruits, que les fleuves coulent, que le soleil réchauffe la terre : il est roi, — il est Dieu, — du monde matériel. Jésus, en se substituant à lui par la volonté de son père, n'a été qu'un usurpateur. Satanaël était révéré, adoré comme souverain légitime; ses disciples l'appelaient : Celui pour qui l'on fut injuste, Celui à qui l'on a fait tort. De cette conception singulière, on pourrait retrouver trace aujourd'hui chez une des nombreuses sectes qui, dans les montagnes du Liban, dissimulent encore ces croyances étranges sous les dehors d'un culte accepté; elle eut jadis sur l'humanité une influence redoutable, car elle fut plus qu'une petite église, elle fut une hérésie terrible dressée contre le catholicisme et ne disparut que dans le massacre des Bogomiles, dans les flots de sang où furent noyés les Albigeois et sur le bûcher des Templiers. Aussi M. Bida, ne confondant pas Satan avec les esprits impurs qu'on poussait d'un geste dans le corps des pourceaux, et sachant qu'aux heures premières Lucifer était la divinité du monde inférieur, lui a donné une sorte de splen-

deur où l'orgueil domine et que ne déforme aucune réminiscence animale.

Ce dessin est extrêmement beau, il a la valeur d'un tableau d'histoire. Sur le sommet de la haute montagne, — si haute que l'on découvre toute la terre, — Satan est debout : à ses épaules sont attachées les ailes énormes à l'aide desquelles il parcourt les espaces et plane sous le ciel comme pour intercepter tout rapport entre Dieu et les hommes; son front a gardé trace du coup de foudre qui ouvrit pour lui les profondeurs du gouffre éternel. Cramponné du pied aux rochers, il montre des deux mains étendues l'immensité des royaumes qu'il possède et qu'il offre; Jésus, tout droit, lève la main vers le ciel et répond : « Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et le serviras lui seul. » Le Christ est très-imposant et très-noble; il est vraiment Dieu. Une ample draperie, dessinée avec un art infini, l'enveloppe tout entier; le geste de son bras dressé lui cache complétement le visage; le haut du front et la chevelure seule apparaissent; malgré cela, sa divinité éclate, et l'on sent que Satan va reprendre son vol pour retourner aux abîmes. Ce sont là des tours de force que les artistes sûrs d'eux-mêmes se permettent quelquefois; mais on peut croire qu'il n'est point facile de donner à une figure l'expression qu'elle peut comporter, tout en dissimulant le siége même de l'expression, c'est-à-dire les yeux et la bouche. Dans son livre *De la peinture*, Léonard de Vinci a écrit : « L'art a deux choses à faire ; il doit représenter le corps de l'homme, et, par les gestes et par les mouvements de ses parties,

il doit représenter aussi son esprit. » *La Tentation* de M. Bida est la mise en pratique de ces préceptes.

Une autre composition peut prendre place à côté de celle-là, c'est *la Transfiguration* selon saint Matthieu (XVII). La transfiguration de Jésus est un fait surnaturel auquel les évangélistes tenaient d'autant plus qu'il symbolise la transformation du judaïsme en christianisme; Moïse représentant la loi, Élie représentant les prophètes, viennent rendre hommage au Dieu nouveau. Raphaël en a tiré la vaste composition en partie double que tout le monde connaît, ne serait-ce que par la gravure. Sur le Mont-Thabor, au-dessus de cette prairie d'Ibn-Am'r, où Bonaparte devait combattre le 16 avril 1799, Pierre, Jacques et Jean, terrifiés, osent à peine regarder le maître, dont « la face resplendit comme un soleil ». Élie et Moïse, soutenus dans les airs par une puissance mystérieuse, sont à ses côtés.

M. Bida a évité une maladresse où tout peintre médiocre serait tombé. Il sait que Moïse avait le front lumineux, que les Arabes le nomment encore Nabi Dhoulkarneïn, le prophète aux deux cornes, il sait que dans la statue colossale sculptée par Michel-Ange pour San Pietro in Vincoli, les protubérances jaillissent de la tête avec une sorte de bestialité; néanmoins il a éteint les jets de lumière que la tradition a donnés au libérateur d'Israël. Il a sagement agi : en présence du rayonnement miraculeux qui enveloppe le Christ et qui en émane, toute clarté a pâli; la morale spiritualiste de l'Évangile s'est substituée à la loi exclusive-

ment matérialiste qui fut dictée au Sinaï et dans laquelle toutes les récompenses, toutes les punitions, sont étroitement limitées à cette vie terrestre. Ordinairement, lorsque les peintres représentent *la Transfiguration*, ils font de Jésus le Dieu promis, le Dieu tel qu'il sera, à la droite du Père, siégeant dans sa gloire et dans son omnipotence éternelle. Ah! que M. Bida a été mieux inspiré ! C'est bien Dieu qu'il nous montre, mais le Dieu crucifix, si l'on peut dire, ayant déjà la forme adorable que lui donneront les bras du gibet. L'expression douloureuse du visage, le front renversé, disent assez que le soleil qui éclate autour de sa tête est près de se changer en couronne d'épines; les yeux extatiques regardent peut-être les félicités futures, mais ils ne les aperçoivent qu'à travers les quatorze stations de la voie douloureuse : c'est l'homme qui se transfigure en Dieu à force de commisération et d'amour; c'est bien là Jésus tel que ses disciples le virent dans cette heure d'éblouissement.

Toutes les fois que, dans ses excursions archéologiques en Terre sainte, M. Bida a rencontré un monument contemporain du Christ, il l'a pieusement dessiné; il le reproduit dans ses compositions, auxquelles il imprime de cette façon un caractère de vérité irrécusable. C'est ainsi que, dans un des épisodes de la voie douloureuse, lorsque Jésus pleure sur les filles de Jérusalem (saint Luc, XXIII), pour lesquelles il devine déjà la dure captivité romaine, M. Bida fait intervenir, comme une sorte de personnage historique, cet arc omain qui subsiste encore sous le badigeon dont les

Turcs l'ont englué, et dans lequel M. de Saulcy a reconnu l'arc de l'*Ecce homo.*

De même dans l'entrée de Jésus à Jérusalem (saint Jean, XII), l'artiste a eu soin de respecter l'esprit de la tradition, et il a dessiné *la porte dorée*, au pied de laquelle s'éparpillent aujourd'hui des tombeaux musulmans. C'était en quelque sorte la porte sacrée de la ville sainte : c'est là, selon l'Évangile apocryphe de la Nativité de la Vierge, que l'ange du Seigneur prescrivit à Channah (Anne) d'aller attendre Joachim ; c'est la porte que les croisés forcèrent au jour du dernier assaut, c'est la porte par où les chrétiens s'empareront encore de Jérusalem, un vendredi, pendant la prière de trois heures[1] ; elle est murée aujourd'hui, mais intacte, et, par les sculptures qui la décorent, manifestement antérieure à Jésus-Christ. — Ainsi M. Bida n'a négligé aucune des conditions qui pouvaient donner à son travail un caractère d'authenticité que l'on trouve si rarement dans les œuvres d'art, où le plus souvent la fantaisie tient lieu des recherches ayant trait à l'histoire et à l'ethnographie.

Cette « illustration » des Évangiles fait le plus grand honneur à M. Bida ; pour la première fois nous possédons enfin un commentaire plastique, serrant la vérité d'aussi près que possible, un commentaire réellement historique de ces faits qui modifièrent si profondément

1. Il est à remarquer qu'une tradition semblable existe à Constantinople et à Damas : porte dorée, porte murée. Là aussi la ville doit tomber au pouvoir des chrétiens, un vendredi, pendant la prière de trois heures.

les destinées de l'humanité. Un certain courage était nécessaire pour repousser la tradition imposée par les artistes et pour entrer dans la représentation sincère du pays, des choses et des hommes. Il ne suffisait pas d'ailleurs de visiter la Terre sainte, il fallait la comprendre ; il ne suffisait même pas de la comprendre, il fallait la traduire, l'expliquer, déchirer les voiles dont elle est enveloppée depuis tant de siècles et la mettre à la portée du public, tout en conservant ces qualités de style, de noblesse, de composition, qui sont la gloire des vrais artistes.

M. Bida était l'homme spécial désigné pour mener à bonne fin une si vaste entreprise. En acceptant la tâche vraiment excessive qui lui était proposée, en l'accomplissant avec une intelligence, une habileté, un respect des textes que l'on ne saurait trop louer, il a fourni l'élément essentiel à la grande publication qui, sans lui, serait peut-être restée à l'état de rêve. Il nous reste à dire par suite de quels efforts et de quels soins ce rêve est devenu une réalité.

III

A mesure que M. Bida terminait un de ses dessins, celui-ci était livré au graveur chargé du soin extrêmement délicat de traduire la pensée de l'artiste et de la faire comprendre au public. Il est probable que les éditeurs ont hésité sur le choix du genre de gravure qui convenait le mieux à leur œuvre ; le burin est bien froid, la roulette est bien molle, on les écarta et l'on se

décida pour la pointe, c'est-à-dire pour l'eau-forte. Le procédé adopté offre des avantages considérables; on sait en quoi il consiste : une planche de métal parfaitement planée est enduite d'un vernis, — vernis mou, — mélangé de noir de fumée; une pointe d'acier trempé, maniée comme un crayon, sert à dessiner sur la surface noircie l'objet que l'on veut représenter. Chaque trait de pointe découvre le métal : si celui-ci est baigné d'acide nitrique, l'action corrosive s'exerce sur les parties de la planche que le vernis ne protége plus ; c'est ce que l'on appelle *faire mordre*. Selon que la gravure est plus ou moins foncée, plus ou moins claire, la morsure doit être plus ou moins profonde ; les parties d'ombre ont souvent besoin d'être mises plusieurs fois en contact avec l'eau-forte ; on en est quitte, afin de ménager les autres portions de la gravure, pour frotter légèrement celles-ci avec de la graisse, qui les soustrait à l'influence chimique. On peut donc agir, par ce moyen, dans des conditions de rapidité que le burin n'a jamais connues ; en outre, — et ceci est fort important, — la pointe a une qualité inappréciable : le graveur peut déployer toute l'originalité dont il est doué et respecter en même temps celle du dessinateur. C'est là un avantage très-sérieux que nul autre genre de chalcographie ne possède à si haut degré.

Quel est l'inventeur de ce mode de reproduction, qui permet de publier à l'infini les épreuves d'une idée plastique ? On ne sait guère. Longtemps on l'a attribué à Albert Dürer et au Parmesan ; mais la plus ancienne eau-forte du premier porte la date de 1515, et Fran-

cesco Mazzuoli n'est né qu'en 1503. Or l'on a trouvé dans les cartons du *British Museum* une eau-forte datée de 1496 et signée de Wenceslas d'Olmütz ; elle représente un sujet allégorique ayant trait aux différends qui, dès cette époque et vingt ans avant Luther, divisaient la cour de Rome et les princes allemands. Faute de mieux, c'est à Wenceslas d'Olmütz que l'on reporte l'honneur de la découverte ; il serait plus juste de constater simplement que la plus vieille eau-forte connue a été gravée par lui.

Bien des peintres célèbres n'ont point dédaigné de quitter quelquefois la brosse pour la pointe ; Van Everdingen, Castiglione, Salvator Rosa, Claude le Lorrain, Coypel, y excellèrent ; mais l'homme qui a su en tirer les effets les plus énergiques et les plus extraordinaires, c'est Rembrandt, qui en fit une sorte d'art à part dont il a emporté le secret avec lui. Ses épreuves ont été si souvent reproduites ou contrefaites, qu'elles sont certainement familières au souvenir du lecteur.

De notre temps, on a essayé de relever la gravure à l'eau-forte, dont la lithographie avait diminué l'importance, et que la photographie menaçait de remplacer tout à fait. On a essayé de lutter contre l'insouciance du public, on a tenté de sauver une des formes de l'art où l'initiative individuelle trouve moyen de se manifester sans entraves, on n'a pas voulu qu'elle mourût, et l'on a réussi au-delà des espérances, car on lui a donné une vie nouvelle. *La Société des aqua-fortistes* existe, elle se recrute, elle prospère. Les hommes de talent qui la composent sont nombreux et leurs œuvres

ont été remarquées. On n'avait, jusqu'à un certain point, que l'embarras du choix; on s'adressa aux plus habiles d'entre eux, et quatorze artistes éprouvés furent chargés de transcrire par la pointe les dessins de M. Bida, qui, entraîné lui-même et payant d'exemple, grava une de ses compositions : *la Naissance d'un fils* (saint Jean, xvi, 21), et signa une des planches les meilleures, les plus lumineuses des Évangiles.

Tout en laissant aux aqua-fortistes les coudées aussi franches que possible, il était bon, pour éviter les dissonances de se produire, de leur imprimer une direction sinon uniforme, du moins générale. Il fallait donc choisir parmi eux un homme qui eût assez de talent pour que son autorité fût acceptée sans contestation, et qui fût au fait de tous les procédés à l'aide desquels on peut donner aux gravures à la pointe les qualités qu'elles comportent. Un peintre-graveur fort connu par ses belles productions [1], M. Edmond Hédouin, fut chargé de cette tâche assez difficile; il fut réellement directeur de la gravure de l'œuvre entière. En examinant celle-ci, en reconnaissant, malgré la diversité des mains, une sorte d'unité puissante, toujours élégante et toujours sérieuse, on pourra apprécier ce qu'il a fallu de zèle, de prévoyance attentive et de savoir pour parvenir à un tel résultat. Toute planche qui n'a pas été jugée irréprochable a été martelée et recommencée, car rien n'a été épargné pour atteindre la perfection.

1. Nous citerons entre autres la gravure de la *Diane au bain* de Boucher, qui est à la Chalcographie du Louvre.

M. Edmond Hédouin ne se contenta pas de distribuer les dessins, de surveiller l'exécution, d'indiquer les modifications qu'il croyait utiles, il gravait lui-même, et quelques planches excellentes portent son nom. J'ai eu sous les yeux les dessins originaux de M. Bida, et j'ai pu les comparer aux gravures : c'est la ligne, c'est la lumière, c'est l'esprit, c'est la pensée. A voir côte à côte l'œuvre du peintre et celle du graveur, on sent que celui-ci s'est tellement identifié, tellement confondu avec celui-là qu'ils ne font plus qu'un ; la main qui a tenu la pointe semble être celle qui a tenu le crayon. Ce travail a duré onze ans ; il prouve que la gravure à l'eau-forte mérite d'être très-sérieusement encouragée, car elle a des ressources singulièrement précieuses. Il n'est dessin si compliqué, effet de clarté si étrange, combinaison de couleurs si savante qu'elle ne puisse rendre jusqu'à l'illusion. Jamais jusqu'à présent l'on n'avait fait un emploi si considérable et si judicieux de l'eau-forte en librairie; les gravures sur bois, les gravures en taille-douce de dimensions restreintes, avaient suffi aux plus luxueuses publications. La tentative faite par la maison Hachette pouvait inspirer des doutes ; l'événement, en dissipant ceux-ci, démontre que la pointe est le mode de gravure le mieux approprié à ce genre « d'illustration », où le respect de l'art a été le constant et principal souci de tous ceux qui y ont concouru.

Le format anormal, — 58 centimètres sur 41, — adopté pour l'ouvrage, avait un inconvénient auquel il fallait remédier; la dimension des pages était telle que

le caractère, quelque important qu'il fût, devait paraître grêle, malgré la double réglure rouge dont on les entourait. Il devenait dès lors nécessaire d'accompagner le texte par des ornements qui eussent dans l'ordonnance générale du livre le rôle des lettres enluminées de nos anciens antiphonaires; la gravure à l'eau-forte étant exclusivement consacrée à la reproduction des dessins de M. Bida, on eut recours à la gravure en taille-douce. Les titres, têtes de chapitre, lettrines et culs-de-lampe n'exigèrent pas moins de deux cent quatre-vingt-dix dessins, dont on confia l'exécution à M. Rossigneux. La tâche n'était point aisée; les ressources offertes par la figure humaine étaient interdites à l'artiste, qui ne pouvait faire concurrence aux sujets de M. Bida. Il avait donc à rester dans le champ assez limité de l'ornementation symbolique. Une seule fois, au début de l'Évangile de saint Matthieu, il a employé la tête humaine pour représenter l'ange qui est l'attribut de l'évangéliste, comme le lion est celui de saint Marc, l'aigle celui de saint Jean et le bœuf celui de saint Luc, — décomposition des chérubim, du tétramorphe d'Ézéchiel, — symbole du septentrion, du midi, de l'orient, de l'occident, selon les uns, — emblème de l'intelligence, de la force, de la lumière, du travail, selon les autres, — en réalité, importation étrangère, réminiscence de la captivité, souvenir des Martichoras assyriens, dont nous possédons de si beaux spécimens au musée ninivite.

M. Rossigneux a mis sept années à parfaire son travail; son œuvre n'est point comparable à celle de

M. Bida, elle n'en est pas moins extrêmement intéressante à étudier. Les difficultés naissaient à chaque chapitre et semblaient se répéter incessamment ; l'artiste a voulu rester orthodoxe et hiératique, et, de même que les Évangiles sont concordants, il a fait concorder les ornements en reproduisant quatre fois les mêmes symboles sous des formes différentes. Il a su se tenir éloigné de tous les lieux communs dont les ornementations de livres nous ont donné tant d'exemples ; il n'a jamais emprunté ses motifs de décoration qu'au texte même du Nouveau Testament, et, de même que M. Bida a su tirer un admirable parti de la portion vivante, intellectuelle, des Évangiles qu'il avait à traiter, M. Rossigneux s'est excellemment servi de la portion morte, matérielle, qui seule lui fournissait des éléments plastiques.

Parfois, avec un bonheur qui n'est que de l'habileté vivifiée par la réflexion, il a, sous prétexte de têtes de chapitre ou de lettres ornées, obtenu de véritables petits tableaux : sa façon d'agencer les couronnes d'épines, de dérouler les anneaux du serpent, de faire fleurir les lis, d'égrener les perles, d'incliner les palmes, de mêler les épis aux feuilles acérées des roseaux, prouve un maître ornemaniste rompu à tous les secrets de son art. Il rejette l'étoile des gnostiques, l'étoile à sept rayons, et adopte l'astre à cinq rayons de Pythagore ; il connaît toutes les ressources de la symbolique religieuse, science un peu subtile souvent, mais exquise, que les fervents du moyen âge pratiquaient avec amour et dont nos architectes modernes ne savent

plus le premier mot. Il n'en abuse pas, mais il s'y appuie pour rajeunir de vieux sujets et leur donner une animation nouvelle. Il fait ainsi en tête et à la fin du chapitre, au commencement du premier verset, une sorte de commentaire emblématique qui prépare à la lecture du texte, et sert d'introduction aux compositions de M. Bida : l'ornemaniste et le peintre marchent côte à côte; chacun d'eux, restant dans la voie qu'il s'était tracée, accentue le texte divin et en fait ressortir les beautés. La gravure de ces ornements a été confiée à M. Gaucherel, et l'on peut dire que son burin a été le fidèle interprète du crayon de M. Rossigneux.

Un livre semblable ne pouvait être imprimé qu'avec un caractère spécial; ce caractère, il fallait le créer. Les modèles ne manquaient pas; on pouvait être tenté de reprendre les admirables italiques qu'Alde Manuce inaugurait à Venise en l'année 1500, et qui avaient été gravées par François de Bologne d'après l'écriture de Pétrarque, caractère si beau que le sénat vénitien, Alexandre VI, Jules II et Léon X en garantirent la propriété exclusive au grand imprimeur; mais on voulait faire un livre essentiellement français. Pendant qu'Alde donnait ses éditions italiques, que les Allemands imprimaient en gothique, Henri Étienne publiait à Paris, en 1508, le *Quintuplex psalterium* en caractères romains, et fixait ainsi la lettre typographique adoptée par la France; il y avait donc une sorte d'amour-propre national à retourner vers nos origines et à s'y maintenir. On prit les plus beaux spécimens que l'on put trouver, depuis le plus petit, qui est la

nonpareille, jusqu'au plus fort, qui est le *gros-canon;* à l'aide de la photographie, on agrandit les uns, on diminua les autres, de façon à les réduire tous à un type uniforme. Puis, les modifiant, les dessinant lettre à lettre, on finit par déterminer l'*œil* du caractère que l'on a employé ; il devait être à la fois gras et léger, remplir la page et ne point la charger, satisfaire le regard et ne point l'étonner par des ornements superflus ; lorsque le type fut définitivement arrêté et tracé par M. Rossigneux, on grava une planche de cuivre représentant un feuillet des futurs Évangiles; on put se rendre compte de l'effet obtenu, il était satisfaisant.

On procéda dès lors à la confection des poinçons, opération délicate et méticuleuse qui fait grand honneur à M. Viel-Cazal. Le caractère qu'il a gravé est de toute beauté ; il a une ampleur et une élégance qu'il est difficile de trouver réunies à un tel degré ; je regrette que l'excellent graveur-typographe n'en ait point marqué une lettre d'un signe particulier, comme l'imprimerie nationale barre ses *l* du petit trait que chacun connaît. Je regrette aussi, — et ceci s'adresse aux éditeurs, — que l'on n'ait point adopté l'orthographe moderne; elle a sur l'orthographe ancienne un avantage considérable : elle est phonétique. C'est à mon avis une recherche un peu puérile d'archaïsme d'employer l'*o* et non pas l'*a* dans les imparfaits; *apercevoir* et *apercevoit* n'ont pas le même son et ne doivent pas s'écrire de la même manière. C'est là une vieille mode à laquelle, je le sais bien, les bibliophiles aiment à sacrifier, et qui devrait être mise

de côté, car elle n'a plus qu'une valeur historique. La révolution introduite dans la prononciation française par la cour italienne de Marie de Médicis n'avait aucune raison d'être : elle a substitué le son *ai* au son *oi* dans presque toutes les finales, elle a eu ce résultat ridicule de supprimer définitivement le féminin légitime du mot *roi*, et de nous donner à la place le mot *reine*, vocable bâtard qui n'est ni français ni italien ; mais cette révolution est accomplie, acceptée, elle est si profondément entrée dans nos mœurs que l'on prêterait à rire si l'on disait : les Franç*o*is combatt*o*ient les Angl*o*is ; dès lors, à quoi bon l'écrire et ne pas mettre l'orthographe en rapport direct avec la prononciation actuelle ?

Pendant que l'on gravait les planches, les ornements, les caractères, on fabriquait le papier avec des chiffons de pur fil, en hollande et à la forme ; on s'assurait par les éléments constitutifs de la pâte, par les procédés du blanchiment soustrait à toute intervention chimique, qu'il présenterait des conditions de beauté, de résistance, de solidité et de durée qui le rendraient égal à ce fameux papier canonge dont Rabelais parle au IVe livre de *Pantagruel*. On s'occupait aussi à composer l'encre ; tout en réagissant contre certains imprimeurs de nos jours qui ont la fâcheuse habitude de n'employer que des encres grises, peu visibles, mal détachées sur le blanc des pages, il fallait éviter d'avoir ces encres noires, trop épaisses, qui bavent autour du caractère et le cernent d'un contour jaunâtre, désagréable et papillotant aux yeux. Après plu-

sieurs essais, l'on a obtenu une encre d'un ton riche qui s'harmonise avec la nuance du papier et donne à la lettre un relief très-accentué.

Ce fut à l'imprimerie de M. Claye qu'échut le périlleux honneur de mettre sous presse ce livre exceptionnel. M. Viel-Cazal surveilla lui-même l'emploi des caractères qu'il avait gravés. Il faudrait s'adresser à des gens du métier et en être soi-même pour expliquer, pour faire comprendre l'ordre tout spécial de difficultés qu'on eut à surmonter. Le tracé du filet double rouge qui sertit chaque page, l'obligation de réserver la place mathématiquement précise destinée aux ornements dont le texte est embelli, la nécessité d'obtenir un *registre* irréprochable, c'est-à-dire de faire en sorte que chaque ligne du recto tombât exactement sur la ligne correspondante du verso, constituaient autant d'obstacles qui furent vaincus avec une habileté sans pareille ; M. Viel-Cazal resta trois ans sur la brèche, à la tête du petit bataillon qu'il commandait, et grâce auquel il a remporté une véritable victoire typographique.

La correction m'a paru irréprochable. J'ai vainement cherché ces *coquilles*, ces *doublons*, ces *bourdons*, qui semblent se glisser subrepticement dans les livres les plus sévèrement épluchés, je n'en ai point trouvé. Je n'ose affirmer cependant qu'il n'en existe pas, car les écrivains sont en général les plus pitoyables correcteurs d'épreuves qu'il soit possible d'imaginer. Cela se conçoit, leur esprit va plus vite que leurs yeux ; au lieu de lire la lettre, ils lisent le mot et bien souvent la phrase. Un bon correcteur au contraire lit la lettre,

tout en tenant compte du mot, au sens absolu et au sens relatif ; il doit en même temps, d'un seul coup d'œil, lire au point de vue particulier, au point de vue général, au point de vue de la correction grammaticale, au point de vue de la correction typographique : expression vicieuse, construction insuffisante, lettre brisée, ponctuation omise, accord erroné, rien ne doit échapper à sa sagacité et à son attention. Les bons correcteurs sont rares, fort rares, et leur influence sur la formation de la langue, sur la détermination des règles admises, a été bien plus importante qu'on ne le soupçonne. L'ennemi qu'ils pourchassent sans cesse, et que le public appelle du nom générique de faute d'impression, est bien subtil ; il échappe souvent à toutes les recherches et frappe les regards dès que l'on ne peut plus l'atteindre. Des fautes d'impression ont eu parfois des résultats singulièrement graves, et une erreur de ce genre a compromis le salut des empires [1].

L'impression des gravures à l'eau-forte et celle des ornements en taille-douce ont été faites dans les ateliers de M. Salmon, qui ont dû être outillés d'une façon spéciale. Dans le principe, chaque ornement avait été

1. « A l'époque où Napoléon fondait de gigantesques projets sur son alliance avec l'empereur Alexandre, le *Moniteur* ou le *Journal de l'empire* publia dans ce sens un article où il était dit, en parlant des deux puissants monarques : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible. » Les trois dernières lettres du mot *union* ayant été enlevées pendant l'impression, il resta le mot *un*, et l'empereur de Russie lut avec indignation cette phrase du journal : « Ces deux souverains, dont l'un ne peut être qu'invincible. » L'erratum du numéro suivant lui parut une nouvelle injure. » *Histoire de l'imprimerie*, par M. Paul Dupont, t. II, p. 395.

gravé sur une planche particulière que l'on n'avait plus qu'à appliquer à la place réservée de la feuille imprimée. On reconnut promptement l'inconvénient de ce procédé : le biseau de la plaque d'acier laissait sur le papier une trace ineffaçable qui compromettait la beauté du tirage. On détruisit ces planches partielles, et les ornements d'une même page furent gravés sur une planche d'acier plus grande que le format du livre ; de cette façon nulle empreinte parasite n'était à redouter; mais on ne pourra jamais imaginer ce qu'il fallut de soins et d'inventions ingénieuses pour établir des points de repère certains qui, tout, en tenant compte du retrait du papier, permettaient de retrouver l'endroit précis où l'ornement devait être posé. En regardant ces feuilles irréprochables pour lesquelles l'impression typographique et l'impression en taille-douce ont fait de véritables tours de force, il est difficile de comprendre que chacune d'elles a subi trois trempages, a passé huit fois sous la presse et a été manipulée trente-deux fois par les ouvriers. On a établi, à l'atelier même de M. Salmon, un calcul qu'il est intéressant de faire connaître, car il démontrera l'importance de l'œuvre : si les eaux-fortes et les ornements en taille-douce n'avaient été tirés que sur une seule presse, il n'eût pas fallu moins de cinquante ans pour mener ce travail à bonne fin.

Tout est terminé aujourd'hui; ce livre a paru. Ce monument typographique, pour la construction duquel tant d'arts divers se sont fraternellement associés, est achevé ; il peut prendre rang à côté des chefs-d'œuvre

que les âges précédents nous ont légués. Entrepris aux heures de la grande prospérité, au lendemain d'une guerre heureuse, il a traversé, tant les assises en étaient solides, les jours de désastre et de désolation ; il est une preuve que nous savons concevoir et persister. On pourra mettre en parallèle ce qui sort des meilleures presses d'Angleterre et d'Allemagne ; on pourra fouiller dans les bibliothèques, chercher sur les rayons réservés, ouvrir l'armoire où les incunables dorment sous clef, on ne trouvera rien d'analogue ; peut-être découvrira-t-on par-ci par-là une page, une estampe, une lettrine comparables à celles dont nous avons parlé ; mais on n'opposera jamais rien de pareil à cet ensemble où tout a été combiné, pondéré, exécuté de façon à obtenir une œuvre absolument unique jusqu'à ce jour.

Autrefois, à l'époque des jurandes et des corporations, on n'arrivait au grade de maître qu'après avoir fait ce qu'on nommait le chef-d'œuvre; la maison Hachette vient de confirmer d'une façon éclatante les lettres de grande maîtrise qu'elle possédait depuis longtemps. Plus d'un bibliophile, — je ne parle pas des bibliomanes, — en voyant ces amples marges, ces larges fonds, en faisant vibrer sous ses doigts ce papier solide et sonore, en examinant à la loupe ce caractère qui a la netteté d'un camée antique, en suivant de l'œil la fine régularité des filets rouges, en comparant la diversité des ornements qui se reproduisent sans se répéter, en cherchant vainement une erreur dans le travail de la pointe qui a dessiné les eaux-fortes, en

admirant les compositions ingénieuses, variées et charmantes de M. Bida, se souviendra de la phrase dont le père Lelong a honoré *la Bible* publiée en 1540 par Robert Estienne : « *opus sane in arte typographica, si unquam fuit, perfectum;* c'est sans contredit, dans l'art typographique, un ouvrage parfait, si jamais il en fut. »

TROISIÈME PARTIE

LETTRES

À

MONSIEUR LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I

LES CHANTS POPULAIRES DE LA FRANCE

Monsieur le Ministre,

Avant de vous consacrer à la politique, d'être député, ministre, et de présider aux destinées de l'enseignement en France, vous étiez un savant distingué, vous siégiez à l'Institut, vous aviez fait, pendant vos voyages en Orient, des découvertes qui assurent à votre nom une durable célébrité, et vous viviez certainement sur ces hauteurs sereines où ne parviennent pas les bruits de la rue, les engouements de la mode et les plates niaiseries dont se repaît le *profanum vulgus* qu'Horace haïssait. Il est certain, cependant, que tout en vous éloignant des foules, leur bruit a dû parfois monter vers vous, et, en homme de goût que vous êtes, vous avez été irrité des sottises où elles se complaisent. Vous avez eu beau vous boucher les oreilles,

certaines chansons, répétées à satiété par tout le public, sont arrivées jusqu'à vous; vous en avez été attristé et vous vous êtes peut-être demandé pourquoi le peuple qui aime à se dire le plus spirituel de la terre s'éprenait d'inepties que mépriseraient des Hottentots,

Cette question, je me la suis souvent posée, sans la pouvoir résoudre. *Bu qui s'avance*, le *Pied qui r'mue*, les *Bottes de Bastien*, *V'lan dans l'œil*, et autres turlupinades idiotes qui, semblables à une épidémie de bêtises, se sont tout à coup répandues sur la population, m'ont souvent fait douter de l'intégrité mentale de mes contemporains. Lorsque pendant l'automne de 1876, vous avez fait dans notre France universitaire le voyage dont tous les amis de l'enseignement vous ont su un très-grand gré, il est certain qu'en traversant quelque ville de province, vous avez entendu des hommes « se tenant au courant » fredonner l'*Amant d'Amanda*, « à l'instar de Paris ». Vous auriez pu riposter par : *C'est dans l'nez qu'ça m'chatouille ;* mais vous ne l'avez pas fait, Monsieur le Ministre, et je vous en félicite.

Un de vos prédécesseurs, celui-là même qui, en 1852, sauva l'Université alors si brutalement menacée, M. Fortoul, avait paru deviner vers quelles chansonnailleries on allait glisser, car il s'était occupé de faire publier les *Chants populaires de la France*. Un rapport adressé par lui, à cet égard, au Président de la République, fut suivi d'un décret conforme en date du 13 septembre 1852. Bien des traces de notre histoire nationale, de nos vieux usages, de notre droit coutu-

mier subsistent dans ces poésies naïves, fort mal rimées, mais imprégnées d'une saveur charmante que l'on ne rencontre pas toujours dans les poëmes réguliers et composés selon les préceptes de l'art. La recherche de nos origines n'avait pas exclusivement guidé M. Fortoul, car c'était un raffiné, et aux sonnets les mieux alambiqués il eût volontiers, comme Alceste, préféré la chanson qu'Antoine de Navarre, duc de Vendôme, chantait au gué du Loir, dans son château de Bonnaventure :

J'aime mieux ma mie,
Au gué !
J'aime mieux ma mie !

Cinq jours après avoir obtenu le décret qui prescrivait de recueillir, dans toutes les provinces de France, les chansons réellement populaires encore vivantes, que les bergers chantent dans leur solitude, que les grand'mères murmurent en faisant virer le fuseau, que l'on reprend en chœur dans les longues veillées d'hiver, il adressait aux inspecteurs de l'enseignement primaire et aux recteurs d'académie une circulaire leur enjoignant de réunir tous les chants qu'ils pourraient se procurer et de les adresser au comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, siégeant au ministère de l'instruction publique. Une somme spéciale devait être affectée à cet objet, car je trouve dans le décret dn 13 septembre 1852 un article 4, ainsi conçu : « Il sera prélevé sur les chapitres XXXIV du budget de l'instruction publique et des cultes, la

somme nécessaire pour les travaux préparatoires de cette publication. » On ne négligeait pas les moyens de stimuler le zèle des investigateurs, et l'article 5 disait : « Une médaille commémorative sera décernée, sur la proposition du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, aux personnes qui auront le plus contribué par leurs recherches et leurs découvertes à enrichir cette collection. »

Hélas ! Monsieur le Ministre, que reste-t-il de cet excellent projet, qui a certainement dû recevoir un commencement d'exécution? Je n'en sais rien, et je viens vous demander respectueusement si vous n'estimez pas qu'il serait utile et patriotique de le reprendre pour le mener à bonne fin. La facilité extrême des communications porte non-seulement les voyageurs, mais les modes, mais les idées, mais les chansonnettes de Paris jusque dans nos villages les plus reculés et les plus isolés. Peu à peu, invinciblement, par infiltration, la grossière grivoiserie des *cafés-concerts* se substitue aux chants que des générations entières s'étaient transmis par tradition, et bientôt il n'en existera plus qu'un souvenir diffus que nul ne pourra plus fixer. Il y a vingt-cinq ans, j'étais en Normandie le 25 décembre et j'entendis chanter le vieux Noël :

Il est né, le divin enfant,
Sifflez, pipeaux, chantez, musettes,
Il est né, le divin enfant,
Célébrez cet événement.

L'an dernier, le même jour, au repas du soir, des

ouvriers chantaient je ne sais plus quelle romance d'Adolphe Adam, prétentieuse et pompeuse :

Noël ! Noël ! voici le Rédempteur !

J'ai demandé le vieux cantique qui, je l'avoue, m'avait un tantinet remué le cœur, et l'on me répondit : Bah ! ce sont des vieilleries passées de mode. — Soit ! c'est à l'histoire qu'il appartient de les recueillir ces vieilleries ; il n'est que temps, elles vont disparaître.

Sur les bords de la Loire, autrefois, entre Blois et Amboise, je me suis arrêté à écouter des coupeurs d'osier qui chantaient, sur un mode mineur, la terrible complainte de Renaud :

Quand Renaud de la guerre vint,
Tenant ses tripes dans sa main...

Aujourd'hui, soyez-en certain, Monsieur le Ministre, il n'est plus question de Renaud, ni du lit blanc qu'il demande à sa mère, ni des charpentiers qui clouent le cercueil, ni de sa femme qui est accouchée d'un roi ; on chante là : *Rien n'est sacré pour un sapeur*, ou — veuillez m'excuser — *Ça vous coupe la gueule à quinze pas !*

Il y a bien longtemps — le général Bourbaki venait alors d'être nommé capitaine — je suivais, dans les plaines de la Mitidja, une colonne militaire qui partait en expédition. Pour rhythmer le pas et oublier la fatigue, les soldats chantaient ; je me rappelle un chant d'une tristesse infinie que l'on reprenait en chœur :

Là-bas, dans le vallon, il est une fontaine,
J'ai mis mon habit bas,
Mon sabre au bout de mon bras,
Et je me suis battu, comme un vaillant soldat,
Au premier coup porté, j'ai tué mon capitaine.

. . . .

Puis on mettra mon cœur dans une serviett'blanche.
On le port'ra au pays
Dans la maison de ma mie
En lui disant : V'la l'cœur de votre serviteur.

C'est tout simplement, comme vous le voyez, l'histoire d'un soldat condamné à être fusillé pour avoir tué son capitaine ; histoire banale, s'il en fut, mais de laquelle se dégage une poésie naïve et vraie d'une incomparable douceur. Ce que les soldats chantent aujourd'hui, dans leurs marches, je ne me permettrai jamais, Monsieur le Ministre, d'en souiller vos oreilles ; ils semblent avoir oublié les vieux airs que les régiments gardaient comme une sorte de pieux héritage légué par les ancêtres ; nul aujourd'hui, dans l'armée, ne sait plus rien de la marche que les dragons de Bauffremont chantaient pendant la guerre de Sept ans, et dont le refrain était :

Lon, lon, la, laissez-les passer,
Les dragons par la Lorraine,
Lon, lon, la, laissez-les passer,
Ils auront du mal assez !

Les régiments, les navires, les fermes, les ateliers de mines, d'ardoisières, de charbonnages, avaient conservé ces chants précieux pour notre histoire, pour notre langue ; l'invasion parisienne les repousse et

les efface. Mettez à exécution le décret du 13 septembre 1852, Monsieur le Ministre, et tous ceux qui, dans nos temps décevants et troublés, ont gardé le culte des choses de l'esprit, vous en seront profondément reconnaissants; c'est une œuvre méritoire à accomplir et pour laquelle il n'y a pas de prescription; le décret n'a point été abrogé, et il vous est facile de lui rendre force de loi.

Les légendes ont la vie dure; elles ne meurent pas, elles se transforment, et dans nos chants populaires nous en retrouverons certainement plus d'une qui arrivent de pays lointains ou symbolisent certains faits de notre histoire. Vous savez à la suite de quelles ingénieuses recherches le célèbre Max Müller a prouvé que la fable *Perrette et le Pot au lait* était originairement un conte sanscrit, qui fut adapté au génie arabe par Abdallah Ibn Almokaffa; les Persans s'en emparèrent ensuite, Baldo le traduisit en latin, les Espagnols se l'approprièrent, et de migration en migration, la fable trouva sa forme définitive et parfaite sous la plume de La Fontaine. Vous qui êtes un helléniste, Monsieur le Ministre, vous qui avez vécu dans la familiarité d'Hérodote, de Diodore et de Strabon, vous vous rappelez certainement l'histoire de Rhodopis, la courtisane thrace qui fut esclave d'Idamon, fils d'Éphestopolis le Samien; conduite en Égypte par Xanthos, elle fut achetée par Charamis de Mytilène, fils de Scamandronyme et frère de Sapho. Elle perdit un jour sa pantoufle au bord du Nil; un Pharaon la trouva et fit rechercher la femme dont le pied était

assez petit pour chausser si étroite sandale. Rhodopis fut découverte et devint si riche qu'elle put, dit la légende, peu conforme à l'histoire, faire construire la troisième pyramide, celle que l'on nomme la pyramide de Menkéré (Mycérinus), et que les Arabes appellent : *le Monument de la fille*, en souvenir de cette fable qui, parvenue en France, je ne sais comment, devint le conte populaire de *Cendrillon*. Dans des temps bien plus modernes et sans sortir de notre pays, l'histoire, le procès, la condamnation du maréchal Gilles de Retz donnent naissance à un conte qui ne périra plus; *Barbe-Bleue* et le terrible seigneur de Tiffauge, c'est tout un.

Par de tels exemples que, sans peine, l'on multiplierait à l'infini, il est facile de se convaincre que l'histoire peut tirer grand parti de ces légendes, de ces chants populaires, que l'on a tort de croire exclusivement propres à endormir les enfants. La poésie elle-même y trouvera grand bénéfice et pourra y étudier ce quelque chose de primitif, de naturel, de spontané, qu'elle ne connaît plus depuis longtemps. La plupart de ces chants semblent être une œuvre collective, souvent modifiée par le temps, mais conservant toujours la naïveté des rêveries du premier âge, car enfance ou ignorance produisent les mêmes résultats.

Les poëtes qui, de parti pris, ont voulu composer des poésies populaires, ont tous échoué. Celui qui a le plus sérieusement essayé, Pierre Dupont, n'a pas mieux réussi que les autres, malgré les *Bœufs*, malgré les *Faucheurs*, et tant d'autres chansonnettes trop

voulues pour n'être pas ultra-civilisées. Pierre Dupont a pu lui-même se convaincre de son impuissance ; il reprit la légende du *Juif-Errant* et en composa un poëme que Gustave Doré illustra. La légende qui personnifie le peuple israélite émigrant sans cesse, ne s'arrêtant jamais et sachant toujours trouver cinq sous dans sa poche, est très-belle ; Pierre Dupont, en la délayant au milieu d'une grande quantité d'alexandrins, l'a rendue insupportable ; ses vers sont d'une inconcevable platitude ; je vous dirai confidentiellement, Monsieur le Ministre, que seul j'en ai pu faire d'aussi mauvais.

Dans les chants populaires, malgré les rimes détestables, les césures douteuses, le rhythme imparfait, l'incorrection du langage et l'indécision de la forme, il suffit parfois d'une phrase, d'un mot, pour éclairer toute une époque et produire une impression profonde sur l'âme du lecteur ; rappelez-vous la *Julianesa* du romancero espagnol :

« Avancez, chiens, avancez ; puissiez-vous mourir de mâle rage, vous qui, le jeudi, tuez le porc et qui le mangez le vendredi.

« Voilà aujourd'hui sept ans que je vais par cette vallée. Comme j'ai les pieds déchaussés, mes ongles sont tout saignants. Je n'ai pour manger que de la chair crue ; pour boire que du sang rouge.

« Je cherche tristement Julianesa, la fille de l'empereur, car les Maures me l'ont enlevée un matin de la Saint-Jean, tandis qu'elle cueillait des fleurs dans le jardin de son père. »

— « Julianesa, qui était dans les bras de son ravisseur, l'entendit, et ses larmes tombèrent sur le visage du Maure ! »

Des chansons analogues, nous en trouverons par centaines, dans les souvenirs, dans les patois de la vieille France, restées encore présentes à la mémoire de nos paysans ; les frontières des Pyrénées n'ont point oublié les complaintes de Roland :

Ils viennent ! ils viennent !
Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien...
On perdrait son temps à les compter...
Que d'os broyés ! Quelle mer de sang !
Ils fuient, ils fuient.
Enfant, compte bien...
Un ! Il n'y en a même plus un !

N'est-ce pas là, en quelque sorte, un commentaire populaire des *chansons de gestes* que la philologie recueille et du poëme de Théroulde, dont Génin et M. de Saint-Albin ont donné chacun une traduction ? Les chansons, si nombreuses, relatives aux sorciers et aux interventions diaboliques, auront une importance exceptionnelle pour l'homme qui voudra étudier à fond la démonolâtrie au moyen âge. A une époque plus rapprochée, l'histoire de *la possession* du pays de Labourd (1609) cache ses documents les plus curieux dans les chansons du pays basque. En reprenant simplement le plan de M. Fortoul, en intéressant tous les instituteurs primaires, les membres des sociétés savantes provinciales, les recteurs d'académie à la recherche des chants populaires, on aurait bientôt un

recueil qui rendrait de très-sérieux services aux sciences historiques.

Si la vieille Grèce n'avait pas réuni les chants que ses rhapsodes allaient psalmodier de porte en porte, il est fort probable que nous ne saurions rien de l'*Iliade* ni de l'*Odyssée*, qui renferment plus d'indications positives que bien des histoires longuement élaborées. La réalité de la tradition cristallisée dans les poëmes d'Homère éclate aujourd'hui avec la puissance d'un fait contemporain ; ceux-là seuls ne se sont pas trompés qui y ont cru aveuglément : les découvertes extraordinaires de M. Schliemann dans la Troade et l'Argolide en sont la preuve.

Quoique l'enseignement primaire ne puisse parvenir à être obligatoire, vous savez mieux que personne, Monsieur le Ministre, que l'on fait de grands efforts pour répandre l'instruction élémentaire, que l'on ouvre des écoles nombreuses et que la France a quelque velléité d'apprendre à lire. C'est là une bonne œuvre à laquelle on ne peut qu'applaudir, en attendant que les pouvoirs législatifs la complètent par une loi inéluctable. Hâtons-nous donc de recueillir les traditions orales pendant qu'elles existent encore, car l'expérience des voyages m'a appris que seuls les peuples illettrés conservent les origines de leur histoire dans des chants rimés que la versification grave facilement dans la mémoire. La Russie ne s'y est point méprise, et dès qu'elle a vu ses populations se mettre à épeler l'alphabet, elle a rassemblé tous les chants populaires qu'elle possédait; le recueil des *Bylines* constitue aujourd'hui

une série de documents historiques de premier ordre [1]. C'est là un exemple bon à suivre; il ne s'agit que de donner l'impulsion, et l'on sera surpris des richesses qui afflueront de tous côtés. Plusieurs tentatives individuelles ont déjà été faites, mais elles n'ont produit et ne pouvaient produire qu'un résultat incomplet; car l'État seul possède un personnel assez nombreux et assez disséminé pour pouvoir agir simultanément sur tous les points, dans un but déterminé.

Plusieurs des recueils de chants populaires mis dans le commerce n'ont été que des spéculations de librairie, prétexte à gravures et à bénéfice. Quelle qu'en soit la provenance, Monsieur le Ministre, on est certain d'y rencontrer beaucoup de rondes enfantines, des fragments de Collé, de Désaugiers, de Béranger et de nombreux emprunts faits aux archives du *Caveau*. L'un d'eux contient même, sous la rubrique : *Très-ancienne Chanson dont on n'a pu retrouver la suite*, un couplet facétieux, qui a été fait, en ma présence, il y a vingt-cinq ans environ, lorsque les clowns anglais vinrent jouer quelques pantomimes à Paris, et qui eut un certain succès dans les ateliers d'artistes.

Il n'y a donc guère à s'occuper de ces publications faites sans critique, sans ordre et sans discernement : *Monsieur et madame Denys*, la parodie de *la Vestale* n'ont rien de commun avec un recueil tel que l'État

1. Sous le titre : *La Russie épique*, M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, a publié une excellente et très-sérieuse étude sur les *Bylines*. Un volume in-8°, chez Maisonneuve; Paris, 1876.

peut le concevoir et doit l'exécuter. Il faut, en effet, pour que ce recueil ne soit pas une simple compilation, pour qu'il vise et atteigne un but d'utilité, il faut beaucoup de patience, beaucoup de sagacité et une critique savante, afin de pouvoir choisir entre les différentes versions du même chant celle qui offre les caractères d'une originalité incontestable et qui a servi de type aux autres. Ainsi la chanson fort connue du *Compère Guilleri*, qui se chante sur un mode très-rapide et très-vif :

Il était un p'tit homme
Qui s'appelait Guilleri
    Carabi, etc.

a pour type primitif une vieille chanson normande, sorte de complainte railleuse dont l'air est singulièrement mélancolique :

Il était un p'tit homme
Mignonne, la fille à trétous[1].
Qui s'ap'lait Jean Jeudi
    Et Lanturlutiti !

Il en est de même de la fameuse *Chanson de la mariée* qui se dit aux noces de la Bretagne non bretonnante, qui se modifie selon les cantons et dont le point de départ est, fort probablement, le pays du Bocage. Le discernement nécessaire ne manquera pas à vos agents, Monsieur le Ministre; mais il a fait défaut aux éditeurs qui, comme l'on dit vulgairement, ont pris dans le tas.

1. Tout le monde.

Ce pauvre Gérard de Nerval, qui avait tant de talent lorsqu'il n'était pas dans ses moments lucides, a cité quelques-unes de ces vieilles poésies; ses *Chansons et Légendes du Valois* éveillent l'écho des souvenirs d'enfance, mais elles sont en si petit nombre et acceptées tellement au hasard, que l'histoire n'en peut vraiment pas profiter. Une œuvre de ce genre plus consciencieuse est celle de M. de la Villemarqué; malheureusement, elle embrasse le pays de Galles et se limite au sixième siècle; les chants que l'éminent celtologue a publiés et traduits ont parfois une énergie sauvage qui rappelle celle des *Sagas*; ils contiennent, sous une forme rapide et un peu heurtée, des indications du plus haut intérêt sur les mœurs celtiques. Je citerai encore, comme une sorte de modèle, le *romancero* dont M. Damas-Hinard a donné une excellente traduction, enrichie de notes très-intéressantes; nous n'avons rien à opposer à ce recueil si précieux, si plein de détails que l'on ne trouve que là, si riche en renseignements sur les rapports entre les Maures et les Espagnols, si poétique dans sa forme naïve, si puissant dans le récit de la longue lutte dont il marque tous les détails. Le *romancero* français nous manque; mais les éléments en existent; il ne s'agit que de les réunir.

l est juste de dire, cependant, qu'un très-sérieux et très-honorable effort a été tenté en France par M. Leroux de Lincy, auquel l'histoire de Paris doit de si remarquables travaux; mais il s'est consacré à la partie exclusivement historique des chants français, et par cela seul son travail n'est pas complet; ce qui

touche aux mœurs, aux usages, aux anecdotes locales, a été négligé par lui. Ses trois volumes n'en méritent pas moins d'être étudiés avec soin par les futurs éditeurs des chants populaires de la France, si toutefois, Monsieur le Ministre, vous consentez à en prescrire la publication.

Vous savez bien que l'histoire, j'entends la vraie, l'histoire intime, celle qui pénètre au sein même de la société, qui en dévoile l'âme et la fait palpiter sous nos yeux, ne peut être écrite avec les seuls documents officiels ; elle doit compulser les mémoires, feuilleter les correspondances, reconstituer le foyer de la famille et écouter les conversations tenues à portes closes. Vous vous rappelez le mot de Figaro dans le vaudeville de la *Folle Journée* :

Tout finit par des chansons !

cela fut strictement vrai jusqu'au jour où fut créée la liberté de la presse ; l'opinion publique qui jusque-là s'était cachée sous les flons-flons d'un refrain, se répandit à face découverte, dans le journal. La chronique quotidienne a fait taire la chanson.

Aux mazarinades de la Fronde succède le couplet. Louis XIV n'était pas homme à laisser parler, ni à laisser écrire ; mais il ne pouvait empêcher de chanter derrière le paravent, à voix basse ; la mode s'y mit ; pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle on ne fit que chanter ; à la veille de l'ouverture des États généraux, on chansonnait encore. L'histoire de l'opinion publique sous Louis XIV, la Régence et Louis XV, est tout

entière dans les chansons du temps : le recueil de Maurepas en fait foi.

Un mot dans un couplet de corps de garde nous en apprend souvent plus long que les relations officielles d'une bataille :

Cavaliers ! cavaliers ! pour boire,
On dit que vous avez renom ;
  Mais pour combattre,
  On dit que non !
On dit que vous avez été
A la bataille de Malplaquet
Sans tirer sabre ni pistolet !

Les détails de mœurs sont presque toujours mis en relief par les chansons avec une extrême vigueur. Malgré Saint-Simon, malgré la Palatine, qui cependant ne cherche pas ses mots, malgré tout ce que nous avons appris du comte de Charolais, que saurions-nous des traitements que son insouciante férocité infligeait à ses maîtresses, si un couplet murmuré de ruelle en ruelle et parvenu jusqu'à nous, ne nous avait raconté la déplorable aventure de la comtesse de Saint-Sulpice :

Le grand portail de Saint-Sulpice,
Où l'on faisait si bien l'office,
Est brûlé jusqu'au fondement ;
Quelle rigueur ! quelle injustice !
Les Condé, par amusement,
Ont brûlé ce bel édifice.

C'est encore à la chanson que nous devons de savoir que les plus grands seigneurs, les plus riches, les mieux

dotés, rentés et pensionnés, étaient parfois dans une gêne si pressante qu'ils ne reculaient pas devant les petits moyens bourgeois, pour se procurer quelques écus :

Judas vendit Jésus-Christ
Et s'en pendit de rage ;
Richelieu, plus fin que lui,
N'a mis que le Saint-Esprit
En gage !

Qui, sans cela, imaginerait que le vainqueur de Mahon, duc et pair, maréchal de France, déposait « ses ordres » chez les usuriers de son temps ?

Tous ces couplets se chantaient sur des airs qui ne se sont pas effacés de la mémoire, et qui sont restés populaires dans la véritable acception du mot. Quelquefois un de ces airs, un de ces refrains que l'on croyait oublié, reparaît tout à coup et ressaisit une vogue nouvelle. Lorsque j'étais au collége, bien souvent, en descendant les longs méandres de la rue Saint-Jacques et de la rue de la Harpe, j'ai entendu des étudiants chanter en chœur une chanson dont le refrain était :

Toujours
Et la nuit et le jour !

Cette chanson ne finissait jamais, car on ajoutait incessamment des couplets nouveaux ; elle dura jusqu'au moment où les « *Larifla* » lui succédèrent. L'air de cette chanson, chère aux carabins, n'était pas de la

première jeunesse ; il avait jadis servi à chansonner Philippe d'Orléans. Je n'en citerai que le début :

Vive notre Régent !
Il est si débonnaire,
Qu'il est comme un enfant
Qu'on mène à la lisière,
Toujours !
Et la nuit et le jour !

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, que M. G. Brunet, l'éditeur et le commentateur d'une partie de la correspondance de la Palatine, a publié, sous le titre malicieux de : *Nouveau Siècle de Louis XIV*, un grand nombre de chansons, presque toutes choisies dans la collection Maurepas. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, et la plupart de ces satires, d'autant plus virulentes que la réserve apparente était imposée avec une rigueur excessive, méritent d'être enfin mises au jour et d'entrer dans le grand courant de l'histoire. M. G. Brunet, lui aussi, s'est limité à une époque déterminée ; il a composé un recueil qui commence à 1617 et se clôt à 1712 ; ce n'est, vous le voyez, qu'une très-courte période de nos annales. Quelques-unes de ces chansons peignent au vif l'état misérable de la France, et font chorus, à travers les siècles, avec la *Complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs*, que Monstrelet nous a conservée.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que le recueil des chants populaires de la France, tel que l'avait entrevu M. Fortoul, doit embrasser tout ce qui intéresse notre histoire. Les pièces les plus anciennes, celles que

l'on a chantées alors que la langue française n'était pas formée ou n'existait pas encore, devraient être éclairées par des notes, par des commentaires et même par des traductions, car c'est au public en général, et non point au seul public savant, qu'il faut s'adresser. Nos premiers chants populaires, vous le savez, remontent au VIIe siècle et les vers latins rimés qui célèbrent la victoire remportée par Clotaire II, en 623, sur les Saxons, risqueraient fort de n'être pas compris. Ils excitaient un grand enthousiasme ; battant des mains et dansant, les femmes chantaient :

> De Clotario est canere Rege Francorum,
> Qui ivit pugnare contra Saxonum, etc.

Latin de cuisine, me direz-vous, Monsieur le Ministre ; j'en conviens, mais il n'en mérite pas moins les honneurs de la traduction ; c'est l'ancêtre de nos chants populaires.

Il en est un, bien plus récent, qui fut, en quelque sorte, la *Marseillaise* du seizième siècle, et qui a besoin de plus d'un commentaire pour redevenir intelligible : c'est la *Guerre*, que Jannequin composa après la bataille de Marignan ; on fut, à l'époque, tellement affolé de cet air, que des seigneurs recommandaient de le chanter, haut et ferme, près de leur lit de mort, afin qu'ils pussent trépasser en se croyant encore victorieux. Or, lorsque le public lira :

> Escampe toute frelore,
> La tinterlore frelore,
> Escampe toute frelore, Bigot !

il restera la bouche bée et croira que l'on se moque de lui, si un éditeur, à la fois philologue et historien, ne lui explique le sens de ces vocables baroques.

Si les chants de la France commencent légitimement aux rimes latines du VIIe siècle, où doivent-ils s'arrêter pour n'être pas encombrés par des ariettes qu'une vogue transitoire semble avoir rendues populaires? La limite me paraît être naturellement fixée au début de notre siècle. La Révolution a eu un éclat trop violent pour ne pas être représentée dans un recueil de cette nature. Les *Poésies nationales de la Révolution française* ont été publiées, et en les lisant, on peut se convaincre que les chansons réellement populaires se réduisent à la *Marseillaise*, au *Chant du Départ*, au *Réveil du Peuple*; un historien consciencieux ne pourra cependant se refuser d'y ajouter deux scories fort indignes d'un peuple respectable : le *Ça ira* et la *Carmagnole*. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. C'est un tissu de lieux communs revêtus de la plus sotte rhétorique qu'on puisse imaginer.

Un recueil semblable à celui dont j'ai l'honneur de vous parler, Monsieur le Ministre, méthodiquement classé, comprenant les chants historiques, les légendes, les traditions locales, les chants de corporations et de métiers, les noëls, les cantiques, les chants militaires et d'aventure, les chants de matelots, serait une bonne fortune, non-seulement pour les érudits, mais encore pour tous ceux qui s'intéressent, en quelque façon que ce soit, à l'histoire de notre pays. Il n'est pas une province de France qui ne puisse apporter son tribut à

l'œuvre collective et réclamer le droit de faire entendre sa voix dans ce concert général. Nos vieux patois seront les bienvenus, car la philologie nationale saura bien en démêler l'origine.

C'est une tâche difficile et qui ne saurait être accomplie rapidement, je le sais; mais elle est digne, en tous points, du ministère de l'instruction publique auquel ne manquent ni les gens de talent, ni les gens de science, ni les gens de bon vouloir; vous en faites, chaque jour, l'expérience, Monsieur le Ministre, et ce n'est pas vous qui me démentirez.

Il est possible que cette tâche soit déjà, à notre insu, singulièrement simplifiée; les prescriptions de M. Fortoul ne sont certainement pas restées à l'état de lettre morte; peu ou prou, on y a obéi, et bien des chants populaires, j'en suis certain, ont déjà été recueillis. En les cherchant bien, on les retrouvera; lorsqu'ils seront retrouvés, il sera facile de les publier; ce ne sera qu'un début; le reste viendra après; et ce n'est pas la disette de documents que je redoute, au contraire.

Au lieu de vous entretenir si longuement de ce sujet, j'aurais peut-être mieux fait, Monsieur le Ministre, de vous dire tout de suite, et sans tant bavarder, que M. Fortoul, conséquent à son projet, avait adressé aux recteurs d'académie des *instructions* conformes au décret du 13 septembre 1852. Ces instructions, rédigées sous la surveillance du comité de la langue, de l'histoire et des arts de France, sont complètes. Il n'y a qu'à s'y conformer. Elles divisent en catégories distinctes les recherches à faire, elles indiquent vers quel

point les investigations doivent principalement porter, elles prévoient les objections et savent les résoudre d'avance, elles citent des exemples choisis avec sagacité, et sont si parfaites, qu'il semble que l'on n'ait qu'à les mettre à exécution pour faire chanter toutes nos provinces de France. Elles constituent, à elles seules, un travail très-curieux, qui est comme l'échafaudage du monument qu'il serait bon de construire. Entre deux séances politiques, lisez ces instructions qu'un homme d'un sérieux savoir, d'une ingéniosité charmante et d'un esprit très-libéral, M. Ampère, a écrites avec amour; vous verrez alors que l'accomplissement de cette tâche a de quoi tenter votre réputation, votre talent et votre patriotisme.

Post-scriptum. — Au moment où j'allais « fermer » ma lettre, j'apprends, de source certaine, quelles suites ont été données au décret du 13 septembre 1852. Hélas! Monsieur le Ministre, elles sont lamentables, et j'ai peur que, de ce grand projet, il ne reste bientôt qu'un souvenir inutile. Sur les recommandations de M. Fortoul, tout le monde se mit à l'œuvre; les matériaux réunis furent tellement abondants et considérables que le comité de la langue, des arts et de l'histoire de France délégua, en 1856, deux de ses membres, MM. Rathery et de Villegille pour mettre en ordre et éditer les pièces reçues. Le choix entre les diverses variantes des mêmes chants populaires paraît avoir découragé le zèle des éditeurs. Aujourd'hui M. Rathery est mort et la santé de M. de Villegille ne lui a plus

permis de s'occuper activement de cette publication souvent promise, toujours attendue et actuellement abandonnée.

Le 6 mars 1876, trois jours avant votre entrée au ministère, il a été décidé que tous les documents réunis seraient versés à la Bibliothèque nationale; le 25 juin de la même année, M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque, a écrit qu'il s'occupait de faire exécuter le classement des chants populaires, afin que ceux-ci pussent être communiqués au public.

C'est un enterrement de première classe, mais c'est un enterrement; les chants populaires de France reposeront à jamais dans le catalogue qui leur servira d'épitaphe. La Bibliothèque ne se dessaisira pas : possession vaut titre. Il faut prendre un grand parti; votre ministère doit faire copier et publier ces documents de nos mœurs, de nos légendes, de notre histoire, qu'il a eu le tort grave de ne pas conserver précieusement. On ne manquera pas d'éditeurs instruits et sagaces, si l'on veut bien prendre la peine d'en chercher. Nos bibliothèques publiques, nos archives, notre École des chartes, sans compter la Société de l'histoire de France, la Société des antiquaires et tant d'autres, vous offriront des hommes d'un savoir éprouvé, d'une critique ingénieuse, qui s'empresseront, soyez-en persuadé, Monsieur le Ministre, de répondre à votre appel, si vous les invitez à coordonner et à mettre au jour l'ensemble des matériaux que le ministère de l'Instruction publique avait centralisés.

II

L'OUTILLAGE PRIMITIF DE L'HUMANITÉ

Monsieur le Ministre,

Vous suivez, sans aucun doute, avec un vif intérêt les admirables développements d'une science nouvelle dont les résultats, déjà fort importants aujourd'hui, auront dans la suite des conséquences extraordinaires; je veux parler de la philologie comparée qui, prenant un mot à son berceau, le conduit de migration en migration, de modification en modification, jusqu'aux langages actuels et nous dévoile ainsi, par une méthode aussi sûre qu'ingénieuse, la communauté des origines, des langues et des civilisations. L'histoire des religions, — *la science des religions*, comme a osé dire Émile Burnouf, — verra se dissiper par ce moyen bien des obscurités derrière lesquelles elle se cache encore; l'humanité, débarrassée des langes légendaires dont

elle est enveloppée, apparaîtra telle qu'elle était aux premiers jours du monde, dans toute la naïveté de sa barbarie primitive, et l'homme, enfin initié aux mystères de la dispersion de ses ancêtres sur le globe, pourra connaître ses lieux de naissance, suivre ses étapes et déterminer ses points d'arrêt.

Si dans une de ces langues mortes qui ont fixé des dogmes religieux et formulé des principes de civilisation, nous découvrons un mot désignant soit un usage adopté, soit l'état social d'une personne ; si ce mot, à peine modifié, se retrouve dans les langues modernes pour exprimer ce même usage ou ce même état social, il nous sera permis de conclure, avec certitude, que le peuple qui parlait la langue primitive a exercé une influence prépondérante sur l'humanité et qu'il est bien réellement un ancêtre.

Je prendrai un exemple pour me faire comprendre. En sanscrit le mot *vi* signifie *sans*, le mot *dhavâ* signifie *homme* ou *mari ;* les deux vocables réunis en forment un seul, *vidhavâ*, avec le sens de veuve : la femme sans hommes ou sans mari. Or, on rencontre ce mot presque identique à son primitif dans le latin *vidua*, dans le gothique *viduvo*, dans le slave et l'italien *vedova*, dans l'allemand *witwe*, dans l'anglais *vidow*, dans le français *veuve*. Il est donc certain que toutes les nations qui parlent les langues que je viens d'énumérer procèdent originairement de la race aryenne, ou, tout au moins, que celle-ci leur a transmis le vocable désignant un état social qui implique l'usage du mariage.

Rien n'est plus intéressant que ces travaux par lesquels on semble vouloir remonter aux jours mêmes où l'homme nu, sans défense, a paru sur la terre et y a traîné une vie animale que toute notre imagination est impuissante à se figurer. Il est impossible, en effet, de se représenter les conditions de l'humanité tant que le feu ne lui fut pas connu, c'est de cette heure seulement que le bimane dont la voix est articulée devient un homme. Prométhée serait un dieu, si le poinçon en bois de teck à l'aide duquel on a obtenu, par rotation, le feu primitif, le feu originel, ne s'appelait *Pramantha* en sanscrit. D'un objet sacré, les Grecs ont fait une divinité à laquelle ils ont conservé son nom.

Malgré la richesse des découvertes déjà faites et de celles qui restent à faire, la reconstitution de la civilisation aryenne ne suffit déjà plus à quelques chercheurs auxquels la bonne volonté, du moins, ne fait pas défaut. Vous vous rappelez, Monsieur le Ministre, ce passage du *Timée* où Platon raconte ce que Solon avait appris des prêtres de Saïs : « Dans l'île de l'Atlantide régnaient des rois d'une grande et merveilleuse puissance... ils régnaient sur la Libye jusqu'à l'Égypte et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie. L'île Atlantide disparut dans la mer; aussi, depuis ce temps, la mer est-elle devenue inaccessible et a-t-elle cessé d'être navigable par la quantité de limon que l'île abîmée a laissé à la place. » On s'est mis en tête de retrouver exactement l'emplacement habité jadis par les Atlantes; mais il paraît que l'on n'est pas près de s'entendre, car les deux systèmes en présence, appuyés tous

deux sur des présomptions très-curieuses, sont loin de concorder ensemble. D'après l'un, l'Atlantide occupait une partie du golfe de Gascogne et s'avançait jusqu'au détroit de Gibraltar; selon l'autre, elle était située au Palus-Méotides et touchait la mer d'Azof. Je ne me charge pas de mettre d'accord ces deux théories adverses, je me contente de les signaler, pour prouver à quel point la recherche de nos origines est poussée loin par l'ingéniosité moderne.

Ce n'est là que le côté hypothétique de la question; celle-ci a son importance et l'on pourrait lui venir en aide en collectionnant les objets primitifs qui ont servi aux usages des peuples embryonnaires. La géologie et l'archéologie ont rendu de grands services aux sciences naturelles et historiques ; elles ont constaté les différents âges de la civilisation humaine : la pierre, l'os, le cuivre, le bronze, le fer. Nous entrons peut-être, à notre insu, dans un âge nouveau, âge d'acier, âge de bronze d'aluminium, que l'avenir saura déterminer. Nos musées ont recueilli avec un soin pieux ces vestiges des temps préhistoriques. Les grottes, les cités lacustres ont livré leur secret, et nous pouvons, par l'inspection des ustensiles découverts, reconstituer, en partie, le mode d'exister de nos aïeux : Jean-Jacques Rousseau aurait peut-être moins vanté l'état de nature, s'il eût été, comme nous, à même d'étudier ces détritus de la sauvagerie primitive, qui indiquent une lutte de l'homme contre l'homme, contre les animaux, contre les éléments. En dehors de l'intérêt archéologique qui s'attache à ces *reliquiæ* des an-

cêtres, il en est un autre, Monsieur le Ministre, qui n'échappera pas à votre sagacité.

Les instruments en pierre, en os, appartenant aux âges indéterminés, sont pour la plupart identiques aux instruments en os et en pierre que les navigateurs ont recueillis en Océanie et nous ont rapportés. L'on peut en inférer que la vie du groupe humain de la période anté-historique était analogue à celle des peuplades sauvages, tatouées, parfois cannibales, qui habitent les îles dispersées sur les océans. Les mœurs des Pélasges qui sont devenus les pères de toute civilisation devaient se rapprocher singulièrement de celles des habitants des îles Sandwich, lorsque Cook releva la grande île d'Havaï en 1779. Entre les naturels de la Nouvelle-Calédonie et les premiers Celtes, il ne doit pas y avoir grande différence. Or, cet outillage sauvage, qui fut l'outillage primitif de l'humanité, existe encore; il faut le recueillir; dans quelques années il sera devenu fort rare, en admettant qu'il n'ait pas complétement disparu devant l'outillage perfectionné, devant les instruments, les armes en fer importés d'Europe par les navires auxquels, à cette heure, nulle mer n'est inconnue.

Les peuples eux-mêmes, ceux qui vivent sur les îles de coraux, juchés sur les arbres, tapis au fond des grottes, diminuent devant l'invasion blanche; celle-ci les chasse du littoral et les tue en leur versant l'alcool, comme moyen d'échange préféré à tout autre. Le monde civilisé n'a gardé en usage que très-peu d'objets ayant appartenu à l'âge de pierre; quelques pro-

vinces de Grèce, et notamment l'Arcadie, ont conservé le couteau de pierre pour écabocher les épis dont la paille est réservée à des ouvrages ultérieurs; les juifs de Palestine opèrent encore la circoncision à l'aide d'un canif en obsidienne; c'est là tout, et si cette persistance de la tradition a de quoi nous étonner, elle ne met entre nos mains qu'un nombre d'objets beaucoup trop limité.

Il n'en est pas de même de ce que peut nous donner l'Océanie qui vit encore sous l'âge de pierre et où nous trouverons, sans peine et sans dépense, une collection complète d'instruments qu'il sera facile d'exposer, comme objets de comparaison très-intéressants, en regard des instruments analogues fournis par les fouilles des terrains préhistoriques. Cela vaut que l'on s'en occupe, Monsieur le Ministre, car tout ce qui touche aux origines de l'homme est digne d'intérêt.

Je sais bien que les musées de nos villes maritimes regorgent d'objets rapportés des pays sauvages; mais ce sont matières à trophées et non point matières à étude. Sur la même muraille, dont il s'est agi de couvrir la nudité, on rassemble au hasard des pagnes de Nubie, des casse-têtes d'Othaïti, des kriss malais, des clévans javanais, des casques chinois, des arcs de Tartarie, des sabres du Sénégal et des pirogues d'Esquimaux. Cela n'est point désagréable à regarder, mais les yeux seuls en profitent, car nulle classification n'a présidé à ce pêle-mêle pittoresque.

A Paris, je me hâte de le dire, l'on a procédé avec plus de souci. Les objets sont rangés méthodiquement,

par catégorie distincte, et la Polynésie n'est point mélangée avec le Gabon; mais les conservateurs sont comme la plus belle fille du monde, ils ne peuvent donner que ce qu'ils ont, et ce qu'ils ont n'a pas grande valeur. Dans la salle annexée au musée de marine, on a réuni une collection d'objets servant aux usages des peuples étrangers : oreillers en bois, coiffures en cauries, casques en plumes, pistolets albanais, narguilehs égyptiens, tasses à café et coffres en laque. Il y a là de plaisantes curiosités, et il n'en faut point médire. Cependant, Monsieur le Ministre, les objets de l'âge de pierre, qui pourraient être si nombreux et qui sont si curieux, y font presque défaut : quelques haches, un ou deux marteaux, de très-beaux hameçons en os humains. Ce n'est pas assez; nous devons offrir aux études de nos savants d'autres éléments de comparaison.

Rien n'est plus facile que de réunir un spécimen complet de l'outillage primitif de la Polynésie; il vous suffirait, Monsieur le Ministre, de vous entendre avec votre collègue de la marine, qui n'hésiterait certainement pas à adresser des instructions à ses officiers et à faire faire des recommandations aux capitaines de la marine marchande. En peu de temps et à peu de frais vous auriez de quoi former un musée des plus intéressants. On peut en trouver tous les éléments aujourd'hui; plus tard, on ne pourra plus et l'on regrettera amèrement de n'y avoir pas pensé, lorsqu'il était temps encore et que toute occasion était propice.

A ce musée d'objets se rapportant à la vie sauvage

naturelle, il serait bon d'en annexer un autre qui contiendrait l'Olympe du paganisme actuel. Vous souvenez-vous, Monsieur le Ministre, de l'Exposition universelle de 1867 ? Les missions protestantes avaient disposé dans des vitrines tous les dieux dont elles ont débarrassé les populations converties par elles à la religion évangélique. C'était singulièrement instructif et fournissait d'amples documents sur les relations de l'homme avec la Divinité. Nous possédons quelques fétiches au musée de la marine, et plusieurs ont des mines facétieusement terribles, qui justifient les adorations qu'ils ont reçues jadis. Ils sont humbles, soumis et ne se plaignent point de leur sort ; ils savaient sans doute que la destinée des anciens dieux est de devenir un objet de curiosité ; des empyrées païens à l'armoire d'un marchand de bric-à-brac il n'y a qu'un pas.

Ces divinités détrônées, c'est à nous de les recueillir; la France est hospitalière ; elle trouvera bien dans les combles du Louvre quelque mansarde inoccupée où loger ces réfugiés de l'anthropophagie ; nous ferons place à Tétongo, dieu de Karotonga, qui a une bonne bédaine placide et qui se reproduit par boutures comme une plante grasse ; nous ne repousserons pas Kaïli, qui fut le dieu particulier de Kaméhaméha Ier, qui a un casque de pompier à plumes rouges et des yeux en nacre ; nous les accueillerons tous, qu'ils viennent des Sandwich, des Indes, de Bornéo ou du pays des grands Namaquas ; nous les classerons, nous les étiquetterons et, en les comparant aux objets dont se

servent les peuples qui les ont adorés, nous pourrons tirer des conséquences dont l'histoire générale profitera.

Il ne faut pas, Monsieur le Ministre, que ce mot de dieu vous effraye ; il y a dieu et dieu ; ceux dont j'ai l'honneur de vous parler, si bien sculptés qu'ils soient, n'ont rien qui puisse empêcher votre budget d'être en équilibre. Entre nous, ces dieux-là ne coûtent pas cher ; j'en ai acheté un au Sennâar, à un bon nègre qui y tenait beaucoup ; j'en ai été quitte pour une poignée de tabac à fumer. C'est cependant un dieu charmant, en joli bois de sycomore peint en rouge ; point méchant, du reste, et d'humeur accommodante, il se laisse changer de place avec une placidité olympienne ; il est tellement doux que je le ferais volontiers jouer avec des enfants, si son attitude ne rappelait trop celle de Cinésias dans la *Lysistrata* d'Aristophane.

L'heure est favorable et les populations ne demandent pas mieux que de céder leurs fantoches pour quelques petits verres d'eau-de-vie. Vous savez qu'il y a trois ou quatre ans, le Japon, coupant ses cheveux et voulant porter redingote, a jugé à propos de se débarrasser d'un stock de vieux dieux qui l'encombrait. Un particulier a saisi l'occasion et a acheté tout ce panthéon en bloc. Il l'a montré aux Parisiens, qui en ont été fort émerveillés et qui peut-être ont regretté, comme moi, que tant de bronzes magnifiques n'aient point trouvé place au Louvre. Je ne fais, croyez-le bien, aucune comparaison saugrenue entre le Çakiamouni du Japon et les marionnettes sacrées de la Po-

lynésie ; je sais quelle fut la morale du Bouddha et le respect qu'elle mérite; seulement cette morale a un peu dégénéré en pratique et, à ce sujet, il ne serait point inopportun de placer dans le musée des divinités païennes un de ces moulins à prières dont on fait usage dans les lamaseries du Thibet.

Je crois donc qu'à l'outillage primitif, que je voudrais voir réuni et mis à la portée de nos études, il serait bon de joindre l'Olympe primitif : tel outil, tel dieu, l'un faisant l'autre. L'humanité, j'entends celle qui, partie de l'état sauvage, en est arrivée à ce degré de civilisation que certains philosophes moroses trouvent excessive; l'humanité, lorsqu'elle ne savait pas écrire, devait singulièrement ressembler aux peuplades de nos jours qui ne connaissent pas encore l'écriture ; cela nous rejette au siége de Troie et au delà ; l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la période d'âge de pierre traversée par M. Schliemann dans ses fouilles à Hissarlik, a livré des objets absolument analogues à ceux que contiendrait le musée primitif dont je me permets de conseiller la création.

Les dieux et l'outillage placés côte à côte, en serions-nous quittes avec ce que nous devons faire pour éclairer les origines de l'humanité? Hélas ! non, Monsieur le Ministre, et j'ai grand'peur de vous paraître un mortel insupportable ; je me console en me disant, comme les bonnes gens : Ça ne tire pas à conséquence; car je n'ignore pas, par expérience, qu'entre l'émission d'une idée et la réalisation de celle-ci, il y a loin. Nous savons de quels instruments se servent les hommes

primitifs, nous avons sous les yeux les dieux qu'ils se sont fabriqués pour répondre à leur conception de la toute-puissance, mais nous cherchons à deviner la genèse de leurs pensées, leur mode de raisonnement, et de quelle impression ils sont saisis lorsqu'ils se trouvent, pour la première fois, en contact avec la civilisation. Cela cependant, il faut l'avouer, mérite d'être élucidé, et il y a là une inconnue qu'il serait important de dégager. Par les idées naturelles constatées, nous pourrions arriver à reconstituer la route que la pensée doit parcourir pour exprimer des idées civilisées. Il me semble que tout psychologue se réjouirait s'il lui était donné de lire dans le cerveau d'un sauvage et d'y découvrir le travail qu'y développent des sensations inattendues produites par un spectacle qui peut passer pour surnaturel.

A cet égard permettez-moi de vous parler du capitaine Cook ; ce ne sera pas sortir de notre sujet.

Vous connaissez, Monsieur le Ministre, la relation que le lieutenant King, de la marine anglaise, a donnée de la mort du capitaine James Cook. C'est le récit officiel, européen, civilisé, d'un meurtre difficilement explicable et qui contraste singulièrement avec les dispositions plus qu'amicales que les naturels d'Havaï avaient témoignées à l'égard des équipages de la *Resolution* et de la *Discovery*. D'après les renseignements fournis par le lieutenant King, Cook ayant vu que les Havaïens avaient pillé une de ses chaloupes et attaqué, sans motifs apparents, quelques-uns de ses matelots, résolut de descendre à terre à la tête d'une force suffi-

sante, de s'emparer du chef de l'île et de le retenir comme otage à son bord, jusqu'à ce qu'il eût obtenu justice des méfaits dont il avait à se plaindre. Il mit son projet à exécution, décida le roi à le suivre et emmenait déjà celui-ci, lorsqu'une femme ameuta les naturels et les excita à s'opposer à l'enlèvement de leur chef. La dispute s'échauffa ; les Anglais firent feu pour dégager Cook qui lui-même avait tiré deux coups de fusil sur les insulaires ; ceux-ci, exaspérés, se ruèrent sur le capitaine et le tuèrent à coups de couteau. Son corps dépecé fut restitué, morceaux par morceaux, aux Anglais qui rendirent les honneurs funèbres à ces restes incomplets. Telle est la version que l'histoire a recueillie et qui aujourd'hui est admise comme article de foi. Le lieutenant King s'étonne de la conduite féroce des insulaires et il rappelle qu'au début des relations entre Cook et les Havaïens, ceux-ci avaient placé le capitaine anglais au rang des dieux sous le titre d'Orono.

Ce dernier trait exige une explication. Un chef de l'île d'Havaï nommé Lono, après avoir commis un meurtre dans le pays, s'était expatrié, et faisant ses adieux à son peuple, il avait dit : « Ne soyez pas tristes ; dans de longues années je reviendrai, sur une île mouvante ; vous ne me verrez plus ; mais les petits-fils de vos petits-fils reverront ma face, la face de Lono. » C'est là, du moins, ce que raconte un chant canaque indigène.

Je dois à la complaisance de M. Paul Bérenger (de la Drôme), qui a été consul de France à Honolulu,

communication d'une complainte havaïenne sur la mort du capitaine Cook. J'avais cru longtemps, Monsieur le Ministre, que j'étais seul à la posséder, et je me faisais une fête de vous en offrir la primeur. J'avais compté sans un de nos compatriotes, M. C. de Varigny, qui a habité pendant quatorze ans les îles Sandwich, où il a joué le rôle très-important que vous savez. M. de Varigny a publié un livre fort curieux qui résume toutes les observations que son esprit sagace a pu faire pendant un si long séjour [1]. Dans ce volume il a inséré, à la bonne place, le chant que j'aurais voulu citer tout entier, car je le trouve très-remarquable, et qu'aujourd'hui je dois me contenter de résumer. Cette poésie fort naïve et assez sauvage peint sur le vif les impressions des hommes primitifs en présence d'un spectacle qui les frappe pour la première fois ; elle exprime nettement la génération des idées naturelles et vient à l'appui de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire précédemment.

« Ceci est le chant de Kupa, fils de Kapupua, un des canotiers de Kalaïmano, chef de Kéalékékua. » Le père de Kupa le réveille une nuit pour aller pêcher du poisson ; on est dans une période de temps sacré, car il y a *tabou* (interdit) sur les pirogues. A l'aube naissante, les deux Havaïens aperçoivent au loin, sur la mer, à travers les brumes du matin, « deux forêts flottantes ; les forêts se soulevaient doucement sur les flots. » Les naturels stupéfaits se réunissent sur le

1. *Quatorze ans aux îles Sandwich,* par C. de Varigny. 1 vol. in-18. Paris, Hachette, 1874.

rivage : « Est-ce la demeure d'un dieu ? » Le roi Kaïmano consulte le grand prêtre, qui dit : « Envoie tes meilleurs nageurs pour examiner ces forêts flottantes. » Kupa suit son père et les autres insulaires qui nagent vers la *Resolution* et la *Discovery*.

« Sur ces îles se trouvaient des dieux bien différents de nous ; ils soufflaient le feu et la fumée par la bouche et par les narines ; tous avaient des visages d'une blancheur éblouissante et leurs yeux étaient étincelants ; plusieurs peaux de différentes couleurs enveloppaient leurs corps ; ils avaient des trous dans leurs flancs et y plongeaient les mains ; dans ces trous ils mettaient beaucoup de choses et paraissaient pleins de trésors. » Le père de Kupa voit une des longues chevilles de fer qui retiennent les bordages du navire, il veut la prendre et s'épuise en vains efforts sans pouvoir l'arracher, car « cette pierre dure tient à l'île » ; il la voudrait pour l'offrir à Mokualii, dieu des pirogues. Une sentinelle fait feu sur le père de Kupa et le tue : « Effrayés, nous nous enfuîmes ; quelques-uns de ses compagnons ramenèrent Kapupua sur le rivage, mais il ne remuait plus ; un dieu l'avait frappé de son tonnerre. »

Le prêtre, ayant entendu le rapport des nageurs, explique que cette île flottante est la pirogue de guerre « de Lono, notre Dieu, parti il y a longtemps pour explorer les mers et qui aujourd'hui revient parmi nous ; sa présence lève le tabou des canots ; portez-lui des bananes, des noix de coco et des oranges. » Les Anglais acceptèrent, sans se faire prier, ces vivres

frais. « Lono satisfait, retint ses tonnerres. » Au soir toute la population quitte les huttes, se groupe sur le rivage et attend, car le prêtre avait dit : « Tenez-vous prêts à recevoir Lono ; nul ne peut dire s'il lui plaira de venir vous visiter la nuit ou le jour. »

« Lono ne vint pas, mais dans la nuit nous vîmes des choses terribles. Lono et sa compagnie de dieux lancèrent contre les étoiles des flèches de feu qui s'échappaient de leurs arcs avec des sifflements effrayants et, perçant les étoiles, les faisaient retomber dans la mer en fragments de feu ; des flammes de couleurs étranges montaient et descendaient le long des arbres de ses pirogues et couraient sur la mer; des sons extraordinaires et des bruits retentissants éclataient par intervalles, tantôt semblables aux violentes colères de Pélé (divinité qui préside aux éruptions volcaniques), tantôt imitant le cri et le chant des oiseaux. Nous passâmes la nuit dans une grande frayeur, ne sachant ce que déciderait Lono et nous attendant à être frappés de ses tonnerres. »

Au matin de cette nuit « qui avait vu mourir les étoiles », James Cook descendit à terre; on le traita comme un dieu, on fit des sacrifices devant lui, on se prosterna en sa présence; « mais, soit que dans son dédain pour nous, Lono affectât de ne pas nous comprendre, soit que sa longue absence lui eût fait oublier notre langage, il ne répondit à aucune de nos supplications ni de nos prières. »

Vous vous rappelez, Monsieur le Ministre, que dans le récit du lieutenant King, il est constaté que la *Reso-*

lution et la *Discovery* quittèrent le mouillage d'Havaï, à la date du 3 février 1779. Les adieux échangés entre les Anglais et les naturels furent d'une extrême cordialité, et le chef que King nomme Terreeboo au lieu de Kalaïmano, offrit à son dieu, au capitaine Cook, une masse énorme de végétaux comestibles et un troupeau de porcs. Il semble ressortir de la version anglaise que les deux équipages avaient poussé jusqu'à l'excès l'indiscrétion de leurs demandes de vivres, que l'île était à peu près épuisée, que les indigènes voyaient avec plaisir le départ des Anglais, tout en leur faisant comprendre que s'ils revenaient à la prochaine saison de la récolte du tarro (*colocazia esculenta*) on pourvoirait de nouveau et amplement à leurs besoins. La complainte canaque ne fait aucune allusion à ces incidents; elle ne mentionne pas non plus le départ des forêts flottantes, ni leur retour forcé à Havaï, le 11 février, parce qu'un gros temps avait démâté la *Resolution*.

Les Anglais, accoutumés aux hommages des insulaires, ne se gênaient guère avec eux; ils étaient insatiables et constamment exigeaient de nouveaux envois de vivres; ignorant les usages religieux des Havaïens, ils les choquaient incessamment, non-seulement par leur sans-façon hautain, mais même par leur brutalité. « Plusieurs dieux inférieurs de la suite de Lono vinrent vers nous et s'emparèrent par force des poissons sacrés destinés à l'autel de Pélé, bien que, pour les empêcher de commettre ce sacrilége, nous leur eussions offert ce qui restait de notre pêche. » Les indigènes devaient se demander avec stupeur quel était

ce dieu qui ne respectait même pas les principes de sa propre religion. Ce fut une maladresse de cette nature, un acte de coupable insouciance qui amena le conflit où le capitaine Cook trouva la mort.

Tout village des îles Sandwich possédait alors, près du temple et non loin de la demeure du chef, une enceinte sacrée, toujours *tabou*, interdite aux profanes, composée de pieux fichés en terre, reliés entre eux par des branches entrelacées et qui renfermait les tombeaux des ancêtres. Cette enceinte où se tenait le conseil des anciens à certaines heures solennelles de la vie havaïenne, cette enceinte, analogue au cromlec'h des Celtes, se nommait le *Moraï*.

Or, le 14 février 1779, trois jours après le retour des navires au mouillage, les équipages reçurent ordre de faire du bois. Au lieu d'abattre des arbres, de les débiter et de les charger sur leurs canots, les matelots, qui, en tous les pays du monde, sont de grands enfants, trouvèrent plus commode d'enlever les palissades du Moraï. « Notre chef intervint et leur dit de ne pas faire cela; ils rirent et continuèrent. Pendant que Kalaïmano leur parlait, Lono arriva, franchit l'enceinte sacrée et se dirigea vers le Moraï. Kalaïmano se mit devant lui et Lono le repoussa rudement. Notre chef alors prit Lono dans ses bras pour l'empêcher d'avancer et le porter hors de l'enceinte; mais Lono se débattit, et Kalaïmano, le serrant avec force, lui fit pousser un cri de douleur : « Il crie, ce n'est donc pas un dieu ! » dit le chef, et il tua Lono.

« Ceux qui démolissaient l'enceinte s'enfuirent

alors, mais sur l'ordre de Kalaïmano, plein de colère, nous nous jetâmes sur eux, et, chose étrange, ceux que nous frappions tombaient, et leur sang coulait comme le nôtre... Kalaïmano était sur la plage, lançant des flèches de son arc puissant. Ses serviteurs se tenaient près de lui, et l'un d'eux couvrit la poitrine du chef d'une natte que les autres arrosaient d'eau constamment pour empêcher le feu de le brûler; mais la colère des dieux est inévitable, et, atteint du feu invisible, Kalaïmano tomba, jetant le sang par la bouche. »

Kupa, fils de Kapupua, termine son chant par ces paroles mélancoliques : « C'est ainsi, ô fils de Kéalékékua, que les Canaques vos pères virent mourir le même jour leur dieu et leur chef. » Si, comme tout porte à le croire, ce chant est réellement original, si nulle main européenne trop ingénieuse n'y a semé quelques fleurs de sauvage rhétorique, il est fort intéressant et fait regretter qu'il soit seul de son espèce parvenu à notre connaissance. Je suis certain, Monsieur le Ministre, que vous partagerez mon opinion, et que vous seriez heureux de pouvoir communiquer au public un recueil de poésies narratives aussi complètes que le récit canaque de la mort du capitaine Cook. Là, en effet, nous saisissons l'impression de la barbarie en face de la civilisation : les fusées d'un feu d'artifice sont des flèches enflammées qui vont briser les étoiles dont les fragments retombent dans la mer ; les poches du vêtement sont des trous où l'on enfouit ses trésors ; l'homme que l'on n'a pas encore vu est

divin, il devient dieu, mais retombe au rang humain, au rang mortel aussitôt que l'on s'aperçoit qu'il est soumis à la douleur : « Tu cries, donc tu n'es pas un dieu ! [1] »

Ce chant n'est pas unique en son genre ; par cela même qu'il existe, il en existe d'autres ; pourquoi ne pas faire quelque effort pour les réunir et les offrir, comme un commentaire naturel, à ce musée de l'outillage et des olympes primitifs que l'on serait si heureux de voir créer ? La plupart des chants « sauvages » sont des chants érotiques qui n'expriment le plus souvent qu'une bestialité révoltante, je le sais ; mais parmi ces explosions poétiques d'une passion sans contrainte, on peut rencontrer une légende, un récit dont la science fera son profit. Soyez persuadé, Monsieur le Ministre, qu'à Bornéo, dans les Célèbes, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, aux îles de Pomotou et de Taïti, au pays des Papous et de la Nouvelle-Guinée, dans cette Mélanésie dispersée sur la mer de corail où nous possédons la Nouvelle-Calédonie, soyez persuadé que l'on peut recueillir des traditions locales, rhythmées, transmises de généra-

1. Il est probable que le *mele* (complainte) de Kupa est, sinon apocryphe, du moins moderne et postérieur à la rédaction du *Ka mooolelo hawaii*, qui date de 1820, et dont M. Jules Rémy a donné une excellente traduction (Paris, Franck, 1862). Néanmoins, en comparant le texte de Kupa et celui des chapitres consacrés à Lono, c'est-à-dire au capitaine Cook, je retrouve de telles analogies dans l'expression de l'étonnement des indigènes et dans l'interprétation des actes civilisés, que je n'ai point hésité à citer longuement cette étrange poésie et à l'indiquer comme type des chants historiques qu'il est encore possible de recueillir.

tion en génération, dont nous saurons bien tirer parti. A Madagascar, il est impossible que l'on ne retrouve pas trace, dans les chants indigènes, de cet étrange Beniowcki, qui avait forcé les Madécasses à prêter serment de fidélité à la confédération de Bar. Tous ces chants épars, murmurés à l'ombre d'une végétation inconnue à nos pays, ont leur importance pour l'histoire ethnographique de l'humanité ; en sachant ce que pensent aujourd'hui ces enfants adultes, nous apprendrions peut-être ce que nous avons pensé, quand nous étions, comme ils sont encore, des sauvages nus, armés de pierres et de branches d'arbre dégrossies ; de même que nous retrouvons entre leurs mains les instruments dont nos ancêtres des cités lacustres se sont servis [1].

Les missionnaires protestants, les missionnaires catholiques rivalisent de zèle pour aller porter la bonne nouvelle à ces peuplades embryonnaires ; il suffirait de leur recommander de récolter, partout où la foi les guide, ces témoignages naïfs de pensées que nous ne connaissons plus, de sentiments qui nous sont étrangers, d'usages que nous ne soupçonnons pas, pour obtenir peut-être, en peu de temps, une collection curieuse de chants naturels, produits instantanés de

1. Le commandant Caméron, racontant son voyage à travers l'Afrique australe, à la Société de géographie (janvier 1877), a dit : « Je fis une excursion de quelques jours pour visiter dans le nord le lac Mohrya, où des villages construits sur pilotis sont un sujet d'observations doublement intéressant, parce qu'ils nous offrent *un exemple contemporain* des villages lacustres que l'on a découverts sur les lacs de la Suisse. » (V. *Revue scientifique,* nº 32, 3 février 1877, p. 745.)

cerveaux qui sentent et ne réfléchissent pas. A la Nouvelle-Calédonie, les agents français sont nombreux qui pourraient vous adresser les chansons canaques, célébrant les douceurs de l'anthropophagie ; en Australie, aux Célèbes, à Bornéo, nos consuls ne refuseraient point, Monsieur le Ministre, de se conformer aux instructions qu'il vous est facile de leur faire adresser à ce sujet. M. C. de Varigny fait implicitement comprendre que la civilisation importée de toutes pièces aux îles Sandwich n'a point complétement effacé le souvenir des poésies locales ; en effet, il dit : « Les chants indigènes mentionnent les noms des soixante-quatorze chefs prédécesseurs de Kaméhaméha, qui devait réunir sous ses lois l'archipel entier. » Ces chants indigènes peuvent avoir un intérêt historique, et il n'est point impossible de les avoir, puisque l'on possède déjà la version havaïenne de la mort de Cook.

Des outils, des dieux, des poésies, ce sont là les trois éléments primordiaux de la vie des peuples encore jeunes, et lorsque nous les pourrons étudier, il sera facile de constater l'état de civilisation ou de barbarie dans lequel ces peuples se maintiennent ; de plus, par analogie, nous arriverons à reconstituer le mode d'exister des sauvages primitifs dont nos races sont issues.

On peut, je crois, parvenir à ce résultat sans grands efforts, mais il faut se hâter ; grâce à la vapeur, l'outillage métallique de l'Europe se substitue à l'outillage naturel, les religions philosophiques détruisent les

panthéons païens, et les chants indigènes font place aux fortes gaudrioles importées par les matelots entre une tonne de trois-six et un ballot de tabac. Si le projet que j'ose soumettre à votre bienveillante attention ne vous paraît pas mériter d'aller rejoindre les vieilles lunes, je crois, Monsieur le Ministre, qu'il serait bon de ne point tarder à le mettre à exécution ; il s'agit de recueillir des épaves, et par notre temps d'accélération universelle, elles sont si rapidement englouties par le flot de chaque jour, qu'on les cherche vainement là même où la veille encore on avait pu les voir et les étudier.

III

LES CHAMPS-ÉLYSÉES ET LA STATUAIRE

Monsieur le Ministre,

Vous avez certainement, ne serait-ce que par distraction, parcouru quelquefois le bulletin des Bourses commerciales; vous y avez vu que les cotons sont mous, que les huiles sont dans le marasme et que les savons laissent à désirer. Parmi les arts relevant directement de votre ministère, il en est un qui est mou, qui est dans le marasme, et dont le sort laisse à désirer. C'est la sculpture, art magistral par excellence, décoratif, fort important et ayant eu en France d'admirables représentants. Par sa nature même, cet art abstrait, sévère et grandiose, vit en dehors des conditions ordinaires; il a besoin d'être soutenu par des encouragements particuliers, par des subventions spéciales, car il échappe forcément au commerce, aux possibilités bourgeoises, et ne peut être sérieusement utilisé que par l'État lui-même. Si le public seul avait

affaire à la sulpture, on ne ferait plus guère de statues; des médaillons et quelques bustes deviendraient promptement l'œuvre de nos sculpteurs, et ce serait grand dommage, car parmi ceux-ci, il est des hommes d'un très-réel talent. Pradier, David, Rude, Perraud, Carpeaux sont morts, il est vrai; mais lorsque je compte Guillaume, Dubois, Christophe, Carrier-Belleuse, Chapu, Maillet et tant d'autres dont les noms sont sur toutes les lèvres, je constate, avec vous sans doute, Monsieur le Ministre, que la patrie des Jean Goujon, des Puget, des Coustou, des Coysevox n'a point dégénéré. Nous savons encore modeler l'argile, tailler le marbre, couler le bronze et faire des œuvres que la postérité ne répudiera pas. L'école de Rome est, sous ce rapport du moins, bien près d'être irréprochable; elle nous a donné et nous donnera une longue suite de statuaires dont la France a le droit d'être orgueilleuse.

Louis-Philippe, pour soutenir la peinture de son temps, a organisé le musée de Versailles; idée excellente, mais dont les résultats n'ont point été merveilleux, parce que l'on s'est trop hâté de la mettre à exécution; ne serait-il pas possible de faire aujourd'hui quelque chose d'analogue pour la sculpture et de lui créer «un débouché» qui lui manque? Je crois que l'on peut, sans trop surcharger le budget, faire concourir les artistes à une œuvre d'ensemble qui serait honorable pour le pays, tout en leur permettant de développer, dans un but déterminé, leurs facultés d'invention et leur talent. Je m'explique :

Nous avons à Paris une admirable promenade qui

s'étend, sur une longueur de dix-huit cent dix mètres, depuis la place de la Concorde jusqu'à l'arc de triomphe de l'Étoile : c'est l'avenue des Champs-Élysées; on la nomme ainsi, non pas parce qu'il n'y passe que de purs esprits et des âmes impeccables, mais parce qu'elle est fort belle. Avec ses massifs, ses fontaines, ses constructions passablement élégantes, elle est de grand effet et de haute tournure. Pourquoi ne pas donner une sérieuse réalité à sa dénomination un peu arbitraire, la prendre au pied même de la lettre et faire de cette avenue les Champs-Élysées de l'histoire de France? Nous ne manquons pas, dans notre passé, d'hommes illustres dont l'image en marbre, placée sur un socle orné d'une courte inscription explicative, seraient dignes de figurer dans cette sorte d'Olympe en plein air. Ce projet, Monsieur le Ministre, n'a-t-il rien qui tente votre ambition, et ne pensez-vous pas qu'il serait beau de doter la capitale de la France d'un musée héroïque où la population apprendrait, en se promenant, le nom des grands ancêtres? On les élèverait en bordure de la voie macadamisée sur laquelle roulent les voitures; dix-huit cents mètres d'un côté, dix-huit cents mètres de l'autre; c'est un total de trois mille six cents mètres; deux cents statues y tiendraient facilement place et ne gêneraient en rien la circulation.

Deux cents grands hommes, pour les siècles écoulés de notre histoire, c'est bien peu, je l'avoue. Il faudrait faire un choix. Vous trouverez sans peine, Monsieur le Ministre, dans l'Institut, dans l'Université, dans les

écoles spéciales, des historiens, des savants désintéressés qui, après avoir simplement étudié un dictionnaire de biographie française, soumettraient à votre approbation une liste de personnages célèbres et populaires à laquelle chacun applaudirait. Il serait bon que « la politique restât étrangère à l'événement » ; aussi je crois que si nous devons remonter très-haut dans nos annales, il sera prudent de s'arrêter, comme extrême limite moderne, à l'ouverture des États généraux en 1789 ; sans cela nous aurons un panthéon révolutionnaire, au lieu d'avoir un panthéon français ; on déifiera une courte période, au lieu de mettre en lumière une série de siècles. L'histoire de France aboutit à la Révolution, comme les Champs-Élysées aboutissent à l'Arc de triomphe qui est le symbole des gloires de celle-ci. Sans la Révolution, l'Empire était impossible, et c'est l'Empire qui, par ses armées toujours en marche, a répandu sur l'Europe entière les idées de la Révolution : l'une et l'autre sont indissolublement liés par leurs principes et leurs conséquences.

Dans notre heure inquiète où les partis aveuglés par leurs passions semblent avoir perdu toute notion du juste, si l'on arrive à déterminer un choix véritablement impartial parmi nos grands hommes qui ont droit à l'apothéose, il me semble que les chevaux de Marly, installés en 1794 à l'entrée des Champs-Élysées, doivent disparaître. Tous deux sont fort beaux, ils sont l'œuvre de Coustou le jeune, et méritent, sans contestation, une place d'honneur qu'il serait possible de leur trouver dans le jardin des Tuileries. Sur le haut pié-

destal qui les supporte aujourd'hui on mettrait la statue équestre des deux fondateurs primitifs — je ne dirai pas de la monarchie française, afin de ne blesser personne — des deux fondateurs de la France : Clovis et Charlemagne. Au rond-point, les statues égalcment équestres de Philippe-Auguste, de saint Louis, de François Ier et de Henri IV rappelleraient les chefs couronnés qui ont combattu pour l'unité et l'homogénéité du pays. Une commission nommée par vous, Monsieur le Ministre, choisie parmi des hommes intègres et sans parti pris, saurait désigner rapidement les législateurs, les prêtres, les artistes, les écrivains, les savants, les politiques, les soldats, les marins, les hommes d'État, les philosophes qui méritent d'être « mis au rang des dieux » et de prendre place entre la statue de Clovis et l'Arc de triomphe.

La dépense serait considérable, et je n'ignore pas que c'est là un élément dont il faut se préoccuper, car il est de nature à faire péricliter tout projet qui n'en tient pas compte. J'ai établi un calcul approximatif qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la vérité, et duquel il résulte que deux cents statues de marbre, aptes à décorer une promenade aussi vaste que l'avenue des Champs-Élysées, ne coûteraient pas plus de six millions. En distribuant cette grosse somme sur dix exercices budgétaires, on n'aurait à dépenser que six cent mille francs par an ; ce qui n'a rien d'excessif. Ce ne serait pas une lourde charge pour le pays, mais ce serait un grand honneur pour le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Je sais bien, Monsieur le Ministre, l'objection que vous allez me faire ; elle erre sur vos lèvres pendant que vous lisez cette lettre, si tant est que vous la lisiez jamais. Vous allez me dire que tout cela est bel et bien, mais que cela ne vous regarde pas et que je me serais épargné la peine de vous écrire si j'avais eu connaissance de l'acte signé à Saint-Cloud, le 20 août 1828, par Charles X. Cet acte, je l'ai sous les yeux et en voici le texte :

« Article unique : Sont concédés à la ville de Paris, à titre de propriété, la place Louis XVI et la promenade dite des Champs-Élysées, y compris les constructions dont la propriété appartient à l'État et à l'exception des deux fossés de la place Louis XVI, qui bordent le jardin des Tuileries. Ladite concession est faite à la charge par la ville de Paris : 1° de pourvoir aux frais de surveillance et d'entretien des lieux ci-dessus désignés ; 2° d'y faire, dans un délai de cinq ans, des travaux d'embellissement jusques à concurrence de 2,230,000 francs au moins ; 3° de conserver leur destination actuelle aux terrains concédés, lesquels ne pourront être aliénés en tout ou en partie. »

Les Champs-Élysées préoccupaient certainement Charles X ; car quelques mois avant de consentir cette aliénation, il avait rendu, le 22 avril 1828, une ordonnance royale qui prescrivait l'érection d'une statue équestre de Louis XV au rond-point, là même où, en 1710, on avait jeté un petit pont en pierre, le pont d'Antin, sur le grand égout, dont le cours fangeux traversait ce que l'on nommait alors l'allée du Roule.

D'après l'acte du 20 août, les Champs-Élysées appartiennent donc à la ville de Paris, qui est assez grande personne pour les embellir à sa guise; je ne l'ignore pas, Monsieur le Ministre; vous êtes l'*État* et n'êtes point *la Ville*. Cela est parfaitement juste; mais permettez-moi de vous citer un précédent : Le pont de la Concorde, commencé le 10 juin 1787, fut terminé à la fin de l'année 1790. Le 1er janvier 1810, Napoléon décréta : « Les statues des généraux Saint-Hilaire, Espagne, Lassalle, Lapisse, Cervoni, Colbert, Lacour, Hervé, morts au champ d'honneur, seront placées sur le pont de la Concorde, conformément au projet qui nous a été présenté par notre ministre de l'Intérieur. » A ce projet trop exclusif, Louis XVIII en substitua un autre bien plus libéral; par ordonnance du 19 janvier et du 17 février 1816, il prescrivit de dresser sur le pont les statues de Suger, Duguesclin, Sully, Turenne, Duguay-Trouin, Colbert, Suffren, Bayard, Condé, Duquesne, Tourville et Richelieu. Placées en 1828, ces statues, dont le poids compromettait la solidité des piles, furent enlevées en 1837 et transportées dans la cour d'honneur de Versailles. Dans le projet Napoléon, comme dans le projet Louis XVIII, la ville de Paris était laissée en dehors; nuls frais ne lui incombaient et toute la dépense était attribuée à l'État, à la direction des Beaux-Arts, qui maintenant, Monsieur le Ministre, fait partie de votre ministère.

Ce n'est pas l'histoire de Paris qu'il s'agit de glorifier, c'est l'histoire de toute la France; à ce titre elle appartient à l'État, qui doit placer les monuments

commémoratifs dans la capitale même, comme au point central où toute illustration a reçu son rayonnement le plus vif. Et puis, l'avouerai-je? Monsieur le Ministre, je ne serais pas sans inquiétude sur l'exécution de ce projet, si elle était confiée à la ville de Paris. Je sais que le préfet de la Seine est un homme fort intelligent, très-éclairé et d'un bon vouloir extrême; je sais qu'il a sous ses ordres des fonctionnaires prêts à seconder tous ses efforts; mais je n'ignore pas qu'il doit compter avec un petit parlement grognon où l'on fait plus de bruit que de besogne. Si le choix des personnages historiques est laissé à la libre pensée et à l'Hébertisme de la majorité du conseil municipal, on retournera l'histoire de France pour nous en montrer l'envers, et nous verrons apparaître des grands hommes qu'on ne soupçonne guère.

Sous prétexte de réagir contre les crimes de la tyrannie, on nous fera un panthéon de pendus qui ne manquera pas de drôlerie; Ravaillac et Damiens y seraient aux places d'honneur; en tout cas saint Vincent de Paul serait exclu, parce qu'il a fondé l'ordre des Lazaristes, l'abbé de l'Épée serait mis de côté parce qu'il était prêtre, Vauban serait blackboulé pour avoir servi « l'époux de la Maintenon », et Voltaire serait laissé sous le hangar, parce qu'il fut gentilhomme de la chambre de Louis XV. Quant aux rois dont j'ai osé prononcer le nom, ils seraient indistinctement frappés d'exclusion, en vertu des arrêts rendus par Levasseur : Clovis : « Les grèves et les places publiques n'ont pas vu périr par la main du bourreau de

scélérat plus barbare. » Charlemagne : « Plût à Dieu qu'on eût étouffé, dès le berceau, ce tigre né pour le malheur du monde; qu'on aurait épargné de sang et de larmes ! » Philippe-Auguste : « A moins qu'on ait un cœur de bronze, qui peut ne plus détester la mémoire de ce bourreau couronné, qu'on a si injustement nommé Auguste? » Saint Louis : « La peste termine une vie qu'on peut dire n'avoir été employée que pour le malheur et la ruine des Français. » François Ier : « C'est un barbare ignorant. » Henri IV : « Est-ce un homme? est ce un roi? est-ce un tyran? Citoyens, prononcez ! » Ainsi parle le catéchisme historique du radicalisme : *les Tigres couronnés, ou abrégé des crimes des rois de France, depuis Pharamond le premier jusqu'à Louis le dernier*. La plupart des conseillers municipaux en sont encore à cette rhétorique furibonde; il est donc préjudiciable à l'histoire de leur demander un choix que leur partialité risquerait fort de rendre grotesque, sinon odieux.

Si vous prenez l'initiative de ce projet, Monsieur le Ministre, l'exécution vous en appartiendra; celle-ci pourra avoir pour résultat d'embellir la promenade favorite de la population parisienne; mais votre but aura été de soutenir l'art de la statuaire qui ressortit à votre département : nul n'a le droit de s'y opposer et les pouvoirs législatifs n'hésiteront pas, je l'espère, à voter les sommes annuelles dont votre budget aura besoin pour mener cette grande entreprise à bonne fin. Un récent académicien nous a appris, dans son discours de réception, que les républiques s'empres-

saient toujours de protéger les arts; celle qui fonctionne actuellement se gardera bien de lui donner un démenti. Les Parisiens, de leur côté, ne seront point fâchés de se promener entre deux haies de grands hommes : ça leur donnera peut-être envie de les imiter.

Puisque je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir de la sculpture, et de vous dire ce que j'estime bon de faire pour encourager un art qui mérite toute sollicitude, permettez-moi, Monsieur le Ministre, de me plaindre amèrement de la façon brutale et réellement indécente dont elle est traitée au musée du Luxembourg. C'est là, vous le savez, que l'on réunit les œuvres les meilleures des artistes vivants et qu'on les garde jusqu'au jour où elles sont admises à l'apothéose des salles du Louvre. On pourrait croire que l'administration compétente, ayant quelque souci de nos gloires, aurait installé ces statues, ces groupes, ces bustes et ces bas-reliefs dans une galerie éclairée, suffisamment grande pour que l'on pût tourner autour de chacune de ces œuvres d'art, afin de les examiner facilement sur chacune des faces. C'est là, incontestablement, ce que la direction des musées eût fait, ce que votre ministère ferait si l'on mettait à sa disposition un local approprié ou seulement convenable.

Le musée de la sculpture moderne, au Luxembourg, est une curiosité, Monsieur le Ministre, il faut aller le visiter ; mon vieil ami de Chennevières s'empressera de vous y conduire si vous ne le connaissez pas. Selon votre caractère, vous aurez un accès de colère ou un

accès de fou rire, car il est impossible de voir quelque chose de plus féroce et de plus bouffon. C'est une cave; elle a précisément assez d'obscurité et de fraîcheur pour bien conserver les vins. On pourrait en tirer facilement parti en la louant à quelque cabaret du voisinage, mais il faut se hâter d'en retirer les statues qu'on y a tassées les unes contre les autres dans l'ombre et l'humidité. Si l'on tient à conserver la sculpture moderne au Luxembourg, il ne manque pas dans le jardin d'emplacements propices à recevoir un musée; en tout cas, en attendant que le Louvre et le palais du Luxembourg, encombrés par suite des incendies — déjà glorifiés, et bientôt amnistiés — de la Commune, soient rendus à leur destination primitive, il vaudrait mieux construire des baraques en bois pour y loger nos statues que de les laisser plus longtemps dans les catacombes où on les cache à tous les yeux.

En prenant congé de vous, je vous prie de m'excuser si, sans être connu de vous, je me suis permis de vous écrire. J'ai cru que, sans blesser les convenances, je pouvais vous parler de deux ou trois objets qui n'ont rien de commun avec la politique, et que mes lettres vous seraient une preuve du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

M. D.

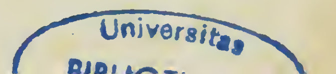


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

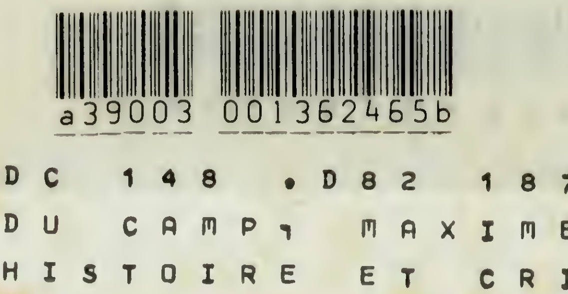
DEUXIÈME PARTIE

SOUVENIRS DE VOYAGE

TROISIÈME PARTIE

LETTRES A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.


a39003 001362465b